

Bibliothèque Nationale du Québec

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANTOINE ROY

INVENTAIRE

DES

Greffes des Notaires

DU

RÉGIME FRANÇAIS

XVIII

QUÉBEC

—

1956

ARCHIVES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC

ANTOINE ROY

INVENTAIRE

DES

Greffes des Notaires

DU

RÉGIME FRANÇAIS

XVIII

QUÉBEC

—

1956

A32A74
I5
No. 18 ex. 2
OFF

GREFFES DES NOTAIRES DU RÉGIME FRANCAIS

LISTE DES RÉPERTOIRES PUBLIÉS DANS LES DIX-HUIT PREMIERS VOLUMES DE CETTE SÉRIE

ADHEMAR, Antoine. — Montréal (1687-1714). Vol. V, pp. 3-334; Vol. VI, pp. 3-312.
AMEAU, Severin. — Trois-Rivières (1651-1690). Vol. XI, pp. 49-164.
AUBER, Claude. — Québec (1652-1693). Vol. I, pp. 115-149.
AUDOUART, Guillaume. — Québec (1647-1663). Vol. I, pp. 33-115.
BADEAU, François. — Québec (1654-1657). Vol. I, pp. 157-159.
BANCHERON, Henry. — Québec (1646-1647). Vol. I, pp. 20-21.
BASSET, Bénigne. — Montréal (1657-1699). Vol. I, pp. 161-322.
BECQUET, Romain. — Québec (1663-1682). Vol. II, pp. 252-279, et Vol. III, pp. 3-195.
BERMEN, Laurent. — Québec (1647-1649). Vol. I, pp. 21-24.
BOURDON, Jacques. — Montréal (1677-1720). Vol. X, pp. 69-97.
BOURGINE, Hilaire. — Montréal (1685-1690). Vol. XI, pp. 5-46.
CABAZIE, Pierre. — Montréal (1673-1693). Vol. X, pp. 5-35.
CHAMBALON, Louis. — Québec (1692-1716). Première partie (1692-1702). Vol. XVIII.
CHOREL DE SAINT-ROMAIN, René. — Montréal (1731-1732). Vol. XVI, pp. 201-262.
CLOSSE, Raphaël-Lambert. — Montréal (1651-1656). Vol. I, pp. 152-154.
COMPARET, François. — Montréal (1736-1755). Vol. XIV, pp. 109-393.
DAVID, Jacques. — Montréal (1719-1726). Vol. XII, pp. 76-287.
DUQUET, Pierre. — Québec (1663-1687). Vol. II, pp. 109-248.
FILLION, Michel. — Québec (1660-1688). Vol. II, pp. 94-109.
FLEURICOURT, Jean-Baptiste. — Montréal (1676-1702). Vol XIII, pp. 29-41.
FREROT, Thomas. — Montréal (1669-1678). Vol. X, pp. 37-68.
GASCHET, René. — Montmagny (1711-1743). Vol. XVI, pp. 9-95.
GATINEAU, Nicolas. — Trois-Rivières et Montréal (1650-1653). Vol. I, pp. 150-162.
GAUDRON DE CHEVREMONT, Charles-René.—Montréal (1732-1739). Vol. XII, pp.6-74.
GENAPLE, François. — Québec (1682-1709). Vol. VII, pp. 1-192.
GLORIA, Jean. — Québec (1663-1664). Vol. II, pp. 92-94.
GODET, Rolland. — Québec (1652-1653). Vol. I, pp. 154-156.
GOURDEAU de BEAULIEU, Jacques. — Québec (1662-1663). Vol. II, p. 91.

GUILLET DE CHAUMONT, Nicolas-Augustin. — Montréal (1727-1752). Vol. XVI, pp. 97-198.

GUITET, Jean. — Québec (1637-1638). Vol. I, pp. 9-10.

HERLIN, Claude. — Trois-Rivières (1659-1663). Vol. II, pp. 89-90.

JACOB, Etienne. — Québec (1680-1726). Vol. VII, pp. 193-300.

JANNEAU, Etienne. — Rivière du Loup (1691-1743). Vol. XIV, pp. 7-104.

JACOB, Joseph. — Québec (1726-1748). Vol. VIII, pp. 101-236.

LARIVIERE, Hilaire Bernard de. — Québec (1707-1725). Vol. VIII, pp. 237-274.

LECOMTE, Jean. — Québec (1668). Vol. VIII, pp. 275-281.

LECOUSTRE, Claude. — Québec (1647-1648). Vol. I, pp. 24-28.

LESPINASSE, Jean de. — Québec (1637). Vol. I, pp. 8-9.

LOUET, Jean-Claude. — Québec (1718-1737). Vol. X, pp. 153-180.

MAUGUE, Claude. — Montréal (1674-1696). Vol. IX, pp. 5-328.

METRU, Nicolas. — Québec (1678-1700). Vol. VIII, pp. 283-287.

MOREAU, Michel. — Montréal (1681-1698). Vol. X, pp. 99-151.

MONCHY, Nicolas de. — Québec et Montréal (1664-1667). Vol. II, pp. 249-252.

PEUVRET DE MESNU, Jean-Baptiste. — Québec (1653-1659). Vol. II, pp. 1-6.

PIRAUBE, Martial. — Québec (1639-1645). Vol. I, pp. 10-15.

POTTIER, Jean-Baptiste. — Montréal et T.-R. (1686-1711). Vol. XI, pp. 167-258.

POTTIER, Jean-Baptiste. -- Montréal et T.-R. (1686-1711) Vol. XI, pp. 167-258.

RAGEOT, Gilles. — Québec (1666-1692). Vol. III, pp. 197-300; vol. IV, pp. 3-254.

ROUER DE VILLERAY, Louis. — Québec (1653-1656). Vol. I, pp. 159-160.

SAINT-PERE, Jean de. — Montréal (1648-1657). Vol. I, pp. 29-32.

SANGUINET, Simon (père). — Montréal (1734-1747). Vol. XIII, pp. 43-212.

SENET, Nicolas, — Montréal (1704-1731). Vol. XVII.

TAILHANDIER, Marien. — Montréal (1688-1731). Vol. VIII, pp. 5-99.

TETRO, Jean-Baptiste. — Montréal (1712-1728). Vol. XIII, pp. 5-26.

TRONQUET, Guillaume. — Québec (1643-1648). Vol. I, pp. 15-19.

VACHON, Paul. — Québec (1658-1693). Vol. II, pp. 6-89.

LOUIS CHAMBALON

1663-1716

Louis Chambalon, que l'on trouve à Québec dès 1688, était né en 1663 à Mirebeau-en-Poitou, où son père exerçait la profession de médecin. En 1690, en qualité de commis, il accompagna Nicolas Perrot au pays des Outaouais. Deux ans plus tard, en janvier 1692 l'intendant Bochart Champigny choisissait Louis Chambalon pour exercer les fonctions de notaire royal à la place de Gilles Rageot, décédé. Les lettres de ratification ne furent émises à Versailles que le 26 avril 1694.

Le 12 juin 1691, Chambalon avait épousé Marie-Anne Pinguet, fille de Noël Pinguet et veuve de Léonard Hazeur Désonneaux. Elle décéda à Québec le 15 avril 1694 et le 9 août de la même année, il épousait en secondes noces, Geneviève Roussel, fille du chirurgien Timothée Roussel.

Le greffe de Chambalon (1692-1716) très considérable pour l'époque — plusieurs milliers d'actes — est d'une importance capitale au point de vue historique. Louis Chambalon décéda à Québec le 15 juin 1716. Ses minutes sont aujourd'hui conservées aux Archives Judiciaires du Palais de Justice de Québec.

Nous donnons dans ce volume l'analyse de la première partie du greffe de Chambalon, 1692 à 1702. L'analyse des minutes de 1703 à 1716 sera donnée dans un prochain volume qui contiendra également l'INDEX général du greffe de Chambalon.

PRINCIPALES ABREVIATIONS

Acc.	pour	Accord.
App.	"	Apprentissage.
B. à f.	"	Bail à ferme.
B. à l.	"	Bail à loyer.
Ces.	"	Cession.
Conc.	"	Concession.
Conf.	"	Confirmation.
C. de m.	"	Contrat de mariage.
Dec.	"	Déclaration.
Eng.	"	Engagement.
Ech.	"	Echange.
Inv.	"	Inventaire.
Mar.	"	Marché.
Oblig.	"	Obligation.
Proc.	"	Procuration.
Quit.	"	Quittance.
Ratif.	"	Ratification.
Som.	"	Sommation.
Tes.	"	Testament.
Trans.	"	Transaction.
V.	"	Vente.
Vve.	"	Veuve.

REPERTOIRE DES MINUTES

DE

LOUIS CHAMBALON

QUEBEC

PREMIERE PARTIE

(1692-1702)

Proc. Pierre Bazin et René Cloutier à Thomas Lefebvre (28 mars 1692) (Voir 4 oct. 1692).

B. à r. d'un banc par les marg. de N.-D. de Québec à Louise Demousseaux, vve Pierre Pellerin dit Saint-Amant (31 mars 1692).

C. de m. Claude-Sébastien De Villieu, et des Aubinelles, fils de feu Claude-Sébastien de Villieu et Jeanne Lebreton; et Judith Leneuf de Beaubassin, fille de Michel et feu Marie Denis (2 avril 1692).

Trans. re marchandises et retours réciproquement envoyés par Jean Le Picart, de Québec et François Hazeur, pour Jean Grignon, marchand de La Rochelle (2 avril 1692).

V. confirmant celle faite devant G. Rageot le 17 nov. 1691, par Léonard Debord de la Jeunesse, du platon de Ste-Croix, et Ayot son épouse, à Sébastien Leonnard dit Durebois, de St-François-Xavier, et Françoise Pelletier, son épouse, d'une conc. à St-François-Xavier. (12 avril 1692).

Oblig. pour marchandises reçues par Michel Guion de Rouvray Geneviefve Marsollet à Louis Chambalon pour Charles Aubert de la Chesnaye absent (12 avril 1692).

V. par Charles Lemarié, de Gaudarville, et Françoise Sedillot, à Mathieu Delino, de Québec, d'une terre et habitation seigneurie de Maure joignant Jacques Lemarié, père du vendeur, et Denis Labrière, d'un bout le fleuve, et d'autre les terres non concédées. Terre donnée par Jacques Lemarié à son fils le jour de son mariage (13 avril 1692).

V. Thomas Lemarié, et Louise Sedillot de la côte St-Michel, à André (Jean) Demers, Jean Demers son père acceptant pour lui, savoir: une concession côte de Lauson joignant Michel Lemarié, André Bergeron, un bout le fleuve, et l'autre bout les terres de la seigneurie. Concession donnée par Jacques Lemarié à son fils lors de son mariage (13 avril 1692).

V. Nicolas Sarrazin et Marie-Catherine Blondeau à Pierre et Noël Morin, d'une terre et habitation seigneurie de St-Luc joignant Jacques Pozé, Jean Proust, par un bout au fleuve et par l'autre aux terres non concédées; et une autre concession à la Rivière du Sud, joignant Jean Rousseau du côté du sorouest de l'autre côté et du bout de la profondeur aux terres non concédées et par l'autre bout à la rivière du Sud (13 avril 1692).

Oblig. pour vente de la moitié de la barque nommée Sainte-Anne par Charles Lemarié et Françoise Sedillot à Mathurin Delino (13 avril 1692).

Ces., confirmant celle faite dès 1685, par Louise de Mousseaux, vve Pierre Pellerin de Saint-Amand, pour Marie-Louise et Catherine-Angélique Bequet ses petites filles, d'une concession, seigneurie de Gentilly, à elles

par concession de MM. Lefebvre de la Barre et Demeulles le 27 avril 1683 (14 avril 1692).

Oblig. pour vente de barque, par Jean Dussault à Jean Hamel (14 avril 1692).

V. Marie-Magdeleine Legardeur, du consentement de Michel Chabot son mari, à Jean-Estienne Dubreuil, du quart d'une terre et concession seigneurie de St-Michel et une cinquième partie dans l'un des deux autres arpents. Le tout provenant de feu Michel Legardeur son père et joignant Pierre Hamel du côté du nord est et du sorouest à Louis Samson, par un bout du sud à M. de Peras, cons. au C. S. et par l'autre bout aux terres non concédées (14 avril 1692).

Quit. Jean Hamel à Charles Hamel, son frère, pour une transaction re succession de leur père Charles Hamel (15 avril 1692).

Proc. Louis Marchand à Joseph Prieur (15 avril 1692).

Marché d'eng. entre François Hazeur et Guillaume Pagé dit Carsy pour aller à la Malbaie surveiller les ouvriers dud. Hazeur (16 avril 1692).

Quit. Jean Mercier à Charles de Montmegnier pour ce qui lui revient de la succession de feu Jullien Mercier son père (16 avril 1692).

Quit. Jean Mercier à Charles de Montmegnier pour la dot de Barbe Montmegnier, son épouse (16 avril 1692).

C. de m. Pierre Lefebvre, fils de feu Jean Lefebvre et Ollive Gobin, et Marie Salouer, fille de Claude Salouer et Marie-Anne Mabille (17 avril 1692).

B. à f. pour 5 ans de la terre et manoir de Villieu par Sébastien de Villieu à Jean Camperon dit Boiry (18 avril 1692).

Marché d'eng. pour un an de Thérèse Charpentier à Jean De Lestage par Mathurin Arnaud dit Chiet son beau-père et Barbe Renault sa mère (18 avril 1692).

B. à l. d'une maison à la basse-ville par Catherine Houar, épouse de Pierre Nolan, de présent à Montréal, à Jean de Lestage (18 avril 1692).

B. à f. pour 2 ans d'une maison en construction sur la rue des Pauvres par André Coutron à Jean Gautier (21 avril 1692).

V. d'une terre et hab., seigneurie de Maure à Jean de la Voye par Mathieu de Lino aux mêmes conditions qu'il l'a acquise de Charles Le Marié et Marie Sedillot devant Chambalon le 13 courant (22 avril 1692).

Oblig. pour prêt d'argent de Michel Leneuf de la Valliere et de Beaubassin à Frs. Hazeur (25 avril 1692).

B. à f. pour 5 ans d'une maison rue Ste-Anne par Jacques Guion à Sébastien de Villieu (26 avril 1692)).

B. d'animaux par Mathieu Delino à Jacques Parent et Louise Chevalier (27 avril 1692).

B. à f. pour 2 ans d'une maison rue du Sault au Matelot par Claude Chasle et Catherine Fol à Robert Voyer et Marie-Magdeleine Trepagny (27 avril 1692).

Inv. des effets de feu Eleonnord de Grand Maison veuve en dernières noces de Monsieur de la Tesserie (28 avril 1692).

Proc. de Jacques Gourdaut à Marie Bissot son épouse (30 avril 1692).

V. Pierre Canard et Marie Pelletier à Pierre Du Roy d'une hab., village de l'Auvergne, de 80 arpents en deux concessions contigües de 40 arpents acquises d'Habel Sagot dit La Forge devant Duquet le 8 sept., de plus la moitié d'une autre concession au même endroit échue à Marie Pelletier de feu Mathurin Re-

gnaud son premier mari, et le quart en l'autre moitié acquise de Pierre Bourloton, gendre de la venderesse (5 mai 1692).

Oblig. par Abel Sagot dit La Forge, à l'acquit de Noël Moissel, à Marie Heripel, vve de Jacques Boissel, pour ce que le dit Noël Boissel doit à sa mère (5 mai 1692).

V. Louise de Mousseaux, vve Pierre Pellerin de Saint-Amand procuratrice de Paul Aguenier, de Ville-Marie, et Barbe de l'Estre Le Vallon, son épouse, à Louis Rouer de Villeray, savoir: le ¼ par indivis d'une terre sur la Grande Allée joignant les RR. MM. Ursulines, la veuve et héritiers de Noël Pinguet, en avant, la Grande Allée, en arrière, les terres du sieur acquéreur pour une partie, et l'autre, la vve et héritiers Pinguet. Aux vendeurs par succession de feu Thiery de L'estre du Vallon et Marie Peré, sa femme (5 mai 1692).

Eng. par Paul Dupuy, cons. du Roi, de Claude Desloriers dit Fagot, orphelin de 13 ans, à Nicolas Georget dit Jasmin (7 mai 1692).

Mar. entre Louis Prat, procureur de Louis Jolliet, et André Coutron, maçon, pour faire un fournil à la maison dud. Jolliet, occupée par led. Prat (11 mai 1692).

Mar. d'apprentissage par Jean Boutin pour Prisque Boutin, son fils, chez André Spenard, cordonnier (15 mai 1692).

C. de m. Michel Chretien, fils de Michel Chretien et Marie Musnier; et Marguerite Coeur, fille de feu Pierre Coeur et Jeanne Marché, portant donation mutuelle entre les époux (19 mai 1692).

Marché de prêt d'argent pour la construction d'un logis rue St-Nicolas par Jacques Hupé dit La Grois à Jean Dubois (27 mai 1692).

B. à r., Jacques Hupé dit Lagroix à Jean Dubois d'un emplacement rue St-Nicolas joignant d'un côté, par le bas, à François Rotot et par l'autre aud. Hupé, en arrière, les RR. MM. Ursulines, en avant, la rue St-Nicolas, à lui par acquisition des RR. MM. Ursulines (27 mai 1692).

Ech., Pierre Masse et Jacqueline Pain, son épouse, ci-devant veuve de Jean-Baptiste La Rue, d'une part, et Jean-Baptiste La Rue fils, d'autre part, d'une terre seig. de Neuville joignant d'un côté Jean Proust d'autre Claude Carpantier, en avant, le fleuve, en arrière les terres; pour laquelle le dit La Rue fils donne une terre côte St-François-Xavier joignant d'un côté aud. acquéreur d'autre aux héritiers de Sébastien Gingras; à prendre depuis la sapinière qui est sur la côte qui borde la rivière St-Laurent tirant vers la côte St-Ignace et outre ce toute la sapinière qui est au devant dud. arpent et demi; aud. La Rue fils par acquisition de Chs. Aubert De la Chenaye, devant Rageot le 26 novembre dernier (27 mai 1692).

Mar. entre Charles de Vitray et André Coutron, maçon, pour faire une cheminée qui aura 3 ouvertures dans le logis du sieur de Vitray joignant celui du sieur de Rouvray près la fontaine Champlain (28 mai 1692).

B. à f. pour 5 ans par Joseph Amyot de Vincelotte à Charles Langellier de la maison et principal manoir de la seig. de Vincelotte avec toutes les choses en dépendant (29 mai 1692).

C. de m. de Jacques Chouinard, fils de Charles Chouinard et Elizabeth Vallin; et Louise Jean, fille de Pierre Jean et Françoise Fauvelle (30 mai 1692).

Rat. d'un échange de terre par Jacqueline Pain épouse de Pierre Masse (1er juin 1692) (Voir le 27 mai 1692).

B. à f., pour 3 ans, par Pierre Millet à Jacques Liberge d'une maison située sur la rue comme l'on va de la basse à la haute ville à main senestre (2 juin 1692).

Acc. re succession de feu Toussaint Toupin entre Marie Bourdon sa veuve, maintenant épouse de Jean Charret, de Ste-Famille I.O., d'une part; Guillaume Guion et Jean Cochon, comme ayant épousé Jeanne et Helizabet-Ursulle Toupin filles et héritières de Toussaint Toupin leur père, d'autre part (3 juin 1692).

Commutation et réduction de l'engagement fait par Pierre Voyer, de la côte de Beanpré, de son fils Alexis à Louis Mercier (9 juin 1692).

V. Jean Lepicart au séminaire de Québec d'une part de terre à Ste-Anne faite à feu Pierre Picard et Renée de Suronne père et mère du vendeur par M. Le Tardif le 20 oct. 1650 (9 juin 1692).

Ech. d'animaux, Michel Moreau de la côte St-Michel et Jean Rouillard son beau-frère avec Joseph Lesot, de la côte de Beaupré (9 juin 1692).

V. d'une maison, rue St-Pierre par François Hazeur aux Soeurs de la Congrégation (11 juin 1692).

Acc. pieux entre François Hazeur et les Soeurs de la Congrégation pour réduction du prix de vente d'une maison rue St-Pierre (14 juin 1692).

Eng. par Alex. Peuvret de Gaudarville, de Marie-Anne Rivaux, orpheline, comme servante chez Michel Pelletier de la Prade (14 juin 1692).

V. par Bernard Chapelain et Eleonore Mouillard, de St-Paul, I.O., à Charles Poulliot et Françoise Meusnier, pour leur fils Anthoine âgé de 20 ans, d'une terre de 3 arpents paroisse St-Paul avec le corps de logis, etc.

Aux vendeurs par acquisition de Jean Brière devant Becquet (16 juin 1692).

V. par Jean Mathieu, boucher de la côte de Beaupré, à Pierre Jean, demeurant à la Canardière d'une maison et emplacement au lieu appelé La Brasserie près le Palais sur la rue et près la porte St-Nicolas. Au vendeur par acquisition de Jean Marchand et faisant partie d'un plus grand emplacement en la censive du domaine du Roi (17 juin 1692).

M. entre Claude Baillif, architecte, et David Letourneau, de Ste-Famille I.O., pour faire la muraille de la cave d'une maison au dit Letourneau en cette ville comme l'on va de la basse à la haute ville à main senestre vis-à-vis l'hôtel épiscopal et joignant Louis Mersier (17 juin 1692).

V. par Jancien Amyot, serrurier, à Jacques Langlois d'une maison et emplacement rue du Cul de Sac devant la grève (18 juin 1692).

Ratif. au bas de l'acte de vente ci-dessus par Marguerite Poullain, femme du dit Amyot, et Marie-Therese Lessard, femme du dit Langlois (18 juin 1692).

Mar. d'app. entre Claude Bailly, architecte, et Jeanne Badault, épouse de Pierre Parant, pour Estienne Parant son fils (22 juin 1692).

V. par Estienne Gilbert et Marguerite Thibault à Louis Doré, tous de la paroisse St-François, d'une terre de Maure. Aux vendeurs par acquisition de Guillaume Guillot devant Duquet (24 juin 1692).

Quit. d'Estienne Gilbert au sieur Doré (25 juin 1692) (Voir le 24 juin 1692).

Quit. de dot par Blaise Dumareil époux de Marie-Magdeleine Doré à Louis Doré son beau-père (25 juin 1692).

C. de m. Pierre Le Genble (parents pas nommés); et Marie Arcula, veuve de Claude Lefebvre; portant don mutuel de l'usufruit de tous leurs biens (26 juin 1692).

App. d'Ange Guion, fils de Jean Guion et d'Elizabeth Couillard, chez Nicolas Doyon, armurier, son beau-frère (27 juin 1692).

B. à f. pour 5 ans par Claude Guion à Jean Guion, son fils, de la terre, des animaux et de la maison où ils habitent à Ste-Famille (27 juin 1692).

Oblig. Pierre Morel à François Viennay Pachot pour marchandises à lui fournies par led. Pachot (28 juin 1692).

B. à f. pour 3 ans par Chs. Aubert de la Chenaye à André Ménier dit Lagacé pour André Mesnier, son fils, d'une terre et concession à la rivière St-Jean, au lieu appelé la Grande Anse (28 juin 1692).

Ratif. d'une vente de terre par Michel Chabot époux de Marie Magdellenne Legardeur (29 juin 1692) (Voir le 14 avril 1692).

Oblig. par Yves Le Roy à Jean Houde pour marchandises par lui achetées dud. Houde (1er juillet 1692).

V. Louise Duval femme et procuratrice de Pierre Juneau, absent au pays des Outaouais, à Jacques Guion, de Lorette, d'une part de terre à la rivière St-Charles paroisse de Québec. A la venderesse par acquisition, du nommé Gazellier, du vivant de feu Pascal Lemaistre son premier mari (4 juillet 1692).

B. à f. pour 10 mois de deux chambres basses à feu rue du Cul de Sac, par Jean Soulard à Pierre Lemoine de la Vallée, de Batiscan, absent, Catherine Mignot son épouse acceptant pour lui (6 juillet 1692).

Quit. François Dupré, chanoine, exécuteur testamentaire de feue demoiselle de la Tesserie, à Charles Macard (14 juillet 1692) (Voir le 28 avril 1692).

App. pour 4 ans de Jacques Larchevesque, fils de Jean-Bte Larchevesque, chez Claude Bailly, architecte (14 juillet 1692).

Quit. des héritiers de feu Eléonard de Grand Maison, veuve en dernières noces du sieur de La Tesserie, à M. François Dupré, chanoine, son exécuteur testamentaire (14 juillet 1692).

Conc. de terre par les RR. MM. Hospitalières à Marie Detouche, veuve de Chs. Dompierre dit Saint-Martin, de St-François de Sales, maintenant épouse de Frs. Guérinet (14 juillet 1692).

V. Jacques Gerber, du Cap St-Ignace, et Marie Pelletier, sa femme, absente, à Jacques Jahan, de Ste-Famille, I.O., de la part qu'il peut avoir en la moitié d'une terre et habitation à Ste-Famille. Au vendeur par succession de Mathurin Gerber et Helizabeth Targere, ses père et mère (16 juillet 1692).

C. de m. Jean-Bte Boutin, fils de feu Anthoine Boutin et Genevieve Gaudin; et Jeanne Audebout, fille de feu Michel Audebout et Henriette Cartois (17 juillet 1692).

Eng. par Anne Lepine, vve François Bouché, de Marie-Françoise Bouché, sa fille, comme servante chez Jean Malhiot, marchand de Montréal (19 juillet 1692).

App. de Louis Levrard, fils de Jean Levrard, chez le sieur Henry Bellisle, chirurgien (21 juillet 1692).

C. de m. Pierre Nau, fils de feu Jean Nau et Marie Martin; et Marie-Therese Garand, fille de Pierre et CatherineAgnes Iabreque (26 juillet 1692).

Acc. re succession de feu Anthoine Rouillard entre Marie Girard, sa veuve, maintenant épouse de Mathurin Moreau; et Noël et Jean Rouillard, ses fils (28 juillet 1692).

V. Olivier Gagnier et Elizabeth Pepin, de Ste-Famille, I.O., à Pierre Bernier, d'une terre et habitation seig. Vincelotte. Aux vendeurs par concession du seigneur (28 juillet 1692).

Acc. Jean De Rinville père et fils au sujet de la succession de Suzanne Badault et de la gestion des biens de Jean De Rinville fils, par Jean De Rinville, père, son tuteur (1er août 1692).

Déclaration de Jean de Rinville, père et fils (3 août 1692) (Voir le 1er août 1692).

C. de m. Joseph Gallais, fils de feu Didace Gallois et Catherine Denis; et Marie-Magdellenne (Lussier), vve. René Boutet (3 août 1692).

Inv. des effets et argent de feu René Boutet, époux de Marie-Magdellenne Lussier [Lussé] (4 août 1692).

B. à f. pour 3 ans par Jacques Langlois à Jean Fillion d'une maison située comme l'on va de la basse à la haute ville à main senestre joignant d'un côté Louis Mercier, d'autre Jacques Drouart (9 août 1692).

Quit. par le sieur Gallais à la demoiselle Lussier sa promise pour ce qui est échu de René Boutet son premier mari (10 août 1692) (Voir le 3 août 1692).

B. à l. de différents outils de taillandier, par Jean Demers, de la côte de Lauzon, à Jean Fillion de cette ville (10 août 1692).

Oblig. Jacques H'Estier dit La France à Charles Trepagny pour payer l'apprentissage du fils de feu le sieur Maurache présentement à Batiscan chez un neveu du sieur Deruisseau (11 août 1692).

Proc. Jacques Hestier dit La France à Charles Trepagny (11 août 1692).

V. Joseph Regnault et Marie Lehoux à Robert L'Evesque et Jeanne Chevalier, de trois terres et une habitation à la Rivière Ouelle (11 août 1692).

Quit. réciproque entre Pierre Blutté dit Lebonhomme Picard, de Neuville, et Pierre Faudeux, son gendre, pour régler leur différend au sujet de la vente d'un boeuf (12 août 1692).

Décl. de François Hazeur au sujet d'un accord pour réduction du prix d'une maison rue St-Pierre par lui vendue aux RR. Soeurs de la Congrégation (12 août 1692) (Voir le 14 juin 1692).

Abandon par François Bouchard, de Rivière Ouelle, à François-Magdeleine Ruette Dauteuil, de la concession à lui faite par le dit seigneur de 5 sur 42 arpents de terre à la Grande Anse (14 août 1692).

B. à l. pour 3 ans par Charlotte de la Combe, veuve d'Anthoine Caddé, à Charles Trepagny, d'une maison rue du Sault au Matelot (16 août 1692).

Eng. pour 3 ans d'Estienne Gaudeau, de la ville de Chartre, comme commis chez Jean Boudor, marchand de cette ville (20 août 1692).

Décl. portant renonciation à la succession de feu François Poisset de la Conche et feu Marie Gillet, par François Poisset, leur fils (21 août 1692).

V. Guillaume Le Vitre à Joseph Regnault d'une habitation acquise d'Anne Graimbault, veuve Jean Jouanne, devant Genaple le 23 mai 1691, de 3½ arpents de front paroisse St-Paul, I.O. (24 août 1692).

Eng. de Pierre Houdant dit Lataille âgé de 60 ans environ à Guillaume Hebert, de L'Ange Gardien, pour faire les travaux que son grand âge lui permettra de faire (27 août 1692).

V. Marie Minville, veuve de Mathieu Amyot, du Cap Rouge, à Louis Rouer de Villeray, de la moitié franche par indivis en 5 arpents 20 perches de terre sur le Cap au Diamant (27 août 1692).

C. de m. Pierre Petit, fils de feu François Petit et Jeanne Gobin; et Marguerite Varron, fille d'Estienne Verron de Grand Menil et Marie-Therese Moral; portant donation mutuelle entre les époux (28 août 1692).

Mar. entre Jean Brusseau, meunier, demeurant au moulin de M. Dupont, et François Marquet, de la Durantaye, pour que celui-ci conduise le moulin, conjointement avec la femme du dit Brusseau, tout le temps que durera son voyage en l'ancienne France (4 septembre 1692).

Don. François L'amy, curé de Ste-Famille, I.O., aux RR. SS. de la Congrégation de 2 terres et habitations pour y construire une école pour instruire les enfants pauvres. (5 septembre 1692).

B. à l. pour un an par Gabriel Gosselin à Pierre Babin De la Croix de la moitié d'une maison à la basse ville près de la grande plate-forme (7 septembre 1692).

Cess. Françoise Cailleteau, épouse de Richard Denis de Frontenac, absent, à Charles Aubert de la Chenaye, de la somme de mille livres à eux due par Philippes Henaud, de Nipisigny (10 sept. 1692).

B. à f. pour 4 ans par Françoise Cailleteau, épouse de Richard Denis de Fronsac, absent, à Charles Aubert de la Chenaye, de toutes leurs terres de l'Acadie avec tous les bâtiments, revenus, traites, prérogatives, circonstances et dépandances, pour le prix de 948 livres 10 sols par année à déduire sur la somme de 3748 livres à lui due par les bailleurs (13 sept. 1692).

C. de m. François Helis, fils de Jean Helis et Jeanne Labé; et Françoise Bidet, fille de Jacques Bidet et Françoise de Fosse; portant donation par Jean Heslis et sa femme au futur époux d'une terre et habitation de 3 sur 40 arpents seigneurie de la Durantaye (15 sept. 1692).

C. de m. Charles Dusseau [parents pas nommés]; et Henriette Ballan, fille de feu Pierre Ballan et Renée Biret, maintenant épouse de Jean Bryas (15 sept. 1692).

V. Toussaint Dubau à François Provost, de tout le terrain en arrière de la maison à la haute ville rue qui va de la basse à la haute ville (15 septembre 1692).

Acc. M. Bénac et M. de Lalande, 14 septembre 1692, déposé le (15 septembre 1692).

Quit. Louis De Nyort de la Norray à Estienne Landron pour le remboursement que celui-ci lui a fait du coût de la moitié du mur et pignon mitoyens de leurs maisons (18 sept. 1692).

C. de m. Jean Soulard, veuf de Catherine Boutet; et Adrienne De Roulland, fille d'Adrian de Roulland de Saint-George et Jeanne Delienon (18 septembre 1692).

Proc. Jean Brusseau à Anne Greslon, son épouse (20 septembre 1692) (Voir le 9 juillet 1693).

Eng. par Marguerite Ferron, épouse de Guillaume Bertrand, de Neuville, absent, de Marie-Marguerite Bertrand leur fille comme domestique chez Estienne Landron, de cette ville, absent, Elizabeth de Chavigny, sa femme, acceptant pour lui (20 sept. 1692).

V. Germain Langlois à Louis Jacques d'une terre et concession au Bourg Royal (21 septembre 1692).

Quit. de dot par le sieur Soulard à Adrienne De Roulland (21 septembre 1692) (Voir le 18 sept. 1692).

Proc. Jacques de Lalande à Pierre Benac (22 sept. 1692).

Mar. Claude De Ramezay, gouverneur des Trois-Rivières et Charles Lenormand, couvreur, pour faire en bardeau la couverture d'un corps de logis de 52 pieds de long et les 4 pavillons qui sont aux coins le tout construit en mansarde avec les lucarnes (23 septembre 1692).

Ech. par Pierre Carron d'une part de terre de 2½ sur 42 arpents sur le fleuve St-Laurent, seigneurie de Vincelotte (24 septembre 1692).

Ech. par Claude Guimon d'une part de terre de 2 sur 42 arpents, seigneurie de Vincelotte; pour laquelle Pierre Bernié donne 2½ sur 42 arpents de terre sur le fleuve St-Laurent, même seigneurie (24 sept. 1692).

Don. Robert Levesque à Nicolas Le Canteur, son beau-fils, à cause de Jeanne Le Chevalier, veuve de Guillaume Le Canteur, son épouse, d'une part de terre de 6 sur 42 arpents à détacher d'une habitation de 12 arpents de front à la Rivière Ouelle (25 sept. 1692).

Bail d'une vache pour 3 ans par François Pain à Jean Delavoyne (25 septembre 1692).

Trans. entre Anthoine Samson de la côte St-Michel, Notre-Dame de Foy, et Joseph Buisson de la même paroisse, au sujet de l'instance criminelle intentée contre led. Buisson pour les blessures faites au dit Samson dimanche dernier, s'étant piqués l'un l'autre de paroles injurieuses en jouant au petit pallet chez le nommé La Rose (27 septembre 1692).

Eng. par Jean Gauvin, de Lorette, de son fils Estienne, domestique pour 2 ans chez Hillaire Bernard De La Riviere, architecte (28 septembre 1692).

Apprentissage pour 3 ans de Romain de Chambre chez Hillaire Bernard De La Riviere, architecte (29 septembre 1692).

Acc. entre les héritiers de feu Nicolas Leblonc, époux de Marguerite Leclerc, maintenant femme de Jean Rabouin, pour bailler pour 9 ans leur terre et habitation de Ste-Famille, I.O. (21 septembre 1692).

C. de m. d'André Parant, fils de Pierre Parant et Jean ne Badault; et Marguerite Costé, fille de Martin Costé et Suzanne Augé (29 septembre 1692).

Dec. de Marie Guion, veuve de François Bellangé, de Bonsecours côte du sud, afin que son fils Jacques, époux d'Isabelle Thibault, n'ayant rien reçu par son contrat de mariage puisse prendre sur les biens qu'elle laissera, et ce avant partage, la somme de 500 livres et 150 livres pour ses habits nuptiaux, pour balancer avec pareille somme que tous ses autres enfants ont reçu (29 septembre 1692).

Oblig. Jean Arnaud, marchand de Ville Marie, à François Poisset, marchand de cette ville, pour la marchandise que celui-ci lui a vendue. Suit quittance de François Poisset (29 septembre 1692).

Oblig. de Gilles Gautreau, de Vincelotte, à Jean Lepicart, pour la marchandise que celui-ci lui a vendue. Suit quittance du sieur Lepicart (30 septembre 1692).

Oblig. pour prêt d'argent de Claude Sebastien De Villieu à Michel Leneuf de la Vallière et de Beaubassin. Suit quittance de la Vallière (30 septembre 1692).

Conc. du 26 février 1692 par le seigneur de la Bouteillerie à Pierre Hudon dit Beaulieu, d'une certaine étendue de terre, non concédée, entre sa terre, celle qu'il a acquise de Galeran Boucher, celle de feu Tiboutot et la Rivière Ouelle (Déposé le 1er octobre 1692).

Acc. Pierre La Vallée Constantin, Denis Constantin, Joseph Després et Guillaume le Duc, voyageurs, qui s'étaient engagés, par un marché fait devant Gilles Ra-

geot le 4 août 1691, à aller au pays des Outaouais pour le compte de Claude Greysolon de la Tourette moyennant paiement en peaux de castors à leur retour. Les castors n'ayant pu être apportés à cause des Iroquois, sentence est intervenue entre eux au profit de sieur de la Tourette contre les voyageurs. Le dit Greysolon consent que la sentence demeure nulle et promet aux Voyageurs une indemnité sur le prochain envoi de castors (1er octobre 1692).

Société pour 3 ans entre Pierre Normand de Labriere, taillandier, et Nicolas Legaré, de la côte de Lauzon, pour faire le commerce en gros et en détail (1er octobre 1692).

Protet de Pierre Paire, pour Samuel Bernon, marchand de la Rochelle, contre le sieur de Saint Romain (1er octobre 1692).

V. Claude de Bermen de la Martiniere à André Bergeron d'une terre et habitation, côte de Lauzon, de 2 sur 40 arpents (2 octobre 1692).

Oblig. pour prêt d'argent de Nicolas Juchereau de Saint-Denis et Marie Giffard à François Magdeleine Ruette Dauteuil (2 octobre 1692).

Oblig. pour prêt d'argent de Charles Aubert de Lachenaye au sieur de Haumeny, de Montréal, absent, Jean Arnaud acceptant pour lui (2 octobre 1692).

Cession par Louis Daillebouts de Coulonge, de Montréal, à Pierre Morel, du village du Fargy à Beauport, de tous ses droits successifs de feu Leonnard Leblanc et Marie Riton, lui échéant à cause de son mariage avec la veuve de Noël Leblanc, fils du dit Léonard Leblanc (2 octobre 1692).

Don. Jean Fredin, secrétaire de Mgr de Champigny, intendant, de tous ses biens meubles, effets mobiliers et immeubles situés en France (2 octobre 1692).

C. de m. Jean Devin, fils de Louis Devin et feu Martine Gerard, et Suzanne Nepveu, veuve de Nicolas Pot (2 octobre 1692).

Sommation par Denis Riverin, marchand de Québec, à Jean Tasseron, capitaine du navire **La Providence.** Péri au Cul de Sac de cette ville, appartenant au sieur Grozé, de la Rochelle, pour l'obliger à prendre un des navires présentement en la rade de cette ville pour transporter au port de La Rochelle tout le poisson provenant de l'établissement dud. Riverin, au Mont Louis, suivant le contrat signé à La Rochelle le 5 mai dernier (3 octobre 1692).

Abandon par Michelle Mars, femme de Raymond Dubosc, marchand, de tous ses effets sauvés du navire **La Providence,** capitaine Jean Tesseron, en faveur des assureurs dud. navire (3 octobre 1692).

Procès-verbal de la visite du navire **La Providence,** faite à la demande de Jean Tesseron commandant dud. navire (3 octobre 1692).

Protestations des sieurs Jean et Jean Jungs, marchands de Bordeaux, au sujet de la perte de leurs marchandises sur le navire **La Providence** (3 octobre 1692).

Aban. Jacques de Fay, marchand de La Rochelle, en faveur des assureurs du navire **La Providence,** naufragé au Cul de Sac, de tous les effets envoyés par Catherine Poisset, sa femme, et ceux de la veuve Desrivières, Dubosc et autres (4 octobre 1692).

Quit. Pierre Morel au sieur de Coulonge (4 oct. 1692) (Voir le 2 octobre 1692).

Ces. par Thomas Lefebvre, procureur de Pierre Bazin, de Berthier, et René Cloutier, de la seigneurie de Bellanger proche le Cap St-Ignace, à Louis Daillebousts de Coulonge, de Montréal, de leurs droits en la succession de Leonnard Leblanc époux de Marie Riton, leur beau-père, à cause de Marguerite et Marie Leblanc, leurs épouses (4 octobre 1692).

Eng. par Ursulle Turbar, veuve de Jean Gelly, de son fils Jean âgé de 11 ans comme serviteur pendant 7 ans chez Jean Rouillard et Jeanne Lespérance (4 octobre 1692).

V. Guillaume Jourdain à François Marie Renaud Davaine Desmeloize, d'une part de terre rue St-Louis dite la Grande Allée (5 octobre 1692).

Oblig. Pierre Normand de la Briere, Catherine Normand, son épouse et Nicolas Legaré à François Poisset, pour marchandises à eux vendues (5 octobre 1692).

C. de m. Gilles Couturier dit Labonté, veuf d'Anne Taraton; et Marie-Jeanne Moral, veuve de Jacques Maugras (5 octobre 1692).

Promesse d'indemnité par Nicolas Legaré à Pierre Normand de la Briere et Catherine Normand, son épouse, pour les rembourser d'une obligation par eux conjointement faite à François Poisset (5 octobre 1692).

Quit. Françoise Denis à mademoiselle de Fallaize, ci-devant veuve de M. de Contre-Coeur (6 octobre 1692).

Ratification de son contrat de mariage par Marguerite Verron (6 octobre 1692) (Voir le 28 août 1692).

Quit. de droits successifs par Louis Soumande, prêtre, procureur de Guillaume Jung et Marie Soumande, de Bordeaux, à François Hazeur (7 octobre 1692).

Dec. d'Antoine Gaborit au sujet d'une lettre de change, tirée en sa faveur, par M. de Villeray sur M. Chasteau,

de La Rochelle, et dont il a été payé par M. Patu en faveur de qui il endosse la présente lettre (7 oct. 1692).

V. Charles Aubert de Lachenaye, au nom de Mgr l'Evêque de Québec, pour les pauvres de l'Hôpital, à Charles Garnier, d'une part de terre de 3 arpents de front (7 octobre 1692).

Quit. pour vente de terre, seigneurie de Vincelotte, par Ollivier Gagnier et Elizabeth Pepin au sieur Lepicart à l'acquit du sieur Bernié (7 octobre 1692) (Voir le 28 juillet 1692).

Quit. pour vente de terre par Claire-Françoise Paré, femme en 2èmes noces de Jacques Bluteau, à Abraham Baudon, son fils (8 octobre 1692).

Conc. de la Grosse île située entre l'île au Ros et l'île Ste-Marguerite, par Charles Becard seigneur de Grandville Lisle aux Oyes et autres lieues, à Ollivier Gagnier et Jean Guion de l'île d'Orléans (8 octobre 1692).

Eng. pour 1 an de Jean Fillion, taillandier, à Pierre Normand La Briere, taillandier (8 octobre 1692).

Oblig. Pierre Ferret à Anthoine Pacault, de Montréal, pour la vente d'un câble que celui-ci lui a faite (8 octobre 1692).

V. Jean Gaulin, de St-Bernard, à Henry Delaunay, de cette ville, d'une concession de 2 sur 30 arpents route St-Bernard, seigneurie de St-Ignace (9 octobre 1692).

Dec. par René Louis Chartier de Lotbinière, au sujet d'une lettre de change tirée par le sieur Duplessis, trésorier en ce pays, sur M. Noël, trésorier de la marine à Rochefort, payable au sieur Dumont, lequel a passé son ordre au sieur de Lotbinière qui le passe au sieur Patu ayant été lui-même payé par ce dernier (10 octobre 1692).

C. de m. d'Estienne Bouchard, fils de Michel Bouchard et feu Marie Trottier; et Marie-Magdelaine Musnier, fille de Jullien Musnier et Louise Froc (11 oct. 1692).

Oblig. Jean Larchevesque, de Grand Pré, demeurant à la briquerie (sic), à Guillaume Chanjon, marchand (13 octobre 1692).

Conc. par les Ursulines à François Biron, de 5 sur 40 arpents de terre seigneurie de Ste-Croix (13 oct. 1692).

Abandon par Jean Peré, marchand de la Rochelle, aux assureurs du navire **La Ville de Bourdeau,** capitaine Jean de la Lande, de tout le tabac sauvé du navire naufragé sur la route de France (14 octobre 1692).

Abandon par Anthoine Pacaud et Jean Jung, marchands de Ville-Marie, aux assureurs du navire **La Providance,** capitaine Jean Tasseron, de toutes leurs marchandises viciées et perdues par le naufrage dud. navire au havre du Cul de Sac en cette ville (15 oct. 1692).

V. Jacque de Fay, marchand de la Rochelle, de présent à Québec, et Catherine Poisset, sa femme, absente, à Louis Fafard de Lonval et Jean Fafard de Laframboise, marchands des Trois Rivières d'un corps de logis à la basse-ville de Québec (15 octobre 1692).

Prôtet au sujet d'une lettre de change par Louis Chambalon, au nom de François Hazeur, au sieur Boudor (15 octobre 1692).

C. de m. Louis Bossés, fils de Jean Bossés et Anne Guillon; et Angélique Bouchart, fille de feu Nicolas et Anne le Roy (Déposé le 16 octobre 1692).

Quit. Marie David, veuve de Noël Faveron, et épouse de Jacques Boutrey à Jean David, pour la succession de Jacques David et Marie Grandry, ses père et mère (16 octobre 1692).

Proc. François Hazeur à Pierre Soumande Delorme (20 octobre 1692).

Estimation par Louis De Niort De la Norrays et Jean Lepicard, d'un loyer dans une maison construite rue Notre-Dame à Québec par le sieur Millot et sa femme, de Montréal, et qu'ils veulent louer à François Poisset, de Québec (21 octobre 1692).

Mar. entre Louis Damours Dechaufours, Mathieu Damours de Freneuse d'une part, Jean Briere, du Cap Rouge et Bernard Huret, de la rivière St-Jean d'autre part, pour par ceux-ci aller faire la traite avec les sauvages sur les terres dud. sieur Dechaufour à la Rivière St-Jean et à Richibouctou (21 octobre 1692).

V. Jacques Gendreau, de l'île d'Orléans, à Pierre Retail, de l'Ange-Gardien, d'une concession de 3 arpents de front (24 octobre 1692).

Quit. pour vente de terre, seigneurie de Beaupré, par Jean Lepicart aux MM. du Séminaire (24 octobre 1692) (Voir le 9 juin 1692).

Quit. Jean de Rainville, fils, à Jean de Rainville, père (28 octobre 1692) (Voir le 1er août 1692).

C. de m. François Tellier, fils de feu Estienne Tellier et Genevieve Mezeray; et Anne Pagé, fille de Robert Pagé et Marguerite Gaudin (29 octobre 1692).

C. de m. Guillaume Pagé, fils de Robert Pagé et Margueritte Gaudin; et Elizabeth Tellier, fille de feu Estienne Tellier et Geneviefve Mezeray (29 octobre 1692).

Mar. entre Simon Rocheron, de la côte de Lauzon, et André Coutron, maçon, pour faire une cheminée au logis dud. Rocheron (30 octobre 1692).

Test. Martin Faller, de la ville d'Aubourgerguen en Allemagne gouvernement de Brissac (30 octobre 1692).

Conc. Pierre Mecard de Grand Ville, à Jean Langlois, de St-Pierre, I.O., de 10 arpents de terre de front à l'Ile aux Grues (30 octobre 1692).

B. à l. pour 3 ans par Louis Fafart de Lonval, marchand des Trois-Rivières, à Louis de la Louisiere, marchand de cette ville, d'un corps de logis, rue Notre-Dame à Québec, joignant la maison du sieur Charron (31 octobre 1692).

Mar. entre Jean Demers d'une part, Anthoine Regnault et Paul Charpentier, maçons, d'autre part, pour faire toute la maçonne au logis dud. Demers, rue du Cul de Sac, joignant la maison de Jean Amiot (3 nov. 1692).

Quit. sieur Demers à Françoise Zaché, femme du sieur de Beaulieu, pour le paiement de 500 livres, un chapeau et une coiffe, pour le vin du marché, restant à payer sur l'achat d'une maison (3 novembre 1692).

Quit. de droits successifs d'Ignace Lemay à Michel Lemay, son frère (7 novembre 1692).

Mar. entre Joseph Maillou des Moulins, tailleur de pierre et maçon d'une part, Jean Fredin, secrétaire de l'Intendant, pour faire faire des croisées (8 nov. 1692).

Rat. par Claude Bourget d'un contrat de vente de maison, fait par Charles Aubert de la Chesnaye à François Vezier dit Laverdure et Marie Couture, son épouse, maintenant femme dud. Bourget (8 nov. 1692).

Trans. entre Pierre Duroy, marchand boucher de cette ville, d'une part, Michel Chalmel, marchand de présent en cette ville, pour lui et au nom de Jean Chalmel, son frère, de Poitiers, d'autre part, au sujet de leur procès pardevant monsieur le Lieutenant Général de la prévosté pour raison de la société faite entre eux, devant Grenot, notaire, à La Rochelle, le 21 mai 1688 (12 novembre 1692).

V. Jean Chabot, de St-Paul, I. O., à François Marquet, de la Durantaye, d'une terre et habitation de 3 sur 40 arpents (15 novembre 1692).

Quit. d'André Coutron, maçon, pour le paiement d'une maison et emplacement situés sur la grève de cette ville, qu'il a vendue à Jean Cochon par contrat devant Rageot le 6 mars 1690 (15 novembre 1692).

Cons. de rentes par Jean Cochon et Elizabeth Ursulle Toupin à François Hazeur pour un prêt d'argent à eux fait pour payer André Coutron, maçon (15 nov. 1692).

C. de m. Jean Boucher de Monbrun, fils de Pierre Boucher de Boucherville et Jeanne Crevier; et Claire-Françoise Charret, fille d'Estienne Charet et Catherine Bissot (16 novembre 1692).

V. Nicolas Huré, lieutenant des gardes quai, à Guillaume Pagé dit Darcy, de la ranche, mats et vergues du navire **La Providence** naufragé au havre du Cul de Sac (18 novembre 1692).

Ratif. d'une quittance par Marguerite Boutin, épouse d'André Coutron (25 novembre 1692) (Voir le 15 novembre 1692).

C. de m. Paul Berry, fils de Michel et feu Jeanne Defitte, et Marie Mars, veuve de François Rivière, portant donation mutuelle (2 décembre 1692).

Mar. Jean Fredin, acceptant pour le sieur Charon d'une part, Silvain Duplex et Mathieu la Grange, maçon, d'autre part, pour faire faire des croisées (7 décembre (1692).

Dépôt par la veuve du sieur Pinguet d'une vente faite devant Audouart le 23 août 1658, à Noël Pinguet, son mari, par Louis Théandre Chartier de Lobiniere et Elizabeth Damours, d'une habitation côte Ste-Genevieve (10 décembre 1692).

Mar. pour faire faire de la planche par Jean Fredin, au nom du sieur Charon, et Honnoré Martel dit Lamontagne, Pierre Rocher dit Champagne, charpentiers et scieurs de long (23 déc. 1692).

Test. de Mathurin Labrecque, de Beaumont, avant de partir en guerre contre les Iroquois (28 déc. 1692).

Oblig. de Jean-Pascal Provost, de Beauport, à Louis Dupuys dit Parisien, pour l'argent que celui-ci a prêté (30 décembre 1692).

Don. Joseph Guion à Jean-Baptiste Lemoine dit Martigny, son cousin germain, de 500 livres, pour distribuer à différentes oeuvres pieuses et faire dire des messes pour le repos de son âme s'il meurt dans le voyage qu'il va faire pour la guerre contre les Iroquois (2 janvier 1693).

Don. Pierre Vaux, voyageur, à François Sçauvin et Marie Barry, de tous ses biens tant mobiliers qu'immobiliers trouvés en Canada, s'il meurt dans le voyage qu'il va faire contre les Iroquois, et ce pour récompenser les dits donataires des bons soins qu'ils ont toujours eus pour lui (3 janvier 1693).

Don. en cas de mort par Louis Marchand à Geneviefve Rocheron, fille de Simon Rocheron, de la côte de Lauzon, d'une terre de 3 sur 40 arpents seigneurie de Beaumont (3 janvier 1693).

Don. Jacques Dain, de Beaupré, à Julien Boissy, patissier, et Françoise Grosse Jambe, son épouse, de 300 livres à lui dues par le sieur Pachot et Langlois, si Dieu dispose de lui pendant le voyage qu'il va faire contre les Iroquois et ce pour engager les donataires à se resouvenir de lui dans leurs prières et bonnes oeuvres (3 janvier 1693).

C. de m. Guillaume Dupont, fils de feu Guillaume Dupont et Anne Julliot, et Marie-Magdelleine Michel, fille d'Ollivier Michel et Marie-Magdeleine Cochon portant donation entre les époux (11 janvier 1693).

Mar. pour faire faire des voyages à Chigoutimy (sic) et Papinachois, entre Anthoine Fortier, propriétaire de la barque la **Ste-Anne** et les sous-fermiers de la traite de Tadoussac, représentés par Charles Macart (12 janvier 1693).

B. à l. pour un an d'une maison rue de la Fontaine Champlain, par Silvain Duplex à Jacques Daugueuil dit Lamarche (12 janvier 1693).

Oblig. pour solde de compte par Charles Amyot et Rosalie Duquet à Guillaume Bouthier, marchand, absent, René Hubert, huissier, acceptant pour lui (14 janvier 1693).

Conc. Nicolas Dupont de Neuville à Nicolas Faucher, absent, Leonnard Faucher, son père, acceptant pour lui, une terre de 3 sur 40 arpents, seigneurie de Neuville (18 janvier 1693).

Oblig. pour prêt d'argent par Martin Faller dit Brissac, voyageur, à François Poisset (21 janvier 1693).

C. de M. Pierre Salloué, fils de feu Nicolas Salloué et Anne Berruere; et Marguerite Salouer, fille de Claude Salouer et Marianne Mabille (26 janvier 1693).

Inv. des effets, dettes actives et passives, bâtiments de feu Marie-Anne Chapleau, épouse de Jean Chapeau (27 janv. 1693).

V. Pierre Moizan, capitaine, à Vital Caron, de la moitié franche dans le corps, quille, agrès &c., du navire la **Ste-Anne** (4 février 1693).

Eng. par Pierre Gratis, de Jacques Michelon, fils de feu Adrian Michelon et Geneviefve Laurance, veuve en

secondes noces de Jean Journet, comme apprenti chez Toussaint Dubau, cordonnier (4 février 1693).

Quit. Chs. Aubert de Lachenaye à Michel Pelletier de la Prade et Jacqueline Chamboy, pour paiement d'une obligation (5 février 1693).

Quit. pour vente de terre, par Jean Larchevesque de Grand Pré, demeurant à la briquerie, près cette ville, à Robert Voyer (6 février 1692).

Ces. François Gariepy à son fils Charles d'une habitation de 2 arpents sur 1½ lieue de profondeur au Chateau-Richer (6 février 1693).

V. Jean Létourneau et Anne-Françoise Dufresne à Thomas Mors, pilote, et Jeanne Lémelin, d'une terre et habitation de 3 arpents à St-Paul, I.O. (7 février 1693).

Quit. pour vente de terre côte St-Michel par Michel Chabot à Jean-Estienne Dubreuil (10 février 1693) (Voir le 14 avril 1693).

Oblig. Louise Duval, épouse de Pierre Jouineau, de présent au pays des Outaouais, à François Chorel de Saint-Romain, marchand à Champlain (14 février 1693).

Oblig. Louis Dupuy dit Parisien à François Poisset, marchand, pour les marchandises que celui-ci lui a vendues ainsi qu'à Jacques Estier dit La France, son associé (19 février 1693).

Oblig. Pierre Brunet, Angélique Lefebvre, son épouse, auparavant veuve de Jean Gautier, et François Gautier leur fils, pour marchandises à eux vendues par François Hazeur, marchand (23 février 1693).

Oblig. Jean Charret et Marie Bourdon, de Ste-Famille, I.O., aux RR. MM. Ursulines du monastère de St-Joseph et cession aux dites RR. MM. d'une somme à eux due par Nicolas Doyon et Guillaume Guillot dit La Rose (26 février 1693).

Eng. pour 3 ans par François de Larreau, de la petite rivière St-Charles, de son fils François comme domestique chez Jean Charet, de Ste-Famille, I.O. (26 février 1693).

Acc. entre François Marquet et Anne Greslon, épouse de Jean Brusseau, pour terminer les querelles et différends entre eux à cause de la société que led. Brusseau et led. Marquet ont fait ensemble le 4 septembre dernier (28 février 1693).

Estimation par Pierre Duchesne et Pierre Butaux, des animaux laissés sur la terre baillée à ferme, devant Rageot le 29 septembre 1691, par Ignace Pepin, de St-Pierre, I.O., à Jean Pruneau, de St-François, I.O. (28 février 1693).

Eng. pour 4 ans de Pierre Bouvier, fils de feu Pierre Bouvier, comme apprenti chez Claude Bailly, architecte (1er mars 1693).

Eng. pour 3 ans par Urbain Fouquereau, de la seigneurie de Neuville, d'Elizabeth Fouquereau, sa fille, comme domestique chez Jacques Pinguet de Vaucour et Marie-Anne Morin (2 mars 1693).

Ces. par François Sirvé dit de Saint-Michel et Magdeleine Bertellot, son épouse, de la Pointe aux Trembles, de tous les droits successifs de lad. Bertellot, à Pierre Aubin, fils de feu Michel Aubin et Marie Provost, veuve en premières noces de Maurice Berthellot (3 mars 1693).

Acceptation par Geneviève Rocheron d'une donation en cas de mort à elle faite par Louis Marchand (7 mars 1693) (Voir le 3 janv. 1693).

Test. François Sauvin et de Marie Barrye, son épouse (mars 1693).

Eng. pour 5 ans par Magdeleine Brassard, veuve de Louis Fontaine, de son fils Estienne, comme domestique chez Marin Nourrice (11 mars 1693).

Quit. Jean Boutin, père et tuteur de Prisque Boutin, à Charles de Montmagnier pour le paiement que celui-ci fait de sa part, soit la sixième partie dans la moitié d'une habitation de 2 arpents de front à la grande Rivière, seigneurie de Beaupré (14 mars 1693).

V. Jacques Gourdau à Mathieu Costé d'une terre et habitation de 4 arpents de front seigneurie de Beaulieu (17 mars 1693).

Quit. Martin Bauché, époux de Theraize Goslein, à Robert Goslein, pour le partage des biens de feu François Goslein et feu Marie Rocheron, père et mère de sa femme (19 mars 1693).

Conc. Charles Bissot de Vincenne à Jacques Guay de 4 sur 80 arpents de terre, seigneurie de Vincenne, joignant le sieur de Beaumont et led. seigneur de Vincenne (23 mars 1693).

Inv. des effets, immeubles, papiers et enseignements de feu Marie Minet, épouse de Silvain Duplex (26 mars 1693).

Quit. pour vente de terre par Jacques Gerber à Jacques Jahan (28 mars 1693 (Voir le 16 juillet 1692).

C. de m. Louis Moreau, fils de Mathurin Moreau et Marie Girard; et Catherine Bonhomme, fille d'Ignace Bonhomme et feu Agnes Morin (29 mars 1693).

C. de m. Sebastien Marigniez, fils de feu Nicolas Marigniez et Elizabeth Vaslet; et Marie Lemoine, fille de Pierre Lemoine et Catherine Minot (29 mars 1693).

B. à f. à moitié fruits pour le reste de sa vie par Charles Courtois à son fils Denis d'une terre de 2 sur 40 ar-

pents, seigneurie des RR. PP. Jésuites, joignant Gabriel Lemieux et le sieur Nolan (2 avril 1693).

Dec. Claude Bailly et François de la Joue au sujet de l'estimation d'une maison et emplacement faite à la demande de Silvain Duplex et Jean Minet (5 avril (1693) (Voir le 26 mars 1693).

Cess. Marie Mainville, veuve de Mathieu Amiot dit Villeneuve, et ses enfants, héritiers de leur père, à Philippes Amyot l'un de ses fils, d'une terre et habitation de 3 sur 30 arpents seigneurie de Maure au lieu appelé Maheu (5 avril 1693).

Continuation pour un an d'un bail de terre et habitation à St-Joseph par Jacques Renaud, de cette ville, à Nicolas Fasche de St-Joseph (5 avril 1693).

Société entre Louis Damours Dechaufour et Joseph Riverin de la Fosse Dubreuil pour posséder conjointement la seigneurie de Richibouctou, concédée aud. Louis Damours par MM. De la Barre et Demeulles le 20 septembre 1684; Mathieu D'amours de Freneuse s'associe avec eux pour tout le commerce qui se fera au dit Richibouctou (9 avril 1693).

Fondation par diverses personnes dévotes de 8 messes à l'église cathédrale pour la conversion des pécheurs (12 avril 1693).

Fondation à perpétuité par Jeanne Provost, veuve de Gaston Guay, d'une basse messe de requiem pour le repos de l'âme de son mari (12 avril 1693).

Constitution de rentes à la Fabrique Notre-Dame par Robert Choret et Marguerite Le Rouge, son épouse (12 avril 1693).

C. de m. Pierre Guillebault, veuf de Louise Senecal; et Jeanne Morin, fille d'André Morin et feu Marguerite Moreau (13 avril 1693).

Trans. Vital Caron, qui est aux droits de Michel Lecourt, d'une part, et Charlotte De laCombe, veuve d'Anthoine Cadé, d'autre part, pour terminer le différend entre eux dont il y a eu instance en la prevoté de cette ville (16 avril 1693).

B. à f. pour un an par Jean Bernard dit Anse à Pierre Auclair de toute la terre en valeur sur son habitation à St-Bernard, joignant Jean Girou et le bonhomme Jobin et qui se trouve depuis la maison dud. Anse jusque à l'endroit de la souche d'un gros merisier qui a été abattu cet hiver (16 avril 1693).

Quit. Charles Marquis, au nom de Simon Mars, à Estienne Pezard de la Touche de Champlain, et obligation de celui-ci au dit Mars (18 avril 1693).

Oblig. pour pension et nourriture par Dominique De la Repune, officier de navire, à Michel Bouchard (18 avril 1693).

Collation d'un billet de M. Pachot à Paul Dorval (18 avril 1693).

V. Jean Pelletier et Anne Langlois, de la Grande Anse, à Noël Vachon, d'un quart d'arpent de terre sur sa profondeur à Beauport, joignant Paul Vachon et Jean Baugis (19 avril 1693).

V. Ollivier Michel dit Taillon et Magdeleine Cochon, à Louis Baussay, du Cap St-Ignace, d'une concession de 8 arpents de terre de front sur le fleuve St-Laurent seigneurie de Bonsecours (19 avril 1693).

Oblig. pour livraison de marchandises, par Henry De Tonty, commandant du fort St-Louis, à Jean Boudor, marchand (20 avril 1693).

Etat de la pelleterie livrée à M. Vilebon par M. Dechaufour (20 avril 1693).

Billet au profit de Philipes Basquien, chapelier, contre Thorel (20 avril 1693).

B. à l. pour un an d'une maison sur la rue Ste-Anne par Samuel Vignié, de la Petite Rivière à Noël-Pierre Legardeur (20 avril 1693).

Quit. à l'acquit du sieur Mors par Louis de Nyort de Lanoray à Viennay Pachot pour les lots et ventes dus à la seigneurie du comté St-Laurent (21 avril 1693) (Voir le 7 février 1693).

Eng. pour un an de Simon Maureau comme domestique chez Estienne Landron (24 avril 1693).

V. Abel Jamin dit La Fontaine à Pierre Amyot dit Villeneuve d'une terre et habitation de 2 sur 30 arpents au Cap Maheu, seigneurie de Saint-Ange (27 avril 1693).

Quit. de droits successifs par Louis Dupuy dit Parisien et Barbe Dubau, à Toussaint Dubau, veuf de Marguerite Damy, sa première femme, mère de lad. Dubau (4 mai 1693).

V. Toussaint Dubau à M. Provost, lieutenant de roi dont la minute est écrite au pied d'un autre contrat de vente faite par led. Dubau aud. Provost du 15 septembre 1692 (4 mai 1693).

V. d'un morceau de terrain par Toussaint Dubau au sieur Provost (4 mai 1693) (Voir le 15 sept. 1693).

Don. Jacques Dain, de la côte de Beaupré, à Jullien Boissy, pâtissier, et Françoise Grosse Jambe, son épouse, de tous les biens qu'il a tant au Canada qu'au pays du Nord, si Dieu dispose de lui dans le voyage qu'il va faire pour la Compagnie du Nord à la baie dud. lieu, et ce pour remercier les donataires des bons soins qu'ils ont toujours eus pour lui et pour les engager plus par-

ticulièrement à se resouvenir de lui dans leurs prières (7 mai 1693).

Don. Michel Parant et Jeanne Chevalier, à Marie Angélique Baugis, fille de Jean Baugis et Jeanne-Thérèse Parant, leur nièce de la 6è partie dans ¼ d'arpent de terre à Beauport, joignant Paul Vachon, et Guillaume Lemieux (11 mai 1693).

Oblig. Joseph Dembournay, cadet de la compagnie du sieur De la Valliere, pour ce qu'il doit à Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot dit Saint-Laurent, pour sa pension et nourriture (13 mai 1693).

Oblig. pour solde de compte par Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot dit Saint Laurent, à François Vienay Pachot, marchand (13 mai 1693).

Oblig. Daniel De Nevers dit Brantigny, demeurant à l'Aubinière, pour ce qu'il doit à Jean Peré, marchand de La Rochelle (14 mai 1693).

Inventaire des papiers de la Fabrique Notre-Dame de Québec (23 mai 1693).

Oblig. Jean Mathieu à André Coutron, maçon, pour payer la cheminée que celui-ci lui a faite (24 mai 1693).

Quit. Vivienne Bunel, veuve de Pierre Saint Denis, de Ste-Famille I.O., à Jacques Asseline pour le paiement que celui-ci lui a fait de la concession qu'il a achetée par acte devant Vachon le dernier février 1687 (28 mai 1693).

B. à l. pour un an par Marie Deshays, veuve de Charles Danay, à Louis Prat, d'une maison rue St-Louis joignant celle de M. le Lieutenant Général et celle de Marie Deshays, bailleresse (29 mai 1693).

Acc. entre Antoine Lefort et Ignace Pepin, époux de Marie Lefort, au sujet d'un contrat de mariage dud.

Pepin et de lad. Lefort, passé devant Vachon en juillet 1689, et qui n'a pas été signé du notaire. Anthoine Lefort, veuf de Marie Doyon, et père de Marie Lefort, s'engage à payer à Ignace Pepin les 300 livres promises au dit contrat (4 juin 1693).

Oblig. Charles D'amours Delouvier à Charles Aubert de Lachenaye pour le montant que celui-ci a payé au sieur Pinault (6 juin 1693).

B. à f. pour 11 ans par François Banlhiac dit Lamontagne, de la Rivière du Loup, près du lac Saint-Pierre, à Antoine Doyon, de toutes les terres et habitations que son fils mineur, François, peut avoir au Château-Richer lui venant de feu Marie-Magdeleine Doyon, sa mère (15 juin 1693).

Quit. de droits successifs par François Banlihac dit Lamontagne de la Rivière du Loup, veuf de Marie-Magdeleine Doyon, à Anthoine Lefort, son beau-frère, pour le paiement de ce qui lui revient de feu Jean Doyon et Marthe Gagnon, père et mère de sa femme (15 juin 1693).

B. à l. pour 5 ans d'une maison rue de la Fontaine Champlain, joignant la maison du sieur Joliet et celle de Thomas Lefebvre, par Michel Lepallieur De Laferté à Philippe Basquin (15 juin 1693).

Eng. par Marie Pelletier, veuve de Denis Jean, de son fils Louis Jean comme apprenti durant 2 ans chez Louis Mercier, serrurier (17 juin 1693).

Quit. Martin Costé à son fils Jean pour le remboursement du montant qu'il lui a prêté pour l'achat d'une habitation de Laurent Denis, devant Rageot le 13 juillet 1689 (18 juin 1693).

B. à f. pour 7 ans par René Mezeray, du Cap Rouge, à Nicolas Langlois, d'une terre et habitation, seigneurie de Neuville (22 juin 1693).

Mar. entre Pierre Du Roy, marchand de Québec, et Pierre Le Roy, de St-Pierre, I.O., pour que le dit Le Roy aille demeurer pendant 2 ans chez le dit Du Roy, à L'Auvergne à Charlesbourg, et là y servir sa femme et ses enfants et faire valoir la terre (23 juin 1693).

C. de m. Guillaume Dupont, fils de feu Guillaume Dupont et Marie Guillebault; et Suzanne Metayer, veuve de Philippes Guion (24 juin 1693).

Quit. de droits successifs de Pierre Dubau, à Toussaint Dubau, son père, veuf de Marguerite Damy (26 juin 1693).

Oblig. pour prêt d'argent par Pierre Moizan, capitaine de navire à Jean Bouchard dit Dorval, prêteur (26 juin 1693).

Rat. par Pierre Dubau, de St-Jean, I.O., Louis Dupuy dit Parisien et Barbe Dubau, son épouse, de 2 ventes faites par Toussaint Dubau, père, l'une à Jacques Langlois devant Genaple le 21 décembre 1682, d'un emplacement sur la rue de la basse à la haute ville; l'autre à Louis Mersier devant Rageot le 14 octobre 1687 d'un emplacement sur la même rue (26 juin 1693).

Apprentissage pendant 6 ans de François Dufaux, âgé de 13 ans, fils de Gilles Dufaux, chez Jacques Suire dit Saint Fort, menuisier et tourneur (29 juin 1693).

B. à l. pour 3 ans par Magdeleine Dupont, veuve de Noël Pinguet, et par ses enfants, à Louis Marchand d'une maison Place Royale avec la cour qui est en arrière sans en rien réserver sauf la liberté au notaire qui reçoit ses présentes de faire cuire son pain au four de la dite maison (30 juin 1693).

Abandon par Denis Nadaux à Charles Couillard de Beaumont, seigneur d'une concession que celui-ci lui a faite devant Adam le 3 mars 1692, de 3 sur 40 arpents de terre seigneurie de Beaumont, joignant le dit Nadaux et Jean Leroy (30 juin 1693).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à Pierre Bourgeays, de 3 sur 40 arpents de terre seigneurie de Beaumont, joignant Denis Nadaux et Jean Leroy (30 juin 1693).

B. à r. par les Jésuites à Jacques Pinguet de Vaucour, d'un emplacement de terre de 48 pieds de front sur la rue des Jardins et toute la profondeur jusqu'aux emplacements des RR. MM. Ursulines et ceux du sieur Spenart (2 juillet 1693).

V. Antoine Lefort, de St-Pierre, I.O., à Antoine Doyon, de la part qui lui revient sur 5 perches, 15 pieds de terre au Château-Richer (4 juillet 1693).

Quit. de droits successifs d'Anthoine Doyon à Anthoine Lefort, son beau-frère, pour la succession de Jean Doyon et Marthe Gagnon (4 juillet 1693).

Ratif. d'une transaction faite entre les héritiers de Jean Doyon, par Ignace Pepin, époux de Marie Lefort, fille d'Anthoine Lefort et de feu Marie Doyon (4 juillet 1693)

C. de m. François Châteauneuf de Montel, fils de Pierre Châteauneuf de Montel et Catherine de Ruffin; et Magdeleine Marquis, fille de Charles Marquis et Marguerite Baugran; portant donation entre les époux (4 juillet 1693).

Quit. pour la gestion de ses biens, en vertu de ses lettres d'émancipation, par Joseph Guion à Jacques Guion, son frère et tuteur (7 juillet 1693).

Oblig. Anne Greslon, femme et procuratrice de Jean Brusseau, de présent en l'ancienne France, à François Marie Renaud Davaine de Desmeloize, pour du vin que celui-ci a vendu (9 juillet 1693).

Cess. Pierre Leboullanger de Saint Pierre, marchand du Cap de la Magdelaine, à Louis Fafard de Lonval, marchand aux Trois-Rivières, de la somme à lui due par feu René Bénard De Bourjoly et Marie Sedillot (9 juillet 1693).

Cess. Charles Aubert De Lachenaye étant aux droits de feu Charles Bazire, à Louis Fafard de Lonval, de la somme de 447 livres à lui due en constitution de rentes par feu René Bénard de Bourjolly et Marie Sédillot (9 juillet 1693).

Acc. portant obligation par Claude Groisolon de la Tourette à Jean-François Durebois, Denis Durebois et Joseph Jean pour le voyage aux Outaouais suivant leurs marchés passés devant Rageot les 4 et 5 août 1691 (11 juillet 1693).

V. les héritiers de feu Jean Costé et feu Anne Martin, son épouse, à André Parant, navigateur, et Margueritte Costé, sa femme, d'une terre et habitation de 3 arpents de front à Beauport (12 juillet 1693).

B. à l. pour 3 ans par François Jachée, femme et procuratrice d'Anthoine Gourdeau De Beaulieu, à Richard Denis De Fronsac, absent, Françoise Cailleteau, sa femme acceptant pour lui, une maison à la basse-ville rue St-Pierre, joignant celle de la bailleresse et celle du sieur Nolan (16 juillet 1693).

V. Michel Regnault, de l'île aux Oyes, à Pierre Du Roy, de cette ville, du ¼ en la ½ d'une terre et habitation de 40 arpents au village de l'Auvergne à Charlesbourg (18 juillet 1693).

Proc. de Jean Leger De la Grange, chirurgien, à François Viennay Pachot, marchand (18 juillet 1693).

Don. mutuelle entre Louis Baussay, du Cap Saint-Ignace, et Angélique Bouchard, son épouse (23 juil. 1693).

Ratif. par Marye Fayet, veuve de Nicolas Huot de Saint-Laurent et Marie Saint-Denis, épouse de Pierre Bouché, de la Rivière Ouelle, d'un échange (23 juillet 1693)

Conc. du 6 novembre 1683 par Jean-Baptiste-François Deschamps de la Bouteillerie à Nicolas Huot St-Laurens, de 12 arpents de terre de front sur une lieue de profondeur à la Rivière Ouelle (23 juillet 1693).

Compromis entre Charles Jobin, de St-Bernard de Charlesbourg, et ses enfants, au sujet du partage des biens de feu Magdellenne Girard, leur mère (24 juillet 1693).

V. Jeanne Vignault, veuve de Jacques Greslon et de Philippes Poitié, à Louis Greslon, son fils, d'un emplacement de 26 pieds de front à la basse-ville, rue du Sault au Matelot (27 juillet 1693).

Quit. pour vente de terre par le sieur Jourdain et Jeanne Constantin au sieur de Demeloize (27 juillet 1693) (Voir le 5 octobre 1692).

V. François-Marie Renaud d'Avesne des Meloize et Françoise Therese Dupon, à Jean Lefebvre dit d'Echateau, Jean Baugis et Pierre Creste, de 5½ arpents sur 4 lieues de terre à Beauport (29 juillet 1693).

Oblig. Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot de Saint Laurant à Charles Aubert de Lachenaye, marchand, pour les marchandises que celui-ci lui a vendues (31 juillet 1693).

B. à f. pour 5 ans par Jacques Suire dit Sinfort à Jean Migneron d'une terre et habitation de 3 sur 42 arpents, seigneurie de Neuville (1er août 1693).

Mar. entre Denis Riverin, marchand de cette ville, et Guillaume Maret, marchand de Bordeaux, commandant le navire La **Sainte Anne** de Bordeaux, pour par le dit Riverin vendre au dit Maret tout le poisson provenant de 3 chaloupes présentement à son habitation du Mont Louis (3 août 1693).

Cess. de la moitié franche de la Grosse Ile située sur le fleuve St-Laurent entre l'île au Ros et l'île Ste-Marguerite, par Jean Guion à Gabriel Pepin, et ce du consentement de Pierre Becard de Grandville, seigneur, qui lui a concédée ainsi qu'à Ollivier Gagnier devant Chambalon le 8 octobre 1692 (3 août 1693).

V. Nicolas Le Roy et Marie-Magdeleine Leblonc, à Jean Riou de la 7e partie en la moitié d'une terre de 3 arpents à Ste-Famille, I.O. (3 août 1693).

Proc. de Guillaume Maret, marchand, de Bordeaux, à Nicolas Pinault, marchand, de cette ville (6 août 1693).

Oblig. de Michel Lepaillieur de la Ferté et Catherine Jeremie à Jean-François Liennard dit Durebois, du Cap Rouge, pour l'argent que celui-ci leur a prêté (6 août 1693).

Quit. Jean-Franois Liennard dit Durebois à Michel Lepallieur de Laferté pour le paiement de ce qui celui-ci lui devait en vertu de l'obligation passée devant Rageot le 18 juillet 1690 (6 août 1693).

Quit. de Joseph Regnault et sa femme à Robert Levesque et sa femme (7 août 1693) (Voir le 11 août 1693).

P.-v. de l'état des marchandises livrées à Jacques Cartier, marchand de La Rochelle, par Paul Berry et Izaac Hervieu (12 août 1693).

C. de m. Lambert Bouché de Grand Pré, fils de Pierre Boucher de Boucherville et Jeanne Crevier; et Mar-

guerite Blason de Vauvril, fille de feu Charles Blason et Françoise Pellé (12 août 1693).

Conc. par Françoise Cailletteau, veuve de Richard Denis de Fronsac, tant en son nom que comme tutrice de son fils Louis, à Pierre Vallos, de 6 arpents de terre sur une lieue de profondeur à la rivière de Kiskapeguiac, seigneurie de Ristigouche, à prendre 3 arpents de chaque côté de la rivière (13 août 1693).

Partage entre Jean Lefebvre dit Deschateau, Jean Baugis et Pierre Creste d'une seigneurie par eux acquise de François Marie Renaud Davaine de Demeloize le 29 juillet dernier (15 août 1693).

Confirmation par Marie Vannec, veuve d'Ustache Lambert, de la vente faite par le dit Lambert à Jean Fouché d'une terre de 8 sur 40 arpents, côte de Lauzon (15 août 1693).

V. Pierre Nolan à Ignace Carrié d'une concession de 2 sur 40 arpents de terre côte de Lauzon (16 août 1693).

Certificat de Charles Perthuis, Nicolas Pinault, Guillaume Gaillard, Jean Gobin affirmant que Jean Javelleau, capitaine de navire de Pontchartrin a, l'an dernier, affiché son départ sur le poteau public et aux portes des églises (19 août 1693).

Conc. Olivier Morel de la Durantaye à François Hélie de 3 sur 40 arpents de terre seigneurie de la Durantaye (16 septembre 1693).

Quit. de bail par le sieur Coutron au sieur Gautier (21 septembre 1693) (Voir le 21 avril 1693).

B. à l. pour un an d'une maison rue des Pauvres par André Coutron à Michel Duperé dit La Riviere (21 septembre 1693).

C. de m. Pierre Bezeau, fils de Pierre Bezeau et feu Renée Millet et Marie-Charlotte Routier, fille de feu

Jean Routier et Catherine Melliot, portant donation mutuelle entre les époux (21 septembre 1693).

Quit. pour vente de terre par Germain Langlois à Louis Jacques (23 septembre 1693) (Voir le 21 sept. 1693).

Eng. par François De Sirçay de Saint Michel, chirurgien, de la Pointe aux Trembles, de son fils Pierre comme domestique durant 5 ans chez Leonnard Debord de la Jeunesse, à Ste-Croix (24 septembre 1693).

B. à l. pour un an par Magdeleine Maret épouse de Joseph Parant, absent au pays des Outaouais, à Jean Dubois, de deux chambres dans son logis (24 septembre 1693).

Ratif. par Pierre Lemoyne d'Iberville de la vente faite par Jacques Lebert, son oncle et procureur, au sieur François Charon, devant Basset le 17 septembre dernier, de la terre et domaine de la pointe St-Charles, consistant en maison, grange, étable et 70 arpents de terre ou environ (28 septembre 1693).

Eng. pour 4 ans de Charles Saulcier, fils de feu Louis Saulcier et Marguerite Gaillard, comme apprenti chez Jean-Estienne Dubreuil, cordonnier (29 sept. 1693).

Oblig. Jeanne Provost, veuve de Gaston Guiay, et Charles Guiay son fils, à Guillaume Juillien dit Leberger pour des planches à eux vendues (29 septembre 1693).

Mar. entre André Jorriand, tonnellier, de cette ville, et Guillaume Levitre, charpentier, de St-Pierre I.O., pour réparer la chaloupe dud. Jorriand (30 sept. 1693).

Rat. d'une cession par François Amyot, épouse du sieur Gingras (30 septembre 1693) (Voir le 5 avril 1693).

Eng. de Nicolas Perillard, natif d'Auzerre en Bourgogne, à M. l'Intendant, pour le service du roi en ce pays (2 octobre 1693).

Oblig. Joseph et Denis Riverin à François Hazeur, marchand, pour marchandises à eux vendues (3 octobre 1693).

Décl. d'Alexandre Benoist dit Laliance, de Ville-Marie, et Catherine Garnier, son épouse, à la requisition de Pierre Babin dit Lacroix, de ce qu'ils ont entendu en la maison de Gabriel Cardinal au sujet de l'argent du sieur Lacroix (3 octobre 1693).

V. Pierre Peluchon, père, et Jeanne Guerineau, à Jean Garnier, d'une terre de 4 arpents côte des Anges, seigneurie de Maure (3 octobre 1639).

Confirmation par le sieur Lamy d'une donation de terre qu'il a faite aux RR. SS. de la Congrégation (3 octobre 1639) (Voir le 5 septembre 1693).

V. Michel Guion De Rouvray, charpentier, à son fils Joseph, d'un emplacement de terre acquis de François Bouché, sis sur le quay de la Fontaine Champlain près le Cul de Sac (4 octobre 1693).

C. de m. Pierre Le Gras, fils de Pierre Le Gras et feu François Leclerc et Marie Druneau, fille de feu François Druneau et Marie Prevost (4 octobre 1693).

Quit. Jean Fredin, procureur de François Charon, à Estienne Jacob (4 octobre 1693).

Annulation par Jeanne Chevalier d'une donation faite par Robert Levesque son second mari à feu Nicolas Le Canteur, son fils (4 octobre 1693) (Voir le 25 septembre 1693).

Oblig. Charles Amiot à Jacques Bellanger, de la seigneurie de Bonsecours, pour la vente d'une chaloupe que le dit Bellanger lui a faite (5 octobre 1693).

Acc. entre Martial Desroches et Anne Quiercanivet d'une part, Jean Quiercanivet et Anne Bulté, père et mère d'Anne Quiercanivet, d'autre part, pour cesser

d'habiter ensemble et remettre par Martial Desroches et sa femme ce qu'ils ont reçu à leur contrat de mariage de Jean Quiercanivet et sa femme (5 octobre 1693).

V. François Sauvin de la Rose et Marie Bary, de cette ville, à Claude Bouchard dit Dorval, de St-Pierre, I.O., d'une terre de 4 arpents sur une lieue et demie de terre à Ste-Anne, seigneurie de Beaupré (6 octobre 1693).

Quit. pour paiement d'obligation par Michel De Sainte Marie à René Paquet et Heleine Lemieux (7 octobre 1693).

V. Jean Boutin et Marie-Anne Fontaine à Nicolas Ledoux d'une terre de 3 sur 20 arpents, seigneurie de St-Gabriel (7 octobre 1693).

Quit. par le sieur Marquis, au nom du sieur Mars, au sieur de la Touche (7 octobre 1693) (Voir le 18 avril 1693).

C. de m. Pierre Lemoine de d'hiberville, fils de feu Charles Lemoine de Châteauguay et Catherine Primot; et Marie-Therese Pollet, fille de feu François Pollet de la Combe et Marie-Anne Juchereau (8 octobre 1693).

Quit. le sieur Bezeau à Guillaume Jullien (8 octobre 1693) (Voir le 21 septembre 1693).

Procès-verbal de la scellée d'une malle appartenant au sieur Boudor fait à la requête d'Estienne Landron (9 octobre 1693).

Quit. Gilles Dufaux, de cette ville, à Jean Chicot, de Boucherville, pour le paiement que celui-ci lui a fait d'une habitation (10 octobre 1693).

V. Guillaume Lemieux et Elizabeth Langlois, de l'île aux Grues, à Noël Vachon, de Beauport, d'un quart d'arpent de terre sur une lieue et demie de profondeur à Beauport (10 octobre 1693).

B. à r. Pierre Jean et Françoise Favreau, à Hillaire Surault et Louise Paradis, d'un demi arpent de terre le long de l'habitation du sieur Rotot, à la Canardière, plus 3 arpents sur le grand chemin suivant l'habitation de Pierre Jean (11 octobre 1693).

C. de m. Jean Badau, fils de Jean Badau et Margueritte Chaillifou; et Françoise Le Roy, fille d'Ollivier Le Roy et feu Madelleine Courcol; portant donation de 30 pieds de terre (11 octobre 1693).

C. de m. Siméon Barbot, fils d'André Barbot et feu Marie Jaudon; et Anne Badeau, fille de Jean Badeau et Margueritte Chaillifou (11 octobre 1693).

Conc. par les RR. PP. Jésuites à Jacques Dénau dit Detaillis d'une terre de 3 arpents, seigneurie de Laprairie de la Magdeleine (12 octobre 1693).

Quit. le sieur De Haumeny au sieur de Lachenaye (12 octobre 1693) (Voir le 2 octobre 1692).

Ratif. de vente par Jean Fafard dit La Framboise et quittance du sieur de Fay (12 octobre 1693) (Voir le 15 octobre 1692).

Quit. Michel Sarrazin, chirurgien, à François Charon, marchand (13 octobre 1693).

Quit. de dot par François Lemoine, époux de Barbe Guillemet, à Nicolas Guillemet et Marie Celle (13 octobre 1693).

Cess. Charles De Couagne, marchand de Ville-Marie, à Jacques Petit De Verneuil et Charles Aubert de Lachenaye, procureurs de Pierre Pattu et Jacques-Charles Pattu de Courneuve, d'une somme à lui due par Anne Vieillard, veuve de Charles Charal, de Paris, à cause d'une cession à lui faite par Ustache Prevost, et Marie-Elizabeth Guertin, Pierre Angrave Champa-

gne et Marie Guertin, Jean Saviot et Marie Guertin, et les mineurs héritiers de feu Louis Guertin et Elizabeth LeCamus (13 octobre 1693).

Acc. Jean Allaire, du Cap Tourmente, et François Allaire, son frère, au sujet de la succession de Jean Allaire et Marguerite Terrien, leurs père et mère (13 octobre 1693).

Ratif. de vente de terre par Marie-Magdeleine Leblonc, épouse de Nicolas Le Roy (13 octobre 1693) (Voir le 3 août 1693).

Mar. de société pour aller à la pêche à la morue, entre Julien Lemaistre, navigateur, et Jacques Bernier, volontaire (14 octobre 1693).

Cont. de 5 livres de rentes par Claude Guimon, de Vincelotte, à Jean Lepicart, marchand (15 octobre 1693).

Oblig. pour solde de compte par Jean-Baptiste Daillebоust Demusseaux à Jean Lepicart, marchand (15 octobre 1693).

Quit. pour fin de compte par Chs. Aubert de Lachenaye à M. Delatourette (15 octobre 1693).

Oblig. par Michelle Ouinville, épouse de Louis Montenu, de Lotbinière, à Guillaume Chanjon, marchand, pour marchandises à eux vendues (15 octobre 1693).

Oblig. par Jean Arnaud, marchand de Montréal, à Jacques Defay, marchand, de La Rochelle, pour les marchandises que celui-ci lui a vendues (16 octobre 1693).

Cess. Claude Greysolon Delatourette à Jean Sebeille, procureur de Claude Tardif, marchand de Lyon, d'une somme à lui due par Jouachim Germano, voyageur (17 octobre 1693).

C. de m. Michel Moreau, fils de Mathurin Moreau et Marie Girard; et Marie-Magdeleine Bellot, fille de Blaise Bellot et Helleine Callé (18 octobre 1693).

Eng. par Marie Ducoudray, veuve de François Grenet, de son fils André comme apprenti pour 5 ans chez André Jorriand, tonnellier (18 octobre 1693).

Eng. pour un an de François Denoyers, maçon à Claude Bailly, architecte (19 octobre 1693).

Acc. entre Anthoine Fauvel, marchand, et Jean Leger de la Grange, chirurgien, pour règlement de compte d'une société contractée verbalement entre eux en 1691 pour faire le négoce et trafic de marchandises (19 octobre 1693).

Continuation pour 4 ans par François Provost à MM. de Villeray et Benac d'un bail à loyer d'une maison rue St-Pierre fait devant Rageot le 19 mai 1691 (19 octobre 1693).

Conc. Ollivier Morel de la Durantaye à Jacques Bidet, de 4 sur 40 arpents de terre, seigneurie de la Durantaye (21 octobre 1693).

Quit. de dot par Jean (François) Elie et sa femme au sieur Bidet et sa femme (21 octobre 1693) (Voir le 5 septembre 1692).

Mar. Charles Denis de Vitré et Jullien Leblanc pour que celui-ci aille faire la pêche à la morue où led. de Vitré lui indiquera (22 octobre 1693).

Ratif. Chs. Aubert de Lachenaye, François Hazeur, François Pachot, Jean Gobin, Jean Picard et Charles Macard, du bail de la Ferme de Tadoussac fait par Jean-François Chalmet, marchand de Paris (22 octobre 1693).

Eng. pour quelques mois de Jean Mouchers, tanneur, à Pierre Du Roy, marchand (22 octobre 1693).

Don mutuel entre Hillaire Bernard De la Riviere et Margueritte Gillet (22 octobre 1693).

Oblig. Pierre Du Roy et Marguerite Le Vasseur à Jean Mouchere pour l'argent que celui-ci leur a prêté (22 octobre 1693).

Oblig. Pierre Du Roy et Marguerite Le Vasseur à Jean-Baptiste Malhiot, marchand de Ville Marie, pour l'argent que celui-ci leur a prêté (23 octobre 1693).

Oblig. Gabriel Duprat et Marie-Therese Duquet à Jean-Baptiste Pain, de Gaudarville, pour l'argent que celui-ci leur a prêté (25 octobre 1693).

Eng. pour un an de Jacques Valade, de Charlesbourg, comme domestique chez Thimotée Roussel, chirurgien (25 octobre 1693).

Quit. Joseph Monic, capitaine et Major des troupes de la marine, à Paul Lemoine Demaricour qui paie par les mains d'Anthoine Pacault, la somme de 5797 livres due par les mineurs de feu Charles Lemoine de Chateauguay et Catherine Primot (26 octobre 1693).

Proc. donnée à François de la Joue par René Pasquet et Heleine Lemieux, son épouse, Pierre Martin et Magdeleine Lemieux, son épouse, et Gabriel Lemieux, absent, tous héritiers de feu Marguerite Leboeuf, épouse de Gabriel Lemieux (26 octobre 1693).

Oblig. Gervais Baudouin, lieutenant des chirurgiens de cette ville, Gille Couturier dit Labonté, François Frichet, navigateurs, tant pour eux que pour Claude Guion et Anthoine Billaudeau, leurs associés, à Marguerite Hertel, femme de Jean Crevier, seigneur de Saint-François, absente, Joseph Crevier de Saint-François acceptant pour elle 1100 livres pour la vente d'une barque (26 octobre 1693).

Oblig. pour solde de compte par Pierre Picher et Catherine Durand, de Neuville, à François Pachot, marchand (26 octobre 1693).

Quit. Jacques Gaudry dit Bourbonniere à Jean Hamel, pour le paiement que celui-ci lui a fait d'une terre de 3 sur 20 arpents, à Champigny (28 octobre 1693).

Quit. Jacques Quartier, marchand de La Rochelle, procureur des sieurs Charles de Heguy, de Bayonne, Louis Bigot, receveur des droits de Sa Majesté à Bordeaux, Jérosme Marcadé, Anthoine Brousse, Jean Viant, François Hacquart, Martin Gruault, Joseph Gonsaller, André Dallenot, Thomas, Louis et Pierre Roux, et Jean Debetbeder tous négociants de Bordeaux, Jean Desorhainde et le sieur de Larre de Bayonne, à Denis Riverin qui lui a remis ce qui revenait à chacun du navire **La Providence,** commandé par Jean Tasseron, naufragé au Cul de Sac de cette ville (28 oct. 1693).

Mar. Jacques Parant et Michel Chevalier, charpentiers de Beauport, d'une part et M. De Vitray, d'autre part, pour faire faire deux chaloupes pour lui et 2 pour le sieur Pacaud, de Montréal (28 octobre 1693).

Reconnaissance par le sieur Duroy au sujet de son obligation au sieur Malhiot (28 octobre 1693) (Voir le 23 octobre 1693).

Quit. à l'acquit de Thomas Lefebvre, par Guillaume Jourdain, maçon, à Jean Peré, marchand (29 oct. 1693).

Mar. M. Denis De Vitré et Jean Duboc pour que celui-ci aille faire la pêche à la morue au lieu où led. de Vitré lui dira (30 octobre 1693).

Eng. pour un an de Gervais Chesnon, jardinier, à M. De Ramezay, gouverneur des Trois-Rivières (30 octobre 1693).

Depôt par Claude Degreysolon de la Tourette de 27 pièces d'écriture concernant la succession de feu le sieur Patron (30 octobre 1693).

Protet par Jacques Cartier, marchand de La Rochelle, contre Lucien Bouteville, marchand de cette ville, pour le paiement de son billet à l'ordre de M. Grozé (31 octobre 1693).

Quit. du sieur Boudor au sieur de La Forest pour le sieur de Tonty (31 oct. 1693) (Voir le 20 avril 1693).

Quit. Pierre Pelluchon au sieur Garnier (31 octobre 1693) (Voir le 3 octobre 1693).

C. de m. Silvain Duplex, veuf de Marie Minet; et Marie Constantin, fille de feu Guillaume Constantin et Jeanne Masse (1er novembre 1693).

Proc. Charles Turjon et Pasquiere Lefebvre, de Beauport, qui retournent en France, à Jean Turjon leur fils pour qu'il gère les intérêts qu'ils ont en ce pays (3 novembre 1693).

Oblig. Charles Turjon et Pasquiere Lefebvre à Jean Turjon, leur fils, pour l'argent qu'il leur a prêté (3 novembre 1693).

Mar. François Delajoue qui part pour la France, d'une part, René Paquet et Helleine Lemieux, son épouse, Pierre Martin et Madelleine Lemieux, son épouse, et Gabriel Lemieux, afin de faire rechercher par led. de la Joue ceux qui possèdent les biens successifs de feu le sieur LeBoeuf, leur oncle, décédé à Paris il y a environ 18 ans (3 novembre 1693).

Quit. Mathurin Moquin, de Laprairie de la Madeleine, cessionnaire d'André Forand, charpentier de Montréal, à Louise de Mousseaux, veuve de Pierre Pellerin, pour le paiement de son obligation envers led. Forand (4 novembre 1693).

Oblig. Charles Denis de Vitré à Pierre Ferret, navigateur et Marie Lanon, son épouse, pour la vente que

ceux-ci lui ont faite de la moitié franche en toute la caische nommée **La Notre-Dame des Anges** (4 novembre 1693).

Oblig. Jeanne Bacaud, épouse de Pierre Parant, de Beauport, à Guillaume Jourdain, maçon, pour les travaux qu'il leur a faits (4 novembre 1693).

C. de m. René Lanceleur, fils de René Lanceleur et Elizabeth Langeuihiers (?) et Marie-Anne Ferret, fille de Pierre Ferret et Marie L'asnon (5 novembre 1693).

V. Pierre Ferret et Marie Lasnon à René Lanceleur d'une terre et habitation de 2 arpents et une perche sur 40 arpents, seigneurie de Neuville (5 novembre 1693).

Quit. pour vente de terre par Anne Dufresne, épouse du sieur Letourneau, absent, à François Viennay Pachot, à l'acquit du sieur Mors (5 novembre 1693) (Voir le 7 février 1693).

Oblig. Pierre du Roy, marchand, et Marguerite Le Vasseur à Jean Leger Delagrange, chirurgien (6 novembre 1693).

C. de m. Pierre Terrien, fils de Pierre Terrien et Gabrielle Minault; et Jeanne Ducheron, fille de feu Mathurin Ducheron et Marguerite Roussel portant donation de terre à St-Jean par Pierre Terrien et sa femme (6 novembre 1693).

Don. mutuelle entre Jean Monin et Catherine Brunot, 3 novembre 1693, déposé le (6 novembre 1693).

Proc. Jean Peré, marchand de la Rochelle, à Joseph De L'estre de Beaujour (7 novembre 1693).

V. Jean Quiercanivet et Anne Bulletté à Louis Brassard d'une terre et habitation de 2 sur 30 arpents, seigneurie de Gaudarville (8 novembre 1693).

C. de m. Jean Girard, fils de feu Jean Girard et Marie Plantson; et Marie-Magdeleine Brassard, veuve de Louis Fontaine; portant donation entre les époux (12 novembre 1693).

Testament de Marthe Arnue, veuve de Pierre Richaume (13 novembre 1693).

Oblig. pour prêt d'argent par Jacques Gautier, de Sainte-Croix, à Jean Hamel de Lotbinière (14 nov. 1693).

B. à f. pour 9 ans de 4 arpents de terre à St. Joseph Dorsinville par M. De Villeray à Robert Fasche, de St-Joseph (15 novembre 1693).

Quit. Marie Minville, veuve de Mathieu Amyot, à Pierre Amyot son fils (15 novembre 1693) (Voir le 27 avril 1693).

Oblig. pour prêt d'argent par René Paquet et Heleine Lemieux à Nicolas Leblon; Pierre Lezeau se portant caution pour lesd. Paquet et Lemieux (16 nov. 1693).

Mar. entre Aubin Lamber, de Lauzon, et Pierre Normand de la Briere, pour rendre par led. Lamber 30 cordes de bois à la grève du Cul de Sac (17 novembre 1693).

Eng. pour le temps de la navigation de Pierre Ferret et Pierre Levrard, navigateurs, à M. Denis de Vitré (17 novembre 1693).

V. Alexandre Dousset, curé, Jaques Magnan et Mathurin Villeneuve, marguilliers de la Fabrique de Charlesbourg, à Pierre Canard, d'une terre et habitation de 3 sur 20 arpents au Gros Pin (18 novembre 1693).

Délaissement par Pierre Jean à Jean Mathieu d'une maison par lui achetée dud. Jean Mathieu (18 novembre 1693) (Voir le 17 juin 1692).

Compromis entre Jean-Baptiste Provost, tuteur des mineurs de feu Louis Provost et Françoise Gagnon, d'u-

ne part, et Jean Davy [David] époux de Marianne Provost, au sujet de la succession des dits Provost et Gagnon, père et mère (19 novembre 1693).

V. Jean Demers, père, à René Leduc de 4 sur 40 arpents de terre côte de Lauzon (19 novembre 1693).

V. Samuel Vignié et Anne Renaud, à Guillaume Duboc, d'un emplacement de 60 pieds de front sur la rue Ste-Anne avec toute sa profondeur, et de largeur par l'autre bout de 19½ pieds (22 novembre 1693).

V. Pierre Jean et Françoise Favreau, à Jacques Chouinard, leur gendre, d'une terre et habitation de 3 arpents sur toute sa profondeur, à la Canardière (23 novembre 1693).

Oblig. d'Antoine Choquet de Lafrance à Pierre Normand de la Briere pour pareille somme que celui-ci a payée à son acquit aux sieurs de la Prade et Jourdin pour loyer de maison (23 novembre 1693).

C. de m. François Allaire, fils de feu Jean Allaire et feu Marguerite Terrien; et Marguerite Ducarreau, fille de François Ducarreau, et Gilette Blanchard; portant donation entre les époux (24 novembre 1693).

B. à f. pour 5 ans par Bonne Guerrier, veuve de Charles Marchand à Robert Petit dit Milhomme, d'une habitation de 6 arpents de terre sur toute sa profondeur, seigneurie de Maure (24 novembre 1693).

B. à f. pour 3 ans par Honoré Martel dit Lamontagne à François Sircé de Saint Michel, d'une habitation de 2 arpents et 12 perches de front, seigneurie de Neuville (24 novembre 1693).

B. à l. pour 5 ans par M. De Villeray à Marie-Charlotte Charret, épouse de Pierre-Gratien Martel, absent, d'une maison (24 novembre 1693).

Don. Louis Marchand à la Fabrique de Beaumont d'un arpent de terre de front sur 2 de profondeur. Cette donation faite pour aider à la construction de l'église paroissiale et du presbytère (2 décembre 1693).

B. à l. de certaines chambres dans son logis par Jean Giron à Hillaire Surault dit Blondin (4 déc. 1693).

V. François Hazeur à Jean Gibault d'un emplacement de 48 pieds de front sur la rue comme l'on va de la basse à la haute ville (10 décembre 1693).

Eng. pour 5 ans par Jean Bernard dit Anse, de sa fille Marie-Magdeleine comme domestique chez Guillaume Guillot et Geneviefve Trepagny (10 décembre 1693).

Inv. des effets, papiers, bestiaux, terres, dettes de feu Emanuel Lops dit Madere, époux de Jeanne Le Rouge maintenant épouse de Barthelemy Cotton (13 décembre 1693).

Ratif. par Marie Girard, épouse du sieur Moreau, du contrat de mariage de sa fille (15 décembre 1693) (Voir le 8 octobre 1693).

Eng. pour 3 ans de Jean Emeriau, serrurier, à Philippe de Rigault de Vaudreuil (20 décembre 1693).

C. de m. Pierre Pillot, fils de feu Leonnard Pillot et Denise Gautier; et Marie-Jeanne Brassard, fille de Jean-Baptiste Brassard et Jeanne Quielevé (26 déc. 1693).

Mar. Jean Gibault, marchand de Québec, et Jean Lefebvre, charpentier de Beauport, pour faire pour led. Gibault un corps de logis de 22 pieds en quarré à la basse-ville (10 janvier 1694).

C. de m. Charles Branchereau, fils de Jacques Branchereau et feu Anthoinette Vincent; et Anne Fay, fille de feu Pierre Fay et Marie Quinqueneau (10 janv. 1694).

Annulation de vente de terre par les sieurs Boutin et Ledeoux (10 janvier 1694) (Voir le 7 octobre 1693).

Annulation de leur contrat de mariage par Jean Girard et Marie-Magdelleine Brassard (10 janvier 1694) (Voir le 12 nov. 1693).

Mar. Jacques Langlois et Pierre Gratis, tailleur de pierre, pour faire une cheminée à la maison du sieur Langlois (11 janvier 1694).

C. de m. Guillaume Follardeau, [Falardeau] fils de feu Pierre Follardeau et Jeanne Coutault; et Ambroise Bergevin, fille de Jean Bergevin et Marie Piton (13 janvier 1694).

Trans. entre M. De Villeray et Charles Campagnas au sujet d'une concession de terre de 6 arpents de front à St-Jean-Baptiste, I.O. (15 janvier 1694).

Oblig. pour pension et prêt d'argent par Thomas Lavallante, voyageur, à Louis Marchand, de cette ville (17 janvier 1694).

C. de m. Michel Caddé, fils de feu Michel Caddé et Elizabeth Lefebvre; et Marie Constantin, fille de feu Guillaume Constantin et Jeanne Masse (18 janv. 1694).

Sommation par Jacques De Moreuil à François Dupré, curé de Notre-Dame de Québec, pour le forcer de lui livrer un écrit lu par lui en l'église le dimanche 17 de ce mois et qui était préjudiciable aud. Demareuil (20 janvier 1694).

V. Jean Primon, de Ste-Famille, à Charles Campagnas, de St-François I.O., d'une terre et habitation à St-Jean, I.O. (22 janvier 1694).

Requête de Jacques de Mareuil à Mgr l'Intendant pour forcer Louis Chambalon, notaire, à l'accompagner chez Mgr l'Evêque lui demander copie de son mandement contre led. de Mareuil afin qu'il puisse se discul-

per de fausses accusations portées contre lui par des gens mal intentionnés (23 janvier 1694).

V. Louis De Niort de La Noraye à Nicolas Doyon d'un terrain (24 janvier 1694).

V. Jean Boutin et Marie-Anne Fontaine, de Lorette, à Guillaume Ferris et Jean Praud, domestiques des RR. PP. Jésuites, d'une terre et habitation côte St-Antoine (24 janvier 1694).

Mar. Jean Delabourdette, maître d'hôtel de Mgr le comte de Frontenac, et Marguerite Amyot, veuve de Jean Jolly, boulanger, pour fournir le pain nécessaire à l'entretien de la maison de Monseigneur (25 janvier 1694).

Acc. au sujet de la succession de Simon Lerreau, père, entre Robert Cottart, de la côte de Lauzon, époux de Suzanne Jarroussel, veuve en 1ères noces du dit Simon Lerreau, d'une part; et François Frichet, de cette ville, époux d'Anne Lerreau et procureur de Pierre et Sixte Laireau, ses beaux-frères et de Jean Roche, de Laprairie de St-Lambert, époux de Magdeleine Laireau, d'autre part (26 janvier 1694).

Som. faite à la requête de Jacques de Mareuil, à Mgr l'Evêque de Québec pour le prier de lui remettre le mandement contre led. Demareuil qu'il fit lire au prône de la messe le 17 de ce mois par le curé de Québec (27 janvier 1694).

Ratif. d'un accord par Suzanne Jaroussel, épouse du sieur Cottard (28 janvier 1694) (Voir le 26 janvier 1694).

Quit. de droits successifs par Nicolas Gaudry à Ignace Bonhomme pour la succession de Nicolas Gaudry et Agnès Morin (5 février 1694).

V. Louise De Mousseaux, veuve de Pierre Pellerin de Saint Amant, à Jean Boutin, de Lorette, d'une terre et habitation de 4 sur 30 arpents à la Petite Rivière (7 février 1694).

V. Jean Delavoye à Jean Gaborit d'une terre et habitation de 3 sur 30 arpents, seigneurie de Maure (7 février 1694).

Mar. de société entre André Coutron, maçon, et Pierre Gratie, maçon, pour faire la quantité de brasses de muraille que led. Coutron désirera sur son emplacement, rue des Pauvres (12 février 1694).

C. de m. Jacques Labreque, fils de feu Jean Labreque et Jeanne Baillargeon; et Marguerite Pasquier, fille d'Isaac Pasquier et Elizabeth Meusnier, passé le 15 novembre 1693, déposé le (13 février 1694).

Test. Claude Guion, malade en la maison de la veuve Louis Le Vasseur, rue du Cul de Sac (13 février 1694).

Acc. Louis-Joseph Legoués, chevalier Degrais et de Saint-Gilles et Michel Pierre, taillandier, pour permettre à celui-ci de quitter le sieur Legoués à qui il s'était engagé verbalement pour 3 ans (13 fév. 1694).

B. à f. Louis Rouer de Villeray au nom de M. Berthelot, à Claude Charlan dit Francoeur et sa femme, de la terre de la Ste-Famille, comme en ont joui Jacques Billaudeau et Jacques Asseline derniers fermiers, et la moitié de la maison (15 février 1694).

Cess. Claude Landry, de St-François, I. O., à Louis de Niort de La Noray et Marie Sevestre, de cette ville, d'une somme à lui due par Jean Gagnon, de la Rivière du Loup (17 février 1694).

Bail de banc par François Dupré, curé de Notre-Dame, Etienne Landron, Jean Sebille et Gervais Baudouin,

marguilliers de la fabrique Notre-Dame, à François Genaple de Bellefond (26 février 1694).

Trans. Michel Bouchard et Charles Aubert de Lachenaye, au nom et comme caution de Jean Gagnon, de la Rivière du Loup, pour terminer les porsuites criminelles contre led. Gagnon accusé par led. Bouchard d'avoir abusé de Marguerite Bouchard sa fille mineure (27 février 1694).

Oblig. René Lancelleur et Pierre Ferret, Neuville, à Charles Aubert de Lachenaye, acceptant pour le sieur Bouthier, marchand, pour payer la somme que le sieur Ferret, père, devait au sieur Bouthier (27 fév. 1694).

Eng. en qualité de matelot pour le temps de la navigation de René Lanceleur, de Neuville, à M. de Vitré (27 février 1694).

B. à l. pour 9 ans par Jean Gobin, agissant comme tuteur des mineurs de Philippe Gautier de Comporté, à Michel Le Neuf de la Valliere et Beaubassin d'une maison, fourny, cours, jardin &c. sise place Notre-Dame (27 février 1694).

Société pour possession d'une habitation entre le sieur Lanceleur et Pierre Ferret (27 février 1694) (Voir le 5 novembre 1693).

V. d'un emplacement à Québec par Claude Philippeau, veuf de Jeanne Henard, à Thomas Berthelemy, son gendre, époux d'Anne Phillipeau, et ce du consentement de Sebastien Hervet et Françoise Philippeau, Maurice Derry et Magdelleine Philippeau, Paul Challifou et Jeanne Phillipeau, Louis Phillippeau ses autres enfants héritiers de leur mère (2 mars 1694).

V. Noël Le Vasseur aux Ursulines du monastère de Saint Joseph, d'un emplacement de 16 ou 20 pieds sur 34 à 35 pieds à la haute ville (3 mars 1694).

Quit. Joseph Lemay et Angez Gaudry à Ignace Bonhomme qui a remis à lad. Gaudry ce qui lui revenait de la succession de feu Nicolas Gaudry et Agnes Morin ses père et mère (4 mars 1694).

Oblig. pour pension et prêt d'argent par Charlotte De la Combe, veuve d'Anthoine Cadé, à Charles Trepagny, aubergiste (4 mars 1694)

C. de m. Joseph Roger, fils de Gabriel Roger et feu Marie de la Cour; et Suzanne Marsault, fille de feu François Marsault et Marie Beaurepere (4 mars 1694).

C. de m. Jacques Marsault, fils de feu François Marsault et Marie Beaurepere et Anne Labbé, fille de Pierre Labbé et Marguerite Musnier (4 mars 1694).

Eng. pour 9 ans par Denis Tibault, de sa fille Louise, âgée de 7 ans, domestique chez Gabriel Gosselin et Louise Guillot (6 mars 1694).

Ratif. par Jean Létourneau d'une quittance pour vente de terre (6 mars 1694) (Voir le 7 février 1693).

B. à l. pour 2 ans par Jacques Langlois à Sebastien Marigny d'une maison (9 mars 1694).

Trans. entre Mgr de Laval et Chs. Aubert de Lachenaye pour confirmer, en faveur de Chs. Aubert de Lachenaye, l'érection en fief sous le nom de Charleville de l'étendue de terre depuis le Sault de Montmorency jusques à l'habitation de Jean Clement dit Lapointe (9 mars 1694)

V. Chs. Aubert de Lachenaye à Nicolas Trudelle, de L'Ange-Gardien, du fief et seigneurie de Charleville en la côte de Beaupré. Au vendeur par acquisition de Mgr de Laval, devant Bacquet le 21 juillet dont confirmation a été faite par transaction de ce jour (9 mars 1694).

Eng. pour 2 ans par Louis Garnault, du Sault de Montmorency, de son fils Jean domestique chez Louis Jolliet Denticosty (9 mars 1694).

V. Thomas Goyon et Barbe Trepagny à Antoine Doyon, son frère, de 7 perches sur une lieue et demie de terre au Château-Richer (10 mars 1694).

Ratif. de vente d'emplacement par Magdeleine Phillipeau, femme de Maurice Derry (11 mars 1694) (Voir le 2 mars 1694).

Oblig. Guillaume Guillot, de cette ville, à Charles et Pierre Maheu, de L'Ange-Gardien, pour l'argent que ceux-ci lui ont prêté (14 mars 1694).

Ratif. vente d'emplacement par Jeanne Phillipeau, femme du sieur Chaillifou (15 mars 1694) (Voir le 2 mars 1694).

V. Frs. Hazeur à Jean Sebille d'un emplacement de 33 pieds de front sur Notre-Dame (16 mars 1694).

V. Louis Bouché, de L'Ange-Gardien, à Jean Legris, de la côte Saint-Michel, d'une habitation de 2 arpents sur sa profondeur, à la Petite Rivière (21 mars 1694).

V. Claude Bailly à Jean et Estienne Parant, de Beauport, fils de Pierre Parant et de Jeanne Badau, d'un emplacement de 40 pieds de front rue du Sault au Matelot (21 mars 1694).

Quit. Martial Desroches au sieur Quercanivet pour réception du blé promis (22 mars 1694) (Voir le 5 octobre 1693).

Abandon par Jacques Glinel aux RR. PP. Jésuites d'une concession qu'ils lui ont faite, devant Vachon le 19 avril 1686, de 2 arpents 9 perches de terre sur le grand chemin qui conduit de cette ville à Charlesbourg (24 mars 1694).

V. Pierre Le Roy à Mathurin Pallin Dembonville d'une terre et habitation de 2 arpents 9 perches de front sur environ 26 arpents de profondeur sur la route qui conduit de Québec à Charlesbourg (24 mars 1694).

B. à f. pour 3 ans par Jacques Gourdau de Beaulieu à Jean Delas dit Lafleur, des terres, domaine et principal manoir du fief et seigneurie de Beaulieu, en l'île d'Orléans (25 mars 1694).

Oblig. pour solde compte par Jeanne Badau, femme de Pierre Parant, de Beauport, à Claude Baillif (26 mars 1694).

V. François Hubert à Robert Petit, d'une terre et habitation de 3 sur 30 arpents, seigneurie de Maure (26 mars 1694).

Mar. Pierre LeVasseur, menuisier de Québec, et François Fauque, de Champigny, pour faire bûcher par led. Fauque, 20 cordes de bois sur la terre de M. de Perras en la côte St-Ignace (31 mars 1694).

V. Pierre Lefebvre, de la Pointe aux Ecureux, à Laurant Gignard et Marie Morin, de L'Ange-Gardien d'une terre et habitation de 3 sur 40 arpents à la Pointe aux Ecureux (1er avril 1694).

B. à f. pour 3 ans par Frs. Hazeur à Elie Lamothe, du Cap Tourmente, de toute la terre labourable et non labourable propre à défricher et labourer en la seigneurie de la Malbaie (3 avril 1694).

Annulation de société par Jullien LeMaistre et Jacques Bernier (5 avril 1694) (Voir le 14 octobre 1693).

V. Jacques Regnaud et Marie Charié, de Québec, à Thomas Pajot et Marie-Catherine Roy, de Charlesbourg, d'une terre et habitation (12 avril 1694).

Oblig. Joseph Guion à Jacques Guion dit Fresné, son frère, pour l'argent que celui-ci lui a prêté (12 avril 1694).

V. Pierre Regnaud, du Gros Pin, à Pierre Du Roy, marchand de cette ville, du ¼ en la ½ d'une terre et habitation de 40 arpents, village de Lauvergne, paroisse de Charlesbourg (13 avril 1649).

C. de m. Joseph Guillebault, fils de Pierre Guillebault et feu Louise Sénécal; et Marie-Anne Pajot, fille de Thomas Pajot et Marie-Catherine Roy (15 avril 1694).

Oblig. Mathurin Roy, de Charlesbourg, à Pierre Du Roy, marchand, et Marguerite LeVasseur, son épouse, pour marchandises à lui vendues (16 avril 1694).

C. de m. Jean Leroy, fils de feu Nicollas Leroy et Jeanne Ledelaine; et Catherine Nadaud, fille de feu Joseph Nadaud et Marguerite Abraham (18 avril 1694).

V. Pierre Maufet, de Québec, André Mauffet, de la côte St-Ignace, Pierre Robitaille, de Champigny, Louis Brassard, de Gaudarville, et Joseph Buisson, de la côte St-Michel, aux noms et comme époux de Marie, Simonne et Magdelenne Mauffet, leurs épouses, à Joseph Mauffet, de la côte St-Michel, de toutes leurs parts dans les successions de feu Pierre Mauffet, leur père, et de feu Catherine Mauffet, leur soeur (22 avril 1694).

Mar. entre M. de Villeray, ayant charge pour MM. les intéressés en l'ancienne Compagnie de M. Jean Oudiette, Pierre Benac, au nom de Charles Catignon, d'une part; Charles Bissot, Jean-Baptiste Montmelian et Jean-Pascal Provost, voyageurs, d'autre part; pour que ceux-ci aillent à Michilimakinac chercher des peaux de castor, que Nicolas Perrot a envoyées, au ma-

gasin des Jésuites, par le sieur Amyot, au nom du sieur Pattu, fondé de pouvoir de l'ancienne compagnie d'Oudiette (23 avril 1694).

Marché entre Daniel de Greysolon DuLuth, d'une part, Jacques Boutillet et Joseph Despine, voyageurs, d'autre part, pour que ceux-ci aillent à Michilimakinac, pays des Outaouais, chercher des robbes de castors (24 avril 1694).

V. Noël Le Vasseur, à Jean Regnaud, de Charlesbourg, d'une maison et emplacement (25 avril 1694).

Proc. François Genaple de Bellefond à Marie-Anne de Laporte, son épouse (26 avril 1694).

B. à l. pour 5 ans par Jean Larchevesque à François Morvan, d'une portion de maison, rue Sous le Fort (1er mai 1694).

Eng. pour 6 ans par Françoise Duval, veuve d'Anthoine Regnaud dit La Rose, de son fils Louis âgé de 10 ans domestique chez Mathieu Delino (1er mai 1694).

Inv. des effets, dettes et papiers de feu Jean Gautier La Rouche, époux d'Angélique Lefebvre (10 mai 1694).

V. Denis De Vitré à Robert Leclerc d'un emplacement rue St-Louis (16 mai 1694).

Quit. François Pelletier, tonnellier de cette ville, à Louis Garnault, fils, de la côte de Beaupré, pour le paiement de 3 perches, 13 pieds et 6 pouces de terre à lui vendue (17 mai 1694).

Cess. Jacques Huppé dit Lagrois à Pierre Maureau dit Latoupine d'un emplacement de 24 sur 34 pieds près la porte St-Nicolas (17 mai 1694).

Continuation pour 7 ans d'un bail à loyer fait par Pierre Normand Delabrière à Jean Lefebvre d'une mai-

son où led. Lefebvre demeure coin des rues de Meulle et sous Lefort (18 mai 1694).

Vente de 2 congés pour aller aux Outaouais faire la traite avec les sauvages par François Hazeur et Mathieu, aux noms du Gouverneur et de l'Intendant, à Ange Lefebvre dit Descostaux et Benjamin Cusson, du Cap de la Magdeleine, Louis Dupuys dit Parisien, Jacques Dain, Jean Seguin et Pierre Gauvreau, de cette ville (18 mai 1694).

Abandon par Jacques Gourdeau et Charles Macart, époux de Jeanne Gourdau, de tous leurs droits en la succession de feu Antoine Gourdeau de Beaulieu, leur frère et beau-frère, époux de Françoise Jachée, qui a péri en 1691 en se rendant en France sur le navire **Saint-François-Xavier** (19 mai 1694).

Oblig. Ange Lefebvre dit Descotaux, du Cap de la Magdeleine, à Mathieu Delino, marchand, pour les marchandises que celui-ci leur a vendues (19 mai 1694).

B. à l. pour 9 ans par François Pachot à Jacques Cachelièvre et Magdeleine Papin d'une maison rue Sous le Fort acquise du sieur Lafontaine Marion (19 mai 1694).

Déclaration par Denis Malet au sujet de l'estimation de fenêtres faite à la requête des sieurs Baillif et Brunet (19 mai 1694) (Voir le 10 mai 1694).

Acc. et société entre Chs. Aubert de Lachenaye, et Jean Larchevesque, demeurant à la Briquerie, d'une part; et Urbain Salomé, provençal de nation, potier de terre de cette ville, afin que celui-ci fasse toute la poterie nécessaire aux habitants de ce pays (20 mai 1694).

Déclaration par François Poisset de son départ pour les Sept Isles sur la barque du sieur Le Vasseur afin d'y rechercher, le long des côtes des dites îles, l'argent et

les effets que le sieur Defaye, son beau-frère, a perdus dans le naufrage **Le Corosol,** qui retournait en France, commandé par le sieur Robert. Ces effets appartenaient de moitié aux dits Defaye et Hurault, marchand (20 mai 1694).

Mar. entre M. de Villeray, ayant charge pour MM. les intéressés en l'ancienne Compagnie de M. Jean Oudiette, Pierre Benac, au nom de Charles Catignon, d'une part; Antoine Montpellier, de St-Bernard, Charles Cadieu, de Beauport, Charles Nepveu et François Dumesny, de cette ville, d'autre part, pour que ceux-ci aillent à Michilimaiknac, chercher des peaux de castors, que Nicolas Perrot a envoyées, au magasin des Jésuites, par le sieur Amyot, au nom du sieur Pattu, fondé de pouvoir de l'ancienne Compagnie d'Oudiette (21 mai 1694).

Eng. pour 3 ans par Charles Trepagny de Pierre Maurache, fils de feu Joseph Maurache, apprenti chez Nicolas Gauvreau, arquebusier (21 mai 1694).

Eng. pour un an de Pierre Canard et de sa femme domestique chez Pierre Du Roy, marchand de cette ville, pour le servir sur sa terre à Charlesbourg (23 mai 1694).

C. de m. Jean Poitras, fils de Jean Poitras et feu Marie-Sainte Viées; et Jeanne Mauffet de Simon Allain (23 mai 1694).

Oblig. Jean Levrard et Louise Manse à Lucien Bouteville, marchand, pour l'argent que celui-ci leur a prêté et les marchandises qu'il leur a vendues (24 mai 1694).

V. Mathurin Palin dit Dembonville et Louise Rengault, du Gros Pin, à Pierre Du Roy, de cette ville, du ¼

en la ½ d'une terre et habitation de 40 arpents au village de Lauvergne à Charlesbourg (25 mai 1694).

Quit. Joseph Prieur, procureur de Louise Bouchard, femme de Simon Guillory, de Montréal, à Lucien Bouteville, marchand, acceptant à l'acquit de Laurent Brunssart pour ce qu'il devait à lad. Bouchard en vertu de l'obligation passée devant Maugue le 4 mai 1689 (25 mai 1694).

Don. en cas de mort par Jacques Dain, voyageur partant pour le pays des Outaouais, à Julien Boissy, de tous ses effets mobiliers argent, pelleteries, habits, linges et dettes actives (28 mai 1694).

Eng. par Marie Nolan, épouse de Louis Delaporte de Louvigny, de présent au pays des Outaouais, commandant au fort de Buade à Michilimakinac, de Simon Barbot dit Laforest, voyageur, pour que celui-ci aille au dit pays de Michilimakinac chercher ce que le dit de Louvigny lui délivrera (28 mai 1694).

V. Jacques Charret et Jeanne Dubois, de la seigneurie de Vincennes, à Clément Ruelle, de St-Paul, I.O., du ¼ en une terre et habitation de 3 arpents, seigneurie de du Mesnu, paroisse St-Paul (29 mai 1694).

Oblig. Louis Dupuy dit Parisien, Jacques Dain et Jean Seguin, voyageurs, à François Hazeur, marchand, pour l'argent que celui-ci leur a prêté et les marchandises qu'il leur a vendues (29 mai 1694).

B. à l. pour 5 ans par Jean Gobin, tuteur des mineurs de Philippe Gautier de Comporté et Marie Bazire, à Joseph Prieur, d'un corps de logis rue du Sault au Matelot (29 mai 1694).

Proc. Louis Dupuy dit Parisien à Barbe Dubau, sa femme (29 mai 1694) (Voir le 15 juin 1694).

C. de m. Jean Beraud, fils de feu Charles Beraud et Marguerite de la Brousse; et Magdeleine Larché, veuve d'Helie Voisin (30 mai 1694).

Quit. pour vente de terre par Pierre Lefebvre à Laurand Ginard (30 mai 1694) (Voir le 1er avril 1694).

Oblig. Silvain Duplex à Michel Duperé dit La Rivière pour l'argent que celui-ci lui a prêté (31 mai 1694).

Don. Marie Duval veuve de Pierre Maufet, de la côte St-Michel, du consentement de Pierre, André, Jeanne et Simonne Mauffet ses enfants, à Joseph Buisson, son gendre, et Marie Magdeleine Maufet, son épouse, de tous ses biens meubles et immeubles, à la réserve de 5 livres de rentes foncières dues par le sieur Liberge pour une partie d'habitation au coteau Ste-Genevieve (31 mai 1694).

B. à l. pour 3 ans par Jean Gobin, tuteur des mineurs de Philipes Gautier de Comporté et Marie Bazire, à Marie Giffard, veuve de Nicolas Juchereau de Saint-Denis, d'une maison à la basse-ville (31 mai 1694).

V. Michel Guion De Rouvray, de cette ville, à François Hamelin, des Grondines, d'un emplacement de 25 pieds de front sis près la fontaine de Champlain, joignant Jean Marsollet et led. vendeur, et faisant partie d'un emplacement qu'il a acquis des RR. SS. Hospitalières (31 mai 1694).

Quit. pour vente de terre par Pierre Pelluchon au sieur Garnier (1er juin 1694) (Voir le 3 octobre 1693).

Oblig. Joseph Lemay, de Lotbinière, à Charles Perthuis, marchand, pour les marchandises que celui-ci lui a vendues (4 juin 1694).

Quit. Jeanne Maufet, future épouse, au sieur Poitras, futur époux, pour les 300 livres mises par lui en la communauté (5 juin 1694) (Voir le 23 mai 1694).

V. Jacques Dion (Guion) Frené à Louis Prat, du ¼ en 2 emplacements se joignant l'un et l'autre, rue St-Pierre (6 juin 1694).

Soc. entre François Frichet, navigateur, faisant tant pour lui qu'aux noms des sieurs Baudouin et Labonté lesquels s'associent avec Jacques Billaudeau et Jean Moricet pour faire la pêche pendant la présente année (7 juin 1694).

Mar. entre Lucien Bouteville, syndic des RR. PP. Récollets, et Pierre Riviere, menuisier, pour faire les croisées aux fenêtres de l'église que les RR. PP. font bâtir à la haute-ville (8 juin 1694).

V. Anne Jeandreau, femme de Jean Meric, absent, étant en France depuis 3 ans, à Philippe Pacquet, fils, de St-Jean, I.O., d'une terre et habitation de 3 arpents à St-Jean (9 juin 1694).

C. de m. Pierre Rey Gaillard, fils de feu Laurent Rey Gaillard et Marie Merlanjon (Merlanion); et Françoise Cailleteau, veuve de Richard Denis De Fronsac; portant donation entre les époux (10 juin 1694).

Mar. entre François Hamelin, de la seigneurie de St-Charles Des Roches, et Silvain Duplex, maçon, pour faire une cheminée sur l'emplacement dud. Hamelin à la basse-ville proche la fontaine Champlain (11 juin 1694).

Acc. entre le sieur Delanorray et le sieur Doyon au sujet d'une vente de terre (12 juin 1694) (Voir le 24 janvier 1694).

C. de m. d'Etienne Barillon, fils de feu Emery Barillon et feu Marguerite Lubin; et Françoise Gély, fille de feu Jean Gély et Ursulle-Magdeleine Turbar; portant donation entre les époux (13 juin 1694).

C. de m. Silvain Duplex, veuf de Marie Minet; et Rosalie Guay, fille de feu Jean Guay et feu Marie Brierre (13 juin 1694).

B. à l. pour 2 ans par Ursulle Toupin, veuve de Jean Cochon, à Estienne Burel, d'une maison sur le quai du Cul de Sac, joignant la veuve La Vergne et la veuve Le Vasseur (14 juin 1694).

Oblig. Philippe Amiot, de la seigneurie Maure, à François Hazeur, à l'acquit d'Etienne Blanchon et Maturine Vidaut (14 juin 1694).

Acc. équivalent à un partage des biens de feu Toussaint Dubau, entre Anne Jousselot, sa veuve, et ses enfants mineurs Jacques, Louise, Michel, Marguerite, Charlotte, Louis et Guillaume, ainsi que Pierre Dubau, de St-Jean, et Barbe Dubau, épouse de Louis Dupuys dit Parisien, de cette ville, enfants dud. Dubau et de Marguerite Damy sa première femme (15 juin 1694).

Eng. pour 1 an de Jean Bourget comme domestique de Jean Brussau, meunier (17 juin 1694).

C. de m. Jean Gosselin, fils de Gabriel Gosselin et feu Françoise Le Lievre; et Marie Cadieu, veuve de Jean Langlois (18 juin 1694).

Quit. réciproque entre Jean Gibault et Jean Lefebvre (18 juin 1694) (Voir le 10 janvier 1694).

Confirmation par Jean Toupin, seigneur de Belair, d'une concession verbale qu'il a faite il y a 12 ans à Pierre Lefebvre, de 3 sur 40 arpents de terre, seigneurie de Belair (19 juin 1694).

V. Louis Bedard, de Charlesbourg, à Pierre Maureau Latoupine, d'un emplacement de 24 sur 34 pieds, rue St-Nicolas (20 juin 1694).

V. Louis Rouer de Villeray à Jean Turcot et Marie Rause, de Charlesbourg, d'un emplacement de 2 arpents, avec un corps de logis sur l'un d'iceux, joignant M. De Tilly (20 juin 1694).

V. Louise Demousseaux, veuve de Pierre Pellerin de Saint Amant à Jean et Jacques Boutins de Lorette d'une concession de 4 sur 30 arpents, seigneurie des Jésuites (20 juin 1694).

Acc. entre Louis Deniort de Lanoraye et Jean Sebille pour faire une clôture sur le terrain dud. de la Norraye afin de séparer leurs cours (22 juin 1694).

B. à l. pour 7 ans, par Philippe Neveu à Guillaume Gaillard, d'une maison rue Notre-Dame joignant le Sr. Landron et le Sr. Soulard (23 juin 1694).

Protestation des sous-fermiers de la ferme de Tadoussac contre M. De Villeray agent général de MM. les Fermiers Généraux à cause de l'envoi de MM. Bénac, Gourdeau et Vincelot pour aller chercher les effets perdus aux Sept Iles par le naufrage du vassieau **Le ..Corrossol,** faite le 21 juin 1694, déposée par Mathieu Delino le (24 juin 1694).

Ratif. de vente de terre par Geneviefve Marsollet épouse du Sr Guion de Rouvray (24 juin 1694) (Voir le 31 mai 1694).

Ratif. vente verbale faite au mois d'octobre par Louis Rouer de Villeray au nom de M. Talon Dorsinville à Florent de la Citière savoir: une concession de 4 sur 20 arpents, côte St-Ignace (26 juin 1694).

Trans. Vincent Beaumont, veuf de Marie Bougeant, auparavant veuve de Jacques LeChardoux d'une part; et Jean Laurent Orty (Lortie) dit Lebasque époux de Marie-Magdeleine Le Chardoux, **re** la succession de la dite Bougeant (27 juin 1694).

Quit. de Jean Pillot, époux de Marie-Françoise Gaudry, de Lauzon, à Ignace Bonhomme, pour compte rendu en la succession de Nicolas Gaudry et Agnès Morin, ses beau-père et belle-mère (29 juin 1694).

C. de m. André Megner, fils d'André Megner et Jaquette Michel; et Marie Charlotte Peltier, fille de Jean Peltier et Anne Langlois, passé le 3 novembre 1693, déposé le (1er juillet 1694).

Bail viager par les Ursulines à Julien Jamin, savoir: 24 arpents de terre à la rivière St-Charles joignant lad. rivière les terres non concédées et la route qui sépare les terres de celles des Hospitalières (2 juillet 1694)

Trans.de bail par le Sr Marchand à Antoine Fauvet (2 juillet 1694) (Voir le 30 juin 1693).

Don. en cas de mort par Louis Marchand à Louis et Georges Marchand ses neveux, fils de François Marchand, de 450 livres à lui dues par Françoise Morineau, veuve de Louis Marchand, sa mère (3 juillet 1694).

C. de m. Guy Paris dit Pillet, fils de feu Jean Paris dit Pillet et Claudine Delapierre; et Louise Minet, fille de Jean Minet et Perrine Pagnou, portant donation entre les époux (4 juillet 1694).

Oblig. pour pension et nourriture par Denis-Joseph Juchereau de la Ferté à Jean Lefebvre, aubergiste (5 juillet 1694).

Don. en cas de mort par Louis Marchand à Marguerite Prieur, sa filleule, fille de Joseph Prieur, huissier, de tous ses biens mobiliers et immobiliers qu'il aura aux pays des Outaouais, Illinois et autres nations et dans toute l'étendue du Canada (5 juillet 1694).

Don. Chs. Aubert de la Chenaye à Michel Leneuf de la Valliere, savoir: une concession d'une lieue sur 2 dans

les terres situées demi-lieue en deça et demi-lieue au delà de la petite rivière entre l'échaffault au basque et le Saguenay. Au vendeur à cause de la mort de Simon-François Daumont de Saint Lusson dont il était le seul créancier en vertu d'une obligation faite par le Sr Daumont à feu Charles Bazire, commis du dit Aubert devant Bacquet le 17 octobre 1673 (5 juillet 1694).

Eng. par Pierre Liaumont de Beauregard de Charles Bertet, fils naturel de feu Jacques Bertet, comme apprenti pour 3 ans chez Louis Mersier, serrurier (6 juillet 1694).

Protestation des Récollets contre Monseigneur l'évêque de Québec (6 juillet 1694).

V. Chs. Aubert de La Chenaye, au nom de Michel Leneuf De la Valiere, à Pierre Petit des Trois Rivières, de la seigneurie d'Yamaska ou Les Savannes, vis-à-vis le Lac St-Pierre du côté sud (9 juillet 1694).

Cess. Chs. Aubert Delachenaye à Angélique Aubert Delachenaye, sa fille, savoir: 1500 livres de principal à lui dues par Marguerite Amyot veuve de Jean Jolly (9 juillet 1694).

Conc. Jean-Baptiste Toupin de Belair à Mathurin Chailly confirmant la concession verbale qu'il lui a faite il y a 10 ans de 6 x 40 arpents de terre, seigneurie de Bélair (10 juillet 1694).

Oblig. pour solde de compte Pierre Jallet, de Neuville, à Lucien Bouteville, marchand (10 juillet 1694).

Ech. Augustin Rouer de la Cardonnière de sa seigneurie de Remousquy autrement dit Saint Barnabé de 2 lieues de front sur 2 de profondeur pour et contre une terre de René Lepage de Sainte Claire, en la seigneurie d'Argentenay, I.O., de 4 arpents sur moitié de l'Ile (10 juillet 1694).

V. Pierre Normand de la Brierre et Catherine Normand à Nicolas Gauvreau, savoir: un reste de terrain de 4 pieds de large sur la devanture de la rue Sous le Fort joignant le sieur Gauvreau sur 15 pieds de profondeur (10 juillet 1694).

Conf. de la vente verbale du mois d'octobre 1692 faite par Alexis Sauvageot de St-Charles Desroches, à Bernard Chapelin, de Lachevrotiere: d'une terre et habitation de 3 sur 40 arpents, seigneurie de Lachevrotiere (12 juillet 1694).

V. Marie-Anne et Elizabeth Guion, Soeurs de la Congrégation à Claude Guion leur frère d'un demi arpent de terre à Ste-Famille I.O. (12 juillet 1694).

Soc. viagère entre Jacques Raté et Anne Martin son épouse; et Jean-Baptiste Raté leur fils; pour que celui-ci demeure avec eux et les soigne jusqu'à la fin de leurs jours pour par eux le nourrir, loger &c. et lui donner après leur décès avant partage deux arpents de terre sur toute sa profondeur à la Ste-Famille joignant Pierre Roberge (12 juillet 1694).

Oblig. pour prêt d'argent par Henry Chastel de Neuville à Simon Rocheron, de Lauzon (12 juillet 1694).

Quit. de droits successifs par Jean Gobin à Chs. Aubert de Lachenaye exécuteur testamentaire de Charles Pattu de Courneuve (12 juillet 1694).

Don. par les RR. SS. Marie-Anne et Elizabeth Guion de tout ce qu'elles possèdent, aux RR. SS. de la Congrégation, tant des successions de feu Claude Guion et Catherine Colin leurs père et mère qu'en toutes autres qui pourront leur échoir à l'avenir (12 juillet 1694)

Conc. François de Chavigny de La Chevrotière à Louis-Joseph Chapelin, fils de Bernard Chapelin acceptant pour lui, savoir: 3 sur 40 arpents en la seigneurie de Lachevrotière (12 juillet 1694).

Conc. Frs. de Chavigny de la Chevrotière à Marc Antoine Chapelin, fils de Bernard Chapelin, 3 sur 40 arpents en la seig. de La Chevrotière (12 juillet 1694).

Don. Jean Monin et Catherine Bruneau, de Beaumont, à René Demers de Lauzon et Anne Dubois, son épouse, leur filleule, savoir: tous leurs biens meubles et immeubles (13 juillet 1694).

V. François Blondeau et Nicole Rolland, de Charlebourg, à Thomas Blondeau, leur fils, d'une terre et habitation entre les deux traits carrés de Charlesbourg et de la Petite Auvergne (15 juillet 1694).

Ratif. et acceptation par Jean Laurent Orty (Lortie) dit Lebasque d'un projet de bail fait le 2 mai 1692 pour 3 ans par M. de Villeray au nom de M. Talon, de la terre et manoir Dorsinville y compris les bestiaux, meubles, &c. dont l'inventaire en a été fait le même jour (15 juillet 1694).

Mar. entre Jean Larchevesque de Granpré demeurant à la Briqueterie et Jacques Hupé dit Lagroix de Beauport pour par led. Larchevesque fournir aud. Lagroix toute la brique nécessaire pour pierroter le corps de logis qu'il fait bâtir rue St-Nicolas (15 juillet 1694).

C. de m. Jacques Lepage, fils de feu Jacques Lepage et Marie-Louise Giffard; et Marie-Françoise Rose, fille de Noël Giffard et Marie Montmegnier (19 juillet 1694).

Inv. des effets, titres, papiers, enseignements, dettes actives et passives de feu Guillaume Bouthier époux de Françoise Denis (19 juillet 1694).

Quit. pour paiement de marchandises par Jean Soulard tuteur du mineur de feu Hugues Cochran de Floridor, marchand, et Ursule Philipeau, à Nicolas Sarazin, de Charlesbourg (20 juillet 1694).

Inv. des effets, livres, dettes, titres et papiers de feu Richard Denis de Fronsac époux de Françoise Cailleteau (20 juillet 1694).

Quit. pour vente de terre par Nicolas Sarazin à François Morin (20 juillet 1694) (Voir le 13 avril 1692).

Quit. de droits matrimoniaux par Françoise Cailleteau au Sr Rey Gaillard (24 juillet 1694) (Voir le 10 juin 1694).

C. de m. d'Anthoine Dumas, fils de feu Izaac Dumas et Marie Baudy; et Marie Tessier, fille de Marc Tessier et feu Jacquette Ladouce (26 juillet 1694).

Const. de rentes par Jean Sebille de cette ville à Louise Dégrange, de Neuville, veuve de Louis Delisle (27 juillet 1694).

Cess. Jean Auson, de Montréal à Jacques Guion dit Frené, maître de barque de Québec, savoir: tout le blé froment, pailles et balles qui proviendront de la semence de 3 minots de blé semé sur les terres des sauvages de la montagne à Montréal (28 juillet 1694).

Conc. Chs. Aubert de la Chenaye à Pierre Emond, de la Rivière Ouelle, de 6 x 30 arpents de terre, seig. de Camouraska (29 juillet 1694).

Quit. de droits successifs par Pierre Lemoine d'Iberville et Joseph Lemoine de Serigny à Paul Lemoine de Maricourt pour la succession de leur père et mère (29 juillet 1694).

B. à f. pour 5 ans par Jean Lepicart à François Lacroix de 2 habitations à la Grande Rivière consistant en

maison, grange, &c. dont il jouit déjà depuis 2 ans à la place de Charles Lessard (30 juillet 1694).

Oblig. pour solde de compte par Claude Landry à Esprit Carbonneau et quittance du tout par ce dernier au premier: quittance réciproque entre eux pour les partages à cause de l'hérédité des père et mère du dit Landry (1er août 1694).

Proc. Joseph Regnault à Marie Lehoux son épouse (1er août 1694).

V. Henry Brau, de Lauzon, tuteur des mineurs issus de lui et de feu Claude De Cheurainville, sa 1ère femme, du consentement de Jean Demers subrogé tuteur, à Jean Dussault, d'une terre et habitation de 3 x 40 arpents côte de Lauzon (1er août 1694).

V. Chs. Aubert de Lachenaye à Izaac Harnois de la seigneurie de Maure de la rente foncière annuelle et perpétuelle à lui due par et sur tous les biens d'Estienne Dumets de Montréal et spécialement sur une habitation en la seigneurie de St-Ange dit le Cap Rouge, de 4 x 30 arpents (1er août 1694).

Don. réciproque en cas de mort entre Nicolas Pinguet Detarsis et Charles Pinguet de Saint Jean en cas que Dieu dispose de l'un d'eux au cours du voyage du dit Pinguet de Saint Jean à la Baie du Nord ou ailleurs où ses entreprises l'appellent (2 août 1694).

Fondation viagère par Jean Leclerc qui promet fournir l'huile nécessaire pour l'entretien de la lampe de l'église de St-François de Salles, I.O. (2 août 1694).

Oblig. pour solde de compte de marchandises par Gabriel Cardinal à Pierre Lamoureux de Saint-Germain, marchand, tous deux de Montréal (2 août 1694).

Proc. Marie Pournin épouse de Jacques de la Margue, de Ville Marie, à Catherine Testar, femme du Sr Douaire (2 août 1694).

V. Jean Hary à François Trefly dit Routot, d'un emplacement de 14 x 40 pieds rue St-Louis (2 août 1694).

Oblig. Laurent Le Vasseur de Lauson aux Ursulines parce qu'elles ont reçu Claudine Le Vasseur, sa fille comme soeur domestique (4 août 1694).

Oblig. pour pension par Guillaume-Charles Jodon de Fontenay, fils, de Paris, à Pierre Le Vasseur de cette ville (4 août 1694).

C. de m. d'Estienne Jeanneau de Lauvière, fils de feu Estienne Jeanneau de la Tardière et feu Jacquette Vincent; et Catherine Perrot fille de Jacques Perrot et Michelle Leflau; portant donation mutuelle entre les époux (5 août 1694).

Proc. Jean Robert, cuisinier, fils de Jean Robert et d'Isabelle Megné de la ville d'Angouleme, à Pierre Becard de Grand'Ville à qui il donne pouvoir pendant son voyage à la Baie du Nord de recevoir les effets que ses père et mère lui enverront de France; donation par Jean Robert, en cas de mort pendant le voyage, de tous ses biens à Pierre Becard de Grand'ville (6 août 1694).

Don. entre vifs par Sebastien Marigny à Charlotte et Françoise Marigny ses soeurs de la ville de Paris, de tout ce qu'il peut prétendre dans la succession de feu Elizabeth Vaslet, épouse de Nicolas Marigny leur mère (6 août 1694).

Don. en cas de mort par Alexis Lefrançois partant pour la Baie du Nord, à Nicolas et Pierre Lefrançois ses frères du Château-Richer, de tout ce qu'il pourra pré-

tendre dans les successions de Charles Lefrançois et Marie Trio, leurs père et mère (6 août 1694).

Oblig. par Gabriel Cardinal, Paul Boyer et Louis Faucher, tous de Montréal, à Nicolas Pinault, marchand de Québec, pour leur équipement de voyage dans le Nord (6 août 1694).

Oblig. par Pierre Lécuyer, Joseph Chauvin, Gabriel et Jean Baudereaux dit Graveline tous de Montréal, à Nicolas Pinault, marchand de Québec, pour leur équipement de voyage à la Baie du Nord (6 août 1694).

C. de m. de Louis De Niort, fils de Louis De Niort de Lanoraye et Marie Sevestre; et Marie Vanech, veuve d'Edouart Meuluscot et d'Ustache Lambert (7 août 1694).

Conc. Chs Aubert de la Chenaye à Robert Paradis de l'Ile d'Orléans, de 4 arpents sur toute leur profondeur en la seigneurie de Camouraska (7 août 1694).

Don. Jacob L'heureux, de la Rivière Puante à Estienne Burel en cas que Dieu dispose de lui pendant son voyage à la Baie du Nord (7 août 1694).

Oblig. Nicolas Geremy La Montagne et Denis Durbois du Cap Rouge à Nicolas Pinault, marchand, pour leur équipement de voyage à la Baie du Nord (7 août 1694).

Oblig. George Marchand et Jacques Leduc de Lauzon à Nicolas Pinault, marchand, pour leur équipement de voyage à la Baie du Nord (7 août 1694).

Oblig. Charles Fleury de Montréal, Nicolas Jeremye La montagne et Denis Durebois du Cap Rouge à Nicolas Pinault, marchand de cette ville, pour leur équipement de voyage à la Baye du Nord (7 août 1694).

Oblig. pour marchandises vendues, par Anthoine Choquet dit Lafrance à Jacques Goudeau, marchand (7 août 1694).

Oblig. pour marchandises vendues, par Gabriel Cardinal, de Ville-Marie à Pierre du Roy, marchand (7 août 1694).

Proc. par Jacob L'Heureux de la Rivière Puante, à Estienne Burel, tapissier de Québec (cas arrivant que Magdeleine Lefranc, sa mère, veuve de Jacques L'Heureux marchand tapissier de Dieppe soit décédée et non autrement) pour faire rendre compte de la succession de ses père et mère (7 août 1694).

V. Michel Bouché à Marie Fayet, veuve Huot Saint-Laurent pour confirmer la vente qu'il a ci-devant faite sous seing privé le 12 juillet 1692 à feu Nicolas Huot de Saint-Laurent d'une concession côte de Lauzon de 4 sur 40 arpents (7 août 1694).

Conventions de MM. D'Iberville et de Serigny avec les canadiens au sujet des postes que les anglais ont dans la Baye du Nord (8 août 1694) (Manque).

Don. par Martin Soulard, en cas de mort au cours de son voyage à la Baie du Nord, à Catherine, Jeanne, Geneviefve et Jean-Baptiste ses frère et soeur, et à Françoise Philippeau veuve de René Senard sa demi-soeur, savoir: à chacun la somme de 80 livres. Obligation pour prêt d'argent, par led. Soulard à Adrien Bourdereau de Laborde à être payée préférablement sur ses biens (8 août 1694).

Oblig. Michel De Rouvré De Rochemont, Jacques et Joseph Chauvin, voyageurs, à Pierre Du Roy, marchand (8 août 1694).

Proc. Jean Léger de Lagrange à Marie-Louise Fauvel son épouse pour gérer ses affaires en son absence (9 août 1694).

Don. Jacques Chauvin, en cas de mort au cours de son voyage à la Baie du Nord, à Anne Guion, fille de Mi-

chel Guion de Rouvray et Geneviève Marsollet, de tous les droits et effets qu'il aura gagnés pendant tout le cours de son voyage (10 août 1694).

Don mutuel entre Pierre Lemoine d'Iberville et Marie-Thérèse Pollet son épouse (10 août 1694).

C. de m. Charles Chartier, fils de feu Michel Chartier et Marie Magnien; et Louise Lemaistre, veuve de Jean Lac; portant donation entre les époux (10 août 1694).

Proc. Jean-Paul Maheu à Elizabeth de Chavigny femme d'Estienne Landron pour gérer ses affaires au cours du voyage qu'il entreprend à la Baie du Nord et donation pour cause de mort à la dite de Chavigny (10 août 1694).

Quit. d'obligation par Esprit Carbonneau au sieur Landry (10 août 1694) (Voir le 1er août 1694).

Quit. Claude Landry à Jean Gagnon tous deux de la Ste-Famille, I.O., pour le paiement de la terre que le dit Gagnon a achetée du dit Landry, devant Genaple le 29 mars 1691 (10 août 1694).

Quit. Nicolas Pré à Jean Devin époux de la veuve Nicolas Pot, pour ce qu'elle devait en vertu de la vente de 21 pieds de terre près la Fontaine Champlain faite par le dit Pré au dit feu Nicolas Pot, devant Rageot le 12 novembre 1690 (16 août 1694).

Dépôt par Claude de Bermen de Lamartinière et Jean Fredin d'une sentence arbitrale par eux rendue à cause du différend entre Jean Soullard d'une part et Françoise Philipeau veuve de René Senard et Marie-Ursule Philipeau veuve de Hugues Cochran de Floridor d'autre part; au sujet de deux comptes présentés par le Sr Soulard leur tuteur pour la succession de Charles Phelipeau leur père et Catherine Boutet leur

mère, épouse en 2èmes noces du dit Soullard (16 août 1694).

Quit. de la veuve Senard au sieur Soulard (20 août 1694). (Voir le 16 août 1694).

Quit. de dot par Estienne Jeanneau à Jacques Perot (22 août 1694) (Voir le 5 août 1694).

Trans. entre Jeanne Badault épouse de Pierre Parent, de Beauport et Robert Voyer de cette ville au sujet de réparations à faire (23 août 1694).

B. à f. Jean Devin époux de Suzanne Nepveu précédemment veuve de Nicolas Pot, à Charles Le Sieur, notaire de Batiscan, d'une terre et habitation de 2 arpents de front à Batiscan (24 août 1694).

V. René Arnault, de la rivière St-Charles et Marie Vigner son épouse à Jacques Duret du même lieu d'une habitation seig. de St-Gabriel de 2 sur 30 arpents (24 août 1694).

Eng. pour 3 ans par Pierre Guenet de Jacques Guenet son fils comme domestique chez Estienne Landron (25 août 1694).

Ratif. de compromis par Jean-Baptiste Provost et Mathieu Ringuet (26 août 1694) (Voir le 19 nov. 1693).

Oblig. Joseph-Antoine de Frenel de la Pipardiere à Antoine Legendre de Bellair pour des effets que celui-ci lui a vendus (30 août 1694).

Eng. comme compagnon de Jacques Chauvin, serrurier, à Nicolas Doyon, armurier (31 août 1694).

V. François Hurault, marchand de La Rochelle, à Guillaume Brassart de la côte Saint-Michel et Catherine Louvet son épouse d'une terre et habitation coteau de Ste-Geneviefve de 2 sur 15 arpents (31 août 1694).

Oblig. pour prêt d'argent, par Joseph-Antoine De Frenel de la Pipardière à Jean Josué Dubois Bertelot de Beaucours (1er septembre 1694).

Eng. pour 3 ans par Pierre Leaumont de Beauregard, de Jacques Bertet fils naturel de feu Jacques Bertet, comme apprenti chez Jacques Cayla, tailleur d'habits de cette ville (5 septembre 1694).

Quit. Henry Brault dit Pommainville à François Poisset à l'acquit de la veuve Jacques de Fay pour le paiement de la vente faite devant Genaple en octobre 1693 d'une rente que Pierre Robin, du bourg de Ballon, près La Rochelle, devait au dit Pomminville (5 septembre 1694).

V. Pierre Benac et Marie-Charlotte Bissot à Jean Demers fils, du tiers en 5 arpents sur 40, en la côte de Lauzon (8 septembre 1694).

B. à l. Jacques Langlois à Marie-Anne Vidault, veuve d'Estienne Blanchon, d'une maison sur la rue comme l'on va de la basse à la haute-ville à main gauche (9 septembre 1694).

Renonciation par Françoise Denis à la succession de feu Guillaume Bouthier son mari (10 septembre 1694).

B. à f. Chs. Aubert de Lachenaye à Jacques Dubois, marchand des Trois-Rivières, d'une maison près la dite ville avec cour, jardin, grange, estable, moulin à vent garni de tout, &c. que led. bailleur a acquis tant de feu le sieur de la Poterie que de la veuve Lefebvre (10 septembre 1694).

V. Marie Varin, épouse d'Anicet Boyer, veuve en 1ères noces de René Branche et en 2èmes de Pierre Courois dit La Croix, à Jean Girard, d'une terre et habitation de 2 sur 5 arpents à la petite Rivière (10 sept. 1694).

B. à l. pour 3 ans par M. de Vitré à Michel Cadet, de la moitié franche d'un emplacement et maison près la Fontaine de Champlain joignant le sieur de Rouvray et Jean Devin (13 septembre 1694).

B. à l. pour 5 ans par Nicolas Dupont de Neuville à François Foucault d'une maison rue St-Pierre (15 septembre 1694).

Protêt par Louis Chambalon, notaire, à la requête de François Hazeur, contre Jean Lepicart à raison d'une lettre de change que le dit Lepicart refuse de payer n'en ayant pas reçu avis du sieur de Coulonge (15 septembre 1694).

Proc. Pierre la Ville, volontaire, à Louis la Ville, son frère, demeurant à Poitier, pour faire rendre compte à qui il appartiendra de la succession du Sr Laville leur oncle (16 septembre 1694).

Quit. respective entre Pierre Plassan qui reconnaît avoir été bien servi durant 2 ans par Jean Jung qui reconnaît également avoir été dûment payé selon les clauses du contrat passé à Bordeaux devant Loste notaire, le 14 avril 1692 (17 septembre 1694).

Collation d'une lettre de change payable par Charles Alavoine, marchand, aux Srs Laurent ou Hurault ou ordre (20 septembre 1694).

B. à f. pour 5 ans par Gabriel Gosselin de cette ville à Joseph Roy de la côte St-Jean et Marguerite Martin d'une terre et habitation de 2 arpents à St-Pierre, I.O. (21 septembre 1694).

Résignation par l'abbé Philippes Boucher, à Mgr de Saint-Vallier, de la chappellenie de St-François-Xavier en la cathédrale de Québec (23 septembre 1694).

B. à l. pour 7 ans par Louis Deniort de Lanoraye à François Loquet Dupont d'une maison rue Notre-Dame

avec la boulangerie cour, &c., à l'exception d'une chambre à feu et un cabinet que le nommé Beaucour occupe (24 septembre 1694).

Contrat de m. de Philippe Amyot dit Villeneuve, fils de feu Mathieu Amyot dit Villeneuve et Marie Mainville; et Marie Harnois, fille d'Isaac Harnois et de Marguerite Blaise (25 septembre 1694).

Quit. par M. de Villeray, agent général de MM. les intéressez au bail de MM. Domergue et Pierre Pointeau à Mathieu Delino au nom et comme directeur de MM. les sous fermiers des traites royales de Tadoussac (25 septembre 1694).

Quit. par René Cloutier de Bonsecours et Marie Leblanc à Jean Lepicart procureur de Louis d'Aillebouts de Coulonge pour la succession de Leonnard Leblanc et Marie Riton père et mère de Marie Leblanc (28 sept. 1694).

Sommation de Pierre Rey Gaillard comme procureur de M. de Ramezay à Allain Durant capitaine de **L'Industrie** mouillé en la rade de cette ville pour savoir si le sieur Garbusat de La Rochelle a chargé des marchandises sur **l'Industrie** au compte du dit de **Ramezay** (28 septembre 1694).

Oblig. pour la location d'une chaloupe biscayenne, par Anthoine Izoir et Vincent Guillot, navigateurs, à M. de Vitray (30 septembre 1694).

Quit. de Leger Baron comme ayant épousé Marie-Anne Baudon, fille de feu Jacques Baudon dit Lagrange, à Jacques Bluteau pour le paiement des droits successifs de la d. Baudon acquis par transaction devant Duquet le 9 mars 1681 (30 septembre 1694).

Oblig. pour prêt d'argent, par François Frichet à Martin Mercier (1er octobre 1694).

Quit. de Marie-Anne Simon, veuve de Louis La Vergne, au nom de ses enfants mineurs, à Philippe Estourneau pour le paiement d'une habitation (1er octobre 1694).

Oblig. par François Frichet et Anne Levreau à Guillaume Boucher pour argent à eux prêté par la mère du dit Boucher (2 octobre 1694).

Ratification par François Frichet et Anne Levreau d'une obligation par eux faite au sieur Mercier (2 octobre 1694).

V. Jacques Turgeon de Beauport à Jean de Vinville de St-Joseph côte de Beauport d'une terre et habitation de 4 x 22 arpents à St-Joseph (3 octobre 1694).

Don. Vincent Brunet de Beauport, cas que Dieu dispose de lui pendant son voyage en l'Ancienne France, à Jacques Avis, fils de Denis et de Jeanne Crevier, de tout ce qu'il peut prétendre dans la communauté d'entre lui et la dite Crevier maintenant son épouse (4 octobre 1694).

Protestation par le R. P. Hyacinthe Perrault, commissaire provincial des RR. PP. Récollets à Mgr Jean De la Croix de Saint-Valier qui l'accuse de l'avoir prié d'assister à un dîner où il a donné une place plus honorable que la sienne au Gouverneur et s'élève contre l'entrée scandaleuse de plusieurs femmes au réfectoire des dits Récollets pendant le dîner (4 oct. 1694).

Projet par Jacques Alexis Fleury Deschambault, de bailler pour 5 ans le manoir seigneurial à Thérèse David, veuve de Martin Macé (5 octobre 1694).

Conc. François de Chavigny de la Chevrotière à Bernard Delomay de 3 arpents sur 40, seigneurie de la Chevrotière (5 octobre 1694).

Cess. par Pierre Benesteau Laprairie, marchand de La Rochelle, à François Hazeur et François Hurault, mar-

chand de La Rochelle, d'une somme à lui due et payable cet automne par Nicolas Janvrin Dufresne (5 octobre 1694).

Ratification et insinuation par Paul Berry et Marie Mars d'une donation mutuelle faite à leur contrat de mariage (6 octobre 1694) (Voir le 2 décembre 1692).

Echange par Nicolas Doyon et Geneviefve Guion de tous leurs droits successifs de feu Jean Guion et ceux à venir d'Elizabeth Couillard avec Guillaume Guion dit Dubuisson et Jeanne Toupin qui donnent en retour la somme de 15 livres de rentes à eux due par led. Guion et sad. femme (6 octobre 1694).

Quit. de Louis de Buade de Frontenac, syndic des Récollets à Mgr de Saint Valier qui a remis au sieur Bouteville receveur des aumônes des Récollets 2000 livres (6 octobre 1694).

V. Charles et Pierre Bouvier, Jacques Custeau et Jean Barabé époux de Marie et Thérèse Bouvier, Catherine Melliot veuve de Pierre Bouvier comme tutrice d'Anthoine Bouvier son fils à Claude Carpantier et Marguerite Sainte Foye d'une terre et habitation de 2 sur 40 arpents, seigneurie de Neuville (6 oct. 1694).

Proc. Charles Bailly, marchand de la Chateigneray en Poitou, procureur de Toussaint Bailly son père, au sieur Branchereau, marchand en l'île de la Martinique pour recevoir en son nom, de Simon Gambault et Abraham Macary, la somme de 5850 livres (7 octobre 1694).

Ratif. Magdeleine Boucher épouse de Pierre Legardeur d'une vente de l'arrière-fief de Boucherville à Jean Sicot devant Adhémart le 23 septembre 1692 (7 octobre 1694).

Résignation par Paul Vachon, prêtre, à Mgr de Saint Vallier, de la chapelle de la Sainte-Famille en l'église Notre-Dame (8 octobre 1694).

C. de m. Joseph Roger, fils de Gabriel Roger et Marie la Cour; et Reine Marsault, fille de feu François Marsault, et Marie Beaurepere (8 octobre 1694).

Prôtet par François Hurault, marchand de La Rochelle, à Pierre du Roy et Marguerite Le Vasseur qui refusent de payer une obligation par eux consentie au profit de Jean Leger de la Grange (8 octobre 1694).

V. Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot de Saint- Laurant, de la côte de Lauzon à Pierre Racine fils de Noël Racine de la côte de Beaupré: d'une terre et habitation de 2 arpents sur une lieue et demie au Château-Richer (8 octobre 1694).

C. de m. Gabriel Chambrelan, fils de feu Simon Chambrelan et Marie Boilleau; et Catherine Allaire, fille de feu Charles Allaire et Catherine Fievre (9 octobre 1694).

V. Jacques Suire dit Sinfort et Catherine Damien à Jean Devin: d'une terre et habitation de 2 arpents 9 perches et demie sur 40 arpents, seigneurie de Neuville (9 octobre 1694).

Oblig. pour prêt d'argent, par Jean de Rainville de Beauport à Jacques Turgeon de cette ville (10 octobre 1694).

Acceptation par Jean-Baptiste Couillard de Lespinay de l'abandon de la terre de Lespinay par François Lavergne à qui il l'avait baillé verbalement pour un an (10 octobre 1694).

Oblig. pour prêt d'argent, par Daniel Normandin, notaire à Pierre Duroy, marchand de cette ville (11 octobre 1694).

Ratif. Louis Gagnier et Louise Lepicard, de la Frenay près du Cap Saint-Ignace, de la vente faite par lad. Lepicard à Jean Lepicart son père de sa part en une terre et habitation à la Grande Rivière seigneurie de Beaupré de 3 arpents et demi sur une lieue et demie de profondeur (11 octobre 1694).

Quit. pour échange de terres par Pierre Bernier au sieur Guimon (11 octobre 1694) (Voir le 24 septembre 1692).

Quit. pour vente de terre par le sieur Dumets (Demers) à René Leduc (11 octobre 1694) (Voir le 19 novembre 1693).

V. François-Magdeleine Ruette D'Auteuil et Marie-Anne Juchereau à Jean Parant et Marie Vallée, de Beauport: d'une terre et habitation de 20 arpents seigneurie de Beauport (12 octobre 1694).

Acceptation par Sr Marie Gagnon, supérieure des Soeurs de la Congrégation et Sr Marie-Ursulle Gariepy, assistante, de l'acte de remise et décharge fait par François Berthellot seigneur de l'île Saint-Laurent, devant Richard et Lange du Chatellet de Paris le 3 mai dernier; tant de l'indemnité qui lui est due en qualité de seigneur à raison de la donation qui leur a été faite par François Lamy, curé, de la Ste-Famille; devant Chambalon le 5 septembre 1692 que la donation faite à la communauté par la Soeur Guion; et des rentes et redevances dont les héritages sont tenus envers lui (13 octobre 1694).

Oblig. Florant de la Citière de Jeanne Pelluchon à Pierre Peire, marchand, pour vente de vin à eux faite (13 octobre 1694).

Accord entre Daniel Gressolon Du Luth d'une part, Jean Fredin procureur de Marguerite de Xainte, héritière

de feu Etienne de Xainte son frère, Bertrand Arnaud époux de Louise Xainte, Charles Demonseignat époux de Claude de Xainte héritiers d'Etienne de Xainte leur oncle d'autre part; au sujet de la société entre le sieur Du Luth et feu le sieur de Xainte pour faire la traite à Michilimakinac (14 octobre 1694).

Obligation de Jean Charon Laferrière et Anne Danneville à Pierre Rey Gaillard pour vente d'un vieux corps de barque (14 octobre 1694).

Quit. Charlotte Godin, veuve de Pierre Frichet et épouse de Pierre Laforest, à Jacques Godin du Cap Tourmente son frère, pour la succession de feu Elie Godin et Ester Marie Ramage ses père et mère (14 octobre 1694).

Ratif. par le sieur Laforest d'une quittance de Charlotte Godin son épouse (14 octobre 1694).

Quit. pour vente de terre par Guillaume Lemieux et Elizabeth Langlois au sieur Vachon (14 octobre 1694) (Voir le 10 octobre 1693).

Reconnaissance par Jean Costé et Geneviefve Verdon, sa seconde femme à l'effet d'attester que l'habitation de 4 arpents de front sur sa profondeur à St-Pierre, I.O., joignant Thomas Rondeau et Mathieu Costé, acquise par led. Jean Costé et Anne Couture sa première femme; de Pierre Soumande devant Genaple, le 16 mars 1689 (absent) était au profit de Jean-Baptiste et Noël Coté leurs fils. Cession de lad. terre par Jean Coté à ses fils (15 octobre 1694).

Ratif. par Jacques Duhault dit Paris de Charlesbourg, d'une quittance du sieur Pletson procureur à M. Esmery passé devant Boursier et Thibert notaires au Chastellet de Paris (15 octobre 1694).

B. à f. pour 3 ans par François Frichet et Anne Levreau à Guillaume Baucher, absent, René Baucher son oncle acceptant pour lui d'une terre et habitation de deux arpents huit perches de front à Ste-Famille (16 octobre 1694).

Quit. réciproques entre Hipolite Thibierge et Jacques Tibierge son fils au sujet de la société par eux contractée lors du contrat de mariage de Jacques Tibierge avec Marie-Anne Jolly (16 octobre 1694).

Quit. pour vente de terre par Louise Niel femme de Jacques Guion Frené à Louis Prat (16 octobre 1694) (Voir le 6 juin 1694).

Quit. par Marie-Thérèse Pollet, épouse de Pierre Lemoine D'Iberville à François Charon pour le paiement d'une maison, grange, terres, &c., à la Pointe St-Charles près de Ville-Marie, à lui vendue par le St Lebert procureur du Sr D'Iberville, devant Basset, le 17 septembre 1693 (17 octobre 1694).

Oblig. Jean Verrier, menuisier de La Rochelle, à François Reiche, menuisier de cette ville, pour ce que celuici a payé à M. de Ramezay en son nom (20 oct. 1694).

Oblig. pour prêt d'argent d'Anthoine Le Gendre de Bellair à Charles Alavoine, marchand (20 octobre 1694).

Quit. de Julien Boisy, de cette ville, à Pierre Moleur de la seigneurie de Beaumont, pour le paiement d'une habitation à lui vendue verbalement, seigneurie de la Durantaye (20 octobre 1694).

Acc. Pierre Peire comme procureur de Samuel Bernon, de la Rochelle, et Jeanne Dandonneau, veuve de Jacques Babie, marchand de Champlain, créancière de Joseph Petit Bruneau, marchand des Trois-Rivières pour accepter le projet d'accord et remise fait par

Henry Petit étant aux droits du Sr de Lachenaye aussi créancier du Sr Bruneau (21 octobre 1694).

C. de m. de Robert Fasche, fils de Nicolas Fasche et Catherine Suré; et Françoise Leblanc, fille de Jacques Leblanc et Suzanne Rousselin (21 octobre 1694).

C. de m. Pierre Regnaud, fils de feu Mathurin Regnaud et Marie Pelletier; et Marguerite-Angélique Fasche, fille de Nicolas Fasche et Catherine Suré (21 octobre 1694).

Oblig. pour prêt d'argent par Pierre Du Roy et Marguerite LeVasseur à Jean-Baptiste Malhiot, marchand de Montréal (21 octobre 1694).

Quit. par le sieur Malhiot au sieur du Roy et sa femme pour paiement d'une obligation (21 octobre 1694) (Voir le 23 octobre 1693).

Don. Jacques Turgeon en cas que Dieu dispose de lui pendant son voyage en l'Ancienne France, à Abel Sagot et Claire Turgeon de tous ses biens tant meubles qu'immeubles, dettes actives &c. qu'il peut avoir en ce pays (22 octobre 1694).

Sommation par le notaire Chambalon à la requisition de M. De Ramezay à Pierre Peire et Jean Javelleau capitaine du navire le **Pont Chartrin** pour savoir si le sieur Garbusat, marchand de La Rochelle n'a rien chargé sur led. navire au nom du sieur Ramezay (22 octobre 1694).

V. Pierre Dupré de la Baie St-Paul et Catherine Caron sa femme, auparavant veuve de Jacques Daudier, à Ange Dodier de la moitié franche en une terre et habitation à la Grande Rivière de 3 arpents sur une lieue et demie de profondeur (22 octobre 1694).

Oblig. pour prêt d'argent par le sieur Le Verrier au sieur Reiche (22 octobre 1694) (Voir le 20 octobre 1694).

Protêt par le notaire Chambalon à la requête du sieur Duplessis contre le sieur De Verneuil sur son refus de payer une lettre de change signée Delubert (23 octobre 1694).

C. de m. Joseph Mauffet, fils de feu Pierre Maufet et Marie Duval; et Marie Thérèse Gingreau, fille de feu Sebastien Gingreau et Marie-Geneviefve Guillebourg (24 octobre 1694).

Proc. Jacques Delalande pour le temps de son voyage en l'ancienne France à Pierre Becart de Granville (24 octobre 1694).

V. Jean Bissot De Vincenne à Louis Marchand de tous les droits qu'il peut avoir en la seigneurie de Mingan depuis la rivière Moizy en descendant du côté de la mer; par succession de feu François Bissot son père et qu'il aura de Marie Couillard sa mère épouse de Jacques de Lalande; plus la moitié franche en la seigneurie de Lauzon, à lui et à son frère Charles par concession de M. Talon (25 octobre 1694).

C. de M. Jean-François Alaire, fils de feu Charles Alaire et Catherine Fievre; et Anne Labbé, fille de Pierre Labbé et Marguerite Musnier (26 octobre 1694).

Quit. pour vente de terre par Jean Barabé et Terese Bouvier au sieur Demoulin à l'acquit du sieur Carpantier (26 octobre 1694) (Voir le 6 octobre 1694).

B. à f. pour 5 ans par Jean-Baptiste Couillard de Lespinay à Bernard Huret dit Rochefort de l'île d'Orléans de la terre et habitation appellée Lépinay (qui est une île situé dans la Rivière du Sud) (27 oct. 1694).

B. à l. pour 3 ans par Jacques de Lalande à Laurent Normandin d'une maison à la basse-ville joignant celle du sieur Pachot (27 octobre 1694).

B. à l. pour 5 ans par Denis Mallet à André Jorriand, de deux chambres en une maison rue Notre-Dame à la basse-ville (27 octobre 1694).

Eng. pour vingt ans par Marguerite Vanier de Pierre Niel, mineur de trois ans et huit mois, fils illégitime de feu Pierre Niel et d'elle à Jean-Baptiste Couture dit La Monde et Anne Maret (27 octobre 1694).

Consentement donné par François-Magdellene Ruette Dauteuil, conseiller du Roi au contrat d'engagement ci-haut mentionné, et conditions posées à Jean-Baptiste Couture qui se charge d'élever le mineur Niel (28 octobre 1694) (Voir le 27 octobre 1694).

C. de m. Guillaume Bauché, fils de feu Guillaume Bauché et Marie Paradis; et Marie Asseline, fille de Jacques Asseline et de Louise Roussin (28 octobre 1694).

Oblig. Pierre Du Roy et Marguerite Le Vasseur à François Hurault, marchand de La Rochelle, procureur de la veuve de Jacques Defay, pour le paiement auquel ils ont été condamnés par sentence de la prévosté en date du 27 octobre 1693 (28 octobre 1694).

Oblig. pour marchandises vendues, par Anne Dufresne femme et procuratrice de Jean Létourneau, à Jacques Trehet, marchand de La Rochelle (28 octobre 1694).

V. Jacques Aubert à Louis Hamelin son gendre, de la moitié franche en la terre, fief et seigneurie de St-Charles des Roches et dans les cens et rentes, dettes actives, bestiaux, grains, meubles, qui sont à séparer avec Anthoinette Musnier femme du vendeur (23 octobre 1694).

Oblig. pour marchandises vendues de Pierre Picher dit Lamusette, de Neuville, à Guillaume Jourdain, marchand de Québec (29 octobre 1694).

Quit. Magdeleine Malécot femme de Louis Martineau à Jean de Lestaige (29 octobre 1694).

Oblig. à l'acquit du Sr Hurault par le Sr Duroy et sa femme à Louise Fauvel femme et procuratrice du Sr Delagrange (29 octobre 1694) (Voir le 6 nov. 1693).

Const. de rentes par Jean-Baptiste Vigé et Catherine Gertrude Grouard à François Hurault, marchand de Larochelle, à prendre sur tous les biens du constituant et spécialement sur une maison à Québec (30 octobre 1694).

Déclaration et protestation de François Hurault, marchand de La Rochelle, disant qu'il emportera sur le navire **Le Pont Chartrain** pour le compte et aux risques de Nicolas Janvrin Dufresne la somme de 100 livres en louis d'or faute par le dit Dufresne de payer Pierre Benesteau en lettres de change comme il s'y était engagé (30 octobre 1694).

Oblig. pour solde de compte par François Lavergne de la Rivière du Sud, à Pierre Du Roy de cette ville (30 octobre 1694).

Eng. pour 3 ans par Jean Robitaille de son fils Charles comme apprenti chez Louis Mercier, serrurier (31 octobre 1694).

Ech. de terres entre Pierre Bezeau, de Lorette (31 octobre 1694).

Oblig. Louise Fauvel femme et procuratrice de Jean Léger de la Grange à François Hurault, marchand de La Rochelle (31 octobre 1694).

Conc. Chs. Couillard de Beaumont à Jean Cecille de 4 arpents sur 40 en la seigneurie de Beaumont (1er novembre 1694).

Conc. Chs Couillard de Beaumont à Zacarie Turgeon de 6 arpents sur 40 en la seigneurie de Beaumont (1er novembre 1694).

Conc. Chs. Couillard de Beaumont à Jean Portelanse, de 3 arpents sur 40 en la seigneurie de Beaumont (1er novembre 1694).

Inv. des effets, dettes passives, papiers, enseignements et immeubles de feu Marguerite Gillet épouse d'Hillaire Bernard de la Rivière (2 novembre 1694).

C. de m. d'Hillaire Bernard de la Rivière, veuf de Marguerite Gillet et Marie-Magdeleine Voyer, fille de Pierre Voyer et Catherine Crampon, portant donation entre les époux (2 novembre 1694).

Oblig. pour solde de compte par Ignace Lemay, de Lotbinière à Chs Aubert de la Chenaye (2 nov. 1694).

Oblig. pour solde de compte par Jean-Baptiste de Peiras à Catherine Gauché, veuve de Jean-Baptiste Migeon de Bransat, de Montréal (2 novembre 1694).

Sommation par le notaire Chambalon à la requête de Louis De Buade comte de Frontenac, à M. Provost au sujet de la vente que Mgr de Champigny intendant, le dit Provost et MM. Aubert de Lachenaye et Pachot ont fait à Mgr le Gouverneur de leurs parts et portions dans les corps, quille, agrées, &c., du navire **Le Saint Louis** présentement à La Rochelle. M. Provost nie avoir fait cette vente et M. de Vaudreuil, devant qui elle a été faite, l'affirme véritable (2 nov. 1694).

V. Jean Bochart de Champigny, François Provost, Chs. Aubert de Lachenaye et François Pachot, à Louis de Buade de Frontenac, de leurs parts et portions dans le navire **Le Saint Louis** présentement à La Rochelle (3 novembre 1694).

Quit. de droits succesifs par Anthoine Fauvel à Charles Aubert de la Chenaye exécuteur testamentaire de Charles Pattu de Courneuve (3 novembre 1694).

C. de m. Michel Guiet, fils de feu Jean Guiet et Jeanne Mignon; et Elizabeth Albert, fille de Guillaume Albert et Elizabeth Hallée (6 novembre 1694).

Quit. Pierre Lemay à Michel Lemay son frère pour la succession de feu Michel Lemay et Marie Dutault leurs père et mère (6 novembre 1694).

Ratif. vente de terre par Jeanne Challifou épouse de Germain Langlois (6 novembre 1694) (Voir le 21 septembre 1692).

Collation d'un billet sur M. Gourdau reçu par Bailly au profit de Trehet marchand de La Rochelle (7 novembre 1694).

C. de m. Pierre Rivière, veuf de Marguerite Letard et de Marie Rouillard; et Geneviefve Laurance, veuve d'Adrien Michelon et de Jean Journet (8 nov. 1694).

Quit. pour vente de terre par Jean Gaulin au sieur Delaunay (9 novembre 1694) (Voir le 9 octobre 1692).

Oblig. pour solde de compte par Joseph Lemay dit Delorme de Lotbinière à Louis Denyort, marchand de cette ville (10 novembre 1694).

Oblig. pour solde de compte par Joseph Lemay dit Delorme, de Lotbinière, à Lucien Bouteville, marchand de cette ville (10 novembre 1694).

B. à f. pour 5 ans par Louis Rouer de Villeray ayant charge de François Berthellot seigneur de l'Ile et comté Saint-Laurent à Jacques Manceau et Margueritte la Touche de la terre et maison, étable, moulin à vent de **l'arbre sec** en la dite île (11 novembre 1994).

V. Nicolas Verieul dit Vesdieu et Marguerite Hiardin, de Saint-François, I.O., à Jacques Baudon du même

endroit d'une terre et habitation de 3 arpents à Saint-François (11 novembre 1694).

Don. Jeanne Mignon, de Lauzon, veuve de Jean Guiet à Michel Guiet son fils de tous ses biens, meubles, &c. à condition de demeurer avec lui (12 novembre 1694).

C. de m. François Dubois, fils de feu Jacques Dubois et feu Catherine Ayot; et Marie Leguay, fille de feu Jean Leguay et feu Marie Briere (12 novembre 1694).

C. de m. Jean-Baptiste La Rue, veuf de Marie Anne Brassard; et Catherine Garnier, fille de Jean Garnier et Magdellenne Leguay (14 novembre 1694).

Quit. pour bail de terre par M. de Villeray, bailleur, au sieur L'orty (14 nov. 1694) (Voir le 15 juillet 1694).

Accord ou transaction entre Jean-Baptiste Larue, de Neuville, veuf de Marie-Anne Brassard, et Guillaume Brassard de la côte de Saint-Michel, au sujet de la conservation des biens de Marie-Jeanne La Rue, fille mineure du dit Larue et de Marie-Anne Brassard (15 novembre 1694).

Inv. des biens de feu Marie-Anne Brassard épouse de Jean Larue (15 novembre 1694).

Oblig. pour solde de compte par Marthurin Arnaud et Barbe Arnaud son époux de Lauzon à Lucien Bouteville (16 novembre 1694).

Don mutuel entre Charlotte de Lacombe, veuve d'Anthoine Cadé, et Claude Philippeau son second mari (22 novembre 1694).

Oblig. pour pension et prêt d'argent par Claude Philippeau et Charlotte de la Combe, veuve en premières noces d'Anthoine Caddé, à Charles Trepagny, aubergiste de cette ville (22 novembre 1694).

Quit. d'obligation par le sieur Bailly à la dame Parant (22 novembre 1694) (Voir le 26 mars 1694).

Cession de rentes par Marie-Magdeleine Morin, veuve de Gilles Rageot, à Chs. Aubert de Lachenaye, de 13 livres de rente annuelle rachetable par la somme de 260 livres à elle dues, seigneurie de Notre-Dame des Anges (24 novembre 1694).

V. Jean Demers et Jeanne Voidy à Eustache et Nicolas Demers leurs fils de leur terre et habitation de 12 sur 40 arpents, côte de Lauzon (25 novembre 1694).

Abandon par Guillaume Duboc et Barbe Lebarron à Samuel Vignier et Anne Renaud de l'emplacement de 60 pieds de front rue Ste-Anne (26 nov. 1694).

B. à f. pour 5 ans par Magdeleine Dupont, veuve de Noel Pinguet à Jacques et Jean Regnaud père et fils d'une terre et habitation de 3 arpents sur sa profondeur côte Ste-Geneviefve autrement Saint-Jean (30 novembre 1694).

Oblig. Jacques Regnaud à Jacques Pinguet de Vaucour, pour marchandises vendues (30 novembre 1694).

Oblig. Jean Ragnault à Jacques Pinguet de Vaucour, pour marchandises vendues (30 novembre 1694).

V. Samuel Vignier et Anne Regnaud à Michel Pierre d'un emplacement de terre de 58 pieds de front rue Ste-Anne venant à 5 pieds de large à cause de la clôture des Ursulines (30 novembre 1694).

Bail par tacite reconduction à titre de loyer pour 3 ans par Anne Delamare, veuve de Pierre Duquet, à Michel Peletier de la Prade d'une maison (1er déc. 1694).

Dec. par le sieur Delanorray et le sieur Doyon pour l'arpentage d'un terrain (1er décembre 1694) (Voir le 24 janvier 1694).

Quit. pour vente de terre par Pierre Mortel à Thomas Blondeau (1er déc. 1694) (Voir le 15 juillet 1694).

C. de m. Pierre Payen de Noyan, fils de feu Pierre Payen de Chavoy et Heleine Vivient; et Catherine-Jeanne Le Moyne, fille de feu Charles le Moyne de Longueuil et Catherine Primot (7 décembre 1694).

Annulation de bail par le sieur Fasche et le sieur de Villeray (7 décembre 1694) (Voir le 15 novembre 1693).

Oblig. pour solde de compte par Mariana Videau, veuve d'Estienne Blanchon, à François Hazeur, marchand (11 décembre 1694).

V. Louis Rouer de Villeray à Jacques Jobin de 2 concessions à Saint-Joseph seigneurie Dorsinville (11 décembre 1694).

V. René-Louis Chartier de Lotbinière à François-Marie Renaud Davene Demeloize, des droits et servitudes que le dit seigneur de Lotbinière a de prendre de l'eau à la fontaine qui est dans la cour de la maison du dit Demeloize rue St-Louis (16 décembre 1694).

B. à l. pour 3 ans par Jacques Grouard procureur de Jean Grouard son frère présentement en France à Jean Labbé et Marie Marchand, d'un emplacement de 30 pieds environ sur le Mont Carmel avec le corps de logis et étable (19 décembre 1694).

Acte de fin de compte portant obligation entre Claude Bailly et Barbe Rateau, veuve de Pierre Moizan, pour la bâtisse de la maison de Pierre Moizan rue du Cul de Sac (23 décembre 1694).

V. par Soeur Marie-Ursule Gariepy de la Congrégation Notre-Dame à Joseph Maillou payable au sieur Hazeur, d'un emplacement de 160 pieds de front près la fontaine Champlain à la basse-ville, et de profondeur jusques au bout du côteau avec la maison, la charpente d'une autre maison et une étable joignant Charles

Montmegnier dit Touvant, feu Pierre Moizan et Sébastien Hervet (23 décembre 1694).

B. à l. pour 6 ans par Marie Dehaye, veuve de Charles Danay de la côte St-Michel, à Pierre Rivière d'une maison rue St-Louis (27 décembre 1694).

Marché entre Jean Brideau, Jean Guillot, charpentiers, et Mgr De Champigny, intendant, pour faire des affuts de canons etc. (29 décembre 1694).

Don. Pierre Bezeau, veuf de Renée Millet, à Noël Rouillard, de tous ses biens présents et à venir à condition de demeurer chez lui et de travailler tant que son état lui permettra (31 décembre 1694).

C. de m. Louis Careau, fils de feu Pierre Careau et Françoise Duval; et Marguerite Martel, fille d'Honoré Martel et Marguerite Lamirand (2 janvier 1695).

B. à l. pour 5 ans d'une maison rue du Cul de Sac par Pierre Normand de la Brierre à Charles Charetier (5 janvier 1695).

Oblig. pour solde de compte par Marguerite Benard, veuve de Claude Bouchard, à Jean Bouchard son fils (5 janvier 1695).

V. Chs. Bissot de Vincennes à Charles Trepagny d'une concession de 3 arpents sur une lieue seigneurie de Vincenne (9 janvier 1695).

V. Jean Gibault et Suzanne Torlebé à Charles Trepagny d'un emplacement de 21 pieds quelques pouces de terre à la basse-ville (16 janvier 1695).

Eng. pour 18 mois de Pierre et Gabriel Bouchard, frères, comme domestiques voyageurs à Louis Jolliet Danticosty (18 janvier 1695).

Eng. par Paul Dupuy procureur en la prevosté de Jeanne Langevin orpheline de 12 ans à Jean de Beauport (23 janvier 1695).

V. Nicolas Dupont de Neuville et Jeanne Gaudais à Louis Prat, aubergiste de Québec et Jeanne-Angélique Gobeille d'un emplacement et maison de pierre sur la rue St-Pierre joignant les RR. PP. Jésuites et les héritiers Denis Guion (26 janvier 1695).

C. de m. Clément Dubois, fils de feu Jacques Dubois et Catherine Vieillot; et Catherine Guiet, fille de feu Jean Guiet et Marie Briere (30 janvier 1695).

C. de m. Charles Longnon, fils de feu Pierre Longnon et Françoise Roussin; et Marie-Madelaine Morisset, fille de Jean Morisset et de Jeanne Choret, passé le 17 janvier déposé le (30 janvier 1695).

C. de m. René Duchesneau, fils de feu Pierre Duchesneau et Charlotte Roy; et Jeanne Guerin, fille de Clément Guerin et de Perrine Corriere (30 janvier 1695).

C. de m. Jean Maillou, fils de Pierre Maillou et Anne de Launay; et Louise Philippeau, fille de Claude Philippeau et feu Jeanne Enard (30 janvier 1695).

V. par Jeanne Gagnon, veuve de Jean Chapleau, et par Noël Chapleau son fils de l'Ile Ste-Marguerite près de Montréal, à Pierre Mauffet, de leurs parts en une terre et habitation de 3 arpents et 2½ perches à la Canardière (31 janvier 1695).

Clôture de l'inventaire des biens et papiers de feu Marguerite Gillet, épouse d'Hillaire Bernard de la Rivière (31 janvier 1695) (Voir le 2 novembre 1694).

Mar. entre Pierre Gacien, couvreur, de cette ville, et Charles Marandeau, de l'Ile d'Orléans, paroisse St-Paul, pour couvrir la maison du dit Marandeau (4 février 1695).

Accord entre Claude Philippeau père et tuteur de Jacques son fils et de feu Jeanne Enard sa première fem-

me; se faisant fort pour Louis Phillippeau son fils absent à Montréal, Sebastien Hervet, Maurice Dhery, Paul Challifou, Thomas Berthelemy et Jean Maillou époux de Françoise, Magdeleine, Jeanne, Anne et Louise Phillipeau tous héritiers de feu Jeanne Enard, pour permettre à Charles Trépagny de prendre 18 pouces de terre sur leur emplacement provenant de la dite Enard à la basse-ville (8 février 1695).

B. à l. pour 3 ans d'une maison rue Sous le Fort par Pierre Normand de la Briere à Pierre Lemoine et Jacques Laborde (8 février 1695).

Eng. pour 6 ans par Paul, procureur de la prévôté, de (blanc) Laplante comme servante domestique à André Coudé de Beauport (12 février 1695).

Don. Renée Gagnon, veuve de Jean Ouymet, de tous ses biens à Pierre Courtault pour le remercier de l'avoir reçu chez lui pour se mettre à couvert des mauvais traitements que lui font subir ses enfants (14 février 1695).

Transaction entre Jean Lepicart et Jean-Baptiste d'Ailleboust de Musseaux comme époux d'Anne Lepicart; au sujet de la succession de feu Marie-Magdelaine Gagnon seconde femme de Jean Lepicart père et mère d'Anne Lepicart, héritière avec Félicité Lepicart, épouse de Louis D'Ailleboust de Coulonge, Agnès Pierre et Marie-Anne Lepicart (16 février 1695).

Annulation de bail par le sieur de Lannorraye et le sieur Loquet Dupont (16 février 1695) (Voir le 24 septembre 1694).

Cess. Jean-Pascal Provost et Jean Seguin, tous deux voyageurs, à Louis Dupuy dit Parisien de l'intérêt qu'ils ont en la société par eux contractée pour aller en traite avec les sauvages au pays des Outaouais

négocier des marchandises à eux fournies par François Hazeur (17 février 1695).

Don. viagère par Pierre Mauffet, époux de Catherine Chapleau, à Jeanne Gagnon veuve de Jean Chapleau sa belle-mère pour la loger, nourrir et soigner jusqu'à sa mort (17 février 1695).

Continuation d'un bail à loyer pour 7 ans par Jean Gobin tuteur des mineurs des feu Philippe Gautier de Comporté et Marie Bazire, à Nicolas Pinault époux de la veuve de Pierre Allemand, savoir: une maison rue Notre-Dame louée au sieur Lallemand devant Rageot le 25 février 1688 (17 février 1695).

Conc. Chs. Aubert De la Chenaye à Mathurin Dubé de 5 sur 40 arpents seigneurie de Kamouraska joignant Mathurin Ouellet (18 février 1695).

Conc. Chs. Aubert de la Chenaye à Mathurin Ouellet de 5 sur 40 arpents seigneurie de Kamouraska, joignant à un ruisseau qui est le dernier du petit Kamouraska et les terres de la seigneurie (18 février 1695).

Mar. entre Charles Trepagny, aubergiste, et Jean Lefebvre, charpentier, pour faire un étage de colombage de 10 pieds de hauteur sur l'emplacement du sieur Trépagny qu'il a acquis du sieur Gibault (20 février 1695).

Testament de Simon Dubois, marchand, âgé de 29 ans, fils de feu Anthoine Dubois et Marie de Lory, natif de la ville de Tours (20 février 1695).

Acc. et quit. Jacques Pinguet de Vaucour fils et héritier de Noël Pinguet et comme procureur de Marie Magdeleine Dupont veuve du dit Pinguet sa mère, de Jean Pinguet, prêtre, et Nicolas Pinguet ses frères d'une part; et François Hazeur qui lui a remis ce qui revient à leur mère et à eux de la succession de

leur père pour le remboursement de la moitié du mur et pignon de leur maison à la basse-ville (21 février 1695).

Oblig. pour prêt d'argent de François Choret de Saint-Romain et Marie-Anne Aubuchon aux Ursulines (21 février 1695).

B. à l. pour 3 ans, d'une maison rue du Cul de Sac, par Guillaume Jourdain à Nicolas Belin (22 février 1695).

B. à l. pour 9 ans d'une maison rue Notre-Dame par Louis De Niort de Lamorraye et Marie Sevestre à Louis De Niort, leur fils, et Marie Vanech son épouse (22 février 1695).

Eng. pour 3 ans de Pierre Saint-Michel, de St-Pierre, I. O., comme domestique de Jean Bissot de Vincenne (22 février 1695).

Oblig. pour marchandises vendues de Louis Dupuy dit Parisien, voyageur, à François Hazeur, marchand, (23 février 1605).

V. Guillaume Pagé dit Carsy à Anthoine Girard d'un emplacement de 24 pieds de face et maison, forge, outils et ustensiles de taillandier (23 février 1695).

Soc. entre Jean de Rainville, fils, de Beauport, et René Baudin son beau-frère, de Beauport, pour acheter à frais communs une terre et habitation selon leur entente verbale de septembre dernier (24 février 1695).

Cess. Gabriel Gosselin à François Gosselin, son fils, de 20 livres de rente rachetable par la somme de 400 livres de principal à lui dues par Jacques Nolin pour une terre et habitation qu'il lui a vendues (28 février 1695).

V. Denis Belleperche, charpentier, et Catherine-Gertrude Guion à Guillaume et Pierre Guion leurs frères de

ce qu'ils peuvent prétendre en une terre au Château-Richer (28 février 1695).

Conc. Olivier Morel de Ladurantaye à Jean-François Allaire de 3 sur 40 arpents de terre seigneurie de la Durantaye (1er mars 1695).

Ratif. d'une vente de terre par Marie Aubert épouse du sieur Primon (1er mars 1695) (Voir le 22 janvier 1694).

Conc. par les Ursulines à Michel Bisson dit Saint Cosme, de l'Ile Jésus, absent (5 mars 1695).

Cess. par François Buisson, prêtre, procureur de Michel Bisson dit Saint Cosme de l'Ile Jésus, à Simon Rocheron de 2 sur 10 arpents de terre (5 mars 1695).

Soc. entre Denis Roberge et Simon Maureau, boulanger, tous deux de Québec, pour faire le trafic et négoce de boulangerie (7 mars 1795).

Eng. pour 3 ans de François Dutertre, jardinier, natif de la ville d'Angers, comme domestique et jardinier des Ursulines (8 mars 1695).

Eng. de Noël Marcou, de Beauport, à Jean Bissot de Vincenne pour faire le voyage aux Outaouas (9 mars 1695).

Eng. de François Constantin, voyageur, de Québec, à Jean Malhiot de Montréal, pour faire le voyage aux Outaouas (10 mars 1695).

Eng. de Pierre Lemay, de Lotbinière, à Louis Dupuy dit Parisien, de cette ville, pour transporter en canot au pays des Outaouas les marchandises que le dit Dupuy voudra y envoyer (11 mars 1695).

C. de m. François Aubert de Lachenaye, fils de Chs. Aubert de Lachenaye et feu Louise Juchereau de Laferté; et Anne-Ursule Denis, fille de Pierre Denis et Marie-Catherine Le Neuf (11 mars 1695).

Quit. Marie Magdeleine Dupont, veuve de Noël Pinguet, à Jean-Baptiste Brassard pour les loyers du bail à ferme pour 5 ans de 6 arpents de terre et des bâtiments passé devant Rageot le 8 août 1866 (12 mars 1695).

Eng. de Jean-Baptiste Brassard, de cette ville, à Louis Dupuy dit Parisien comme voyageur aux Outaouas pour transporter en canot les marchandises que le dit Dupuy voudra y envoyer (14 mars 1695).

Ratif. d'une vente faite il y a 6 ans par René Goullet, de Lachenaye, à Charles Goullet, de la côte de Beaupré d'une habitation à l'Ange-Gardien (17 mars 1695).

Constitution par Charles Trepagny, à Claude et Charles Gravelle, frères, de la côte de Beaupré, de cent livres de rentes rachetables par la somme de 2000 livres en principal (17 mars 1695).

V. Anthoine Fauvel et Marie Parantel, de cette ville, à Jean Houde, de Sainte-Famille, I.O., d'un emplacement de terre à la Fontaine de Champlain de 30 toises en superficie ayant 6 toises sur chaque face avec le corps de logis dessus construit (18 mars 1695).

Quit. de lots et ventes par Louis Rouer de Villeray à Charles Trépagny (18 mars 1695) (Voir le 16 janvier 1695).

Oblig. pour solde de compte de François Labadie, de Neufville à Pierre Du Roy, marchand (18 mars 1695).

Dépôt d'une ratification et procuration de Jean Dupuy et Jeanne Gervaise, de la côte Ste-Anne de Montréal, à Joseph Vandandegue devant Basset notaire, le 8 juin 1687 déposé le (19 mars 1695).

Désistement par Nicolas Dupont de Neuville du retrait féodal sur l'habitation vendue par Jacques Suire dit

Sainfor et Catherine Damien à Jacques Devin (19 mars 1695) (Voir le 9 octobre 1694).

Oblig. René Lanceleur, de la Pointe aux Trembles, à la succession de feu Hugues Cochran de Floridor, Jean Soulard, tuteur, et Marie-Ursulle Phillipeau, veuve du dit Floridor, acceptant pour Jean-Hugues Cochran, fils mineur du dit défunt (20 mars 1695).

Soc. entre Jean Lepicart, François Poisset et Anthoine Fauvel, marchand de cette ville, pour l'achat du blé, pois, lards et planches &c. que le dit Lepicart pourra avoir des habitants de la côte du Sud et ailleurs (20 mars 1695).

Annulation de société par Pierre Ferret et le sieur Lanceleur (20 mars 1695) (Voir le 5 novembre 1693).

Eng. pour aller aux Outaouas, de Jean Lemaistre, voyageur, à Jean Malhiot, marchand de Montréal, absent, François Poisset acceptant pour lui (21 mars 1695).

Mar. entre Marguerite Amyot, veuve de Jean Jolly, boulanger, et Nicolas Pinault et Charles Perthuis, marchands, pour leur fournir de la farine et des biscuits (21 mars 1695).

V. Antoine Doyon et Françoise Cloutier du Château-Richer à Pierre Cloutier leur frère et beau-frère de ce qui peut leur revenir en une terre et habitation au Château-Richer (21 mars 1695).

B. à l. pour un an par Jean Houde, de Ste-Famille, I. O., à Marie Stin, femme d'André Lou dit Polonnais, absent à la baie du Nord, savoir: une chambre à feu avec le caveau au dessous et le grenier au dessus dépendant de la maison par lui acquise du sieur Fauvel rue du Cul de Sac (21 mars 1695).

Accord ou permission de Louis Marchand seigneur en partie de Vincenne et Mingan à Charles Bissot aussi

seigneur en partie des dites seigneuries, de faie la traite, trafic et négoces légitimes et permis avec les sauvages en ce pays sur les terres de la seigneurie de Mingan tout le temps que le dit Marchand sera absent au pays des Outaouas (21 mars 1695).

B. à l. pour 3 ans d'une maison près de la porte St-Nicolas par Jean Mathieu, de l'Ange-Gardien, à Hillaire Bernard de la Rivière (21 mars 1695).

Eng. Jacques Gariepy, de la côte de Beaupré, à M. de la Forest, gouverneur de la Louisiane, pour aller au pays des Illinois (23 mars 1695).

Eng. pour 2 ans de Marc Jouanne âgé de 17 ans comme domestique à M. Rouer de Villeray (23 mars 1695).

B. à l. pour 3 ans d'une maison coin des rues Notre-Dame et Sous le Fort, par Paul Denis de Saint Simon, procureur de François Charon et Jean Fredin, à Charles Perthuis (24 mars 1695).

Oblig. pour marchandises vendues de Florant de Lacetiere à François-Marie Renau Davene de Meloize (24 mars 1695).

Ratif. de leur contrat de mariage portant donation par François Allaire et Marguerite Decarreau (24 mars 1695) (Voir le 24 novembre 1693).

V. Jeanne Bissot, épouse de Clément Duvault de Valrenne Saint-Germain et la Poterie, à Louis Jolliet d'Anticosty, de la neuvième partie dans une terre à la rivière Etchemin, seigneurie de Lauzon, à laquelle elle peut prétendre comme héritière de François Bissot de la Rivière époux de Marie Couillard, des père et mère (26 mars 1695).

Eng. pour un an de Joseph Cochon comme voyageur domestique de M. de Laforest, gouverneur de la Louisiane (26 mars 1695).

Compte que rend Marie-Ursule Phillipeau, veuve de Hugues Cochran de Floridor, à Jean Soullard, tuteur de Jean Hugues Cochran de Floridor son fils mineur (28 mars 1695).

Mar. entre Guillaume Levitre, charpentier, de St-Pierre, I.O., et Charles Marandeau, de St-Paul, I. O., pour faire une chaloupe (28 mars 1695).

Eng. pour 2 ans de Raymond Terrenne, de Florance pays de Gascogne, comme domestique de Philippe Boucher, curé de St-Joseph de Lauzon (29 mars 1695).

Eng. pour 2 ans de Germain Magnan comme domestique voyageur à M. de Laforest, gouverneur de la Louisiane (29 mars 1695).

Oblig. François Pachot à Joseph Prieur pour la vente d'un corps de barque de présent au Cul de Sac (29 mars 1695).

B. à l. pour 7 ans d'une maison rue Notre-Dame, à Québec (31 mars 1695).

B. à l. pour 3 ans d'une petite maison rue Notre-Dame par Denis Mallet à Laurent Normandin (31 mars 1695).

Oblig. pour solde de billets par Louis Jolliet d'Anticosty et Claire Bissot son épouse à François Pachot (31 mars 1695).

Eng. pour 3 ans par Catherine Guichelin de Nicolas, surnommé Buteau, fils illégitime de Guillaume Bonhomme et d'elle, comme domestique de Guillaume De Nevers (2 avril 1695).

Mar. entre François Pachot et Michel Chevalier, charpentier, pour réparer une barque (4 avril 1695).

Proc. Louis Jolliet d'Anticosty à Claire Bissot sa femme durant le voyage qu'il va faire à Anticosty et Mingan (4 avril 1695).

V. à rente foncière non rachetable par Jacques Pinguet de Vaucour à Alexandre Brion d'un emplacement de terre sur le chemin de la porte St-Louis au Cap Rouge de 26 sur 135 pieds (4 avril 1695).

Oblig. François Provost, à Chs. Aubert de Lachenaye pour pareille somme que lui doit Michel Legardeur et Marguerite Gaillard sa mère (4 avril 1695).

B. à f. pour 3 ans par Jean Galleran Boucher à Jean Boiry dit Comparon d'une terre et habitation à la Rivière Ouelle (5 avril 1695).

Eng. pour 2 ans de François Desloriers, de la Rivière des Roches, comme voyageur domestique aux sieurs Phillipe Estourneau, Jacques Cordeau dit Desloriers, Charles Desloriers, Charles Vallée et Pierre Masson (6 avril 1695).

C. de m. Jean Poidras, veuf de Marie-Sainte Viée; et Marie-Anne Delavoye, fils de Pierre Delavoye, et Izabelle Aubert portant donation de la future épouse aux enfants du premier mariage du dit Poidras (6 avril 1695).

B. à l. pour un an d'une chambre à feu à la basse ville par Magdeleine Marette femme et procuratrice de Joseph Parant, à Jullien Lagnel dit Deroziers (7 avril 1695).

C. de m. Jullien-Charles De Sevigné, fils de Gilles De Sevigné et Gillette Defoye; et Marguerite Rognon, fille de feu Michel Rognon et Marguerite Lamain (9 avril 1695).

V. René Leduc à Jean Rinfray dit Maloin d'une terre et habitation côte de Lauzon de 7 sur 40 arpents (10 avril 1695).

Don. Renée Gagnon, veuve de Jean Ouimet, à l'Hôpital général de la moitié d'une terre de 3 arpents à Ste-Famille (13 avril 1695).

Mar. entre Marguerite Amyot, veuve de Jean Jolly, boulanger, et Estienne Landron, pour faire des biscuits et galettes (13 avril 1695).

Oblig. pour solde compte de Louise de Mousseaux, veuve de Pierre Pellerin de Saint Amand, à François Hazeur, marchand (13 avril 1695).

Ratif. d'une vente de terre par Catherine Caron, épouse de Pierre Dupré(14 avril 1695) (Voir le 22 octobre 1694).

Cess. de rentes par Chs. Aubert de La Chenaye à la Fabrique Notre-Dame (16 avril 1695).

Eng. comme apprenti de François Leserre, fils de feu Anthoine Leserre et de Mathurine Bellanger, à Isaac Hervieux, cloutier (17 avril 1695).

Mar. entre Jean Minet, maçon, et Pierre Normand de Labriere, taillandier, pour faire une cheminée (18 avril 1695).

Oblig. pour marchandises vendues de Chs. Aubert de Lachenaye à Paul Berry, marchand, absent, le notaire acceptant pour lui (18 avril 1695).

Oblig. pour prêt d'argent de Chs. Aubert de Lachenaye à feu Raymond Dubosc, marchand (18 avril 1695).

Oblig. pour prêt d'argent de Chs. Aubert de Lachenaye à (blanc) Charetier, veuve de Pierre De Jouabert de Marson et de Soulange (18 avril 1695).

Oblig. pour prêt d'argent de Chs. Aubert de Lachenaye à M. De Lotbinière (18 avril 1695).

Oblig. pour marchandises reçues de Chs Aubert de Lachenaye à Toussaint Quenet, de Rouen, absent, le notaire acceptant pour lui (18 avril 1695).

Oblig. pour marchandises reçues par Chs Aubert de Lachenaye à Louis Aubert agent des princes d'Uzel à Bruxelles et à Pierre Chabert conseiller du Roi à Amsterdam, absents, le notaire acceptant pour eux (18 avril 1695).

Oblig. pour marchandises reçues par Chs. Aubert de Lachenaye à Pierre Pattu, de Paris, absent, le notaire acceptant pour lui (18 avril 1695).

Oblig. pour marchandises reçues par Chs. Aubert de Lachenaye à Louis Marnot, de Paris, absent, le notaire acceptant pour lui (18 avril 1695).

Eng. pour deux ans de Jacques Germain comme domestique voyageur pour aller aux Illinois pour M. Dela Forest, gouverneur de la Louisiane (18 avril 1695).

Obli. de Maurice Vignault, matelot, à l'Hôpital général pour la pension de Marie Vignault sa soeur (18 avril 1695).

Oblig. pour solde de compte de Michel Cotansino, de Neuville, à M. Dauteuil, conseiller (19 avril 1695).

Ratif. vente par Simonne et Magdelenne Mauffet, épouse de Louis Brassard et Joseph Buisson (19 avril 1695) (Voir le 22 avril 1694).

Depôt d'une concession de François des Champs de la Bouteillerie à Nicolas Durand de 4 sur 42 arpents à la Grande Anse (20 avril 1695).

Compte particulier entre Marie-Ursulle Philippeau, veuve de Hugues Cochran De Floridor, et Jean-Hugues Cochran son fils mineur (21 avril 1695).

Fin de compte et accord entre Jean Soullard et Marie-Ursulle Phillipeau, veuve de Hugues Cochran de Floridor, tutrice de Jean-Hugues Cochran de Floridor son fils mineur à la place du dit Soullard (21 avril 1695).

B. à l. pour un an par Anthoine Fauvel procureur de Jean Houde, de Ste-Famille, à Pierre Ferret, d'une chambre rue de Cul de Sac (23 avril 1695).

Const de r. par Chs. Aubert de la Chenaye à Jean Gobin (23 avril 1695).

Const. de r. par Chs. Aubert de Lachenaye aux enfants mineurs de feu Philippe Gautier de Comporté et Marie Bazire (23 avril 1695).

Proc. François Genaple, Gervais Baudoin et François Hazeur tous marguilliers, à Michel Lepallieur de la Ferté pour recevoir et poursuivre en justice les payements des dettes que leurs prédécesseurs n'ont pas fait payer (25 avril 1695).

Abandon par Catherine Chapelin à François de Chavigny de Lachevrotière d'une habitation par lui concédée à feu Jacques Brun son mari, devant Genaple le 22 février 1690 (25 avril 1695).

Conc. par Charles Aubert De la Chenaye à François Bouchard de 5 sur 40 arpents de terres seigneurie de Kamouraska (26 avril 1695).

Déclaration au sujet d'un mur mitoyen par les sieurs Hazeur et Sébille (26 avril 1695) (Voir le 16 mars 1694).

B. à f. pour 9 ans par Nicolas Delaunay, de Sainte-Famille, à Nicolas et Pierre Delaunay, ses enfants, d'une terre et habitation de 2 arpents à Sainte-Famille (27 avril 1695).

Trans. entre René Gaschet et Françoise Philipeau sa femme d'une part; et Marie-Ursulle Philippeau, veuve de Hugues Cochran de Floridor, tutrice de son fils, au sujet de la pension de la dite veuve pendant 27 mois et diverses marchandises à elle fournies (27 avril 1695).

Acte portant obligation par Louis de Niort qui reconnaît que Louis Gautier de la Pigeonnière lui a prêté et mis

es mains, par forme de depôt volontaire, de l'argent et un billet du sieur Gaillard (28 avril 1695).

Quit. de dot par Jean-François Allaire, époux d'Anne Labbé, au sieur Labbé (28 avril 1695) (Voir le 26 octobre 1694).

Quit. pour vente de terre par Michel Bouché à la veuve Huot Saint-Laurent (29 avril 1695) (Voir le 7 août 1694).

Echange par Robert Tourneroche de St-Jean, I.O., d'une terre et habitation de 3 arpents joignant Jullien Dumon et René Béchard (30 avril 1695).

Oblig. de Guillaume Pagé dit Carcy à François Hazeur (30 avril 1695).

Cess. portant obligation par Joseph Cochon à Ollivier Guillemot son beau-frère pour que celui-ci garde sa soeur Louise Cochon âgée de 15 ans (30 avril 1695).

Eng. pour 3 ans de Guillaume Paradis, de St-Pierre, I.O., comme domestique voyageur pour aller aux Illinois pour M. de la Forest, gouverneur de la Loisiane (30 avril 1695).

Indemnité payée par François Pachot et Charlotte-Françoise Juchereau à Chs. Aubert de Lachenaye pour couvrir le cautionnement par lui donné pour une cassette de Pierre Delalande Gayon et Thérèse Juchereau (30 avril 1695).

Confirmation de vente faite en 1682 ou 1683 devant Duquet servant de quittance par Jean Soulard et Catherine Boutet, sa femme auparavant veuve de Charles Phillipeau, à Vincent Berriau dit Poitevin d'un emplacement de 18 sur 60 pieds rue Ste-Anne (2 mai 1695)

Conc. Louis de Buade de Frontenac et Jacques Duchesneau à Guillaume Pagé de 50 pieds de terre sur sa pro-

fondeur le long de la côte en descendant à la basseville de Québec (2 mai 1695).

Eng. pour un an par Louis Chambalon de la fille de Charlotte Jolly, femme d'Antoine Drapeau (2 mai 1695).

Proc. Jean Lemaistre, voyageur, à Charles Charetier, pour la durée de son voyage aux Outaouas (2 mai 1695).

Accord entre Pierre Brunet et Angélique Lefebvre sa femme, auparavant veuve de Jean Gautier dit la Rouche d'une part, et Claude Bailly tuteur de François, Catherine, Jean-Baptiste, Geneviefve, Claude et Pierre tous mineurs de feu Jean Gautier d'autre part pour partager les biens successifs du dit Gautier conformément à la sentence du lieutenant général du 17 janvier dernier (3 mai 1695).

Oblig. pour marchandises vendues de Louis Marchand, voyageur, à Estienne Jeanneau, marchand (3 mai 1695).

Quit. René Gaschet et Françoise Phillipeau son épouse, veuve de René Senard, et par la veuve Floridor, au sieur Soullard (3 mai 1695) (Voir le 16 août 1694)

Quit. le sieur Gaschet et sa femme à la veuve Floridor (3 mai 1695) (Voir le 27 avril 1695).

Eng. par Jean Badeau de son fils François Badeau comme apprenti pour 3 ans chez Hillaire Bernard de la Rivière, architecte (5 mai 1695).

Eng. pour 2 ans de Jean Geant, de la Rochelle âgé de 17 ans, comme domestique de Jacques Cachelievre (6 mai 1695).

Reconnaissance portant obligation par Marie Couillard, femme de Jacques de Lalande Gayon, seigneur en partie des Sept Isles et Mingan au sujet de la société avec le sieur François Viennay Pachot passé devant Genaple le 31 mars 1688. Après compte fait la dite Marie

Couillard constate qu'elle est redevable au sieur Pachot et consent qu'il soit indemnisé à même les produits de la traite et pêche que fera la société (6 mai 1695).

V. Pierre Labrecque et Jeanne Chotard, de St-Paul, I.O. à Pierre Labrecque, leur fils, d'une habitation de 2 arpents sur sa profondeur jusqu'au milieu de la dite Ile avec la maison, hangard et étable, les animaux et ustensiles (6 mai 1695).

Proc. Louis Marchand à Joseph Prieur, huissier (7 mai 1695).

Conf. et renouvellement de donation en cas de mort par Louis Marchand à Marguerite Prieur (7 mai 1695) (Voir le 5 juillet 1694).

Quit. pour vente d'héritage par Louis Brassard à Joseph Maufet (8 mai 1695) (Voir le 22 avril 1694).

Inv. des effets, argent, titre, papiers de feu Louise Juchereau de la Ferté, seconde femme de Chs. Aubert de la Chenaye, veuf en premières noces de Gertrude Couillard, et maintenant époux de Marie-Angélique Denis (10 mai 1695).

V. Pierre Brunet et Angélique Lefebvre à Joseph Blondeau dit Lafranchise d'une terre et habitation paroisse St-Joseph à Charlesbourg de 2 sur 30 arpents (12 mai 1695).

Eng. de Jullien Leblanc et Jean-Baptiste Depairas à Claude Perthuis, marchand pour faire la pêche à la rivière Ste-Anne (13 mai 1695).

Eng. jusqu'à la fête de Noël de Joseph Lavergne à Guillaume Guilot dit Larose, boucher (14 mai 1695).

Mar. par Louis Couillard, de la Rivière du Sud, pour vendre tout le saumon qu'il pêchera à François Pois-

set et Jacques Gourdeau, marchands de cette ville (18 mai 1695).

Oblig. pour prêt d'argent de Louis De Niort et Marie Vannech à Louis De Niort, absent, Marie Sevestre son épouse acceptant pour lui (18 mai 1695).

Inv. des effets, titres, papiers, de feu Pierre Duquet, notaire, époux d'Anne de Lamarre (28 mai 1695).

Révocation de société entre les sieurs de Rainville et Bodin (29 mai 1695) (Voir le 24 février 1695).

Ratif. de vente de terre par Marie Barbier, supérieure générale des Soeurs de la Congrégation à Ville-Marie (31 mai 1695) (Voir le 23 décembre 1694).

C. de m. Daniel Thomas, fils de Daniel Thomas et Marie Rolland; et Barbe Poisson, fils de Martin Poisson et Marguerite Provost (1er juin 1695).

Quit. pour vente d'habitation, seigneurie de Notre-Dame des Anges, par le sieur Canard au sieur du Roy (3 juin 1695) (Voir le 5 mai 1692).

Quit. pour paiement de gages par Pierre Canard au sieur du Roy (3 juin 1695) (Voir le 23 mai 1694).

V. M. Dupont, conseiller, à M. De Villeray, conseiller, de 2 sur 4 arpents sur le Cap au Diamant joignant d'un côté le fleuve St-Laurent d'autre bout et des 2 côtés au sieur de Villeray. Au vendeur par acquisition de Simon Denis de la Trinité devant Becquet le 8 octobre 1672 (5 juin 1695).

Quit. pour vente de terre par le sieur Brunet et sa femme au soeur Blondeau (5 juin 1695) (Voir le 12 mai 1695).

Conc. Olivier Morel De la Durantaye à Louis Gabory et Nicolle Souillard de 3 sur 40 arpents seigneurie de la Durantaye (12 juin 1695).

Accord au sujet d'un bail entre le sieur Charlan et le sieur de Villeray (7 juin 1695) (Voir le 15 fév. 1694).

V. René Lemerle et Anne-Antoinette Sallouer à Jean Salouer de la moitié franche d'une terre et habitation de 3 arpents paroisse St-Paul, I.O. (19 juin 1695).

Oblig. pour solde de compte par Jean Duboct, du Cap Rouge à Charles Perthuis, marchand (20 juin 1695).

Trans. entre Thomas Lefebvre, procureur de Guillaume de Nevers, de Ste-Croix, et se portant fort de Daniel et Jean Denevers, Jacques Gauthier époux d'Elizabeth Denevers tous héritiers avec Estienne leur frère des feu Estienne De Nevers et Anne Ayot leur père et mère d'une part; et Leonnard Debord de Lajeunesse époux en secondes noces de feu Anne Ayot d'autre part; pour éteindre le procès au sujet des droits successifs du dit Estienne Denevers et de la dite Ayot (24 juin 1695).

Conc. d'un banc par François Dupré, curé, le comte de Frontenac, marguillier d'honneur, et les marguilliers de Notre-Dame à Marie-Magdeleine Morin, veuve de Gilles Rageot (25 juin 1695).

Déclaration de M. de Lavallière servant d'inventaire (27 juin 1695) .

Quit. d'Elizabeth Couillard, veuve de Jean Guion Dubuisson, de la côte de Beaupré, à Chs. Aubert de Lachenaye pour la succession de Chs. Aubert et Gertrude Couillard (27 juin 1695).

C. de m. de Sebastien Grena, fils de feu Paul Grena et feu Renée Boudere; et Françoise Marien, fille de feu Louis Marien et Françoise Phillipeau; portant donation mutuelle entre les époux (29 juin 1695).

Quit. pour vente de terre par Charles Bouvier, Jacques Custeau et Jean Barabé à Claude Carpentier (29 juin 1695) (Voir le 6 octobre 1694).

Conc. Chs. Aubert De la Chenaye à Pierre Michau et Marie Asselin de 12 arpents de front sur toute la profondeur, seigneurie de Kamouraska (30 juin 1695).

Conc. Chs. Aubert De la Chenaye à Pierre Michau fils, de 4 sur 30 arpents de terre seigneurie de Kamouraska (30 juin 1695).

Conc. Chs. Aubert De la Chenaye à Pierre Fournier de 3 sur 30 arpents de terre, seigneurie de Kamouraska (1er juillet 1695).

Eng. par Pierre Leaumont de Beauregard de Charles Bertet, fils de Jacques Bertet, comme apprenti chez Henry Belisle, chirurgien, qui lui montrera l'art de chirurgie et métier de barbier (1er juillet 1695).

Oblig. pour solde de compte par Thérèse Leblanc, femme séparée d'avec Toussaint Giraud, à François Pachot, marchand (2 juillet 1695).

Testament de Charles Marquis, huissier (2 juillet 1695).

Quit. pour vente de terre par Catherine Meliot au sieur Carpentier (4 juillet 1695) (Voir le 6 octobre 1694).

Ratif. Guillaume Daniel et Jean Denevers d'une transaction entre Thomas Lefebvre leur procureur et Leonnard Debord; quittance par Daniel et Jean Denevers au Debord pour ce qui leur est revenu des successions de leurs père et mère et ils cèdent à Guillaume Denevers leur frère le reste de ce qui peut leur revenir en ces successions (4 juillet 1695) (Voir le 24 juin 1695).

B. à l. pour 3 ans par Marie-Magdeleine Pelletier, femme de Pierre Millet, absent aux Outaouas, à Pierre Babin de la Croix, absent, Magdeleine Richaune sa femme acceptant pour lui une maison (5 juillet 1695).

Const de r. Gilles Gautreau, de Vincelotte, à Jean Lepicart (5 juillet 1695)

Quit. pour marchandises vendues, par le sieur Lepicart au sieur Gautreau (5 juillet 1695) (Voir le 30 septembre 1692).

Quit. Leonnard Debord dit Lajeunesse à Guillaume Denevers (5 juillet 1695) (Voir le 24 juin 1695).

Oblig. pour pension et nourriture par Charles Bissot de Vincenne à Charles Trepagny, aubergiste (6 juillet 1695).

Conc. Chs. Aubert de la Chenaye à René Pelourde de 6 sur 30 arpents de terre, seigneurie de Kamouraska (7 juillet 1695).

Compte de tutelle rendu par François Pachot, tuteur des mineurs de feu Pierre de Lalande de Gayon et feu Thérèse Juchereau et acceptation du dit compte par Chs. Juchereau nouveau tuteur et Jean de Lestaige, subrogé tuteur (9 juillet 1695).

Oblig. François Pachot et Marie-Françoise Juchereau à Chs. Juchereau, tuteur des mineurs de feu Pierre de Lalande de Gayon et Thérèse Juchereau (10 juillet 1695).

Oblig. à l'acquit de François Pachot par François Ruette Dauteuil et de Mousseaux et Marie-Anne Juchereau à Chs. Juchereau, tuteur des mineurs (10 juillet 1695).

Codicille par Charles Marquis à son testament (11 juillet 1695) (Voir le 2 juillet 1695).

B. à l. pour 3 ans, par Laurent Normandin dit Sauvage à François Pachot, de 48 pieds sur 15 dans la cour de sa maison au Cul de Sac de la rue Notre-Dame (12 juillet 1695).

V. et conc. Jacques Gourdeau de Beaulieu à Augustin Daurie, Curé de St-Pierre, I.O., de 2 arpents de front

sur la profondeur ordinaire, seigneurie de Beaulieu (12 juillet 1695).

Cess. Jean Garnier, de Neuville, à Joseph Prieur, huissier, d'une somme à lui due par Florant de La Citière (15 juillet 1695).

Eng. de Philippe Larchevesque, du consentement de Jacques Larchevesque son père, aux Ursulines pour les servir le reste de sa vie (15 juillet 1695).

Conc. Chs. Aubert De Lachenaye à Louis Martin de 4 sur 30 arpents de terre, seigneurie du Petit Kamouraska (18 juillet 1695).

Conc. Chs. Aubert De la Chenaye à Jean Jollet de 4 sur 30 arpents de terre, seigneurie du Petit Kamouraska (18 juillet 1695).

Sommation par Louis Chambalon à la requête de Marie Sevestre épouse de Louis Deniort Delanoray à Claude Phelippeaux et Charlotte de Lacombe sa femme cy devant veuve d'Anthoine Cadé pour leur faire accepter le prix de rachat de la rente annuelle de 80 livres payables pour l'achat d'une maison rue du Sault au Matelot, devant Rageot (20 juillet 1695).

Conc. Chs. Aubert De la Chenaye à Louis Dubé de 4 sur 30 arpents de terre, seigneurie du Petit Kamouraska (21 juillet 1695).

Conc. Chs Aubert De la Chenaye à Pierre Dubé de 4 sur 30 arpents de terre, seigneurie du Petit Kamouraska (21 juillet 1695).

Quit. Jean Gibault au sieur Trepagny (21 juillet 1695) (Voir le 16 janvier 1695).

B. à l. pour trois ans par André Parent, de Beauport, à François Lemoine d'une maison rue du Sault au Matelot (23 juillet 1695).

Echange par Ursulle-Magdeleine Turbar, veuve de Jean Gelly et de François Hubert d'une terre de 2 sur 20 arpents, seigneurie St-Gabriel, avec Jean Gauvin qui donne une terre même endroit de 2½ arpents sur 20 (23 juillet 1695).

Quit. Jean Gauvin à Ursulle-Madeleine Turbar, veuve de Jean Gelly et François Hubert pour le paiement de son salaire pour les travaux qu'il a faits sur une terre cédée à lad. Turbar (23 juillet 1695).

Réformation d'une donation de terre et habitation à Ste-Famille par le sieur Lamy aux Soeurs de la Congrégation (23 juillet 1695) (Voir le 5 septembre 1692).

V. Chs. Montmegnier et Marie Poulain à Jacques Moran et Jacquette Audé d'une maison de madriers, rue Demeulles (26 juillet 1695).

V. Pierre Grenon, de Neuville, à Louis Barrat d'une terre et habitation de 3 sur 40 arpents à Neuville (27 juillet 1695).

B. à r. foncières par M. Dupont, conseiller, à Charles Montmegnier dit Touvent de tout le terrain qui se trouve de reste entre l'emplacement des héritiers de Pierre Moizan et celui dud. Montmegnier sur la rue Desmeulles (28 juillet 1695).

V. Jean-Etienne Dubreuil à Anthoine Samson de 1 arpent et 4 perches sur 30, côte St-Michel (30 juil. 1695).

Quit. Jacques Pinguet Deveaucourt à Thomas LeMarié pour ce qui reste à payer d'une habitation, seigneurie de Gaudarville (1er août 1695).

Oblig. pour solde de compte de Marie-Anne Lureau, femme de Jean Guy, absent, à Pierre Du Roy, marchand (2 août 1695).

Oblig. pour solde de compte de Joseph Guion et François Guion son frère, absent à l'Acadie, à Nicolas Pinault, marchand (4 août 1695).

V. Anne Vidault, femme d'Estienne Blanchon, absent de ce pays depuis plusieurs années, à Phillippes Amyot, d'une terre et habitation de 2 arpents, seigneurie de Maheu (5 août 1695).

Ratif. de donation par Michel Guiet, fils de feu Jean Guiet et de Jeanne Mignon (7 août 1695) (Voir le 12 novembre 1694)

Annulation d'une vente de terre par les sieurs Leduc vendeur et Reinfray acquéreur (10 août 1695) (Voir le 10 avril 1695).

Conc. Chs. Aubert De la Chenaye à Charles Minville de 4 sur 30 arpents, seigneurie de Kamouraska (11 août 1695).

Quit. Marguerite Couillard, veuve de Nicolas Macard, à Chs. Aubert De la Chenaye pour ce qui lui revient de Chs. Aubert, fils dudit sieur Aubert et de feu Gertrude Couillard (11 août 1695).

B. à l. pour 3 ans par Gabriel Gosselin à Augustin Douaire de la moitié franche en une maison rue Sous le Fort. (17 août 1695).

Quit. par le sieur Hazeur au sieur Maillou (18 août 1695) (Voir le 23 décembre 1694).

Quit. pour clauses de contrat de mariage par Estienne Jeanneau à Jacques Perrot, son beau-père (22 août 1695) (Voir le 5 août 1694).

Quit. par le sieur de Lotbinière au sieur de Desmeloize (22 août 1695) (Voir le 16 décembre 1694).

Annulation d'un acte d'indemnité par le sieur Aubert de Lachenaye (26 août 1695) (Voir le 30 avril 1695).

V. Marguerite Dubois, veuve de Sebastien Doison, et par Claude Paneton époux de Marguerite Doison, absente, à François Turcot, d'une habitation d'un arpent à Ste-Famille, I.O. (26 septembre 1695).

V. et conc. Nicolas Dupont de Neuville à Romain Dubuc de un sur 40 arpents, seigneurie de Neuville (3 octobre 1695).

C. de m. Jean Guillemet, fils de Nicolas Guillemet et Marie Celle; et Marie-Anne Blais, fille de Pierre Blais et feu Anne Perrot (7 octobre 1695).

V. Jean Foucher à Pierre-Hive Lebert dit Yvon d'une terre de 4 sur 40 arpents, côte de Lauzon (9 oct. 1695).

Eng. pour un an de Pierre Larrivé, de Ste-Famille, comme domestique de Joseph Riverin de cette ville (10 octobre 1695).

C. de m. Jean Vigny, fils de feu Jacques Vigny et Marie Bellaude; et Marie-Jeanne Bonneau, fille de Joseph Bonneau et feu Marie-Anne Lelong (11 octobre 1695).

Oblig. Michel Charetier, de St-François, I.O., à Charles Perthuis, marchand (11 octobre 1695).

Annulation de leur contrat de mariage par Robert Fache et Françoise Leblanc (11 octobre 1695) (Voir le 21 octobre 1694).

Prôtet de Pierre Benac contre Claude Pothier qui refuse de lui payer une lettre de change (14 oct. 1695).

Abandon par Michel Parent et Michel Chevalier, de Beauport à Charles Juchereau d'une terre tenue en arrière fief de la seigneurie de Beauport (15 oct. 1695).

Conc. Jacques Bernier et Antoinette Grenier à Charles, Jean-Baptiste et Phillipes Bernier leurs enfants de 17 arpents sur 2 lieues, seigneurie de St-Joseph (15 octobre 1695).

C. de m. Louis Coté, fils de feu Louis Coté et d'Elizabeth Langlois, et Geneviève Bernier, fille de Jacques Bernier et Thoisnette Grenier passé le 7 janvier 1691, déposé le (15 octobre 1695).

V. Louis Guillet, à Nicolas Rivard, tous deux de Batiscan, de tous ses droits en la compagnie établie pour la traite avec les Sauvages aux Abitibis (15 oct. 1695).

Oblig. Claude Phillipeau et Charlotte de la Combe à Charles Perthuis pour marchandises vendues (16 octobre 1695).

V. et conc. Louis Couillard et Marie Fortin sa femme, à Louis Coté, de la Pointe à la Caille, d'une terre de 6 arpents, seigneurie de la Rivière du Sud (16 oct. 1695).

Eng. par Jean Charpentier et Magdeleine Tisseran de Jean Paranteau, âgé de 3 ans, fils de feu Pierre Paranteau et de la dite Tisseran, comme serviteur de François Marquet (17 octobre 1695).

B. à l. par Daniel Greysolon Du Luth au comte de Frontenac et à M. de Champigny d'une maison en la ville de Montréal près de la porte St-François (18 octobre 1695).

Cess. par Pierre Robert dit Picard à Augustin Le Gardeur de Courtemanche et Morice Blondeau d'une somme à lui due par le sieur Laroche soldat de Michilimakinac (19 octobre 1695).

Mar. entre Timothé Roussel et Alexandre Biron, couvreur, pour faire le bardeau par lui commencé pour couvrir une maison au sieur Roussel près la Canardière (19 octobre 1695).

Quit. Jacques Bellanger à Thomas Doyon pour le paiement du bail à ferme de la terre et habitation où le dit Doyon fait sa demeure à Beaupré (19 octobre 1695).

Quit. Louis et Jacques Bellanger, frères, de Bonsecours, à Thomas Doyon pour la remise de deux boeufs (19 octobre 1695) .

V. Louis Lepage et Sebastien Loignon à Charles Loignon leur frère et beau-frère, Jacques Asselin son tuteur acceptant pour lui de leurs parts en une terre et habitation de 6½ arpents à Ste-Famille (19 oct. 1695).

V. Pierre Desmon, de Kamouraska, à Pierre Bonniot, de La Rochelle, de la moitié franche dans un logis, cellier, cour et jardin en la ville de Rochefort rue St-Pierre (19 octobre 1695).

Quit. d'obligation par le sieur Bellanger au sieur Amiot (19 octobre 1695) (Voir le 5 octobre 1693).

Cess. par Pierre Le Boulanger, sieur de Saint Pierre, du Cap de la Madeleine, à Chs Aubert de La Chenaye d'une somme à lui due par François Rochereau, du Cap de la Madeleine (20 octobre 1695).

Const. par François Rochereau, du Cap de la Madeleine, de 65 livres de rentes rachetables par la somme de 1300 livres en principal, à Chs. Aubert de Lachenaye, à prendre sur deux concessions au Cap de la Madeleine joignant le notaire Cusson et Elie Bourbeau (20 octobre 1695).

C. de m. Jean Thomas, veuf de Rebecca Elis; et Anne Duquet, fille de feu Pierre Duquet et Anne Delamare (20 octobre 1695).

Trans. entre Michel Pelletier de la Prade, seigneur de Gentilly, veuf de Jacqueline Chambay d'une part; et François Poisson, fils de la dite Chambay, veuve en première noces de Jean Poisson, au sujet de sa succession (20 octobre 1695).

Oblig. pour solde de compte par Pierre Leboulanger, de Saint Pierre, du Cap de la Madeleine, à Chs. Aubert de Lachenaye (21 octobre 1695).

Acte de décharge par Louis Dupuy dit Parisien à Jacques Estier son associé pour faire la traite aux Outaouas (22 octobre 1695).

C. de m. François Provost, fils de feu François Provost et Marguerite Gaillard; et Marie-Catherine Bonhomme, fille d'Ignace Bonhomme et feu Agnes Morin (23 octobre 1695).

Prôtet par Louis Chambalon au nom d'André Estornel, marchand, à Mathieu Delino qui refuse de payer une lettre de change (24 octobre 1695).

Dépôt par le sieur Demusseaux de la ratification d'une transaction par Anne Lepicard son épouse (25 octobre 1695) (Voir le 16 février 1695).

Compte et accord entre Marie-Magdeleine Jobin épouse de François Fafard dit Delorme, de Batiscan, Michel Lemay époux de Catherine Jobin, Jacques et Thérèse Jobin, au sujet de la succession de Charles Jobin dont ils sont héritiers d'après son testament passé devant Normandin le 30 mai 1693 (26 octobre 1695).

V. Pierre Volant, curé de Repentigny, Claude Volant, curé du Cap Varenne, Estienne, François, absent aux Outaouas, Nicolas et Charles Volants à Pierre Petit, marchand des Trois-Rivières, d'un emplacement de 42 sur 22 pieds avec le corps de logis, à Trois-Rivières (26 octobre 1695).

Fondation de 12 messes perpétuelles à Charlesbourg par les héritiers de Charles Jobin (27 octobre 1695).

Oblig. pour prêt d'argent, par Jean Boudor, à François Fafard dit Delorme, absent, Marie-Magdelleine Jobin sa femme acceptant pour lui (27 octobre 1695).

B. à l. pour 5 ans par Louis de Niort, marchand, à Jean Mondain et Marie De Rome d'un corps de logis (28 octobre 1695).

Cess. par Marie-Ursule Phillipeau, veuve de Hughes Cochran de Floridor, à Louis de Niort De la Noraye, de Ste-Famille, absent, Marie Sevestre sa femme acceptant pour lui, de 988 livres à elle dues par divers particuliers (28 octobre 1695).

Don. Jean-Baptiste Bouchard dit Dorval, de Montréal, à Jean Bouchard dit Dorval, son frère, de St-Pierre, I. O. de tous ses droits en la succession de feu Claude Bouchard, leur père, et en celle de Charles et Paul Bouchard leurs frères (28 octobre 1695).

C. de m. Jean Cote, fils de M. Coté et de feu Anne Cousture; et Françoise Chorel, fille de feu Joseph Chorel et Anne Loignon, passé le 24 octobre 1695, déposé le (28 octobre 1695).

Soc. entre Jean Fafard de Laframboise et Jean-Baptiste Poulain dit Courval, tous deux de Trois-Rivières, pour faire venir une cargaison de marchandises (28 octobre 1695).

Cess. Estienne Jacob, notaire, à Guillaume Maroy, greffier, d'une somme à lui due par Robert Laberge et Françoise Laborgne, de Beaupré (29 octobre 1695).

Oblig. pour solde de compte par Chs. Aubert de Lachenaye et Jean Gobin à Nicolas Daneau Demuy (29 octobre 1695).

Oblig. Jacques De Noyon, de Boucherville, à Chs. Aubert de Lachenaye, pour marchandises vendues (29 octobre 1695).

Quit. d'obligation par Joseph Prieur à François Pachot (29 octobre 1695) (Voir le 29 mars 1695).

C. de m. Pierre Plasson, fils de feu Michel Plasson, et feu Perrine Faure; et Louise Albert, fille de Guillaume Albert et Elizabeth Hallé (30 octobre 1695).

Ratif. par Jacques Gauthier d'une transaction et ratification faites par ses deux beaux frères et quittance par Guillaume Denevers au dit Gautier (30 octobre 1695) (Voir le 24 juin 1695).

V. André Coutron à Charles Rognon, de Neuville, d'une terre et habitation, seigneurie de Maure près la rivière des Roches, contenant 3½ arpents ou environ (31 octobre 1695).

Quit. d'obligation par Augustin Trehet, à la dame Létourneau (31 octobre 1695) (Voir le 28 oct. 1694).

Reconnaissance portant obligation de Pierre Bonniort dit Le Rochelois, à Pierre Jandron, de la Ste-Famille, I.O., pour la somme que celui-ci lui a donnée pour remettre à Pierre Silvestre, marchand de La Rochelle (2 novembre 1695).

V. Anne de Lamarre, veuve de Pierre Duquet, à Pierre Turgeon, de Beaumont, de la moitié d'une habitation de 6 sur 40 arpents, seigneurie de Vincenne (2 novembre 1695).

Quit. du sieur Juchereau au sieur Pachot (2 novembre 1695) (Voir le 9 juillet 1695).

Mar. entre Jean Boudor, marchand de Montréal, et Chs. Aubert de Lachenaye, pour vendre par le dit Boudor toutes les marchandises que lui fournira le dit Aubert de Lachenaye et dont la liste est annxée (3 novembre 1695).

Oblig. d'Anne Dufresne, femme de Jean Etourneau, de l'île d'Orléans à Jean Durand, marchand de La Rochelle (3 novembre 1695).

Quit. Jean Outelas et Françoise Denis au sieur De Fallaise (3 novembre 1695) (Voir le 6 octobre 1692).

Oblig. pour prêt d'argent, par Claude Panneton à Marguerite Dubois, veuve de Sebastien Douzon (4 novembre 1695).

V. Renée de Laporte, femme et procuratrice de Michel Duvaux Descormiers, de Montréal, à Anthoine Delisle d'une terre et habitation seigneurie de Neuville (4 novembre 1695).

Oblig. pour prêt d'argent et marchandises vendues, par Marthe Arnue, veuve de Pierre Richaume, à Charles Decouagne, marchand de Ville-Marie (5 nov. 1695).

V. François Allaire et Marguerite Ducarreau à Bernard Létourneau, fils mineur de David Létourneau et de Françoise Chapelain, de Ste-Famille, I.O., d'une terre et habitation à St-Jean (5 novembre 1695).

V. Jean Fredin, Frère Hospitalier établi à Ville-Marie, au nom de François Charon, absent, à Pierre Dussault et Marie Rouleau de St-Jean, I.O., de 4 arpents de terre à St-Jean (5 novembre 1695).

Quit. d'obligation par François Poisset, procureur de la veuve Defay et du sieur Hurault, au sieur Du Roy et sa femme (6 novembre 1695) (Voir le 28 oct. 1694).

Quit. d'obligation par la demoiselle Delagrange, au sieur Du Roy (6 novembre 1695) (Voir le 6 novembre 1693).

Fin de compte entre Charles Juchereau, tuteur des enfants mineurs de feu Pierre Delalande Gayon, la jeune Thérèse Juchereau d'une part et Pierre Dubrocq, marchand de Bayonne, procureur de Pierre de Lalande Gayon l'aîné, d'autre part; et obligation du dit sieur Juchereau au sieur de Lalande l'aîné (7 novembre 1695).

B. à l. pour un an par Mathieu Lagrange, de Beauport, à Honoré Martel dit Lamontagne d'une maison rue du Cul de Sac (7 novembre 1695).

Mar. entre Michel Chevalier, charpentier de Beauport, et Mathieu Delino, marchand, pour faire une chaloupe pour le navire **L'Etoile du Jour** sur le gabaris au Roi (7 novembre 1695).

Procès-verbal de la visite de 4 caisses de savon par Louis Chambalon à la requête de Pierre Plassan qui les a reçues de Bordeaux (7 novembre 1695).

B. à f. pour 3 ans par Jacques Pinguet de Vaucour à Jean Bertrand et Jacques Girardin d'une terre et habitation côte St-Michel de 6 sur 30 arpents (8 novembre 1695).

Bail d'une vache pour 5 ans par Michel Bouchard à Louise Pelletier, veuve de Jean Ayot (8 nov. 1695).

Cess. Pierre Normand de la Brière et Catherine Normand, sa femme, à Marie Machard, femme et procuratrice de Charles Alavoine de tous les loyers d'une maison coin de la rue Sous le Fort (8 novembre 1695).

Ratif. Michel Lemay, de Lotbinière, d'un compte de partage des biens de feu Charles Jobin son beau-frère et quittance par le dit Lemay au sieur Prieur pour la remise de ce qui leur revient (9 novembre 1695).

C. de m. Pierre Blais, fils de Pierre Blais et feu Anne Perot; et Françoise Baudouin fille de Jacques Baudouin et Françoise Durand portant donation par Pierre Blais à son fils d'une terre de 3 sur 40 arpents, seigneurie de la Durantaye (9 novembre 1695).

Oblig. Jacques Baudouin, fils, de l'île d'Orléans, à Jean Durand, marchand de La Rochelle, pour ancre et grelin (9 novembre 1695).

Prôtêt par Louis Chambalon à la requête de Jean Bonfils, de Royan, contre Gabriel Duprat, marchand, qui refuse de payer une lettre de change (9 novembre 1695).

Quit. d'André Billon à Pierre Plassan pour une somme à remettre au sieur Barbier marchand de LaRochelle (9 novembre 1695).

Quit. Jean Durand marchand de La Rochelle, à Toussaint Bigot procureur de Jacques-Augustin Trehet pour une partie de qu'il lui doit (9 novembre 1695).

Trois copies de lettres de change au capitaine Salomon Beneteau (10 novembre 1695).

V. Jacques Delalande seigneur en partie des Sept-Iles et de Mingan et Marie Couillard son épouse, veuve en premières noces de François Bissot De la Rivière, à Estienne Charest, de la moitié franche de la terre et habitation où le dit acquéreur fait sa demeure à la Pointe Lévis, joignant Guillaume Couture (11 novembre 1695).

V. Jean-Baptiste Maublans, de Montréal, à Jean Estienne Dubreuil, d'un emplacement de 13 sur 37 pieds à Ville-Marie (12 novembre 1695).

Lettre de change pour payer le bail de Pierre Pointeau, 6 novembre 1695, déposé le (11 novembre 1695).

Fin de compte entre Joseph Amyot De Vincellotte, procureur d'Anthoine Bouchel, Jacques Bruslé, Estienne Avril et Robert Butler, marchands de La Rochelle, et Charles Perthuis, marchand de cette ville, pour la marchandise que celui-ci a reçue de La Rochelle (13 novembre 1695).

Proc. Marie Charetier, veuve de Pierre de Jouabert De Marson Soulange, à Phillipes de Rigault De Vaudreuil, pour gérer ses affaires pendant le voyage qu'elle va faire en France et recevoir la rente de la maison qu'el-

le a vendue à Michel Quereur dit Saint Germain (16 novembre 1695).

Reconnaissance par le sieur Foucault au profit du sieur Bigot qui lui a remis une reconnaissance de M. Gourdeau, marchand de Québec, dans laquelle sont mentionnés plusieurs billets faits aux noms de Jacques Trehet, père, Bigot et Trehet (16 novembre 1695).

Etat des billets que Jean Durand, marchand de La Rochelle, a laissés à M. Fournel, marchand à Québec (17 novembre 1695).

Mar. entre Denys De Vitré et François Viennay Pachot d'une part et Michel Chevalier charpentier de Beauport d'autre part pour faire deux chaloupes (19 novembre 1695).

Oblig. François Reiche, menuisier, à Jean Boucher maçon, pour prêt d'argent (21 novembre 1695).

C. de m. Pierre Samson, fils de feu Gabriel Samson et Françoise Durant; et Catherine Gautier, fille de feu Jean Gautier dit Larouche et Angélique Lefebvre (23 novembre 1695).

Eng. par Françoise Duval, veuve d'Anthoine Regnault, maçon, de sa fille Magdelaine âgée de 9 ans comme servante durant 6 ans chez Gabriel Lambert et Renée Roussel (25 novembre 1695).

V. Jean Giron et Magdeleine Dechallais, de Charlesbourg, à Louis Bedard d'un demi arpent de terre (29 novembre 1695).

Quit. réciproque entre Denis Roberge et Simon Rocheron associés (5 décembre 1695 (Voir le 7 mars 1695).

Oblig. Gabriel Duprat, marchand de cette ville, à Lucien Bouteville, syndic des Récollets, à l'acquit de Mathurin Arnaud (10 décembre 1695).

Quit. d'obligation par le sieur Bouteville au sieur Arnault et sa femme (10 décembre 1695) (Voir le 16 novembre 1694).

Testament de François de Galiffet, seigneur de Caffin (14 décembre 1695).

Ech. par Joseph Blondeau d'une terre et habitation de 3½ sur 30 arpents à Charlesbourg (17 décembre 1695).

Mar. pour faire couvrir une maison, entre Nicolas Dupont de Neuville et Alexandre Biron, couvreur (17 décembre 1695).

Oblig. François Poisset à Joseph Blondeau pour des castors (17 décembre 1695).

V. Charles Pallantin et Marie Bonnin, à François Chartrain, de un sur 30 arpents de terre à Saint-Bernard (19 décembre 1695).

Don. Charles Pallantin et Marie Bonnin à André Aucler de un sur 30 arpents faisant moitié d'une habitation à Saint-Bernard (19 décembre 1695).

C. de m. Pierre Rivière, veuf de Marie Rouillard sa seconde femme; et Catherine Laraire, veuve de Martin Aridée (20 décembre 1695).

V. Renée Lanceleur à Jean Aide dit Crequy d'une terre et habitation de 2 arpents une perche sur 40 dans la seigneurie de Neuville (20 décembre 1695).

Etat de compte entre Marie Couillard épouse de Jacques Delalande et le sieur Pachot (22 décembre 1695).

Conc. par les Ursulines à Jean Hamel de 10 x 40 arpents de terre au Platton de Lotbinière (27 décembre 1695).

Don. le sieur Arnault à Gilles Dufaux et Françoise Simeon, veuve en premières noces de Claude Cognac, absente, la somme de 5000 livres à prendre sur les biens échus au dit Arnaud de feu Germain Arnaud son père qui demeurait à Bidache (27 décembre 1695).

C. de m. François Gautier, fils de feu Jean Gautier et Angélique Lefebvre et Louise Augrand, fille de Pierre Augrand et feu Marguerite Andrieu (27 déc. 1695).

Mar. entre MM. Pachot et Parant, charpentier, pour faire deux chaloupes (27 décembre 1695).

Oblig. pour solde de compte par Nicolas Crevier de belle Rive, du Cap de la Madeleine, à Chs. Aubert de la Chenaye (2 janvier 1696).

V. François Bissot à Jean Demers, fils, de la neuvième partie de 5 arpents de front sur 40 de profondeur, côte de Lauzon (2 janvier 1696).

Consentement donné par MM. Provost et Hazeur, respectivement tuteur honoraire et subrogé tuteur des mineurs de feu Philippe Gautier de Comporté et Marie Bazire, à l'effet de permettre à Jean Gobin, tuteur des dits mineurs, de payer aux Ursulines de Québec 4600 livres pour l'entretien d'Anne Gautier, une des mineures, en qualité de religieuse professe sa vie durant (7 janvier 1696).

Quit. par les Ursulines à Jean Gobin, tuteur des mineurs de Philippe Gautier de Comporté et Marie Bazire pour 4600 livres reçues pour l'entretien de Anne Gautier, comme religieuse professe (7 janvier 1696).

Eng. pour un an de Jean Gagnon, de Québec, à Thimothée Roussel, chirurgien de Québec, comme serviteur domestique (9 janvier 1696).

Oblig. Louise Duval, femme de Pierre Juneau, absent aux Outaouais, à Charles Chartier, marchand de Québec, tant pour sa pension que pour marchandises reçues (9 janvier 1696).

Renonciation par Françoise Cailleteau, épouse de Pierre Rey Gaillard, à la communauté qui a été entre elle et feu Richard de Fronsac, son premier mari, qui périt

sur le navire le **St-François Xavier** en allant en France en 1691 (11 janvier 1696).

C. de m. Pierre Dupont, fils de Pierre Dupont et Catherine Dubourdieux; et Louise DeChavigny, fille de François De Chavigny de La Chevrotière et feu Anthoinette Dupoussan (11 janvier 1696).

Don. Joseph Blondeau, de Charlesbourg, à Jean-Baptiste Blondeau son frère, de 2 boeufs de 3 ans et un cheval (13 janvier 1696).

V. Pierre Jean et François Fauveau, de la Canardière Jacques Chuynard et Louise Jean, leurs gendre et fille, à Thomas Doyon et François Trefflé dit Rotot, d'une terre de 7½ arpents de front sur la petite rivière sur 40 de profondeur (13 janvier 1696).

Déclaration et protestation de Jean Baptiste Bécard de Grandville fils, contre Paul Dupuy au sujet des lettres de provisions adressées par la Cour à Champigny, créant le dit de Grandville procureur du Roi en la prévôté en remplacement du dit Dupuy nommé lieutenant particulier. S. M. n'ayant point réglé le chiffre du traitement du dit Dupuy, le dit Grandville se serait entendu avec lui pour se faire recevoir procureur du Roi au début de cette année moyennant certaines conditions consenties entre eux et que le dit Dupuy refuse maintenant de reconnaître. Sur quoi le dit Grandville proteste et requiert acte (14 janvier 1696).

Déclaration de François de Chavigny de la Chevrotière par laquelle il reconnait que les biens de Pierre Dupont, son futur gendre, excèdent la valeur de 3000 livres (15 janvier 1696) (Voir le 11 janvier 1696).

C. de m. Jean-Baptiste Blondeau, fils de François Blondeau et de feu Nicole Rolland; et Marie Hot, fille de feu Pierre Hot et de Marie Girard (15 janvier 1696).

B. à l. pour 3 ans par Jean Boulard, arquebuzier de Québec, à Gabriel Duprat, marchand, d'une maison sur la rue Notre-Dame (17 janvier 1696).

Quit. pour vente d'une maison rue St-Pierre par François Hazeur aux RR. SS. de la Congrégation (18 janvier 1696) (Voir le 11 juin 1692).

Quit. pour vente de terre par le sieur de Villeray à Jacques Jobin (18 janvier 1696) (Voir le 11 déc. 1694).

Mar. de construction entre Georges Regnard Duplesis et Guillaume Du Bosc dit St. Godard, pour couvrir de bardeaux une maison place Notre-Dame à raison de 3 livres 5 sols la toise carrée (22 janvier 1696).

Eng. pour 3 ans de Elie La Motte et Genneviefve Levers, de la Briqueterie, en qualité de serviteurs, à Pierre Du Roy, à raison de 200 livres par an à part leur entretien et celui de leur fille de 6 ans (22 janvier 1696).

B. à l. d'une barque nommée **La Ste-Anne** pour la saison de la navigation, par Jacques Cachelièvre à Michel Boucher, navigateur au tiers des profits et gains (26 janvier 1696).

Quit. pour vente de terre par le sieur Hazeur au sieur Gibault (26 janvier 1696) (Voir le 10 décembre 1693).

Mar. entre M. Denis de Vitré et Jullien Le Blanc, de Charlesbourg. Le dit de Vitré promet fournir à Leblanc une chaloupe biscayenne pour aller faire la pêche à la morue à la rivière Ste-Anne, avec tout ce qui lui faudra, à moitié des profits et des risques dans l'entreprise (28 janvier 1696).

Quit. pour billet de Jacques Renaud, charretier de Québec, à Charles Perthuis, marchand (28 janvier 1696).

Mar. entre M. François Dupré, curé de Québec, les marguilliers, et Jean Marchand et Robert Leclerc, charpentiers, pour fournir un comble nouveau à l'église, à

5 sols, 3 deniers le pied de bois fourni et placé pour les échafaudages et 600 livres pour le reste, sur lesquelles ils ont déjà reçu 300 livres comptant (29 jan. 1696).

Mar. entre M. François Dupré, curé de Québec, les marguilliers, et P. Gacien, couvreur, qui promet couvrir le comble de l'allongement de l'église paroissiale, l'été prochain, et les chevalets qui seront à côté de l'une des tours, à raison de 6 livres la toise carrée (29 janvier 1696).

Oblig. pour solde de compte de Remy Du Pille, charpentier, de St. Augustin, à Chs. Aubert de la Chenaye (31 janvier 1696).

V. Guillaume Marois et Catherine Laberge, de Beaupré, à François Sauvin et Marie Baril, de Québec, d'un emplacement et maison à Château Richer (31 janv. 1696).

V. Jullien Lagnel, cordonnier, à Romain Chapeau, de Lorette d'une terre et habitation, seigneurie de Champigny (7 février 1696).

V. François Chartré et Marie Paulin Morin, de St. Bernard, de Charlesbourg, à André Auclert, de Charlesbourg, d'un arpent x 30 de profondeur (9 février 1696).

V. René Gaschet, chirurgien, et Françoise Phillipaux, à Jean Soullard, arquebuzier, de la 10e partie d'une maison et emplacement (10 février 1696).

C. de m. Jean Boucher, fils de Leonnard Boucher et de Françoise Millaud, et Marie Racine, fille de Pierre Racine et de Louise Guion (11 février 1696).

V. Samuel Vignier et Anne Renault, de la rivière St. Charles, à Pierre Dorion, de la Petite Rivière, d'une terre et habitation de 2 x 30 arpents (16 février 1696).

Quit. pour vente de terre par François Chartré à André Auclert (18 février 1696) (Voir le 9 février 1696).

V. Jacques Galerneau, de Charlebourg à François Chartré, d'une terre et habitation à St. Bernard de Charlebourg, de 2 x 50 arpents (18 février 1696).

Cess. par Thomas Barthelemy et Anne Phillipeau à Louis Phillipeau de leur part en un emplacement et maison (19 février 1696).

Quit. pour vente de terre par Jean-Baptiste Regnaud au sieur Pageot et sa femme (19 février 1696 (Voir le 12 avril 1694).

Quit. réciproque entre Joseph Guillebault, le sieur Pageot et Pierre Guillebault (19 février 1696) (Voir le 15 avril 1694).

Ratif. par Marguerite Trudel d'un échange fait par Joseph Blondeau son mari (19 février 1696) (Voir le 17 décembre 1695).

Don. Antoine Mersereau d'une terre de 3 arpents de front sur le fleuve St-Laurent, paroisse St-Paul, I.O. (20 février 1696).

C. de m. Antoine Bordeleau, fils d'Antoine Bordeleau et Perrine Allier; et Catherine Pichey, fille de Pierre Pichey et Catherine Durand (22 février 1696).

Confirmation par Anne Dufresne d'une vente de terre faite par son mari, Jean Estourneau, à Louis Estourneau, leur neveu, de 4 arpents de front paroisse St-Paul, I.O. (22 février 1696).

V. faisant suite à l'adjudication du 22 juillet dernier par Jean Charon dit La Ferrière et Anne Danneville à Chs. Aubert de la Chenaye d'un emplacement et vieille maison rue Sault au Matelot (24 février 1696).

V. à r. f. par Chs. Denis de Vitré à Maurice Paquet, de la Canardière, de 7 arpents de terre de front (27 février 1696).

Mar. entre André Couteron, maçon, et Pierre Gassien, couvreur, pour couvrir la moitié de la maison que le dit Couteron fait construire rue des Pauvres (27 février 1696).

V. André Couteron à Jacques Suire dit St Fort d'un emplacement de 28 pieds de front sur la rue de Meulle (27 février 1696).

Ratif. par Margueritte Boutin de la vente d'un emplacement par André Couteron son mari au sieur Suire et reconnaissance par le dit Suire de la copie du titre de concession par M. Talon à M. de Comporté du 7 novembre 1660, devant Becquet le 16 avril 1678 (28 février 1696) (Voir le 27 février 1696).

C. de m. Jean-François Bertrand, fils de Guillaume Bertrand et Marguerite Feron; et Anne Richard, fille de Pierre Richard et Marguerite Evain (28 fév. 1696).

C. de m. Joseph Bonneau, fils de Joseph Bonneau époux de Marie Duchesne belle-mère du futur et Anne-Françoise Bissonnet, assistée d'Augustin Rouer de la Cardonniere et de Marie D'Allon sa mère (5 mars 1696) (Déposé le 14 novembre 1704).

Oblig. Pierre Jean à l'acquit de la veuve Fleuridor à Claude Baillif, architecte (9 mars 1696).

Oblig. Charles Chartier, marchand, à Guillaume Jourdain, marchand (9 mars 1696).

Conc. Chs. Aubert de Lachenaye à Jacques Soullard, de la Rivière Ouelle, de 6 sur 30 arpents de terre, seigneurie de Port Jolly (10 mars 1696).

Quit. de dot par le sieur Pepin et Marie Lefort au sieur Lefort (14 mars 1696) (Voir le 4 juin 1693).

Ratif. de vente de terre par Ignace Pepin et Marie Lefort (14 mars 1696) (Voir le 4 juillet 1693).

Echange entre Chs. Denis de Vitré d'une terre fief et seigneurie de 2 lieues de front sur le fleuve St-Laurent du côté du sud, à prendre depuis la concession de M. de Villeray en descendant, la rivière des Trois Pistolles comprise, et les îles qui se trouvent dans les lieues de lad. concession, sur 2 lieues de profondeur dans les terres, même l'île au Basque si elle se trouve enclose dans lad. terre. En contre échange de quoi Jean Riou et Catherine Leblond donnent une terre et habitation en l'Ile St-Laurent, paroisse St-François seigneurie d'Argentenay de 3 arpents de front sur toute la profondeur, au milieu de lad' île joignant Vincent Cretien d'autre côté led. Riou, par le devant le fleuve en arrière la ligne qui en terminera la profondeur. A eux par acquisition de Pierre Butteaux et Perrette Loreau (15 mars 1696).

Mar. entre Jacques Gourdeault, d'une part, Antoine Mandin, Jeanne Baillargeon, sa femme et Anthoine Burlon, fils de lad. Baillargeon d'autre part; pour par ceux-ci aller vivre sur la terre dud. Gourdault à St-Pierre I.O. pour la cultiver et avoir soin des animaux qui s'y trouvent (18 mars 1696).

Quit. pour vente de terre par François Allaire à Bernard Estourneau (21 mars 1696) (Voir le 5 nov. 1695).

Trans. entre Philippe Neveu, et Jean Soulard, arquebusier de Québec, à l'effet de régler leurs difficultés au sujet d'un pignon mitoyen (21 mars 1696).

Quit. de rentes par la dame DeGrange au sieur Sébille et promesse par led. Sebille de payer à l'avenir les rentes à Geneviève Delisle fille de feu Louis Delisle et de lad. Degrange (21 mars 1696) (Voir le 27 juillet 1694).

Quit. pour vente de terre par Thomas Doyon à Antoine Doyon, son frère (22 mars 1696) (Voir le 10 mars 1694).

Ratif. Catherine Leblond d'un échange fait par le sieur Riou, son mari, avec le sieur Denis de Vitré (22 mars 1696) (Voir le 15 mars 1696).

Ratif. d'un projet d'accord entre les créanciers du sieur Bruneau par Jean Boudor, marchand de Montréal, procureur de Pierre Boudor, marchand de La Rochelle (24 mars 1696) (Voir le 21 octobre 1694).

Conc. par les Ursulines à Pierre Hublet dit Malouin, de Lauzon de 4 x 20 arpents en la seigneurie de St-Joseph (26 mars 1696).

Don. en cas de mort par François Bissot à Pierre-Jacques Gourdeau son neveu, de tous ses biens meubles et immeubles (27 mars 1696).

Oblig. pour vente de terre et autres frais par Denis Cantin, de L'Ange-Gardien, comme tuteur de Jean Lamare, fils de Louis Lamare et d'Anne Quantin, à Guillaume Hébert (30 mars 1696).

Oblig. Guillaume Guillot dit la Rose, boucher, et Geneviefve Trepagny, à Charles et Pierre Maheu, frères, pour argent prêté et pour une autre obligation devant Chambalon le 14 mars 1694 (30 mars 1696).

Ratif. par Marie Bonnin d'une donation faite par le Sieur Pallantin son mari (30 mars 1696) (Voir le 19 décembre 1695).

Soc. pour la traite et la pêche entre François Pachot et Marie Couillard, épouse de M. de la Lande (31 mars 1696).

Trans. entre Louis Rouer de Villeray, veuf de Catherine Sevestre, et ses enfants pour leur rendre compte de son administration de leurs biens comme tuteur (31 mars 1696).

C. de m. Jacques Pigin, fils de Jean Pigin et de Madeleine Leblanc; et Louise Asselin, fille de Jacques Asselin et de Louise Roussin (1er avril 1696).

B. à l. pour 9 ans de Chs. Aubert de la Chenaye et François Hazeur, comme marguilliers de l'église de la basse ville, à François Pellison, cordonnier, d'une petite maison ou apanty proche et joignant la dite église, à raison de 66 livres par an (2 avril 1696).

B. à f. pour 5 ans par M. d'Auteuil à Nicolas Veriel et Jean Lefebvre de sa terre dite du grand et du petit ruisseau en la seigneurie de la Pocatière (2 avril 1696).

Ratif. de bail à ferme ci-haut mentionné par Nicolas Veriel et Jean Lefebvre (2 avril 1696).

Don. pour cause de mort de Chs. Bissot de Vincennes à Pierre-Jacques Gourdeau, son neveu, de tous ses biens meubles et immeubles au Canada (2 avril 1696).

Oblig. François Sauvin, charpentier, et Marie Pary, à Guillaume Chartier, demeurant chez les Jésuites, pour argent à eux prêté (2 avril 1696).

Quit. pour vente de terre par Chs. Bouvier, au nom de Pierre Bouvier son frère, au sieur Carpentier (2 avril 1696).

Quit. d'obligation par le sieur Perthuis au sieur Charetier (2 avril 1696) (Voir le 11 octobre 1695).

B. à f. pour 5 ans par Catherine Gautier, veuve de Denis Duquet, de Québec, à Jean Duquet, son fils, d'une terre et habitation en la dite côte (3 avril 1696).

Don. mutuelle entre Jean Giron, tailleur, et Magdeleine Dechallais, sa femme, et des mêmes à leur mort, à Jean Le Roy, de Charlesbourg, leur neveu, des biens de leur succession respective (5 avril 1696).

Accord au sujet d'un bail entre l'Hôtel-Dieu aux droits de Françoise Vorlette Millot veuve du sieur Mezeray

et Nicolas Langlois (6 avril 1696) (Voir le 22 juin 1693).

Décharge de tutelle par Robert Gosselin, de Ste-Famille, I.O., nommé tuteur de Gervais Guion, le 2 mars 1694, fils de feu Claude et Catherine Colin, et Claude Guion frère et subrogé tuteur du même, maintenant émancipé par son mariage avec Catherine Lehoux (7 avril 1696).

B. à l. pour un an par André Goutron, maçon de Québec, à Pierre André, secrétaire de M. de Champigny, de la moitié de sa maison neuve sur la rue des Pauvres, à raison de 90 livres par an (7 avril 1696).

B. à f. pour 5 ans par l'Hôtel-Dieu de Québec à Charles Lemarié, de Gaudarville, d'une terre et habitation au Cap Rouge (7 avril 1696).

B. à l. pour 4 ans par Jacques Pinguet de Vaucour, au nom de Nicolas Pinguet d'Estargis, son frère absent, à Claude Roche, d'un corps de logis en la côte de St. Jean, près Québec. (8 avril 1696).

Eng. pour 2 ans de Jean-Baptiste Larchevesque, âgé de 17 ans comme apprenti maçon avec Claude Baillif, architecte de Québec (8 avril 1696).

V. Clément Dubois, de St-Paul, I.O., à François Dubois son frère, d'une habitation en la dite paroisse (8 avril 1696).

C. de m. Denis Constantin fils de feu Guillaume Constantin et de Jeanne Masse, et Barbe Bellanger veuve de Charles Lefrançois (9 avril 1696).

B. à l. pour 5 ans par Jean Giron, tailleur, à Denis Mallet, sculpteur, d'un corps de logis à la haute ville, joignant celui du dit bailleur à raison de 110 livres par an (11 avril 1696).

B. à l. pour 3 ans de Louise Demousseaux, veuve de Pierre Pellerin de St. Amand, à Michel Cadet, d'une moitié de maison et cour rue St-Pierre (10 avril 1696).

C. de m. Jean Demers, fils de Jean Demers et de Jeanne Voidy, et Jeanne Harrivé, fille de Jean Harrivé et de Jeanne Barbereau (10 avril 1696).

B. à r. foncière par Charles Denis de Vitré, à Thomas Doyon, de 2 arpents depuis le haut des habitations du bourg royal jusqu'au bout de leur profondeur (13 avril 1696).

Quit. Jean Charron et Anne Danneville à Charles Aubert de la Chesnaye pour 600 livres payées à leurs créanciers à leur acquit (13 avril 1696) (Voir le 26 février 1696).

B. à l. pour 3 ans par Charles Denis de Vitray à Benoist Ferret et René Lancelleur, savoir: la moitié d'une maison au cul de sac, joignant la maison du sieur Rouvray à raison de 120 livres par an (15 avril 1696).

Oblig. Pierre Picher dit Lamuzette et Catherine Durand, de Neuville, à Jean-Baptiste Picher, leur fils, pour divers payments par lui fait à l'acquit de ses père et mère (16 avril 1696).

Quit. d'obligation par le sieur Jourdain à Jean-Baptiste Picher à l'acquit de Pierre Picher son père (16 avril 1696) (Voir le 29 octobre 1694).

Quit. pour vente d'un emplacement par le sieur Charron Laferrière et sa femme au sieur de la Chesnaye (13 avril 1696) (Voir le 24 février 1696).

C. de m. Jean Grignon, fils de Jean Grignon et de Louise Cautté, et Marie Jolliet fille de Louis Jolliet, et de Claire Bissot (18 avril 1696).

Vente et accord entre Jean-Baptiste Couillard de l'Epinay, et Pierre Noel Morin et Martin Rousseau, de la rivière du Sud, savoir: la moitié franche en une chaloupe capable de contenir 8 cordes de bois, à raison de 500 livres pour le total, les dits vendeur et acquéreur devant, en plus, partager à frais communs les pertes et profits (26 avril 1696).

B. à l. pour 2 ans et 3 mois par Leonnard Debord dit la jeunesse à Jean-Baptiste Lacoudray, d'une portion de maison appartenant à la veuve Pierre Duquet (27 avril 1696).

C. de m. entre Jean-Baptiste Lacoudray, fils de Jacques Lacoudray et de feu Marguerite Nion, et Catherine Gautier, fille de feu René Gautier et de Renée Labastille (27 avril 1696).

B. à f. pour 9 ans par Marie Minville, veuve de Mathieu Amyot de Villeneuve, demeurant à Villemure, en la seigneurie de Maure, à Tugal Cottin du même lieu, d'une terre et habitation de 12 arpents sur la profondeur ordinaire (28 avril 1696).

Trans. entre Charles Jobin, veuf de Magdeleine Girard, et ses enfants, gendres, et belles-filles pour la poursuite de leurs droits (28 avril 1696).

V. par Philippe Basquin, chapelier de Québec, à Vivien Jean, de Champlain, d'un congé de M. de Frontenac et Mgr l'Intendant pour porter des marchandises et aller faire la traitte aux Outaouais et autres nations, au prix de 1100 livres (30 avril 1696).

Déclaration de Vivien Jean, de Champlain, relativement à l'acte de vente qui précède entre lui et Philippe Basquin (30 avril 1696).

Echange entre les RR. SS. Ursulines et Charles Aubert de la Chenaye (2 mai 1696).

Conc. par Alexis Fleury Deschambault à François Nau fils, de 3 arpents x 30 de profondeur en la seigneurie de Deschambault (3 mai 1696).

Conc. par Alexis Fleury Deschambault, à Pierre Grolleau, de 4 arpents x 30 de profondeur en la dite seigneurie (3 mai 1696).

Conc. par Alexis Fleury Deschambault à François Nau père, de 3 arpents x 30 de profondeur en la dite seigneurie (3 mai 1696).

V. par MM. les directeurs de l'Hôpital général de Québec à François Turcot, de Ste Famille, I.O., de la moitié franche en une terre et habitation (15 mai 1696).

Donation pour cause de mort de Nicolas Brosseau, fils de Julien, de Charlesbourg, à Charles Brosseau son frère, de la portion qu'il possède en une terre et habitation sur la route St-Antoine, seigneurie St-Gabriel (27 mai 1696).

Eng. pour un an d'Antoine Vermet à Pierre Gendron, de l'Ile d'Orléans, comme serviteur domestique (27 mai 1697).

Donation entre vifs par Philippe des Trois Maisons, du Cap St-Ignace, et Martine Grogné, absente, à René Cloutier de la seigneurie de Bon Secours, d'une terre et habitation en la dite seigneurie (29 mai 1696).

Marché entre Jacques Gourdau et Louis Couillard; le dit Couillard promet fournir et livrer au dit Gourdeau tout le saumon qu'il pêchera en la présente année et les petits saumons à deux pour un, que le dit Gourdeau payera au prix de 17 sols pièce, moitié en argent et moitié en marchandises (30 mai 1696).

Ratif. par Jean Estourneau d'une confirmation de vente de terre faite par Anne Dufresne sa femme (30 mai 1696) **(Voir le 22 février 1696).**

Ratif. par Michel Lemay, gendre de Charles Jobin, de la transaction passée entre ce dernier et ses enfants (30 mai 1696) (Voir le 28 avril 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Jean Daniau dit La Prise, de 3 arpents x 40 de profondeur (1er juin 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Joseph Gaborit, de 3 arpents x 40 de profondeur (1er juin 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à François Romillard, de 3 arpents x 40 de profondeur (1er juin 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Louis Gaborit, de 3 arpents x 40 de profondeur (1er juin 1696).

V. Jean Gobin, tuteur des mineurs de Philippe Gautier de Comporté et de Marie Bazire, décédés, à Joseph Prieur, huissier de Québec, d'un emplacement et maison, rue du Sault au Matelot (2 juin 1696).

V. François Pachot, procureur de Charles Juchereau, à Joseph Garnier, Charles et Pierre Maheu, frères, de l'Ange Gardien, savoir: tel espace qui se trouve entre Jean Juchereau de la Ferté d'un côté et les héritiers de feu Noel Langlois de l'autre (2 juin 1696).

Quit. Ignace Juchereau Duchesnay à Joseph Garnier, Charles et Pierre Maheu, frères, pour 200 livres pour les lots et ventes du prix de la vente ci-dessus (3 juin 1696) (Voir le 2 juin 1696).

Quit. d'obligation par Pierre et Charles Maheu, au sieur Guillot et sa femme (3 juin 1696) (Voir le 30 mars 1696).

C. de m. Christophe de Laforce, veuf de Louise Desvos, et Louise Gagnier, fille de Louis Gagnier de la Frenay et Louise Pelicart (3 juin 1696).

Donation en cas de mort par Charles Argenton à Flavianne Maussion, fille de Robert et d'Anne Tavernier, son amie (4 juin 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Nicolas Le Roy, de 3 arpents x 40 de profondeur (5 juin 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Jacques Corivault de 3 arpents x 40 de profondeur (5 juin 1696).

V. et conc. de Charles Aubert de la Chenaye à Jacques Nepveu, d'une terre en la seigneurie de LaChenaye (5 juin 1696).

Ratif. d'obligation par Jacques Regnault et Barbe Rateau, son épouse, veuve en premières noces de Pierre Moisan (5 juin 1696) (Voir le 26 juin 1693).

Oblig. Martial Regnaud, marchand de Bordeaux, demeurant à Cadillac au sieur Bertrand de la Greze pour argent à lui prêté (8 juin 1696).

B. à f. pour 9 ans par Charles Aubert de la Chenaye à Pierre Robin d'une terre et habitation de 2 arpents de large en la côte St-Ignace (9 juin 1696).

Donation pour cause de mort de Jacques Chauveau, de la côte de Lauzon à Marie Allebert, veuve de Jean Chauveau, sa mère (9 juin 1696).

Quit. pour vente de terre par Marie Ducoudray, veuve de François Grenet, à François Marquet (9 juin 1696) (Voir le 15 novembre 1692).

Accord entre Vivien Jean de Beaumont, et Elizabeth Droit, Pierre Jean, leur fils, Pierre Bourgeois, époux de Marie Jean, leur gendre (10 juin 1696).

Ratif. de transaction par Marie-Denise Sevestre, épouse de Philippe Nepveu et quittance à Jean Soulard pour clauses de marché (10 juin 1696) (Voir le 21 mars 1696).

Oblig. Joseph Denis, de Neuville, à François Hazeur, tant pour marchandises vendues que pour argent à lui prêté (11 juin 1696).

Quit. Jean-Baptiste Larue, de Neuville, à Pierre Masse, son beau-père, pour 100 livres dues à la succession de feu Jean-Baptiste Larue, son père (11 juin 1696).

Accord entre Hipolite Tibierge, tanneur de Québec et son fils Hipolite, de Ste-Famille, I.O. (12 juin 1696).

Cession d'Olivier Morel de la Durantaye à Françoise-Geneviève et Joseph Morel de Caderan, ses enfants, d'une concession d'une lieue sur 2 de front en haut de la rivière Boyer plus une autre lieue attenant la dite terre de chaque côté de la dite rivière (12 juin 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Joseph, son fils, de tout le terrain qui se trouve de front sur la rivière de la Durantaye à commencer sa borne à 20 arpents du fleuve et montant la dite rivière jusqu'aux terres de la seigneurie de Beaumont sur 40 de profondeur en courant à l'est dans les terres (12 juin 1696).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Philippe-Olivier son fils, de toutes les terres non concédées qui se trouveront depuis les terres de la seigneurie de Beaumont en descendant le long de la rivière de la Durantaye jusqu'à la borne et joignant la concession de Davaine; plus de 5 arpents ½ de front à prendre à la borne de l'habitation de Charles Davaine et continuer en descendant vers le moulin sur 30 de profondeur (12 juin 1696).

Cession et concession d'Olivier Morel de la Durantaye à Charles et François, ses fils, de 2 lieues de terre de profondeur à prendre au bout et où se termine la profondeur de son fief de la Durantaye. En plus, le dit Morel

cède à son fils Charles la terre appelée Lislet en la dite seigneurie à prendre sa devanture sur la largeur de 7 arpents jusqu'à la pointe nommée la trape à l'ours (12 juin 1696).

Donation mutuelle entre Philippe Trudel et Catherine Gariépy, sa femme, de L'Ange-Gardien (12 juin 1696).

Quit. d'obligation par le Sr Perthuis au Sr Lemay (12 juin 1696) (Voir le 4 juin 1694).

Quit. pour vente de terre par Jean Coté au sieur Parant (12 juin 1696) (Voir le 12 juillet 1693).

Eng. pour un an de Jean Fauve, tonnelier de Bordeaux, à Charles Aubert de la Chenaye à raison de 200 livres de gages et autres avantages (13 juin 1696).

Eng. pour un an de Jean Fauve, tonnelier de Bordeaux, à Charles Aubert de la Chenaye à raison de 200 livres de gages et autres avantages (13 juin 1696).

Eng. pour un an de Catherine Chapelin, veuve de Jacques Brun à Louis de Niort, marchand de Québec, à raison de 60 livres (13 juin 1696).

V. et conc. de René-Louis Chartier de Lotbinière à Claude Houde et Marie Magdeleine Lemée de la même seigneurie, savoir: tout le terrain qui se trouve entre l'habitation de . . . dit St-Vivien et celle-ci-devant appartenant à Louis Montenu de 15 à 16 arpents de front sur le fleuve sur 30 de profondeur; devant, le fleuve, derrière, les terres non concédées, avec le moulin à eau et la maison dessus construits (13 juin 1696).

Marché de pêche entre Bernard Huret, de la rivière du Sud, à Nicolas Pinault, marchand de Québec (14 juin 1696).

Quit. pour vente de terre par Jacques Gourdau, procureur de François Bissot, vendeur, à Jean Demers (15 juin 1696) (Voir le 2 janvier 1696).

Oblig. pour solde de compte par Pierre Duchesne de Ste-Famille I.O., à Gabriel Duprat, marchand de Québec (14 juin 1696).

Donation mutuelle par Claude Bouchard à Jean Bouchard dit Dorval son frère, de St-Pierre, I.O., de tous les droits successifs qui sont échus au premier par la mort de leur père, feu Claude Bouchard et ceux qui lui viendront après la mort de Marguerite Bénard, leur mère (16 juin 1696).

Trans. entre Guillaume Jourdain, Jean Levrard et François Ducarreau à propos des dimensions d'un terrain que le dit Levrard a vendu au dit Jourdain à la basse ville (19 juillet 1696).

B. à l. pour un an par Marie-Ursulle Phillipeau, veuve de Hugues Cochran de Floridor à Pierre Toupin et sa femme de deux chambres en la maison de M. de la Noraye à la basse ville de Québec (20 juillet 1696).

Oblig. pour solde de comptes par Pierre Pouillard, de la côte de Lauzon, à Nicolas Marion, de Québec (22 juillet 1696).

Apprentissage pour deux ans de Martin Fouquet chez Jean Dubois, maître taillandier (23 juillet 1696).

Marché de construction entre Claude Bailly, architecte de Québec et Vital Caron. Bailly s'engage à construire un commencement de maison sur la rue du Sault au Matelot joignant le corps de logis dudit Caron jusqu'au pignon du nommé Dumoulin pour le prix de 1270 livres (23 juillet 1696).

Eng. de Vincent Guillot à Charles Bissot pour faire le voyage à Mingan et en revenir vers la fin de septembre à raison de 40 livres par mois (24 juillet 1696).

Quit. pour vente de terre par le sieur Boucher à la veuve Huot (24 juillet 1696) (Voir le 8 août 1694).

C. de m. de Jean Bertrand, veuf de Marguerite Tessier et Jeanne Lavallée, fille de feu Jean et de Marie (blanc) (25 juillet 1696).

Eng. pour 3 ans de Charles Jouanne à titre d'apprenti au service de Jean Fillion, taillandier (31 juillet 1696).

Ratif. de donation par Charles Bissot à Pierre-Jacques Gourdeau, son neveu (2 août 1696) (Voir le 2 avril 1696).

Quit. de Bertrand de la Greze, commis et procureur de Guillaume Jung, à François Hazeur pour solde de compte de toutes leurs négociations (3 août 1696).

Décharge et quittance d'Anne de la Mare, veuve de Pierre Duquet, à Michel Pelletier de la Prade et Léonard de Bord, du bail à loyer par elle fait au dit de la Prade de sa maison, rue du Cul de Sac pour 3 ans (6 août 1696).

Vente de Samuel Vignier et Anne Regnaud de la Rivière St-Charles, à Guillaume Albert, de deux terres (6 août 1696).

Désistement par Guillaume Albert et sa femme de l'acquisition de deux terres ci-haut faite (10 août 1696) (Voir le 6 août 1696).

Echange de terres entre Guillaume Naumeny de St-Jean, I.O., et Laurent Gobeille de la même paroisse (11 août 1696).

Protêt de Jean Fornel, au nom de Jean Durand, marchand de Larochelle à Estienne Jeanneau, marchand de Québec, à propos d'une lettre de change que le dit Jeanneau ne peut acquitter (14 août 1696).

B. à l. pour un an par Nicolas Doyon, arquebusier de Québec, d'une boutique, rue du Sault au matelot, avec la cave et le grenier de la dite maison et tous les outils nécessaires à l'acquéreur, à Jean Fillion, taillandier, à raison de 200 livres pour l'année (18 août 1696).

Oblig. de Jacques Belair, de Ste-Famille, I.O., à Pierre du Roy, pour marchandises à lui vendues et livrées. Fait le 9 août 1694, déposé le (11 septembre 1696).

Conc. Charles Aubert de la Chenaye à Pierre Le Roy, tonnelier, de St-Pierre, I.O., de 4 arpents de terre en la seigneurie de Kamouraska (7 octobre 1696).

Constitution de rente par Jean Sébille à Louise de Grange, veuve de Louis Delisle, de Neuville moyennant 600 livres (7 octobre 1696).

Echange de terres entre Jean de Rainville, père et son fils Jean, de Beauport (8 octobre 1696).

V. de terre par Jean de Rainville, fils, de Beauport, à Mathieu Lagrange, du même lieu (8 octobre 1696).

V. par Charles Aubert de la Chenaye à François Chorel, sieur de St-Romain, d'un emplacement à Montréal, rue St-Paul, avec le corps de logis qui s'y trouve (8 octobre 1696).

Marché entre Jacques Baudoin père et fils de St-François, I.O., et Denis Boucher maître de barque à l'effet de mettre en état de naviguer **La Ste Anne** du port de 25 tonneaux avec tous ses agrès à l'usage du dit Boucher, partageant les profits et pertes au tiers entre eux (9 octobre 1696).

Proc. par Jean Turquot de Charlesbourg à Marie Roze, sa femme, pour gérer toutes ses affaires et biens en son absence et spécialement d'abandonner à M. de Villeray un emplacement situé au dessus de la porte St-Louis,

de 2 arpents avec un corps de logis dessus construit (9 octobre 1696).

Quit. pour vente de terre par le sieur Allaire à Bernard Estourneau (9 octobre 1696) (Voir le 5 nov. 1695).

V. Jacques Corrivault, de la seigneurie de la Durantaye à Jean Caujan dit St-Brien, d'une terre de 3 arpents x 40 en la dite seigneurie (10 octobre 1696).

C. de m. Joseph Jean, fils de feu Denis Jean et de Marie Pelletier et René Garnier, fille de Jean Pelletier et de Magdellenne Leguay (10 octobre 1696).

B. à f. pour 2 ans par Honoré Martel, de Québec, à Jean Garnier, de Neuville d'une terre et habitation de 2 arpents 3 perches de front en la dite seigneurie (10 octobre 1696).

Ratif. de vente de terre par le sieur de la Vallière (10 octobre 1696) (Voir le 9 juillet 1694).

Quit. Catherine Lefebvre, épouse d'Anthoine Trotier dit Desruisseaux à Augustin Legardeur de Courtemanche pour la moitié de la valeur d'une obligation consentie entre eux (11 octobre 1696).

V. François Dubois de St-Paul, I.O., à Clément Ruelle, du même lieu (12 octobre 1696).

Oblig. Joseph Jean, de Cap Rouge, en son nom comme en celui de Nicolas, son frère, à Claude Pothier, de Ville Marie pour argent et marchandises qu'ils ont reçus dès l'an dernier pour le voyage aux Outaouas (13 octobre 1696).

App. pour 4 ans de Joachim Girard, fils, de Charlesbourg, âgé de 19 ans, avec Jullien Lagnel, cordonnier de Québec (14 octobre 1696).

Quit. pour vente de terre par Pierre Jean à François Trefflé dit Rotot (14 octobre 1696) (Voir le 13 janvier 1696).

Proc. donnée par Bertrand Larc dit Laramée, soldat, à David Grenet pour se faire rendre compte des biens et effets restés après le décès de Jean Larc et de Jeanne de Contiporte, ses père et mère, de Podenas, province de Guienne (14 octobre 1696).

B. à f. pour 7 ans de Pierre Rey Gaillard, tuteur et beau-père de Louis Denis de Fronsac à Denis Riverin, des terres, fief et seigneurie de Miramichy, Nepisiguit et Ristigouche, dans la Baie des Chaleurs, avec tous les droits qui y sont attachés (15 octobre 1696).

Quit. d'obligation par Marie-Jeanne Soullard, épouse de Guillaume Baudry dit Desbuttes, des Trois-Rivières, à son père Jean Soullard, pour la dot que lui et sa mère, feu Catherine Boutet avaient promis payer au dit Baudry pour leur fille, selon son contrat de mariage devant Duquet (16 octobre 1696).

C. de m. Louis Fafart, fils de François Fafart et de feu Marie Richard; et Marie-Ursulle Jacob, fille d'Estienne Jacob et de Jeanne Fressel (16 octobre 1696).

V. René Leduc et Anne Gentreau, de la Côte de Lauzon, à Guillaume Leduc, leur fils, d'une terre et habitation au même lieu (16 octobre 1696).

Quit. pour vente de terre par Eleonard Mouillard épouse de Bernard Chapelain au feu sieur Poulliot (16 octobre 1696) (Voir le 16 juin 1692).

Quit. de Jacques Laurandet, chirurgien, procureur de Suzanne Dat, veuve de Pierre Salomon, marchand de Larochelle, à Marie Marchand, épouse de Charles Alavoine, pour toutes les marchandises qui sont restées en nature aux mains de la dite dame Alavoine (17 octobre 1696).

Oblig. de Jean Pitron, de Toulouze, à Jean Crespin, marchand de Bordeaux, pour argent à lui prêté (17 octobre 1696).

Oblig. par René Ouellet, de la Rivière Ouelle, à Estienne Jeanneau, marchand de Québec, pour marchandises à lui fournies et livrées (18 octobre 1696).

Quit. pour vente de terre par Marguerite Dubois et Claude Panneton au sieur Turcot (18 octobre 1696) (Voir le 26 septembre 1695).

Oblig. pour prêt d'argent par Claude Panneton à Marguerite Dubois (18 octobre 1696) (Voir le 4 novembre 1695).

Quit. pour paiement d'obligation par le sieur Turgeon au sieur de Rainville (19 octobre 1696) (Voir le 10 octobre 1694).

Quit. pour vente de terre par Jacques Turgeon à Jean de Rainville (19 octobre 1696) (Voir le 3 octobre 1694).

Quit. finale pour vente de terre par Jean de Rainville, fils à Mathieu Lagrange (19 octobre 1696) (Voir le 8 octobre 1696).

Conc. par Charles Aubert de la Chenaye à Guillaume Paradis, fils, de St-Pierre, I.O., de 4 arpents de front sur toute la profondeur de la seigneurie de Kamouraska (20 octobre 1696).

Vente de terre par Jean Le Roy, de Ste Famille, I.O., à François Dubois, de St-Paul, I.O. (20 octobre 1696).

Transport à Gabriel Paradis par le sieur de la Chenaye d'une concession par lui faite à feu Robert Paradis (20 octobre 1696) (Voir le 7 août 1694).

Oblig. Charles Juchereau, tuteur des mineurs de feu Pierre de la Lande Gayon le jeune, et feu Thérèse Juchereau, à Pierre De la Lande l'aîné, de Bayonne, et

Jacques de Lalande, marchand de Québec, pour différentes valeurs dues par lui aux dits mineurs (21 octobre 1696).

Assentiment consenti par Martine Crogné, épouse de Philippe des Trois-Maisons, à la donation entre vifs passée entre son mari et François Bellanger (22 octobre 1696) (Voir le 29 mai 1696).

Quit. de M. de Villeray, agent de MM. les intéressés au bail de Pierre Pointeau, à Mathieu Delino, marchand de Québec, directeur de MM. les sous-fermiers des traites royales de Tadoussac, du prix d'une année de fermage à Tadoussac (22 octobre 1696).

Oblig. de Pierre Toupin, de Beauport, à Marie de Rainville, veuve de Nicolas Bellanger pour argent prêté et reçu d'elle aujourd'hui (22 octobre 1696).

Oblig. d'Estienne Jeanneau, marchand de Québec, à Jacques Trehet, marchand de Larochelle, pour solde de compte de toutes les affaires transigées entre eux (23 octobre 1696).

V. Jacques Pinguet de Vaucour, marchand de Québec, à Alexandre Biron, couvreur, d'un emplacement hors la porte St-Louis (23 octobre 1696).

Eng. pour 3 ans de Jean Alain au Sr Jacques Gourdeau à raison de 80 livres de gages à part son entretien (23 octobre 1696).

C. de m. de Jean Nadeau, fils de Jean Nadeau et de feu Marie Raffel; et Marie-Anne Dumont, fille de Jullien Dumont et de feu Catherine Taupesan (24 oct. 1696).

Ratif. par Marie-Magdeleine Jobin, épouse de François Fafard, de la transaction passée entre Charles Jobin, son père, et ses enfants (25 octobre 1696) (Voir le 28 avril 1696).

Déclaration de Nicolas Pinault, marchand de Québec, qui autorise Charles de Couagne à payer à Pierre Dubroc, marchand de Bayonne, une certaine somme pour diverses négociations et règlement d'affaires les concernant (25 octobre 1696).

Quittances données par François Audiere, capitaine de **La Perle**, à Pierre Plassan, marchand de Québec, et à Jacques Turgeon, tous deux débiteurs de François Hervé, marchand de La Rochelle, dont le dit Audière est procureur en l'occurrence (26 octobre 1696).

Quit. de Jean Chanjon, procureur de son père Guillaume lui-même procureur de Jean Gitton, tous de la Rochelle, à Pierre Lamoureux de St-Germain, marchand de Montréal pour le prix d'un emplacement et maison à Ville Marie (26 octobre 1696).

Protestation de MM. Juchereau, de Bénac, Macard, Pascault et Chanjon, contre l'entreprise faite par MM. d'Iberville et de Serigny en 1694 dans la baye du Nord, au fort Bourbon sans appeler à leurs délibérations l'un des intéressés (27 octobre 1696).

Protêt de Pierre Benac, contrôleur des fermes du Roi à Québec, contre Nicolas Pinault, marchand de Québec, à propos de lettres de change que le dit Pinault aurait négligé de payer à Hurault et Laurent, marchands de Larochelle (27 octobre 1696).

Proc. de Jean Paradis à Hilaire Surault, son beau-frère, pour poursuivre l'annulation d'une vente de terre et habitation faite à M. de la Durantaye par Barbe Guion, épouse de feu Pierre Paradis, père et beau-père des parties, et donation du dit Paradis à son beau-frère de tout ce qui reviendra en la dite habitation (29 octobre 1696).

Reconnaissance de M. Foucault de tout ce que M. Gourdeau a remis en valeur et billet au dit Trehet (29 octobre 1696).

Acte de dernière volonté de Pierre Mesnier, marchand de Québec (30 octobre 1696).

Protestation de François Pachot à l'effet de se désister de l'approbation qu'il a donnée à une assemblée de MM. de la compagnie du Nord, tenue le 18 de ce mois (30 octobre 1696).

Quit. de Louis de la Noue, boulanger, et Catherine Mesnier à Pierre Mesnier, leur oncle, de leur obligation concernant leur contrat de mariage passé à Saumur devant Claude Persac, le 21 avril 1696 (31 octobre 1696).

Donation entre vifs de Pierre Molleur et Jeanne Queneville, de la seigneurie de Beaumont, à Joachim et Michel Molleur, leurs fils mineurs de leurs biens meubles et immeubles, bestiaux et autres effets (2 novembre 1696).

Vente par François Moulineau dit Tourangeau, de la Durantaye à Jean Sallouer, de St-Paul, I.O., d'une terre de 3 arpents x 40 de profondeur en la seigneurie de Beaumont (2 novembre 1696).

B. à l. pour 7 ans par Marye Minville, veuve de Mathieu Amiot, demeurant à Villeneufve, à Marie Marchand épouse de Charles Alavoine, marchand de Larochelle, d'une maison à la basse ville de Québec (2 nov. 1696).

V. de terrain par Jean Corneau de St-François, I.O., à Simon Billaudeau, aussi de la dite Ile (2 nov. 1696).

Vente par Jean Lefebvre de St-François, I.O., à Simon Billaudeau, de la dite Ile, savoir: la 7ème partie en la moitié d'une terre et habitation à St-François (2 novembre 1696).

V. de terrain par François Chabot de St-Paul, I.O., à Clément Dubois du même lieu (3 novembre 1696).

V. de terrain par Clément Dubois à Clément Ruelle de St-Paul, I.O. (3 novembre 1696).

Quit. d'obligation par Charles Perthuis au sieur Phillipeau (5 novembre 1696) (Voir le 16 octobre 1695).

Quit. de Jean Levrard, canonnier du roi, à Guillaume Jourdain, pour solde de vente d'un emplacement et maison passée devant Roger le 16 mars 1696 (6 nov. 1696).

Quit. d'obligation par le sieur Durand au sieur Estourneau, et sa femme (6 novembre 1696) (Voir le 3 novembre 1695).

Quit. d'Adrien et Louis Ayot, père et fils, de la seigneurie de Villieu, à Guillaume Tardif, de L'Ange Gardien, pour une habitation en laquelle le dit Ayot fils avait un droit d'héritage, vendu par licitation le 3 février 1688 (6 novembre 1696).

Quit. d'obligation par Charles Trépagny à Claude Phillipeau (6 novembre 1696) (Voir le 22 novembre 1694).

Marché entre Jean Durand et Jean Outelas, pour eux et les intéressés dans le brigantin **Le St-Louis**, et Jean Thomas et Michel Chevalier, charpentiers de navire, qui s'engagent à renflouer et faire les réparations nécessaires au brigantin échoué à haute mer devant la maison de M. de la Chenaye et le livrer le 15 avril prochain, conformément au désir et aux conditions des dits Durand et Outelas (8 novembre 1696).

Quit. de Jacques Couillard Després à Charles Aubert de la Chenaye pour sa part d'héritage venant de feu Louis Couillard son père (12 novembre 1696).

Partages entre Charles Poulliot et Françoise Munier, de St-Paul I.O., et Michel Chabot de St-Pierre, I.O., tuteur de Marie-Louise Chabot, sa soeur mineure, veuve

d'Anthoine Pouillot, fils du dit Poulliot et de la dite Musnier, des biens du dit feu Anthoine Pouillot, époux, frère et beau-frère des parties (13 novembre 1696).

Marché entre Jacques Cachelièvre, boulanger, et Jean-Baptiste Hallé, habitant de Lauzon qui s'engage à fournir 50 cordes de bois à 55 sols la corde (15 novembre 1696).

Quit. et convention de Jacquelines Roullois, veuve de feu Denis de Rome dit Descareau, taillandier de Québec, qui a reçu de Jouachim Molleur, de Beaumont, le paiement entier des cens et rentes sur l'habitation que la dite Roullois a affermée au dit Molleur pour 4 ans (16 novembre 1696).

Cession par Genefiève La Rué, veuve d'Henry Chastel, de Neuville, des droits civils et criminels auxquels feu son mari et elle pourraient prétendre pour raison des voies de faits et violences commises sur feu son mari par Jean Prou et Pierre Pinel, à Anthoine Sanson, de la côte St-Ignace, pour intenter toutes poursuites en cette cause (16 novembre 1696).

Rétrocession par Anthoine Sanson à Jean Proux des droits civils et criminels à lui cédés par Marye Genefieves La Rué, veuve d'Henry Chastel dans l'acte précédent (16 novembre 1696).

Quit. de Guillaume Dubos au sieur Duplessis pour clauses de marché de couverture (17 novembre 1696).

Transaction entre Magdelaine Masse, femme et procuratrice de Jean Meseré, de Neuville, et les héritiers de feu Médard Mayzeray, leur frère et beau-frère, décédé à Villemarie et dont le testament a été passé au dit lieu devant Basset le 5 juillet dernier (18 nov. 1696). février 1697).

Testament de Jacques Estier dit La France (18 novembre 1696).

Annulation de vente et concession faite par René-Louis Chartier de Lotbinière à Claude Houde (19 novembre 1696) (Voir le 13 juin 1696).

Inv. des marchandises, meubles, ustensiles, linges, dettes actives et passives de Jacques Estier dit Lafrance, de Liniers les Bois, province d'Angoumois, logé chez Charles Trépagny, aubergiste, rue Notre-Dame (19 novembre 1696).

Quit. de lots et ventes par Jean-Baptiste Couillard de Lespinay à Jean-Baptiste Blondeau de Charlesbourg, pour raison d'échange que ce dernier a fait avec Joseph, son frère (20 novembre 1696).

Codicile au testament de Jacques Estier dit la France (21 novembre 1696) (Voir le 18 novembre 1696).

Quit. d'obligation par Marie de Rainville veuve de Nicolas Bélanger, à Pierre Toupin (22 novembre 1696) (Voir le (22 octobre 1696).

Annulation de vente par Robert Leclerq et le sieur de Vitré (23 novembre 1696) (Voir le 16 mai 1694).

Conc. par Pierre Rey Gaillard, tuteur de Louis Denis, fils mineur de feu Richard Denis de Fronsac et de Françoise Cailleteau, épouse en 2ème noces du dit Gaillard, à Denis Riverin, marchand de Québec, savoir: 2 lieues de terre de front sur le bord de la mer à commencer du milieu de la rivière Carraquet sur pareille profondeur (24 novembre 1696).

Oblig. pour solde de compte par Pierre Duroy, marchand de Québec, à Pierre Canard, de Charlesbourg (26 novembre 1696).

Quit. d'obligation par les sieurs Maheu au sieur Guillot (30 novembre 1696) (Voir le 14 mars 1694).

Trans. entre Claude Phillipeau, tailleur, veuf de Jeanne Haymard, et ses enfants, gendres et belles-filles, à propos d'une maison et portion d'emplacement appartenant pour une partie aux héritiers de la dite feu Haymard, à la basse-ville de Québec (4 décembre 1696).

V. Jacques Pinguet de Vaucour, en son nom et en celui de son frère, Nicolas, à Jean Labé et Marye Marchand, de la côte St-Jean, d'une terre et habitation à la petite Rivière St-Charles (15 décembre 1696).

V. et mar. entre Jacques Pinguet de Vaucour et Jean Bernard dit Ainse d'une roue de charette ferrée etc. échangée pour deux cents bottes de foin (15 déc. 1696).

Sommation de Jean Soullard à Gervais Baudoin, lieutenant des chirurgiens de cette ville, pour lui signifier de s'opposer à la délivrance des deniers qu'il a mis entre les mains d'Alexandre Peuvret par forme de consignation qui reste à payer à René Gaschet, chirurgien et Françoise Philipeau, sa femme, veuve en 1ères noces de René Semard, du prix de vente de la 10ème partie que la dite Philippeau a en une maison que le dit Soulard habite (18 décembre 1696).

Quit. pour sol de vente par René Gaschet à Jean Soullard (19 décembre 1696) (Voir le 10 février 1696).

Quit. de Jean Thomas et Michel Chevalier au sieur de la Lousierre, pour réparation de navire (26 décembre 1696) (Voir le 8 novembre 1696).

B. à l. pour 7 ans par Jeanne Badault, épouse de Pierre Parent, de Beauport, à Pierre Duroy, marchand de Québec, de la moitié d'une maison à la basse ville, rue du Sault au Matelot (30 décembre 1696).

B. à f. pour 9 ans par François Magdelaine Ruette d'Auteil, à Estienne Magnié et Elizabeth Migneron, de Neuville, de la terre et arrière fief de la dite seigneurie (31 décembre 1696).

Conc. Charles Aubert de la Chenaye à Philipe Ansellin, de six arpents de front x 30 de profondeur en la seigneurie du grand Kamouraska (3 janvier 1697).

B. à f. pour 7 ans par Charles Aubert de la Chenaye, à moitié de tous fruits et profits, à Pierre Leroy et Pierre Chamtal, au grand Kamouraska, de la moitié du domaine seigneurial du dit lieu (3 janv. 1697).

Conc. Charles Aubert de la Chenaye à Pierre Champtal, de St-Pierre, I.O., de 4 arpents sur 30 en la seigneurie du grand Kamouraska (3 janvier 1697).

Quit. de François Gariépy à son fils Charles, de Chateau-Richer, des clauses de la donation consentie en son contrat de mariage devant Vachon, le 6 février 1684 (3 janvier 1697).

V. par René Hubert à François Hervault de St-Anthoine de N. D. de Lorette, d'une habitation au dit lieu (5 janvier 1697).

Ratif. par Françoise Philippeau, épouse de René Gaschet, de la quittance donnée par lui à Jean Soullard (5 janvier 1697) (Voir le 10 février 1696).

Conc. par Charles Aubert de la Chenaye à Louis Martin de St-Pierre, I.O., de 4 arpents de front x 30 de profondeur en la seigneurie du grand Kamouraska (10 janvier 1697).

B. à l. pour 5 ans par François Hazeur à Jacques Cayla, tailleur de Québec, d'une maison, rue St-Pierre (11 janvier 1697).

Conc. Charles Aubert de la Chenaye à Jean Vaillancourt de Ste-Famille, I.O., de 3 arpents ½ sur 30 de profon-

deur en la seigneurie du grand Kamouraska (16 janvier 1697).

C .de m. Joseph Riverin, fils de feu Pierre Riverin et de Magdeleine Mahiet et Michelle Mars, veuve de Raymond Dubosc, portant donation d'une part d'enfant par la dite Mars à son futur époux (16 janvier 1697).

Conc. par les Ursulines à Joseph Houde, de 6 arpents x 40 de profondeur au platon Ste Croix (17 janv. 1697).

C. de m. Jean Jung, fils de Guillaume Jung et de feu Jeanne Dubosc; et Marie Chasle, fille de Claude Chasle et de feu Andrée Lépine (18 janvier 1697).

Quit. par Claude Baillif, architecte de Québec, à Thomas Doyon, à l'acquit de Pierre Jean, re la cession portant mandement devant Chambalon, le 9 mars 1696 (21 janvier 1697).

Conc. Charles Aubert de la Chenaye à Jean Ayot, de Kamouraska, de 5 arpents de front x 30 de profondeur en la dite seigneurie (24 janvier 1697).

Conc. de Charles Aubert De la Chenaye à Charles Pelletier, fils de Noel, de 5 arpents de front x 30 de profondeur en la seigneurie du petit Kamouraska (24 janvier 1697).

Conc. de Charles Aubert de la Chenaye à Noel Pelletier, fils, de 8 arpents de front sur toute la profondeur de la seigneurie du grand Kamouraska (24 janvier 1697).

Quit. pour vente de terre par le sieur Gibault au sieur Trépagny (27 janvier 1697) (Voir le 16 janvier 1695).

Trans. entre Estienne Landron, de Québec, procureur de Jean-Paul Maheu, héritier de Louis Maheu son neveu, fils et douairier de Louis, frère du dit Jean-Paul, et de Geneviève Bissot sa femme; et Jacques Gourdeau, marchand de Québec, et Marye Bissot, veuve de feu

Claude Porlier, caution pour Charles Aubert de la Chenaye des hypothèques qui pourraient être sur un emplacement en la basse ville (31 janvier 1697).

C. de m. Pierre Michault, fils de Pierre Michault et de Marie Anselin; et Marie-Magdelaine Thibodeau, fille de Mathurin Thibaudeau et de feu Marie Roy (4 février 1697).

Trans. entre Louis Sanson et son fils Anthoine en vue d'éviter les difficultés que le second mariage du dit Sanson père pourrait susciter à cause de la succession de feu Marthe Ragot, première femme du dit Louis Sanson (5 février 1697).

C .de m. Louis Sanson, veuf de Marthe Ragot, et Geneviefve Larchevesque, fille de Jean et de feu Marie-Anne Poussin, portant donation à la future épouse des mêmes avantages que le moins prenant de ses enfants (5 février 1697).

Décharge par Pierre Chantal des clauses du bail à ferme passé entre lui et Charles Aubert de la Chenaye (5 février 1697) (Voir le 3 janvier 1697).

Testament de Jean-Baptiste Mandin, de Québec (6 février 1697).

Quit. de Marie Philipeaux, veuve Floridort, à Jean Leclerc, de l'Ile d'Orléans, pour avoir payé à son ordre à mademoiselle Lanoraye ce qu'elle devait pour solde de compte de marchandises à elle fournies par les dit Floridor et Philipeaux (6 février 1697).

C. de m. Jean Poulliot, fils de Charles Poulliot et de Françoise Musnier, et Magdelaine Audet, fille de Nicolas Audet et de Magdelaine Després (11 février 1697).

Remise par Charles Rognon au sieur Coutron d'une terre et habitation que celui-ci lui a vendues et dont il est

incapable de lui payer la rente (12 février 1697) (Voir le 31 octobre 1695).

C. de m. Nicolat Audet, fils de Nicolas Audet et de Magdelaine Després et Louise Chabot, veuve d'Anthoine Poulliot (12 février 1697).

Annulation de bail à ferme entre Charles Aubert de la Chenaye, Pierre Leroy et Pierre Champtal (16 février 1697) (Voir le 3 janvier 1697).

Eng. pour 2 ans de Thomas Morin, fils d'André, de St-Bernard de Charlesbourg, à Claude Gravel de la côte de Beaupré, comme serviteur domestique (17 février 1697).

Eng. pour 3 ans de Pierre Duchesne de St-François, I.O., à Denis Riverin marchand de Québec, comme serviteur domestique (21 février 1697).

Eng. pour 18 mois de Jean Mondin de Québec, à Denis Riverin, comme serviteur domestique (21 fév. 1697).

Modification d'une donation après la mort en une donation entre vifs par Jacques Raté et Anne Martin à Jean-Baptiste Raté leur fils (22 février 1697) (Voir le 12 juillet 1694).

Ratif. de transaction par Jean Adam et Marie Mezeré (22 février 1697) (Voir le 18 novembre 1696).

Oblig. de Louis Fafard, de la côte de Beaupré à Jean Sébille pour solde de compte de marchandises vendues et d'argent prêté (23 février 1697).

Eng. pour 3 ans de Pierre Ginchereau de St-François, I.O., à Denis Riverin, marchand de Québec (23 février 1697).

B. à f. pour 5 ans par Louise Le Gardeur, épouse d'Augustin Rouer de la Cardonnière, à Charles Legras, de Ste-Famille, I.O., à moitié fruits et profits (23 février 1697).

Conc. de banc à titre de rente foncière et viagère, par MM. le curé François Dupré et les marguilliers de l'Oeuvre et Fabrique de N.-D. des Victoires de la basse-ville de Québec, à Mathieu de Lino et Catherine Nolan; Estienne Landron et Elizabeth de Chavigny; Joseph Prieur et Hélaine Meschin; Françoise Jachée, veuve d'Anthoine Gourdault de Baulieu et Claude de Xainte, épouse de Charles de Monseignat absent; François Poisset et Marie-Anne Millot; Jean Larchevesque et Catherine Delaunay; Augustin Doüaire et Catherine Testard; Gabriel Gauselin et Louise Guillot; Michel Bouchard et Magdelaine de la Porte, et Marie-Anne Fouquet fille de la dite de la Porte; François Paschot et Charlotte-Françoise Juschereau; Jacques Petit de Verneuil et Marie Niel, absente; Jean de Lestaige et Marie Vermet, absente; Charles Macquart et Jeanne-Renée Gourdault; Charles Chartier et Louise Lemaistre; Pierre Bécart de Grandville et Anne Maquard; Denis Riverin et Angélique Gautier; Jean Gobin et Gabrielle Bécasseau; François Aubert et Ursulle Denis; François de Galifet et Marie-Catherine Aubert; François Hazeur et Elizabeth Barbe. Les dites concessions inscrites en minutes séparées (23 février 1697).

Eng. pour 2 ans de François et Pierre Noel, frères, à Denis Riverin pour aller sous ses ordres à Caraquet et autres lieux comme serviteurs domestiques (24 février 1697).

Donation entre vifs par Marin d'Alleray de St-Paul, I.O., et Marie-Anne Lafontaine, absente, à Jacques Jeandrault et Marie-Anne Dalleray leurs gendre et fille (24

Quit. pour vente et concession de terre par le sieur Gourdault au sieur Dauriac, prêtre (25 février 1697) (Voir le 12 juillet 1695).

Ratif. de Marie-Anne Lafontaine, épouse de Marin d'Alleray, au Père Bonaventure Flicourt, récollet, de la donation que son mari a faite de leur mutuel consentement, à Jacques Jeandrault, leur gendre (26 février 1697) (Voir le 24 février 1697).

Obligation de Joseph Goullet, à François Gariépy, tous deux de l'Ange-Gardien, pour argent prêté (27 février 1697).

Sentence arbitrale rendue par Jean Sébille et Louis Chambalon, arbitres, pour régler le procès de Jean Lepicquard et Thomas Lefebvre à propos d'état de comptes de contestation entre les dites parties (2 mars 1697).

Quit. de la demoiselle de La Noraye à Joseph de Blois, Vincent Chrestien, la veuve Chateau Neuf, Joseph Bonneau dit Labegasse, Jean Leclerc, Pierre Martin, Turquot, François Dupont, la dame La Chanasse, Claude Charland dit Francoeur et Noel Charland dit Francoeur, à l'acquit de la demoiselle de Floridor (2 mars 1697) (Voir le 28 octobre 1695).

V. par Jeanne Pelletier, veuve de Noel Jérémie de Lamontagne, du Cap Rouge, à Claude Rivard dit Laurangé, de Batiscan, d'une terre et habitation au bord de la rivière de Batiscan (4 mars 1697).

Quit. de rente par Claude et Charles Gravelle au sieur Trépagny (4 mars 1697) (Voir le 17 mars 1695).

Marché entre François Dubois, de Beaumont, et Joseph Prieur, huissier (5 mars 1697).

Règlement concernant les droits seigneuriaux attachés à la terre acquise par Claude Rivard dit Laurangé de

Jeanne Pelletier, veuve Jérémie (6 mars 1697) (Voir le 4 mars 1697).

Quit. par Jean Chapleau de N.-D. de Foy, à François Charon, l'un des fondateurs des frères hospitaliers de Montréal, d'une somme due par le dit Charon au dit Chapleau, et qu'il avait promis lui payer à cause du mariage de ce dernier avec Marie Gautier cousine du dit Charon, pour que la dite somme tienne nature de propre à la future épouse (7 mars 1697).

Conc. Charles Auber de la Chenaye à Pierre Benoist de Ste-Famille, I.O., de 6 arpents x 30 de profondeur au grand Kamouraska (7 mars 1697).

Conc. Charles Auber de la Chenaye à Pierre Dugué de 6 arpents x 30 de profondeur en la seigneurie du grand Kamouraska (7 mars 1697).

Eng. pour 3 ans d'André Arnois, de St-Augustin du Cap Rouge, à Denis Riverin, marchand de Québec, comme serviteur domestique (8 mars 1697).

Ratif. par Nicolas Dalleray de la donation entre vifs consentie par Marin d'Alleray, son père, à son beau-frère Jacques Jeandrault (8 mars 1697) (Voir le 24 février 1697).

V. de terre par Antoine Lefort, de St-Pierre, I.O., à Anthoine Doyon de Château Richer (11 mars 1697).

Quit. pour vente de terre par Noël Costé et Elizabeth Gravelle, veuve de Mathieu Costé à M. Parant (11 mars 1697) (Voir le 12 juillet 1693).

Quit. d'obligation par le sieur Hazeur aux sieurs Riverin (11 mars 1697) (Voir le 3 octobre 1693).

V. de terre par François Dubois, de Beaumont, à Claude Salloüer de St-Paul, I.O. (12 mars 1697).

B. à f. pour 9 ans par François Dubois, de Beaumont à Claude Salloüer, de St-Paul, I.O. (12 mars 1697).

Quit. d'obligation par le sieur Pinguet de Vaucour à Jacques Regnault (12 mars 1697) (Voir le 30 nov. 1694).

Remise à Jacques Pinguet de Vaucour et à ses frères par les sieurs Regnault père et fils d'une terre à eux baillée par la mère des dits Pinguet (12 mars 1697) (Voir le 13 novembre 1694).

Sentence arbitrale rendue par François Hazeur, nommé pour régler la contestation entre Hilaire Bernard Lariviere et François Delajoue, architectes experts, au sujet d'un marché de maçonnerie intéressant Claude Baillif, architecte et Vital Caron, bourgeois de Québec (12-15 mars 1697).

Donation entre vifs par Jean Lehoux et Elizabeth Derugeon, de Ste-Famille, I.O., à Jean et Hipolitte, leurs fils, de tout ce qu'ils ont de bien, en une terre de 3 arpents sur moitié de l'île, à Ste-Famille, I.O. (13 mars 1697).

V. par Jean Riou de St-François, I.O. à Gabrielle Denis, veuve de Pierre Delauteur, seigneur de Desquerac, d'une terre et habitation à St-François, I.O. (14 mars 1697).

V. de René Bodin, maçon, à Jacques Cayla, tailleur, tous deux de Québec, d'un emplacement de 30 pieds sur le chemin Mont-Carmel (15 mars 1697).

Compte de tutelle de la succession de feu Vital Auriol et Anne Lepicquard rendu par Jean Lepicquard, leur fils, marchand de Québec, à Jean-Baptiste d'Ailleboust de Musseaux, époux de la dite Lepicquart, veuve Auriol (15 mars 1697).

Eng. pour 3 ans de Claude Dubosc, de Bordeaux, à Denis Riverin, marchand pour le servir tant à Caraquet qu'en autres lieux (18 mars 1697).

Eng. pour 3 ans de Charles Couturier, de Batiscan, à Denis Riverin, pour le servir tant à Caraquet qu'en autres lieux (18 mars 1697).

V. par Noel Côté et Hélène Graton, de St-Pierre, I.O., et leur fils Joseph, à Jean Turgeon, de Beauport, d'une terre et habitation à St-Joseph de Beauport (20 mars 1697).

Compte de tutelle rendu par Pierre Toupin, de Beauport, tuteur des mineurs de feu Claude Graton de Villefort et Marguerite Montion, de tous les biens de leur dite communauté (20 mars 1697).

Quit. pour vente de terre par le sieur Gourdeau à feu le sieur Costé et Elizabeth Gravel (22 mars 1697) (Voir le 17 mars 1693).

Reconnaisasnce du projet de mariage de Jean Lamy, fils de feu Jean Lamy et de Marie Aurard et Marguerite Sallouer, fille de Claude Sallouer et d'Anne Mabille portant obligation de Claude Salouer au dit Lamy et à sa femme (23 mars 1697).

B. à f. pour 5 ans de Jean Soullard, arquebusier, à Estienne Burel, pâtissier, d'une portion de maison au cul de sac (26 mars 1697).

Testament de Marguerite Baugran épouse de Charle Marquis (27 mars 1697).

Conc. par François de Chavigny de la Chevrotière à Henry Germaine fils, de Portneuf, absent, savoir: 3 arpents x 40 de profondeur joignant à Robert Germaine père et au nommé St-Mars, devant le fleuve derrière les terres non concédées (28 mars 1697).

Conc. par François de Chavigny de la Chevrotière à Robert Germain père, absent, savoir: 6 arpents x 40 de profondeur en la dite seigneurie, joignant à Henry Ger-

maine et aux terres non concédées devant le fleuve et derrière les terres non concédées (28 mars 1697).

Eng. de François Morin dit Valcour, de la rivière du Sud, à Augustin Douaire, maître de barque, comme matelot pour le temps de la navigation (28 mars 1697).

Inv. des biens meubles, immeubles, marchandises, ustensiles de boutique, dettes actives et passives, bestiaux, livres de comptes, de feu Raymond Dubosc et de Michelle Mars, épouse en 2èmes noces de Joseph Riverin (29 mars 1697).

Quit. pour vente de terre par François Dubois à Claude Salloüer (30 mars 1697) (Voir le 12 mars 1697).

Compromis entre Vincent et Pierre Gagnon, frères, de la côte de Beaupré, héritiers chacun pour ⅛ de feu Françoise Gaudeau, veuve de feu Mathurin Gagnon, le dit Vincent Gagnon se faisant fort pour Jean, son frère, absent, et Noel Gagnon, tuteur de Joseph son frère; et Jean Lepiquard, époux en 2èmes noces de feu Magdelaine Gagnon, et Vital Caron époux de Marguerite Gagnon, filles et héritières des dits défunts leurs père et mère; Jean David, époux de Marie-Anne Prevault, au nom de J. Baptiste Prevault son beau-frère, héritiers de feu Françoise Gagnon leur mère, épouse de Louis Prévault; lesquelles parties pour régler à l'amiable les contestations qui existent entre eux au sujet de leurs prétentions respectives à l'héritage des dits défunts Gagnon et Gaudeau, ont élu un arbitre au jugement duquel ils promettent de se rendre (5 avril 1697).

Ratif. des clauses du compromis ci-dessus par Jean David, époux de Marie-Anne Prévault (9 avril 1697) (Voir le 5 avril 1697).

Conc. de banc par MM. les Curé et Marguilliers de l'église paroissiale N. D. de Québec à Mathieu Delino et Catherine Nolan pour la somme de 20 livres (11 avril 1697).

Quit. par Jean Durant, capitaine de navire, de Larochelle, à Louis de la Louzierre, contrôleur au bureau de Québec, pour tous les frais que le dit contrôleur a fait pour l'équipement du brigantin **Le Frontenac**. Le dit Durant annule le projet fait le 5 novembre dernier pour l'armement du même brigantin, comme tous autres écrits sur pareil sujet (13 avril 1697).

Eng. de Julien Leblanc, de Charlebourg à M. de Vitré ainsi qu'à François Pachot pour la saison de pêche de la présente année et quittance par le dit Leblanc et Anne Vannier, sa femme, pour 160 livres par eux reçues des dits Vitré et Pachot, en solde d'un compte réglé entre eux (13 avril 1697).

Marché entre François Cremon dit Latulippe, natif de Savenne près Clermont, en Auvergne, Pierre Menanteau, dit la Rose de l'ile de St-Martin de Rey, Jean de La Cour dit Perigor, de N'enterre, proche Champagne en périgor, qui s'associent avec François-Marie Renaud d'Avayne des Meloizes, pour la moitié de tous les profits et gains qu'ils feront dans le brigantin **Le Frontenac**; et donation en cas de mort par les dits Cremon, Menanteau et de la Cour au dit Demeloize de tous et chacun les droits et profits qui leur pourront revenir soit par succession en cas de mort de leur co-associés, soit des biens et effets qu'ils ont en ce pays, soit en qualité de soldat de la compagnie du dit Demeloize (15 avril 1697).

B. à f. pour 5 ans par Joseph Blondeau, de Charlesbourg au nom de Thomas, son frère, à Jean Renault, de Qué-

bec, d'une terre et habitation à Charlebourg (15 avril 1697).

Quit. par Jean Vergeat de prénouveau à François Reiche, de l'obligation consentie à ce dernier par Gilles et Marguerite Boissel devant Genaple le 27 juin 1690 (17 avril 1697).

Conc. par Marie Giffard, veuve de Nicolas Juchereau de St-Denis, à Joseph Ouellet, de la petite pointe rouge, à la grande ance, de 6 arpents x une demi lieue de profondeur au dit lieu (17 avril 1697).

B. à l. pour 3 ans de François Hazeur à Denis Riverin d'une maison à la basse-ville de Québec (19 avril 1697).

B. à l. pour 5 ans par Charles Marquis, huissier, procureur d'Arnault Doreau, chirurgien de Québec, époux de Louise de Lestre, veuve en 1ères noces de Charles Roger des coulombiers, à Jean-Baptiste Brassard et Jeanne Quelué d'un emplacement à la haute ville, place Notre-Dame (19 avril 1697).

C. de m. d'Antoine Bourgeois dit Laverdure, fils de feu Pierre Bourgeois et Marguerite La Lanne; et Catherine Marquet fille de François Marquet et Marie Maridin (24 avril 1697).

Accord entre François Hazeur, Catherine Nolan, femme et procuratrice de Mathieu Delino, et Jean Lepicart, à propos d'une clôture de pieux qui se trouve sur les emplacements respectifs des parties (25 avril 1697).

B. à l. pour neuf ans, à partir du 1er septembre prochain, par les héritiers de feu François Bissot, à Louis Jolliet et Claire Bissot, de leur part et portion d'héritage en la terre de Maingan, îles, batures et toutes choses en dépendant (25 avril 1697).

V. par Louis Phillipeau, tailleur, de Batiscan, à Thomas Berthelemy, son beau-frère, tailleur de Québec, d'une portion de maison et emplacement à Québec (27 avril 1697).

Annulation de donation et cession respective passées entre Thomas Berthelemy, Anne Phillipeau, sa femme et Louis Philippeau, leur frère et beau-frère (27 avril 1697) (Voir le 19 février 1696).

Ratif. par Jean Bissot de Vincennes du bail à loyer consenti par les héritiers de feu François Bissot à Louis Jolliet et sa femme (1er mai 1697) (Voir le 25 avril 1697).

Conc. par Alexis Fleury Dechambault à François-Alexis Gautier, absent, Jacques Gautier, son père, stipulant pour lui, de 4 arpents x 30 en la seigneurie de Dechambault (3 mai 1697).

Conc. par Alexis Fleury Dechambault à Joseph Gautier, absent, son père stipulant pour lui de 4 arpents x 30 en la seigneurie de Dechambault (3 mai 1697).

V. par Jacques Boutin, de Lorette, à André Goutron, maçon de Québec d'une terre et habitation en la seigneurie de Ste Barbe, à Notre-Dame de Lorette (5 mai 1697).

Conventions d'André Tremault dit Labatrie, de St-Sauveur de Larochelle, pour s'associer au marché et à la donation faits entre ses compagnons et M. Renaud d'Avesnes des Meloizes (7 mai 1697) (Voir le 15 avril 1697).

Quit. de bail par le sieur Deniort au sieur Fouquault (8 mai 1697) (Voir le 31 mars 1695).

Oblig. de Jean Otelas et Marie-Françoise Denis à Jean Gould, marchand de Québec, pour marchandises à eux

livrées, argent prêté et payements faits pour eux à divers particuliers (8 mai 1697).

Donation en cas de mort par Pierre Dumas, de la paroisse dagry, province d'Angoumois, duché de la rochefoucault, à Louise Veillancour, fille de Robert Veillancour de St-Laurent, I.O. d'une terre et habitation en la seigneurie de Lachevrotière (8 mai 1697).

Donation mutuelle entre Jean Mandin et Marie Derome, de Québec, de tous leurs biens meubles et immeubles, conquets, etc. (10 mai 1697).

B. à f. pour neuf ans d'un terrain à Lotbinière, par René-Louis Chartier de Lotbinière, à René Renéaume de Charlebourg (11 mai 1697).

Cession de rentes par Charles Aubert de la Chenaye aux religieuses hospitalières de Québec (12 mai 1697).

V. d'emplacement et maison par Jacques Philipeau, Maurice Dhéry et Magdelaine Philipeau, à Thomas Berthelemy, tailleur de Québec, leur beau-frère et frère (18 mai 1697).

Oblig. de Mathieu Ringuet, de Beauport à Pascal Provost, pour argent prêté (20 mai 1697).

Cession d'André Coutron, maçon, et Marguerite Boutin, à Gabriel Duprat, marchand de Québec, de la rente annuelle à eux due par Jacques Suire dit Saintfort (23 mai 1697).

Vente par Pierre Lebert, procureur de François Charon, de Montréal, à Joseph Riverin, de Québec, d'emplacements que le dit Charon possède à la basse-ville de Québec (23 mai 1697).

Quit. de Laurent Normandin à François Pachot (25 mai 1697 (Voir le 12 juillet 1695).

V. par Charles Aubert de la Chenaye à Jacques Gourdeau d'un emplacement de 20 pieds carrés rue sous le

fort à Québec, avec maison dessus construite (25 mai 1697).

Confirmation et ratification par Jacques Gourdeau et Marie Bissot, veuve en 1ères noces de Claude Porlier, de la vente faite sous seing privé par le dit feu Porlier et sa femme à Estienne Charet, marchand tanneur de la Pointe de Lévis, de la part et portion que la dite Bissot avait en une terre et habitation à la dite pointe (25 mai 1697).

V. par Jean Portelance, de Beaumont à Laurent Tareau, de la Durantaye, d'une terre et habitation à Beaumont (26 mai 1697).

Accord portant obligation entre Hémard Tinon dit Deslauriers et Aymée Roux, de St-Augustin, et Charles Tinon, leur fils (27 mai 1697).

V. par Joseph Cagniard, de la seigneurie de la Durantaye, à Simon Chambrelan, de St-Jean, I.O. d'une terre et habitation en la dite seigneurie (28 mai 1697).

C. de m. Jean-Baptiste Michault, fils de Pierre Michault et de Marie Ansellin, et Marie Veyancour fille de Robert Veyancour et Marie Gobeille (30 mai 1697).

C. de m. de François Lemoine, veuf en 1ères noces de barbe Guillemet, fils de feu Claude Lemoine et Renée Chevallier, et Marie Ollivié fille de feu Jean Ollivié et Elizabet Renault portant donation du futur époux à la dite Guillemet d'une part d'enfant à prendre en sa succession (30 mai 1697).

V. par Pierre Michault et Marie Ansellin, de Kamouraska, à Eustache Fortin, du Cap St-Ignace, d'une terre et habitation de 6 arpents sur demi-lieue de profondeur en la seigneurie de L'Islet St-Jean (30 mai 1697).

Déclaration d'Eustache Fortin acquéreur au contrat de vente ci-haut indiqué, à l'effet d'avouer qu'il n'a fait l'acquisition de la dite terre qu'au nom de Pierre Lessard et Barbe Fortin, ses beau-frère et soeur, et payée de leurs deniers (30 mai 1697).

Vente par Paul Chaillifoux et Jeanne Phillipeau, de Bourg-royal, à Thomas Berthelemy, tailleur de Québec, d'une telle part que la dite Philippeau peut avoir en un emplacement et maison sur la rue comme l'on va de la basse à la haute ville (2 juin 1697).

V. et conc. de Nicolas Dupont de Neuville, à Pierre Royer, de la dite seigneurie, d'une terre et habitation de 3 arpents plus ou moins sur 40 de profondeur (9 juin 1697).

Vente par Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot de St-Laurent, à Pierre Dancosse, de la Bouteillerye, de tout le terrain à la dite Fayet et à ses enfants en la dite seigneurie de la Bouteillerye (10 juin 1697).

Oblig. par Jean-Baptiste Monmelian sieur de St-Germain, à François Fafard, de Batiscan, pour certains morceaux de vaisselle d'étain remis par la dite Jobin à son père, provenant de la succession de feu Charles Jobin fils (18 juin 1697).

V. par Laurant Gobeille de Québec à Charles Dumas, de la Durantaye d'une terre et habitation de 3 arpents x 40 de profondeur (20 juin 1697).

Ratif. par Maurice Paquet d'un bail à rente foncière fait par Charles Denis de Vitray à Thomas Doyon (24 juin 1697) (Voir le 13 avril 1696).

C. de m. Charles Perthuis, fils de feu Charles Perthuis et Anne Minet, et Marie-Magdeleine Roberge, fille de Denis Roberge et de Geneviefve Aubert (26 juin 1697).

V. par Sébastien Hervet et Françoise Philipeaux, à Thomas Berthelemy d'une portion de maison et emplacement que la dite Philipeaux a à la basse ville de Québec (27 juin 1697).

Quittance du Sr Soulard, en vertu d'une transaction avec la veuve Floridort, à Jean Aide dit Crequy et le Sr Lanceleur (29 juin 1697) (Voir le 20 mars 1695).

Conc. par Louis Gagnier, de la seigneurie de Lafrenay, à Jacques Gerber du même lieu, de 4 arpents x demi-lieue que traverse le bras St-Nicolas, jusque vis-à-vis du bout de la grande pointe, au sud de la rivière St-Nicolas (30 juin 1697).

Dec. de Michel Lemay en rapport avec la transaction faite entre Charles Jobin, son beau-père, et ses enfants, à l'effet de céder au dit Jobin ses prétentions en la succession de feu Marie Girard, femme de Jean Jobin, grande tante de Catherine Jobin, femme du déclarant (1er juillet 1697) (Voir le 28 avril 1696).

Quit. par Anne Létourneau au nom de Jean Le Normant, son mari, de la Canardière, à François du Carreau pour l'argent qu'ils lui ont prêté (3 juilet 1697).

Dec. de Jacques Jobin qui cède à Charles Jobin, son père, ses droits à la succession de feu Marie Girard, épouse de Jean Jobin, sa grande tante (4 juillet 1697) (Voir le 28 avril 1696).

Déc. de Jean Leroy qui cède à Charles Jobin, son beau-père, ses droits à la succession de feu Marie Girard, épouse de Jean Jobin, grande tante de Marie-Thérèse Jobin, femme du déclarant (5 juillet 1697) (Voir le 28 avril 1696).

Recession, transport et abandon par Louis Jobidon, de Château Richer, à Mgr de Laval, de 2 arpents x 1 lieue

et demie de profondeur dans une terre au Château-Richer (5 juillet 1697).

Trans. et v. entre Romain Trepagny, Geneviefve Drouin sa femme, Estienne Drouin, tous du Château Richer, et Mgr de Laval (5 juillet 1697).

C. de m. Gille Paris, fils de François Paris et de Jeanne Bouché, et Marie Mezeré, fille de Thomas Mezeré et de Louise Paradis (7 juillet 1697).

V. Michel Masson et Marie Grougnier, de Berthier, à Nicolas Grougnier, leur beau-père et père de Ste-Famille, I.O., de 4 perches et 4 pieds de terre sur moitié de l'Ile en la même paroisse (9 juillet 1697).

Protestation de Nicolas de Castillon contre-maître de la **Ste-Ursule** et de plusieurs de ses matelots contre le Sr Aubert fils, qui les aurait forcés de signer une renonciation à la part qui leur revient dans la prise qu'ils ont fait de La **Marguerite** enlevée aux anglais (9 juillet 1697).

V. Nicolas Grougnier à Charles Legras tous deux de Ste Famille, I.O., de 12 perches, 12 pieds sur moitié de l'Ile, au même lieu (10 juillet 1697).

Ratif. par Geneviève Drouin au nom de Romain Trépagny, de la transaction ci-dessus passée entre eux, Estienne Drouin, Louis Jobidon et Mgr de Laval (10 juillet 1697 (Voir le 5 juillet 1697).

Oblig. de Romain Trepagny et Geneviève Drouin, de Château Richer, à Charles, leur fils, aubergiste à Québec, pour les avances d'argent à eux faites par leur dit fils, dans les procès qu'ils ont eus avec Marie Chapelier, veuve de Robert Drouin, et avec Estienne, son fils (11 juillet 1697).

Accord au sujet d'une lisière de terrain entre Jacques Gourdeau, marchand, et Anne Delamarre, veuve de

Pierre Duquet, notaire royal, tous deux de Québec (12 juillet 1697).

Ratif. par Joseph Graton du compte de tutelle rendu par Pierre Toupin, tuteur des mineurs Graton (15 juillet 1697) (Voir le 20 mars 1697).

B. à l. pour 3 ans par Joseph Rancour et Marie Parent, de Beauport, à Pierre Toupin, du même lieu, d'une maison, rue du Sault au Matelot (15 juillet 1697).

Eng. pour 8 ans de Marie Chaudillon, des environs de Montréal, âgée de 8 ans, à Michel Chabot de St-Pierre, I.O., comme servante (23 juillet 1697).

Conc. de Jean-Baptiste Toupin, de la seigneurie de Bellair, à Pierre Lefebvre dit Ladouceur, du même lieu, de 3 arpents x 40 de profondeur sur le bord de la rivière Jacques Cartier (24 juillet 1697).

C. de m. François Dutertre, fils de feu Claude Dutertre et de Marie Gilloux; et Marguerite Bouchard, fille de Michel Bouchard et de feu Marie Trotier (25 juillet 1697).

C. de m. Bernard Letourneau, fils de David Letourneau et de Françoise Chappelin et Marie Rocheron, fille de Gervais Rocheron et de Magdelaine Guion (27 juillet 1697).

C. de m. Jacques Paquet, fils de Maurice Paquet et Françoise Forget, et Marie-Françoise Nestinues, orpheline de la Nouvelle Angleterre (28 juillet 1697).

V. Nicolas Guillimet et Marie Celle, de St-Jean, I.O., à François Daragon, leur gendre, du même lieu, de 1½ arpent pris sur leur habitation de 5 arpents x moitié de l'Ile (26 juillet 1697).

Oblig. de François Dutertre, jardinier de Québec, à l'égard de Françoise, fille de Marguerite Bouchard, sa femme (30 juillet 1697).

Quit. François Hazeur à Jean Lepicart pour frais de muraille construite entre les cours respectives des parties (1er août 1697) (Voir le 25 avril 1697).

B. à r. foncière fait par Jean Brusseau à Nicolas Dupont de Neufville du moulin à vent situé sur la butte appelée le Mont Carmel, à Québec, avec bâtiments, instruments et bestiaux, et tout ce qui est attaché au dit moulin (1er août 1697).

Eng. de Dominique Berdoulin, pilote, Bernard de Castra, Jean de la Fargue, Pierre de Chala, Estienne de Campe, Anthoine Bisson, Pierre de Sandoure, Jean de Sevre et Jean Hiriard, tous de Bayonne, à Denis Rivelin, comme charpentiers et matelots pour aller faire la pêche, à raison de 50 livres par mois pour le pilote et 36 livres par mois pour les autres (2 août 1697).

V. Louise Guion, veuve en 2èmes noces de Mathieu Damours de Freneuse à Richard Marette, du Chateau Richer, de 2 arpents, au dit lieu, sur une lieue et demie de profondeur (4 août 1697).

Reconnaissance par François Guion et autres flibustiers à l'égard de M. de Villieu du prix de vente d'une chaloupe achetée de lui pour faire la course aux anglais, laquelle chaloupe prise par l'ennemi, le dit Guion et ses associés engagent la cargaison du bâtiment qu'ils ont en rade pour assurer le peiment de leur dette (8 août 1697).

Déc. de Jean-Paul Maheu re la procuration passée par Chambalon le 12 juillet 1694 (Voir 10 août 1696) com-

portant l'état de comptes des biens de feu Louis Maheu, son frère (5 août 1697).

Cess. par François Guillory à Charles Perthuis, marchand, tous de Québec, de ce qui peut lui appartenir dans les ⅔ de la caiche qu'il a prise avec ses compagnons, aux anglais (9 août 1697).

Protestation de François Guillory contre Charles Perthuis à propos de la cession ci-haut passée entre eux (9 août 1697).

Déclaration testamenetaire de Jean-Paul Maheu annulant les procedures et transactions entamées entre Estienne Landron et Jacques Gourdeau pour décharger le dit Gourdeau de toute obligation (10 août 1697).

Annulation de la cession ci-haut passée entre François Guillory et Charles Perthuis (11 août 1697) (Voir le 9 août 1697).

Quit. d'obligation pour vente de terre par Jeanne Pelletier, veuve de Noël Jérémie de Lamontagne, à Claude Rivard dit Laurangé (18 août 1697) (Voir le 4 mars 1697).

Marché de maçonnerie entre M. Dupont et Jean-Baptiste Maillou, maçon de Québec (21 septembre 1697).

V. par Nicolas Dupont de Neuville, à Jean-Baptiste Maillou ,maçon de Québec, d'un emplacement rue Demeulle (21 septembre 1697).

Cess. de Jean Fredin, secrétaire de Mgr l'Intendant en ce pays à Paul Berry, marchand, savoir: la moitié des droits successifs de Marie Hedet veuve de Simon Rivève, héritière de son fils François, y compris le fond du douaire accordé par le dit feu François Rivière à Marie Mars sa femme (22 septembre 1697).

Cess. par Jean Fredin, comme procureur de Marie Hedet, veuve de Simon Rivière, à Paul Berry, marchand de Québec, de la moitié des droits successifs à elle revenant de la succession de feu son fils François (22 septembre 1697).

Donation par François Pagé dit Larose, à Catherine Guichellin, veuve de Nicolas Butos d'une certaine quantité de grains, par amitié et reconnaissance envers la dite Guichellin avec laquelle il espère contracter mariage (23 septembre 1697).

Cess. de Claire-Françoise Paré, procuratrice de Jacque Bluteau son mari, de Ste Famille, I.O., à Louis Deniort de la Norraye et Marie Sevestra, sa femme, d'une certaine quantité de grains dûs aux cédants par Hipolite Thibierge (25 septembre 1697).

Dépôt d'une procuration donné à Pierre Gigan, par Louis Marnot, de Paris, dont il est le commis (26 sept. 1697).

B. à l. pour 3 ans par Marie Sevestre, épouse et procuratrice de Louis Deniort de la Norraye, à Jean Robitaille, de Québec, d'une maison rue du Sault au Matellot (26 septembre 1697).

Oblig. par Augustin Rouer de la Cardonnière, de St-Paul, I.O. à Louis Deniort de la Norraye, de Ste-Famille pour argent à lui prêté (28 septembre 1697).

C. de m. d'Estienne de Villedenay, fils de feu Estienne Villedenay et de Marie Vezins; et Marie Damours, fille de feu Mathieu Damours, et de Marie Marsollet (28 septembre 1697).

Quit. par Dominique Bergeron, marchand de Larochelle, procureur des héritiers de feu Michel Girard et Marguerite Gallais, sa veuve; à Lucien Bouteville pour divers paiements faits par lui à la succession Girard (28 septembre 1697).

Ratif. par David Letourneau des clauses de mariage de son fils Bernard avec Marie Rocheron (29 septembre 1697) (Voir le 27 juillet 1697).

Quit. par M. de Villeray à Mathieu Delino, directeur MM. les sous-fermiers des traittes royales de Tadoussac, pour le prix d'une année de la dite ferme (30 septembre 1697).

Quit. de Pierre Dupont, procureur de Jacques Trehet, de la Rochelle, à François Foucault, pour le récipissé de Jacques Gourdeau, contenant le sommaire de ce qui est dû au dit Trehet (1er octobre 1697) (Voir le 29 octobre 1696).

Conc. par Jacques Bernier, de Vincelotte, à Jacques Minville, de la seigneurie de St-Joseph, de 2 arpents x 42 de profondeur, en la même seigneurie de St-Joseph (4 octobre 1697).

Cess. par Pierre Caron, de Vincelotte à Joseph Minville, son gendre, d'une terre et habitation en la seigneurie de St-Joseph (4 octobre 1697).

Sommation par Pierre Rey Gaillard, procureur de Théodore Martin Poirier de la Robertière, fils de feu Martin Poirier et de Catherine Cailteau, à François Hazeur, au sujet d'un acte passé entre Jean Poiré, le jeune, et Théodore Martin Poirier (5 octobre 1697).

V. par François Bigot et Marie Bouchard, de la seigneurie de Marsollet près la côte Champlain, à Jean Bouchard dit Dorval leur frère et beau-frère, de leurs droits successifs de feu Claude Bouchard et Margueritte Bénard, leurs père, mère, beau-père et belle-mère (7 octobre 1697).

Ratif. de vente de terre par Hélena Graton, épouse de Noël Costé, et Joseph Graton (7 octobre 1697) (Voir le 20 mars 1697).

V. par Joseph De Rigouty, charpentier de navire, à François Aubert, de la part qui lui revient dans la prise de la caiche **La Marguerite** récemment prise sur les anglais (7 octobre 1697).

Oblig. Pierre Niquet et François Lemoine de St-François près le lac St-Pierre, à M. de la Chenaye, pour solde de comptes de marchandises à eux vendues et livrées (7 octobre 1697).

B. à f. pour 3 ans par René Vandé à Yvon Lebechecq tous deux de la Durantaye, d'une terre et habitation au dit lieu (8 octobre 1697).

Donation pour cause de mort par Marin Hurtebise, à ses frères et soeurs, beaux-frères et belles-soeurs, de tous ses biens (10 octobre 1697).

C. de m. Jacques Carbonneau, fils d'Esprit Carbonneau et de Margueritte Landry, à Geneviefve Martin, fille de Pierre Martin et de Marie Buot (10 octobre 1697).

Accord au sujet d'une vente de terre entre Antoine Doyon et Pierre Cloutier, beaux-frères (12 octobre 1697) (Voir le 21 mars 1695).

Décharge donnée par Jacques de la Marque, de Montréal, procureur de Jacque Din, à Jullien Boissy et Françoise Grosse Jambe, donnataires, pour cause de mort du dit Din, par acte devant Chambalon le 28 mai 1694 (12 octobre 1697).

Déclaration de M. De Villeray, au nom des intéressés en la compagnie du Nord pour répondre aux propositions que Sa Majesté leur a faites de leur remettre le fort Bourbon de la Baye du Nord (13 octobre 1697).

Proc. conditionnelle de Jacques Taillebot dit Gervais, de la Rivière des Prairies, à Charles de Couagne pour recevoir de Thomas Chartran le prix de la ferme qu'il tient du dit Taillebot (13 octobre 1697).

Quit. d'obligation de Jean Durand à Jean Arnault, marchand de Montréal, et de Marie Truteau (14 oct. 1697).

Quit. d'obligation par le Sr de Couagne à la dame Arnüe (16 octobre 1697) (Voir le 5 novembre 1695).

Quit. de la moitié du prix de la vente faite par François Charon à Joseph Riverin (16 octobre 1697) (Voir le 23 mai 1697).

Ratif. par Marthe Arnue, veuve de Pierre Richaume, de Repentigny, de la sentence arbitrale rendue par René Cuillerier et Pierre Perthuis, de Montréal, entre Charles de Couagne, procureur de la dite veuve et Antoine Adhémar, notaire royal (16 octobre 1697).

Ratif. par Pierre Babin de la Croix, aubergiste de Québec, et Magdelaine Richaume, de la sentence arbitrale rendue entre Alexandre Turpain, leur procureur, et la veuve Pierre Richaume, leur mère et belle-mère et autres (16 octobre 1697).

Compte arrêté entre Charles de Couagne, marchand de Montréal, madame veuve Pierre Richaume, et Pierre Babin de la Croix, son gendre (16 octobre 1697).

Cession et transport par Marthe Arnue, veuve de Pierre Richaume, au Sr de Couagne des sommes à elle dues tant en principal qu'en constitutions de rentes par divers particuliers (16 octobre 1697).

Cess. par Catherine Mignot, épouse de Pierre Lemoine, de Batiscan, à Marie Machard, épouse et procuratrice de Charles Alavoine, marchand de Larochelle, de tous les droits et prétentions à elle donnés par Anthoine

Lemoine son fils en la prise de **La Margueritte** (17 octobre 1697).

Quit. par René-Louis Chartier de Lotbinière directeur de l'Hôpital général au Sr Garnier (18 octobre 1697) (Voir le 7 octobre 1692).

Quit. d'obligation par Marie-Madeleine Marchand, veuve de Jean Malhiot, à Pierre Roy et sa femme (18 octobre 1697) (Voir le 21 octobre 1694).

Ratif. par Charles Trépagny, aubergiste, et Margueritte Jacquereau, tuteur de Louis Jacquereau, son beau-frère, Louis Mercier et Anne Jacquereau, de la vente d'une moitié de maison à Rocheford faite par Jean Jacquereau, leur frère et beau-frère, à Isaac Gabet, notaire (21 octobre 1697).

Proc. de Jacques Cachelievre, boulanger à Madeleine Papin sa femme, pour gérer ses affaires en son absence (21 octobre 1697).

Déc. de François Aubert de Millevache à l'effet d'affirmer que tous les frais qu'il a faits et qu'il fera pour défendre ses droits dans le procès intenté au sujet de la prise de **La Margueritte** lui seront octroyés à lui et à ses associés (22 octobre 1697).

Accord entre Claude de Ramezay, gouverneur de Trois-Rivières et Renée Chorel, procuratrice de Jacques Dumeny, son mari, absent au sujet de diverses transactions passées entre eux (22 octobre 1697).

Quit. de Jean de Lestaigne, procureur de Jean Grignon, marchand de Larochelle, à François Hazeur, pour vente de pelleteries (22 octobre 1697).

C. de m. Pierre Picher, fils de Pierre et de Catherine Durand et Marie-Anne Silvestre, fille de Nicolas et de Barbe Nepveu (22 octobre 1697).

Conc. par Charles Aubert de la Chenaye à Jean Goullet de St-Pierre, I.O. de 4 arpents x 40 de profondeur en la seigneurie du grand Kamouraska (23 octobre 1697).

C. de m. Antoine Lecomte, fils de feu Grégoire Lecomte et de Françoise Vassot, et Marie Poiré, fille de Laurent Poiré et de feu Genefieve Le Clerq (24 oct. 1697).

Donation par Emard Tinon dit de Loriers, et Aymée Roux de la seigneurie de Maure, à Charles Tinon dit deroche, leur fils, d'une terre et habitation au dit lieu (24 octobre 1697).

Quit. pour vente de terre par Simon Derme, de Berthier, à Jacques Corrivault (24 octobre 1697).

V. François Hervault, de Lorette, à Jacques Lepage du même lieu de 6 arpents x 20 à St-Antoine de Lorette (25 octobre 1697).

V. Michel Fernet, à Nicolas Dupont, tous deux de Neuville, de 3 arpents x 40 de profondeur (27 octobre 1697).

Donation par Noël Simard et Marie Magdelaine Racine, de la petite Rivière près le Cap Maillard, à Joseph et Augustin leurs fils mineurs (27 octobre 1697).

V. Joseph Garnier, du platon Ste Croix, à Jean Martel de Charlesbourg de 2 arpents x 40 de profondeur, en la seigneurie de Neuville (31 octobre 1697).

Oblig. Jacques Dubois, de Trois-Rivières, à Jean Gobin, pour marchandises et autres fournitures à lui faites par le dit Gobin (6 novembre 1697).

Désistement et annulation de vente par François Daragon, acquéreur, à l'égard de Nicolas Guillimet et Marie Celle, vendeurs (7 novembre 1697) (Voir le 29 juillet 1697).

Donation mutuelle entre Jacques Marsan et Elizabeth Ginchereau, de la seigneurie de la Durantaye, de tous ritiers et légataires (28 février 1698).

leurs biens, meubles, immeubles etc (9 novembre 1697).

Echange de terres entre Jean Salloüer, fils de Claude, de St-Paul, I.O., et Pierre Dubois, de Beaumont (10 novembre 1697).

Cess. de terre par Jean-Baptiste Provost et Marie Girou, de la côte St-François, à Noël Vachon et Monique Girou, de Beauport (10 novembre 1697).

Accord entre Françoise Leblanc, veuve de Pierre Guillebault, et Joseph et Estienne Guillebault, François Dubois et Marie Guillebault, tous de Charlesbourg (10 novembre 1697).

Ratif. de quittance par Marie-Magdelaine Bouchard, veuve de Pierre Dancosse, de la Rivière Ouelle, à Nicolas Drouin, de Ste-Famille, I.O., à l'acquit de Jean Gagnon, tel que stipulé au contrat de vente passé devant Genaple le 9 juillet 1697 (11 novembre 1697).

C. de m. Jacques Michelon, fils de feu Adrien Michelon et Geneviefve Laurance, et Marie Larchevesque, fille de Henry Larchevesque et de Marie-Magdeleine Trepagny (14 novembre 1697).

Quit. de droits successifs par Jean Lemay à Michel Lemay, son frère, conformément à la transaction entre le dit Lemay et Michelle Oüinville, leur belle-mère, devant Rageot, le 7 février 1686 (14 novembre 1697).

Quit. par Françoise Leblanc, veuve de Pierre Guillebault, à ses beaux-frères et belles-soeurs, des clauses d'un accord ci-haut passé entre eux (19 novembre 1697: (Voir le 10 novembre 1697).

Quit. par Michel Grestien, de St-Claude de Charlesbourg, à Françoise Leblanc, veuve de Pierre Guillebault, du même lieu, pour les sommes qu'elle et Suzanne Roussellin, femme de Jacques Leblanc sa mère lui doivent (19 novembre 1697).

Compromis entre Antoine Delamothe de Cadillac d'une part ,et Joseph Moreau et Louis Durand, voyageur, de la côte de Batiscan, à l'effet de nommer pour arbitres de leurs différends François Hazeur, pour le dit de Cadillac, et François Pachot, pour les autres (23 novembre 1697).

Quit. de diverses clauses de contrat de mariage par Jean-Baptiste Blondeau à la succession de feu Marie Girard, sa belle-mère (30 nov. 1697) (Voir le 15 janv. 1696).

Quit. de droits successifs par Jean-Baptiste Blondeau à Pierre Canard, tuteur des mineurs de feu Pierre Hot et Marie Girard, pour les droits payés par le dit Canard à Marie Hot, femme du dit Blondeau (30 nov. 1697).

Quit. de Jacques Michelon à Robert Voyer tuteur de Marie Larchevesque, du montant des droits successifs échus à la dite Larchevesque (5 décembre 1697) (Voir le 14 novembre 1697).

Marché de construction entre Joseph Riverin, marchand de Québec, et Joseph et Jean Maillou, frères, architectes (5 décembre 1697).

Jugement arbitral rendu par François Pachot et François Hazeur dans la cause entre Antoine de Lamothe Cadillac d'une part, et Joseph Moreau et Louis Durant, voyageurs, d'autre part (10 décembre 1697).

V. Magdelaine Papin, femme et procuratrice de Jacques Cachelièvre, boulanger de Québec, à Sébastien Léonnard dit Durbois et Françoise Pelletier, de Sillery, d'un emplacement près la fontaine Champlain (13 décembre 1697).

Marché de construction entre Joseph Riverin, marchand de Québec, et Jean Marchand, maître charpentier (23 décembre 1697).

Quit. de frais de retrait féodal de Jean Caujan à Olivier Morel de la Durantaye (28 décembre 1697) (Voir le 10 octobre 1696).

Constitution de rente par Philippe Nepveu à Guillaume Gaillard (28 décembre 1697).

C. de m. Jean Routier, fils de feu Jean Routier et de Catherine Melliot; et Marguerite Trut, fille de Mathurin Trut et de Marguerite Garemant (1er janvier 1698).

Quit. pour vente de terre par le sieur Baillif à Jean et Estienne Parant (2 janv. 1698) (Voir le 21 mars 1694).

Déc. portant confirmation de donation faite par Mgr de Saint Vallier, évêque de Québec, aux religieuses de l'Hôpital Général de Québec, au profit des pauvres (4 janvier 1698).

Ratif. par les administrateurs de l'Hôpital Général de Québec de la donation faite par Mgr de St Vallier au dit Hôpital (10 janvier 1698) (Voir le 4 janvier 1698).

V. Joseph Graton et Anne Pairon de L'Ange Gardien, à Antoine Pairon leur frère et beau-frère, du dit lieu de 1-5 d'une terre et habitation au même lieu (16 janvier 1698).

C. de m. François Bissot, fils de feu François Bissot et de Marie Couillard; et Marie Lambert Dumont fille de feu Eustache Lambert Dumont et de Marie Vannech (20 janvier 1698).

Quit. d'obligation par Marie Savart, veuve de Jean Lefebvre au sieur Juchereau de la Ferté (23 janvier 1698) (Voir le 5 juillet 1694).

V. Clément Duvault de Vallerenne et Jeanne Bissot, à François Bissot, leur beau-frère et frère, et à Marie Lambert, sa prétendue, d'une telle part et portion que les vendeurs peuvent avoir en la seigneurie de Mingan (24 janvier 1698).

Consignation donnée par Pierre Haymard au montant de 110 livres à Louis Chambalon, notaire, pour éviter les frais que Pierre Pluchon voudrait lui faire (27 janvier 1698).

Jugement arbitral rendu par François Hazeur, François Pachot et Louis Chambalon dans le procès entre M. de Lamothe Cadillac, capitaine, Joseph Moreau et Louis Durand, voyageurs (27 janvier 1698).

C. de m. Laurant Laguetier, fils de Philipe Leguetier et Marie Gougnier; et Marie-Anne Huslin, veuve de Pierre de la Chesne dit Jollicoeur (28 janvier 1698).

Quit. de dot par Charles Perthuis et Marie-Magdeleine Roberge à Denis Roberge et Geneviefve Aubert (28 janvier 1698) (Voir le 26 juin 1697).

B. à l. pour 5 ans par Jean Soullard, arquebusier du roi, à Pierre Plassant, marchand, d'une maison rue Notre-Dame (30 janvier 1698).

Donation par Jacques Gaudry, de l'Ile Ste-Thérèse, à Magdelaine Morin, veuve de feu Gille Rageot, sa tante, de tous ses droits successifs en la succession de feu Noël Morin, son grand père (7 février 1698).

Reconnaissance de clauses verbales de conventions de mariage entre François Ollivier et Geneviefve Saloüer portant obligation de Claude Salloüer à l'égard des époux (13 février 1698).

Conc. des Ursulines à Jean Hamel de 5 arpents au Platon Ste Croix (13 février 1698).

V. et conc. Jacques Gourdeau de Beaulieu à Jean-Charles et Adrien Le Clerc, de St-Pierre, I.O. d'une terre et concession en la dite seigneurie de Beaulieu (14 février 1698).

Jugement portant désistement de François Pachot et François Hazeur, arbitres choisis par M. de Lamothe

Cadillac, dans le procès entre lui et Joseph Moreau et Louis Durand (14 février 1698).

Cess. par Estienne à Joseph Guillebault, François Dubois et Marie Guillebault, ses frère, soeur et beau-frère tous ses droits successifs de feu Pierre Guillebault et Louise Sénécal, ses père et mère (14 février 1698).

B. à f. pour 5 ans par Jacques Pinguet de Vaucour à Noël Rouillard et Pierre Guion, de Lorette de toutes les prairies qui se trouvent sur une habitation sur la rivière St-Charles (14 février 1698).

Eng. de Pierre Leurault, de Charlesbourg à Jacques Cachelièvre pour le temps de la navigation, comme matelot (17 février 1698).

Echange de terres entre André Coutron, maçon de Québec et Jacques Boutin de Lorette (17 février 1698).

V. André Coutron, maçon de Québec, à Alexandre Biron, couvreur, d'une terre et habitation sur la petite rivière St-Charles (17 février 1698).

V. et conc. par Jacques Gourdeau de Beaulieu à Pierre Noël de St-Paul, I.O., de 3 arpents de large sur moitié de l'Ile (19 février 1698).

Accord entre Pierre Canard, du Gros Pin, tuteur des mineurs de feu Pierre Hot et Marie Girard, et Jacques Bonnier du même lieu (22 février 1698).

Donation par Philippe Amiot, de la seigneurie de Maure, à la fabrique de St-Augustin. M. Daniel Testu prêtre et curé acceptant pour lui et ses successeurs (26 février 1698).

Quit. d'obligation par le sieur Jourdain à la dame Badault (27 février 1698) (Voir le 4 novembre 1693).

Compte et quittance de la succession de feu Pierre Soumande de Lorme rendu par François Hazeur à ses hé-

Compte rendu par François Hazeur à Jean Soumande, marchand à Montréal, de la succession de feu Simon Soumande sieur de Cananville, son frère (28 fév. 1698).

Décharge par le sieur de la Durantaye à Jacques Bidet de l'obligation de donner 3 perdrix de rente à condition de ne la point chasser (5 mars 1698) (Voir le 21 octobre 1693).

B. à f. pour 3 ans par Charles Aubert de la Chenaye à Nicolas Barron et Marie Chauvin de la Longue Pointe, savoir: la terre et seigneurie de la Chenaye, avec maison seigneuriale, grange, moulin à vent, cour, jardin, terres labourables, etc. (6 mars 1698).

Quit. par Jean Huart, en son nom et au nom d'Anne Amyot, sa femme, et pour les mineurs de feu Jean-Baptiste Amyot, et de tous les enfants de feu Mathieu Amyot de Villeneuve et de Marie Miville, légataires de feu Anne Convent, femme de feu Etienne Blanchon de la Rose, leur aïeulle (8 mars 1698).

Ratif. à la quittance ci-dessus par plusieurs des intéressés en la succession de feu Anne Convent; quittance donnée à Jean Huart par Margueritte Amyot au nom de sa soeur Marie-Jeanne (8 mars 1698).

V. par Pierre Dussault et Marie Roulleau de St-Jean, I.O., à Pierre Gautier, de St-Paul, I.O., de 2 arpents x moitié de l'île (11 mars 1698).

Quit. pour vente de terre par M. François Buisson, chanoine et procureur du séminaire, à Estienne Drouin, à l'acquit de Romain Trépagny et à sa femme (13 mars 1698) (Voir le 5 juillet 1697).

V. par Estienne Drouin et Catherine Loignon, de Château Richer, à Charles Loignon, leur frère et beau-frère de Ste-Famille, I.O., du 1/7 d'une terre de 6 arpents ou environ sur moitié de l'Ile (13 mars 1698).

Oblig. pour solde de compte par Guillaume Morel, de Ste-Anne de Beaupré à Joseph Riverin, marchand de Québec (14 mars 1698).

Conc. par Olivier Morel de La Durantaye à René Favreau, de Beaumont, de 3 arpents sur 40 en la dite seigneurie de la Durantaye (14 mars 1698).

Ratif. par Pierre Dussault de la vente faite à Pierre Gautier (14 mars 1698) (Voir le 11 mars 1698).

Eng. pour 2 ans de Marie Provost à Jacques Pinguet comme domestique (15 mars 1698).

Donation par Mathurin Moreau et Marie Girard, de la côte St-Michel, à leur fils Michel, de leurs biens meubles et immeubles, bestiaux et argent soit en ce pays ou en l'ancienne France (17 mars 1698).

Marché de construction entre Jean Soullard, arquebusier, et Joseph, Jean et Estienne Parans, frères, maîtres maçons de Beauport (17 mars 1698).

Partage d'une maison rue sous le Fort, à Québec, avec ses dépendances, entre les héritiers de feu Gabriel Gosselin et Louise Guillot, veuve en 1ères noces de Mathurin Renout de Boisjolly et en 2èmes du dit Gosselin (18 mars 1698).

B. à l. pour 3 ans par Ignace, François et Françoise (sic) Gosselin, frères, de St-Laurent et St-Pierre, I.O., en leurs noms et en ceux de Michel, Gabriel et Jean, leurs frères, co-héritiers de feu Gabriel Gosselin, leur père, à Pierre Babin de la Croix, aubergiste de Québec, d'une moitié de maison rue sous le Fort (18 mars 1698).

Abandon de bail à loyer d'une maison louée pour 9 ans par Louis Deniort et Marie Vannech de Louis Deniort de la Noraye et Marie Sevestre, leurs parents, et remise du dit loyer aux dits De la Noraye et sa femme (19 mars 1698).

Ratif. des clauses de mariage et de la donation qu'elles renferment par Jeanne Catherine et Marie-Charlotte Routier, soeurs de Jean Routier, futur époux (20 mars 1698) (Voir le 1er janvier 1698).

Cess. par Louis Deniort fils à son père d'une somme de 1021 livres à lui due par divers particuliers en comptes et obligation pour la somme de mille livres qu'il reconnaît devoir sur une obligation du 18 mai 1695, devant Chambalon (20 mars 1698).

Oblig. de Jean Mondin, charpentier, et Marie Derome, à Louis Deniort de la Nauraye, de Ste Famille, I. O., pour loyer de maison (20 mars 1698).

B. à l. pour 7 ans par Marie Sevestre, épouse de Louis Deniort de la Nauraye, de Ste Famille, I.O., à Nicolas Vollant, marchand, d'une maison rue Notre-Dame (21 mars 1698).

Ratif. de vente de terre par Françoise Cloutier (21 mars 1698) (Voir le 21 mars 1695).

Quit. par Jean Duquet sieur Desrochers et Ursule Amiot, à Pierre Niel, pour leur part d'héritage venu de feu Anne Convent (22 mars 1698) (Voir le 8 mars 1698).

Cess. par Louis Deniort, marchand, à Louis Gautier de la Pigeonnière, actuellement aux Outaouas, Charles Gautier, son père, du Cap Rouge stipulant pour lui, de sommes à lui dûes par divers particuliers, pour rencontrer le montant d'une obligation entre le dit cédant et le dit Gautier passée devant Chambalon, le 28 avril 1695 (24 mars 1698).

Ratif. et quit. par plusieurs des héritiers Amyot, et quittance nouvelle par eux donnée à Jean Huart pour leur part respective d'héritage d'Anne Convent, leur aïeulle (24 mars 1698) (Voir le 8 mars 1698).

Oblig. de Catherine Gautier, veuve de Denis Duquet, à Charles Aubert de la Chenaye pour la somme qu'il a payée pour elle à Louise Legardeur, épouse d'Augustin Rouer de la Cardonnière à cause de la sentence rendue contre la dite Gautier, le 9 novembre 1697 (25 mars 1698).

V. et conc. par Olivier Morel de la Durantayes à Nicolas Leblon, de Ste Famille, I.O., de 4 arpents x 40 de profondeur en la seigneurie de la Durantaye (25 mars 1698).

Ratif. par Daniel et Estienne Amyot d'une cession faite par Marie Mainville leur mère à Philippe Amyot (25 mars 1698) (Voir le 5 avril 1693).

Ratif. par Marie Roulleau de la vente faite à Pierre Gautier (3 avril 1698) (voir le 11 mars 1698).

Décharge de Ursulle Phillipeaux, veuve de Hugues Cochran de Floridor à Charles Aubert de la Chenaye du cautionnement par lui fourni à Louis Deniort de La Norraye pour le montant qu'elle devait au dit de la Norraye par deux obligations (4 avril 1698).

Vente de chaloupe par Guillaume Pagé dit Carsy, de Québec, à Jacques Bernier dit La Jeunesse (4 avril 1698).

V. par François Dubois, de Beaumont à Jean Caujan, du Cap St-Ignace, de 3 arpents x 40 de profondeur en la seigneurie de Beaumont (6 avril 1698).

Marché de barque pour la saison de la navigation prochaine entre André Joriant, tonnelier, et Jean Sanson, navigateur de la côte de Lauzon (8 avril 1698).

Quit. par Charles Garnier père à son fils Joseph pour argent remis sur un prêt consenti pour l'achat d'un espace de terre (8 avril 1698) (Voir le 2 juin 1696).

Quit. par Pierre Amyot dit Villeneuve à Nierre Niel pour sa part d'héritage de feu Anne Convent son aïeulle (10 avril 1698) (Voir le 8 mars 1698).

Accord par Jean Catelant et Jeanne Careau, de Portneuf et François Mercure dit Villenouvelle, leur gendre, savoir: que le dit Mercure s'engage de demeurer avec ses beaux-parents aussi longtemps que sa femme y sera et même advenant le cas de sa mort à elle avant celle de ses dits parents la dite Careau a payé 1000 livres au dit Mercure son gendre (11 avril 1698).

Oblig. de Jacques Michelon, cordonier de Québec à Pierre Gratis, maçon pour ouvrages de maçonnerie fournis au dit Michelon (15 avril 1698).

Testament de Anne de Lamare veuve de Pierre Duquet, notaire (19 avril 1698).

Quit. pour vente de terre de Louis Deniort et Marie Vannech, veuve en 1ères noces du sieur Lambert, au sieur Fouché (21 avril 1698) (Voir le 15 août 1693).

Oblig. pour solde de compte par Jean Foucher à Louis Deniort et Marie Vannech, sa femme (21 avril 1698).

Oblig. d'Estienne Magny, de Neuville, à Joseph Riverin pour marchandises fournies et livrées par Michelle Mars, veuve en 1ères noces de Raymont Dubosc et en 2èmes du dit Riverin (24 avril 1698).

Cess. par André Joriant, tonnelier de Québec à Jean-Baptiste Lacoudray dit Tourangeau, du bail à loyer de 5 ans passé par Chambalon le 27 octobre 1694 (24 avril 1698).

V. par Margueritte Bellanger, veuve en 2èmes noces de Louis Levasseur, à Charles Bellanger, son neveu de Château Richer, de 6 perches et 3 pieds de terre en la

dite paroisse de Château Richer sur 1 lieue et demie de profondeur (24 avril 1698).

Oblig. pour solde compte par Jean de Lestaigne, marchand à François Pachot (29 avril 1698).

Révocation du contrat de mariage de Guillaume Edeline dit Labonté et Marguerite Chabot passé devant Charles Rageot le 18 avril 1698 (4 mai 1698).

Vente à constitution par Vincent Poirier, de N. D. de Foy, à Claude Bermen de La Martinière, et Marie-Anne Cailleteau, savoir: d'un emplacement sur le chemin St-Louis (8 mai 1698).

Inv. des biens meubles, titres et papiers, argent monnayé, dettes passives de la première communauté de Charles Marquis, veuf de Marguerite Beaugrand, (14 mai 1698).

Quit. pour clauses de vente par Nicolas Dupont à Sébastien Léonnard à l'acquit de Magdeleine Papin (21 mai 1698) (Voir le 13 décembre 1697).

Protestation de Nicolas Dupont de Neuville à Mgr l'Evêque de Québec à propos de ses avances faites pour fournir l'emplacement et fournitures nécessaires à la construction de l'église de Neuville, les marchés faits pour édifier l'église de Ste Foy ayant été confondus avec ceux de la dite église de Neuville (23 mai 1698).

Cess. de Marie-Ursulle Phillippeaux, veuve de Hugues Cochran de Floridor, des droits, actions et prétentions qu'elle peut avoir en la succession immobilière de feu Martin Soullard, son frère utérin (26 mai 1698).

Ratif. par Jean Catelan de l'accord passé entre Careau, sa femme, et François Mercure, leur gendre (26 mai 1698) (Voir le 11 avril 1698).

Eng. pour 2 ans de Louis Sanson, fils de feu Gabriel et de Françoise Durand, à Charles Loignon, de Ste-Famille, I.O., comme serviteur domestique (2 juin 1698).

C. de m. Nicolas Pinguet, fils de feu Noël Pinguet et de Marie-Magdelaine Dupont; et Elizabet Deperas, fille de Jean-Baptiste Deperas et de Anne de Thireman (12 juin 1698).

Conc. en arrière fief par les mineurs de feu Richard Denis de Fronsac et Françoise Cailleteau, épouse en 2èmes noces de Pierre Rey Gaillard, tuteur des dits mineurs, à Jacques Gourdeau, marchand de Québec de 3 lieues sur 6 de profondeur en la seigneurie de Miramichy (17 juin 1698).

Conc. en arrière fief par les mineurs de feu Richard Denis de Fronsac et Françoise Cailleteau, épouse en 2èmes noces de Pierre Rey Gaillard, tuteur des dits mineurs, à Jean Grignon, marchand de Larochelle, de 3 lieues au bord de la mer en la seigneurie de Miramichy sur 6 de profondeur avec les îles de Miscou à l'exception de ce qui vient d'être concédé à Denis Riverin (17 juin 1698).

Quit. de François Hazeur au nom de l'Hôpital Général à Charles Garnier (17 juin 1698) (Voir le 7 octobre 1692).

Quit. de Nicolas Dupont à Jean-Baptiste Maillou des clauses de contrat de vente passé entre eux (18 juin 1698) (Voir le 21 septembre 1697).

Ratif. de Michel et Gabriel Gosselin, frères, du partage fait entre Louise Guillot, leur mère, et leurs co-héritiers en la succession de feu Gabriel Gosselin, leur père (20 juin 1698) (Voir le 18 mars 1698).

Reconnaissance portant confirmation de billet entre Jacques Pinguet de Vaucour et Nicolas Pinguet de Tarsis, son frère, qui, le 11 avril 1695 a remis au dit de Vaucour 750 livres pour lui aider à payer une terre et habitation en la côte St-Michel de 6 arpents x 30 de profondeur (23 juin 1698).

Collation de titre de concession accordée par M. de Lauzon à Simon Denis, consistant en 8 arpents dépendant de la Métairye de la grange, sur le Cap aux diamans (25 juin 1698).

C. de m. François Denevers, fils de Guillaume Denevers et de Louise Vitard; et Marie-Anne Marcot, fille de Jacques Marcot et d'Elizabeth Sullé (28 juin 1698).

C. de m. Pierre Fortin, fils de Julien Fortin et Geneviève Gamache; et Marie-Gertrude Hudon dit Beaulieu, fille de Pierre Hudon et de Marie Gobeille. Fait le 3 juillet 1697, déposé le (30 juin 1698).

Ratif. d'une vente de concession par Marie-Anne Dalleray épouse de Jacques Gendreau (7 juillet 1698) (Voir le 24 octobre 1692).

Renonciation par Louise Gagnier, veuve de Cristoffle de Lajoue, à la communauté de biens qui a été entre elle et feu son mari (8 juillet 1698)

Vente par Louise de Mousseaux, veuve de Pierre Pellerain de Saint-Amand, de Montréal, à Michel Cadet et Marie Constantin, de la moitié d'un emplacement et maison, rue St-Pierre, de 35 pieds de large sur environ 70 pieds de profondeur (9 juillet 1698).

Accord entre les co-héritiers des deux communautés qui ont été entre feu Henry Brau dit Pommainville et Marie Cheurainville,sa 1ère femme, et Marie Bolduc, sa

seconde femme, pour le règlement des dites successions (10 juillet 1698).

Proc. de Louis Bolduc, du Cap Tourmante, tuteur de sa soeur, Marie Bolduc, veuve de Henry Brau dit Pomminville, et de ses enfants mineurs, à Jean Baptiste de Pairas, pour vendre les effets mobiliers et immobiliers de la dite succession (10 juillet 1698).

V. de George Brau dit Pomminville, de Lachine, près Montréal, et Louis Bolduc, du Cap Tourmente, à Jean Bourasseau, de la côte de Lauzon, d'une terre et habitation de 3 arpents, 4 perches moins 2 pieds de front sur 40 de profondeur, en la dite côte (10 juillet 1698).

Sommation faite à Georges Regnard Duplessis par Mgr le Gouverneur à l'effet de l'obliger de se rendre à l'ordre de M. de Latouche de retenir, sur les appointements de M. de Lamothe de Cadillac, la solde de 4 soldats de sa compagnie (11 juillet 1698).

C. de m. Louis Cochon, fils de René Cochon, sieur de Lauverdière et de Anne Langlois; et Catherine Dumats, fille de Jean Baptiste Dumats et de Marguerite Foy (12 juillet 1698).

B. à f. pour 4 ans par Louise Demousseaux, veuve de Pierre Pellerin sieur de St-Amand à Jean Fornel, marchand de Québec, d'une moitié de maison rue St-Pierre, avec cour et dépendances (12 juillet 1698).

Cess. par Louise Demousseaux, à François Hazeur, du prix des loyers à elle dûs par Jean Fornel pour la durée du bail ci-haut fait (12 juillet 1698).

Partages entre les héritiers de Henry Brau dit Pomainville (14 juillet 1698).

Collation d'un ordre adressé le 19 mars 1698 à M. de Lhubert, trésorier général de la marine, par M. de la Tou-

che, à l'effet d'obliger M. de Lamothe Cadillac, de retenir les soldes de 4 soldats de sa compagnie (14 juillet 1698).

Proc. de George Brau, de la côte de Lachine, près Montréal, à (blanc) pour gérer les affaires des successions de feu Henry Brau et Marie Cheuranville, ses père et mère, et en particulier, faire la vente des emplacement et maison, rue de Meulle, appartenant à la dite succession (14 juillet 1698).

Ratif. par Jacques et Joseph Brau des comptes et partages faits entre les co-héritiers de feu Henry Brau dit Pomainville (5 juillet 1698) (Voir le 14 juillet 1698).

Donation par Ignace Carrier et Perinne Grenet, de la côte de Lauzon; Pierre Turgeon et Marie-Anne Carrier, du même lieu, à Charles et Jean Carrier, leurs frères et beaux-frères mineurs, de tous les biens mobiliers à eux échus par la mort de Barbe Hallé, leur mère, épouse de Jean Carrier (15 juillet 1698).

Accord servant de partage entre Guillaume de Nevers, du Platon Ste Croix et Jacques Gautier, du même lieu, d'une terre et habitation de 10 arpents ½ sur 40 de profondeur (26 juillet 1698).

Ratif. par Etienne Brault dit Pommainville des comptes et partages faits entre les co-héritiers de feu Henry Brau dit Pomainville, son père (30 juillet 1698) (Voir le 14 juillet 1698).

Inv. des biens de Françoise Denis, veuve de Jean Outelas, épouse en 2èmes noces de Noël Chartrain (30 juillet 1698).

Ratif. par Etienne Brault dit Pomminville de la procuration donnés à (blanc) pour gérer les affaires de la

succession de ses père et mère (30 juillet 1698) (Voir le 14 juillet 1698).

V. Pierre Migneron, de Québec, à Noël Simard, de St-Joachim du sixième d'une terre et habitation à la grande Rivière (31 juillet 1698).

Oblig. pour solde de compte par Noël Pelletier, de la grande Anse, côte du sud, à Charles Aubert de la Chenaye (1er août 1698).

V. par Hélie Gautier et Margueritte Moitié de Ste-Famille, I.O., à André Gautier, leur fils, d'une terre et habitation, au même lieu (4 août 1698).

V. par Louis Ginchereau et Marie Magné, de St-François, I.O., à Jean-Baptiste et Pierre Ginchereau, leurs fils, de 4 arpents à détacher d'une habitation de 6 arpents de large sur moitié de l'Ile (4 août 1698).

Oblig. de Noël Pelletier, de la grande Anse, à François Magdelaine Ruette Dauteuil pour vente et livraison de tous les agrès de navire qui lui sont nécessaires (10 août 1698).

Oblig. pour solde de comptes par Michel Lepaillieur à François Hazeur (13 août 1698).

Oblig. de Daniel Joseph Amiot de Villeneuve à Philippe Basquien, chapelier, pour frais de pension, soins reçus, etc. (15 août 1698).

V. par Jean Boislard, de la côte de Lauzon, à Jean Charron La Ferrière, taillandier, et Anne Danneville, de Québec, d'un emplacement au cul de sac (16 août 1698).

B. à l. pour 1 an par les héritiers de feu Pierre Duquet à Antoine Le Comte, aubergiste de Québec, d'une maison dépendante de la succession du dit Duquet et de Anne de Lamare, sa femme, à la basse ville (29 août 1698).

C. de m. Pierre Haymard, fils d'Etienne Haymard et Martine Hurault; et Louise Guillot, veuve de Mathurin Renou et de Gabriel Gosselin (30 août 1698).

Reconnaissance, par Pierre Haymard, de la somme de 2000 livres reçus par lui de Louise Guillot, sa future épouse, veuve Renou en 1ères noces, et Gosselin, en 2èmes noces (31 août 1698) (Voir le 30 août 1698).

Quit. par Charles Trépagny, aubergiste, tuteurs de Margueritte Jacquereau, sa femme, et de Jean et Louis, ses beaux-frères; Louis Mersier, serrurier, subrogé tuteur des mêmes; à Louis Delalousiere pour la somme de 725 livres de lui reçue comme procureur d'Isaac Gabet, notaire de Rochefort, pour pareille somme que le dit Gabet devait aux héritiers Jacquereau, pour la vente d'une moitié de maison à Rochefort (31 août 1698).

Protêt de Charles Macart, à François Pachot tous deux marchands de Québec, à propos d'une lettre de change adressée par le dit Pachot à Guillaume Chanjon, marchand de Larochelle, à laquelle lettre le dit Pachot n'a pu encore satisfaire (31 août 1698).

Société pour un an entre Jean Charon dit Laferrière et François Vildairy, tous deux taillandiers de Québec, pour travailler de leur métier à moitié frais et profits (1er septembre 1698).

V. par François Sauvin et Marie Baril, de la côte de Beaupré, et Pierre Testu de Tyly, du Château Richer, d'un emplacement au dit lieu, avec maison et jardin (5 septembre 1698).

Ratif. par Marguerite Levasseur, épouse de Pierre Du Roy, de la vente faite à Charles Delauney, de Montréal et Jacques Baillet, d'une moitié de terre de 6 ar-

pents, moitié de maison, tannoir et moulin à tan, au côteau de la rivière St-Pierre au dit Montréal (6 septembre 1698).

Procès verbal de la visite faite par Chambalon, notaire, à la demande de Jean Jung, marchand, à la grève où se fait le débarquement des marchandises venues de France, pour constater qu'une barique d'eau de vie avait coulé au cours de voyage (6 septembre 1698).

Ratif. de vente de terre par Michel Regnault, vendeur (7 septembre 1698) (Voir le 18 juillet 1693).

Ratif. par Pierre Regnaud, d'une vente de terre par lui faite lorsqu'il était mineur (7 septembre 1698) (Voir le 13 avril 1694).

Vente par Charles Gautier, du Cap Rouge, Louis Deniort de la Nauraye, et Marie Sevestre, de Ste-Famille, I. O., de la 5ème partie en une terre et seigneurie sise entre celles de Lavaltrie et de Dautray (9 sept. 1698).

Vente par Pierre Normand Labrière, taillandier, et Catherine Normand, de Québec, à Nicolas Légaré et Anne Dupré, de la côte de Lauzon, de 3 arpents x 40 de profondeur à détacher des 10 arpents sur pareille profondeur, en la dite côte de Lauzon (11 septembre 1698).

Certificat de Chambalon, notaire, qui déclare avoir vu André Jariand, tonnelier, ouiller 48 barriques de vinaigne au compte de Jean Berton et Pierre Laurant, marchands (11 septembre 1698).

Décharge donnée par Jean Moulinier, marchand de Larochelle, procureur de M. Charles de La Boucherie, juge magistrat de la Rochelle et Catherine Poisset, son épouse, le dit Moulinier aussi tuteur des mineurs de feu Jacques de Foy, 1er mari de la dite Poisset, à Marie-Anne Millot, veuve de François Poisset, marchand

de Québec, leur belle-soeur, qui lui a remis tous les livres, titres et papiers de la succession de feu Jacques De Foy (13 septembre 1698).

Ratif. par Jeanne Charon, veuve de Pierre Bulté, de Lorette, du pouvoir donné par le dit Bulté à Nicolas Dupont de Neuville, pour vendre une terre (14 septembre 1698).

Désistement, par François Miville, de la tutelle des mineurs de feu Jacques Miville et de Catherine-Marie Baillon, ses frères et belle-soeur, à laquelle charge il a été élu il y a environ 12 ans le 2 février par acte de la Prévosté (15 septembre 1698).

Procès verbal de la visite faite par divers témoins d'une barrique contenant du fromage, venue de France, étant la propriété de Jean Jung, marchand (15 septembre 1698).

Ratif. de donation par Charles (François) Bissot, donateur, à son neveu Pierre-Jacques Gourdau (15 septembre 1698) (Voir le 27 mars 1696).

Quit. d'héritage par Jean Estier, de Larochelle, frère et héritier de feu Jacques Estier dit Lafrance (27 septembre 1698) (Voir le 18 novembre 1696).

Quit. pour vente de terre par Michel Fernet à Nicolas Dupont de Neuville (30 septembre 1698) (Voir le 27 octobre 1697).

C. de m. Jean Coutelet dit Larochelle, fils de feu Estienne Larochelle et de feu Françoise Martineau, et Henriette Cartois, veuve de Michel Audebout et de André Patry (6 octobre 1698).

Marché pour 6 ans entre René-Louis Chartier de Lotbinière et Jean Larchevesque à propos de barriques d'anguilles (9 octobre 1698).

Donation par Nicolas Guillemet et Marie Celle, de St-Jean, I.O., à Nicolas, leur fils, de la moitié d'une terre de 6 arpents x 40 de profondeur à la Durantaye (16 octobre 1698).

C. de m. Nicolas Maupas dit St-Hilaire, fils de Pierre Maupas dit St-Hilaire et de feu Chardine Fay; et Agnès Guillemet, fille de Nicolas Guillemet et de Marie Celle (16 octobre 1698).

C. de m. Jean Bourasseau, fils de Jean Bourasseau et de feu Marie Vallée; et Marie-Françoise Metot, fille d'Abraham Metot et de Marie-Magdelaine Meseré (16 octobre 1698).

Quit. Jean Rainville, fils, à Jean de Rainville père (17 octobre 1698) (Voir le 1er août 1692).

C. de m. Joseph Giguère, fils de Robert Giguère et de Aymée Minville et Angélique Mercier, fille de feu Jullien Mercier et de Marie Poullain (18 octobre 1698).

Quit. de Joseph Caron, de la Rivière des Trois Saumons, à Robert Caron son frère, de la côte de Beaupré, du prix de la vente des droits successifs revenant au dit Robert Caron de feu Robert Caron et Marie Crevet, ses père et mère (18 octobre 1698).

Inv. des biens de feu Claude Chasle et Catherine Fol (18 octobre 1698).

Donation par Claude Bouchard et Louise Gaigner de St-François-Xavier, près la Baie St-Paul, à François, Louis et Antoine, leurs fils, de tous leurs biens (19 octobre 1698).

V. par Charles de Montmagnier, serrurier, de Québec, à Pierre Mercier, de Ste-Anne de Beaupré, du 1-16 d'une terre et habitation à Ste-Anne (19 octobre 1698).

Confirmation et ratif. par Jeanne Careau de l'accord passé entre elle et son gendre François Mercure (21 octobre 1698) (Voir le 11 avril 1698).

Marché entre Jean Rondeau, charpentier et Jean Jung, marchand pour la construction d'un charoi (21 octobre 1698).

Vente par Antoine Manchonnier dit Labonté à Etienne Audubert, d'une terre et habitation à la Durantaye (21 octobre 1698).

Trans. entre Catherine Fol, veuve en 1ères noces de Jean de Mony et en 2èmes de Claude Chasle avec ses enfants en règlement de succession (23 octobre 1698).

Certificat donné par Etienne Thibierge et Pierre Reopel, tonneliers de Québec, sur la quantité d'eau de vie trouvée dans des barriques reçues de France par Jean Jung, marchand (24 octobre 1698).

V. Jean Grignon à Pierre Rey Gaillard, d'une concession de 3 lieues x 6, sur le bord de la mer en la seigneurie de Miramichy (24 octobre 1698).

Remise par Bernard Delonay d'une concession à lui faite par M. de Lachevrotière (26 octobre 1698) (Voir le 5 octobre 1694).

Quit. d'obligation par Pierre de Bénac, procureur de Pierre de Lalande Gayon, à Charles Juchereau (26 octobre 1698) (Voir le 21 octobre 1696).

Cession par Henry de Tonty, seigneur des Illinois, de la moitié de sa part au fort St-Louis et au pays des Illinois, dans la Louisiane, à son frère Alphonse de Tonty. Fait le 10 septembre 1698, déposé le (27 octobre 1698).

Conc. de Charles Aubert de la Chenaye à Jacques Chuinard, de 9 arpents x 50 de profondeur en la seigneurie de Port Joli (27 octobre 1698).

Cess. portant oblig. de Julien Simon dit Marquis à Nicolas d'Autour (27 octobre 1698).

Projet de contrat de mariage entre Charles Pelletier, fils de Jean Pelletier et d'Anne Langlois, et Thérèse Ouellet, fille de René Ouellet et de Marie Thérèse Mignaux. Fait le 2 janvier 1698, déposé le (27 octobre 1698).

V. René Ouellet et Marie Thérèse Mignault, de la Grande Ance, à Pierre Perrot, de Québec, de 5 arpents x 42 de profondeur à la rivière Houel (27 octobre 1698).

V. Pierre Perrot à Etienne Jannau de la terre ci-haut acquise par le dit Perrot de René Ouellet (27 octobre 1698).

V. Charles Bailly, marchand, de la Chastegneray, en Poitou, à Joseph Delestre, de 7 arpents x 40 de profondeur, en la côte de Lauzon (27 octobre 1698).

Marché et convention entre Charles Bailly, marchand de la Chastegneray en Poitou et Joseph Delestre de Beaujour, marchand de Québec, pour régler les affaires des successions qui les intéressent respectivement (27 octobre 1698).

Oblig. par Estienne Janneau, marchand de la rivière Houel à Jacques Perot, de Québec, pour argent prêté (27 octobre 1698).

V. Charles Mercier, de Ste Anne de Beaupré, à Pierre Mercier, son frère, du 1-16 d'une terre et habitation de 3 arpents de large sur 1 lieue et demie, à Ste-Anne (27 octobre 1698).

Conc. par Olivier Morel de la Durantaye à Jean Mimault, de 3 arpents x 40 de profondeur (28 oct. 1698).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Nicolas Feuilleteau de St-Jean, I.O., de 3 arpents x 40 de profondeur (28 octobre 1698).

Conc. d'Olivier Morel de la Durantaye à Gabriel Feuilleteau de St-Jean, I.O., de 3 arpents x 40 de profondeur (28 octobre 1698).

Quit. d'obligation par Nicolas Denau Demuy à MM. de la Chenaye et Gobin (28 octobre 1698) (Voir le 29 octobre 1695).

C. de m. Jean Mimault, fils de Pierre Mimault et de Mathurine Renault; et Suzanne Feuilleteau, fille de Pierre Feuilleteau et de Gillette Savart (28 octobre 1698).

C. de m. Pierre Vallier, fils de feu Pierre Vallier et d'Anne Lagoux; et Marguerite Gaboury fille d'Antoine Gaboury et Jeanne Mignault (29 octobre 1698).

C. de m. Jean Soumande, fils de feu Pierre Soumande et de feu Simonne Costé, et Anne Chassepoux, fille de Jacques Chassepoux et de feu Anne Girardin (29 octobre 1698).

C. de m. Marin Patenoste, fils de feu Nicolas Patenoste et de feu Marguerite Berthier, et Marguerite Mercier, fille de feu Jullien Mercier et de Marie Poullin (29 octobre 1698).

Accord par les sieurs Grignon (Jean) et Philipe Basquin pour se désister des poursuites et procédures faites entre eux en raison d'un mémoire des marchandises et drogues propres au métier du dit Grignon (31 octobre 1698).

C. de m. Jean-Baptiste Morandeau, fils de Jean Morandeau et de feu Jeanne Coussin; et Angélique Duquet, fille de feu Pierre Duquet et de feu Anne Delamarre (31 octobre 1698).

Quit. de M. de Boisrondet à M. de Tonty au montant de 6,103 livres, pour le temps qu'il a servi M. de La Salle (31 octobre 1698).

V. par Pierre Soucy, charpentier de la Rivière-Ouelle à Etienne Jeanneau, marchand du même lieu, savoir de 3 arpents x 42 de large au même lieu (1er nov. 1698).

Quit. par Pierre Gratis d'un tiers de l'obligation de Jacques Michelon (4 nov. 1698) (Voir le 15 avril 1698).

B. à f. pour 5 ans par Nicolas Dupont à Jean Hardy, de Neuville, de la terre dépendante du domaine de la seigneurie de Neuville, de 7 arpents sur la profondeur qu'elle peut avoir, avec bâtiments dessus construits (4 novembre 1698).

Cess. par Jacques Pinguet de Vaucour à Mgr de Saint-Valier de 3 arpents de terre en superficie en la côte St-Michel pour y bâtir l'église de Notre-Dame de Foy, le presbytère et le cimetière. Moyennant quoi le dit évêque cède et transporte au dit Pinguet de Vaucour 2 arpents en superficie sur lesquels était construite l'ancienne église de la dite paroisse et qui a été incendiée le dit seigneur jouira d'un banc, le premier, dans l'église et du premier morceau de pain bénit chaque dimanche (6 novembre 1698).

C. de m. Jean-Baptiste Le Roy, fils de feu Nicolas Le Roy et de Marie Le Lièvre; et Marguerite Bazin, fille de Pierre Bazin et de Margueritte Leblanc (7 novembre 1698).

Donation en cas de mort de Jean-Baptiste Marette, voyageur, à Charles François et Jacques Marette, ses frères, de la côte de Beaupré (7 novembre 1698).

Oblig. François Vallecour, de la Rivière du Sud, à Jean Lepicart, marchand de Québec, pour marchandises à lui vendues et livrées (7 novembre 1698).

Annulation du contrat de mariage de Jean Coutelet et d'Henriette Cartois veuve de Michel Audebout et d'André Patry (7 novembre 1698) (Voir le 6 oct. 1698).

Quit. pour vente de terre, lots et ventes, de Antoine Manchonnier dit Labonté, à Estienne Audubert (10 novembre 1698) (Voir le 21 octobre 1698).

Marché entre François Hazeur, marchand de Québec, Jean Côté et Geneviève Verdon, de St-Pierre, I.O., savoir: le dit Côté s'engage à aller demeurer à la Malbaie avec sa femme et ses neuf enfants pour servir pendant 3 ans le dit Hazeur dans tous les travaux qu'il lui commandera soit pour les travaux de la terre, soit pour la pêche, la traite avec les sauvages, etc (11 nov. 1698).

V. et conc. de Jean-Baptiste Provault et Marie Giroux de la seigneurie St-François, côte Ste Geneviève, à Mathieu Texier dit Ringuet, de Beauport, d'une terre et habitation en la dite seigneurie de St-François (11 novembre 1698).

Ratif. de Jean Gosselin du partage fait entre Louise Guillot, sa belle-mère, et ses co-héritiers en la succession de feu Gabriel Gosselin, son père (12 novembre 1698) (Voir le 18 mars 1698).

Conc. de banc par M. François Dupré, curé, et les marguilliers de l'église paroissiale de N. Dame de Québec, à Jean Léger de la Grange et Louise Fauvel (12 novembre 1698).

Quit. et reconnaissance par les héritiers de feu Pierre Duquet et Anne de Lamare, à Catherine Gautier, veuve de Denis Duquet, ayeulle des dits héritiers, pour la gérance des biens de leur succession (14 nov. 1698).

Marché entre Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, et Hillaire Girardy, qui s'engage à bucher et corder 100 cordes de bois sur la terre de Mlle de la Cardonnière à l'île d'Orléans (17 novembre 1698).

C. de m. Dominique Bergeron, fils de feu Armand Bergeron et Estiennette Lafargue; et Marianne Millot, veuve de François Poisset (18 novembre 1698).

C. de m. Paul Martel dit Lamontagne, fils d'Honoré Martel dit Lamontagne et de Margueritte Lamirault; et Marie Magdelaine Guillot, fille de Vincent Guillot et de feu Elizabeth Lebled (18 novembre 1698).

Eng. d'un enfant de 18 mois, nommé Chenier, chez Jean Le Foy et Catherine Nadeau, de St-Laurent, I.O., pour jusqu'à l'âge de 20 ans accomplis comme serviteur domestique (21 novembre 1698).

Quit. pour marché de construction par Joseph et Jean Maillou, frères, à Joseph Riverin (29 novembre 1698) (Voir le 5 décembre 1697).

Inv. des biens de feu François Poisset, marchand de Québec, et Marie-Anne Millot, épouse en 2èmes noces de Dominique Bergeron (10 décembre 1698).

Quit. d'obligation par Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, au sieur Jolliet et sa femme (12 décembre 1698) (Voir le 31 mars 1695).

Marché entre Jacques Cachelièvre, maître de barque, et Jean-Thomas et Fabien Badaux, maîtres charpentiers, lesquels s'engagent à faire le radoub nécessaire à la barque **La Margueritte**, au compte du dit Cachelièvre (17 décembre 1698).

B. à f. pour 3 ans par Jacques Pinguet de Vaucour à Blaise Bellot dit Larose, et Hélaine Callé, de la Côte St-Michel, d'une terre et habitation en la dite côte (28 décembre 1698).

Apprentissage de François Pot, fils de feu Nicolas et de Suzanne Nepveu, épouse en 2èmes noces de Jean Denis dit Lenantois, chez Nicolas Doyon, armurier, pour 5 ans (30 décembre 1698).

Eng. de Jean de Brocas, de Bordeaux, comme serviteur domestique et charpentier, à François Aubert, du 30 décembre 1698 au départ des vaisseaux qui retourneront en France en 1699 (30 décembre 1698).

B. à f. pour cinq ans, à moitié fruits et profits, par Pierre Bécard de Grandville à Gilles Dufaux et Françoise Siméon, de Québec, des terres du domaine seigneurial de l'Ile aux Oies avec leurs bâtiments (31 déc. 1698).

Quit. des Récollets à François Hazeur et à Charles de Monseignat, exécuteurs testamentaires de feu le Comte de Frontenac, du legs de 1500 livres à eux faits par le dit Comte (10 janvier 1699).

B. à l. pour deux ans par Robert Voyer, de Québec, à Louis Samson de la côte St-Michel, de deux vaches (13 janvier 1699).

Vente par Maurice Ollivier, de Neuville, à Pierre Picher fils, de Bellair, d'une terre et habitation (16 janvier 1699).

C. de m. Louis Labarthe, fils d'Arnaud Labarthe et d'Anne Dupouy; et Marguerite Vermet, fille d'Anthoine Vermet et de feu Barbe Ménard (19 janvier 1699).

C. de m. Marc Jouanne, fils de feu Jean Jouanne et de Anne Grinbeault; et Théraize Poisson, fille de Martin Poisson et de Margueritte Provault (22 janvier 1689).

Fondation par Mgr de St-Vallier d'une rente payée au séminaire de Québec, pour assurer l'entretien d'un maître d'écoles sous la conduite d'un ecclésiastique et la direction du curé de Québec (22 janvier 1699).

V. par Marc Texier, de Charlebourg, veuf de feu Jacquette Le doux, sa 1ère femme; ses gendres, François Hillairet et Louis Marquet; Henry Chaillé, gendre de la femme, à Jean Courtois dit Bertrand d'une terre et habitation au dit lieu (26 janvier 1699).

Marché entre Marie-Magdeleine Morin, veuve de feu Gilles Rageot de Québec, et Denis Boucher, de la côte de Lauzon, qui s'engage à livrer à la dite Morin 12 cordes de bois, au mois de juin, à raison de 3 livres, 5 sols la corde (29 janvier 1699).

Testament de Romain Trepagny et de Geneviefve Drouin, sa femme (30 janvier 1699).

C. de m. de Pierre-Louis Nau, fils de Pierre Nau et de Marie Breval; et Pauline Bisson, fille de René Bisson et de feu Louise Valet (31 janvier 1699).

B. à f. pour 3 ans par René-Louis Chartier de Lotbinière, à Jean Barabé, de la dite seigneurie, des terres du domaine seigneurial avec les bâtiments dessus construits, droits de chasse et de pêche (1er février 1699).

C. de m. Jean Preaux, fils de feu François Preaux et Martine Fermire; et Marie Fleury, fille de feu François Fleury et de Marie-Jearnne Gilles (3 février 1699).

C. de m. François Noël, fils de François Noël et de Nicole Legrand; et Catherine Burlon, fille de feu Pierre Burlon et de Marie-Jeanne Baillargeon (3 fév. 1699).

Quit. d'obligation de Pierre Gratis à Jacques Michelon (5 février 1699) (Voir le 15 avril 1698).

Cess. par Mathurin Thibaudeau de St-Laurent, I.O., à Abel Michon et Marie Thibaudeau, ainsi qu'à Pierre Michau et Marie-Magdelaine Thibaudeau, de tous les droits du cédant en une terre et habitation de 3 arpents x moité de l'Ile, à St-Laurent (6 février 1699).

Oblig. d'Antoine LeComte, aubergiste de Québec, à François Hazeur, pour vente et livraison de huit barriques de vin (6 février 1699).

Oblig. pour solde de comte de Magdelaine Tramblé, veuve de Nicolas Roussin, à François Hazeur (10 février 1699).

C. de m. Nicolas Feuilleteau, fils de Pierre Feuilleteau et de Gillette Savard; et Suzanne Mourier, fille de Pierre Mourier et de Suzanne Vallet (10 février 1699).

Transaction entre Pierre Rey Gaillard, époux de François Cailleteau, veuve en 1ères noces de Paul Denis de Fronsac, comme tuteur du mineur de feu M. de Fronsac, et Denis Riverin, à l'effet de régler un désaccord entre ce dernier et l'héritier du dit de Fronsac, à propos d'un bail à ferme passé devant Chambalon le 15 octobre 1696 entre les dits Caillard et Riverin (11 février 1699).

V. Jacques Gourdeau à Pierre Rey Gaillard, d'une concession en la seigneurie de Miramichy (17 février 1699)

C .de m. d'Antoine Martin dit Montpellier, veuf de Jeanne Cadieu; et Marie-Thérèse Bonnet, fille de Mélanie Bonnet et de Marie Bisson (27 février 1699).

Consentement de Jean Haumier, de St-Romain de Charlesbourg, donné à Pierre Auclert, de St-Bernard, à l'effet de payer les sommes que le dit Haumier doit à Guillaume Gaillard. et à Charles Chartier (27 février 1699).

Ratif. de vente par Jacques Cachelièvre à Sébastien Léonnard Durbois et Françoise Pelletier, et quittance du dit vendeur aux acquéreur (27 février 1699) (Voir le 13 décembre 1697.

Eng. pour le temps de la navigation de l'année courante par Pierre Gosselin de St-Pierre, I.O., à Augustin Douaire, maître de barque, en qualité de matelot (4 mars 1699) .

Quit. d'Estienne Janneau, marchand de la Rivière-Ouelle à Nicolas Rousselot de la Presrye, procureur de Jacques Dufay et François Hurault, pour 310 livres (6 mars 1699).

Testament d'Annne Gentreau, épouse de René Leduc, de Lauzon (7 mars 1699).

Ratif. par Marie Couillard, veuve de Jacques de Lalande, d'un traité de société passé devant Chambalon le 31 mars 1696 entre François Viennay Pachot et la dite Couillard, et la reconnaissance du dit traité fait sous seing privé entre les parties le 2 octobre 1690 (8 mars 1699).

Eng. pour le temps de la navigation de l'année courante par Jacques Coudray, de Québec, à François Aubert de Mille Vaches, en qualité de contre-maître matelot (8 mars 1699).

Eng. de Irosme Senrem, portugais, à Augustin Douaire, maître de barque, pour la saison de la navigation, comme matelot (9 mars 1699).

Conc. par Marie Giffard, veuve de Nicolas Juchereau de St-Denis, à Jacques Gerber, du Cap St-Ignace, de 4 arpents x 42 de profondeur à la grande Ance (11 mars 1699).

Conc. par Marie Giffard, veuve de Nicolas Juchereau de St-Denis à Jacques Gerber, du Cap St-Ignace, de tout le terrain qui se trouve en la seigneurie de la grande Ance entre l'habitation de Pierre St-Pierre, au sud-ouest et celle de Jean Pelletier, au nord-est, sur 42 arpents de profondeur (11 mars 1699).

Eng. de la nommée Louise, âgée de 4 ans, à Jean Bussière, de St-Pierre, I.O., jusqu'à l'âge de 18 ans (13 mars 1699).

Cess. par François Lacroix, de Ste-Anne de Beaupré à Louis, son fils, de 2 arpents et demi sur une lieue et demie de profondeur (13 mars 1699).

V. Jean-Baptiste La Coudray, aubergiste, et Catherine Gautier, à Jean Gautier, son beau-frère, de tous les

droits successifs échus à la dite Gautier par le décès de René Gautier, leur père (14 mars 1699).

V. Ignace, Michel, Gabriel, François et Jean Gosselin, frères, de l'Ile St-Laurent, au nom de l'autre François, leur frère cadet, à Pierre Haimard et Louise Guillot, de Québec, de leur part en une maison, rue sous le fort, à la basse-ville de Québec (16 mars 1699).

Quit. de Jean Gosselin à Ignace Gosselin son frère de sa part de succession de feu Françoise Lelièvre et feu Gabriel Gosselin, leur père et mère (16 mars 1699).

Oblig. d'Estienne Burel, pâtissier de Québec, à Jean Soullard, pour vente et livraison d'une barrique d'eau de vie (17 mars 1699).

Donation de Nicolas Marion dit Lafontaine à l'hôpital Général de Québec, de 4 arpents x 40 de profondeur, en la côte de Lauzon (18 mars 1699).

Eng. d'Abraham Baudon, de Ste-Famille, I.O., Jean Chailleau du bourg d'Alvert près de la tremblade; Izaac De la Roche et Jacques Bellanger du Bourg de Vaux, près Royant, à Jean Jung marchand de Québec, comme capitaine, pilotte et matelot (20 mars 1699).

B. à l. pour 2 ans par Louis Marchand, de Québec, à Guillaume Albert, de Beaumont, d'une terre et habitation (20 mars 1699).

V. de Joseph Giguiere, de Ste-Anne de Beaupré, à André Bertellot dit Laloutre du même lieu, son beau-frère, du 1-7 en la moitié d'une terre et habitation (21 mars 1699).

Eng. de Guillaume Fargues à Louis Jolliet, d'avril à octobre comme contre-maître sur la barge du dit Jolliet pour aller à Anticosty (21 mars 1699).

Oblig. de Maurice Déry, à Jacques Loste tous deux de Charlesbourg, pour argent prêté (22 mars 1699).

Constitution de rente par Jean Courtois, de Charlesbourg aux Jésuites de Québec, à percevoir sur une terre et habitation de 40 arpents de superficie, à la petite Auvergne (23 mars 1699).

Ratif. François Gosselin, le cadet, de la vente d'une maison faite par ses frères à Pierre Haymard et Louise Guillot (23 mars 1699) (Voir le 16 mars 1699).

Cess. par Jacques Pinguet de Vancour, de Québec, à M. Charles-Amador Martin, curé de N. D. de Foy ainsi qu'à ses marguilliers, de 3 arpents en superficie, en la côte St-Michel joignant au nommé St-Crespin et d'autre côté à la veuve et aux héritiers de Charles Danay, pour y bâtir l'église paroissiale, le presbytère et y mettre le cimetière (26 mars 1699).

B. à f. pour 5 ans de Jean Lepicard à Prisque Lessard de 3 arpents et demi de large à Ste-Anne de Beaupré, avec bâtiments dessus construits (30 mars 1699).

Donation de Zacharie Cloutier et Magdeleine Hémard, du Château Richer, à Charles et Pierre Cloutier, leur fils, d'un arpent de terre (31 mars 1699).

Cess. Joseph Blondeau, et Margueritte Trudel, de Charlesbourg, à Jean Trudel, leur frère et beau-frère, de tous les droits successifs échus à la dite Trudel par la mort de sa mère, Marguerite Tomas, épouse de Jean Trudel (31 mars 1699).

Acceptation, par Pierre Masse, marguillier de Notre-Dame de Foi, de la cession d'un terrain faite à la fabrique de la dite paroisse par Jacques Pinguet de Vancour (31 mars 1699) (Voir le 26 mars 1699).

Trans. entre René Deneau et Anne Morin, de la Baye des Challeurs, et Pierre Rey Gaillard, tuteur de Louis Denis de Fronsac, fils de feu Richard et de Françoise Cailleteau, à l'effet de laisser jouir le dit Deneau des ter-

res dont il est en possession par ordonnance de Mgr l'Intendant, du 28 mars 1691 (31 mars 1699).

Annulation d'une vente à rente foncière par le sieur de Vitré vendeur, et Maurice Pâquet, acheteur (3 avril 1699) (Voir le 27 février 1696).

Ratif. par Madeleine Philippeau de l'obligation consentie par Maurice Déry, son mari, à Jacques Loste (3 avril 1699) (Voir le 22 mars 1699).

Acc. entre Noël Levasseur, menuisier de Québec, Pierre Gacien couvreur, et Geneviève Pinguet, du même lieu (4 avril 1699).

V. Joseph Guion, de St-Charles de Grondines, à Charles et Pierre Cloutier, ses beaux-frères, du Château Richer, savoir: de tous les droits successifs de la succession de Zacarie et de Madelleine Haymard (6 avril 1699).

Ratif. Nicolas Goullet, Joseph Guion, Jean Bouchart dit Dorval et Jean Gravel, de la donation faite par Zacarie Cloutier, leur beau-père, à Charles et Pierre Cloutier, leurs beaux-frères (6 avril 1699) (Voir le 31 mars 1699).

B. à l. pour 3 ans par Estienne Charet, tanneur de la Pointe Lévy à Jean Bureau, de Québec, d'une maison, rue du Sault au Matellot (8 avril 1699).

Conc. François de Chavigny de la Chevrotière à Jean-Baptiste Germaine, de la même seigneurie, de 3 arpents de terre sur 40 de profondeur en la dite seigneurie (8 avril 1699).

Quit. par Chambalon, procureur de M. de Vitré à Maurice Pâquet (13 avril 1699) (Voir le 27 février 1696).

Eng. Pierre Poirier de Villieu à Augustin Douaire, maître de barque de Québec, comme matelot pour le temps de la navigation de l'année courante (13 avril 1699).

Oblig. Jean-Baptiste Montmellian dit Saint-Germain à François Hazeur, tous deux de Québec, pour 38 livres dues par feu Marie-Anne Vidault, veuve d'Estienne Blanchon (14 avril 1699).

Ratif. de vente de terre par Michelle Texier, épouse de Louis Marquet, vendeur, à Jean Courtois dit Bertrand (14 avril 1699) (Voir le 26 janvier 1698).

C. de m. François de Chavigny de La Chevrotière, veuf d'Antoinette du Poussan; et Geneviefve Guion Desprez, fille de François Guion Desprez et de Marie-Magdeleine Marsollet (18 avril 1699).

Testament de François-Marie Renaud d'Avesne Desmeloize (21 avril 1699).

C. de m. Jean Bureau, fils de Gabriel Bureau et de feu Marie Cheneau, et Marie Magdeleine Vermet, fille d'Antoine Vermet et de feu Barbe Mesnard (25 avril 1699).

V. Pierre Quenet, maçon de Beaumont, à Pierre du Roy, d'une terre et habitation à Beaumont (27 avril 1699).

Quit. Jean Houmier, de St-Romain de Charlebourg à Pierre Aucler de St-Bernard pour solde d'échange de deux habitations (27 avril 1699).

Cess. Charles Bissot à Jacques Gourdeau son beau-frère, tous deux de Québec, de la jouissance des profits et revenus qu'il peut avoir dans les droits de traite avec les sauvages en toute l'étendue de la seigneurie de Mingan (29 avril 1699).

Ratif. de vente de terre par Elizabeth Paquet, épouse de Pierre Quenet, vendeur, à Pierre Du Roy (3 mai 1699) (Voir le 27 avril 1699).

Trans. Jean Houde, de Villieu, et Marie Paranteau, veuve d'Antoine Fauvel, marchand de Québec, au sujet

d'un emplacement et maison proche la fontaine Champlain (7 mai 1699).

Ratif. par Marie-Magdeleine Marsollet, épouse de Frs Guyon Desprez, du contrat de mariage de sa fille Geneviefve et de François de Chavigny de Lachevrotière (7 mai 1699) (Voir le 18 avril 1699).

Oblig. pour solde de compte par Louis Jolliet et Claire Bissot à Joseph Riverin (9 mai 1699).

Ann. de son testament et codicille par Charles Marquis, huissier (10 mai 1699) (Voir le 2 juillet 1695).

Oblig. Jean-Baptiste Dupré de Québec, et Jacques Boutillet, de la côte de Beaupré, à Jean Jung pour marchandises à eux vendues et livrées, et argent prêté (11 mai 1699).

Indemnité portant obligation respetcive entre Jacques Bouteillet, de la côte de Beaupré, et Jean-Baptiste Dupré, en rapport avec l'obligation ci-dessus (11 mai 1699).

Quit. Paul Dupuy, procureur de Charles Duhamel, tuteur de Charles-Adrien Leforestier, fils mineur de feu Pierre Leforestier, marchand de Rouen et d'Estienne Leforestier, fils aîné du dit défunt, à Jean Gobin, procureur et tuteur des mineurs de feu Philippe Gautier de Comporté et de Marie Bazire, pour solde tout compte entre les parties (11 mai 1699).

Qpit. Paul Dupuy, procureur de Charles Duhamel et tuteur de Charles-Adrien Leforestier, mineur de feu Pierre Leforestier, et d'Estienne Leforestier fils aîné du dit défunt, à Jean Gobin, pour marchandises adressées par le dit Leforestier au dit Gautier le 16 avril 1688 (11 mai 1699).

Oblig. Robert Choret, charpentier, à Joseph Riverin, marchand, tous deux de Québec, pour une somme due

à feu Raymond Dubosc et Michelle Mars, épouse en 2èmes noces du dit Riverin (13 mai 1699).

Oblig. Robert Jeanne, navigateur, et Françoise Savart, leurs enfants, Martin et Jean, à François Hazeur, pour un cable de barque à eux vendu (14 mai 1699).

Inv. des biens de feu François-Marie Renaud d'Avesne Desmeloize (16 mai 1699).

Dec. de Charles Aubert de la Chenaye au sujet des cens et rentes à charger sur une terre vendue à Jacques Neveu (17 mai 1699) (Voir le 5 juin 1696).

Donation pour cause de mort d'Abraham Baudon, capitaine du navire **Le Saint Jean**, de Ste-Famille, I.O., à Hipolite Tibierge fils, d'une terre et habitation au même lieu (19 mai 1699).

Don mutuel entre Charles Marquis, huissier, et Agnes Giguère, sa femme (23 mai 1699).

Quit. d'André Duval et Anne Rousselot, veuve en 1ères noces de Tousaint Dubau, de Gros Pain à Louis Mersier, serrurier, pour ce qu'il devait sur un emplacement et maison (24 mai 1699).

Apprentissage pour 3 ans de Jean Cachlièvre, mineur de 14 ans, fils de Jacques et Magdeleine Papin, avec Pierre Normand Labrière, taillandier (25 mai 1699).

Ratif. par Xainte Cloutier, épouse de Nicolas Goullet, de la donation faite par son père, Zacarie Cloutier, à ses frères Pierre et Charles (26 mai 1699) (Voir le 31 mars 1699).

Dépôt de quittance de rente par Jean Lefebvre et Pierre Creste (28 mai 1699) (Voir le 29 juillet 1693).

Cess. Jean Regnault de Québec à Claude Vivier, de Charlebourg, de la jouissance d'une terre et habitation à Charlebourg (30 mai 1699).

Marché entre Joseph Maillou, maçon, et Jacques et Jean Regnault, père et fils, charetiers, qui s'engagent à transporter de la basse à la haute ville tous les matériaux que le dit Maillou désirera pour ses divers ateliers (31 mai 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à Joseph Cassé de 3 arpents x 40 de profondeur (1er juin 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à Antoine Cassé de 4 arpents x 40 de profondeur (1er juin 1699).

Abandon d'habitation d'Antoine Cassé à Charles Couillard de Beaumont d'une concession de 3 arpents sur 40 de profondeur, en la seigneurie de Beaumont (1er juin 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à Pierre Quenet, maçon ,de 3 arpents, 3 perches et 12 pieds x 40 de profondeur, en la dite seigneurie (1er juin 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à Mathurin Labrecque, de 3 arpents x 40 de profondeur à Beaumont (1er juin 1699).

Oblig. Jean-Baptiste Monmelian dit Saint-Germain à Joseph de la Croix, Michel Maillou et Jeanne Mercier sa femme, de la Durantaye, pour vente et livraison d'une chaloupe, de 9 cordes de bois au dit Monmelian (1er juin 1699).

V. de concession d'Alexandre de Berthier, à Pierre Lepage de 3 arpents x 40 de profondeur à détacher du domaine seigneurial de Berthier (2 juin 1699).

Conc. d'Alexandre de Berthier à Louis Marsault de 3 arpents de large en la seigneurie de Berthier (3 juin 1699).

Conc. d'Alexandre de Berthier à Louis Alaire, de St-François, I.O., de 3 arpents x 40 en la seigneurie de Berthier (3 juin 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à René Adam, de Beaumont de 3 arpents x 40 de profondeur (5 juin 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à Gabriel Roulleau d'une terre concédée il y a plusieurs années à feu Jacques Annaye, habitant de Beaumont (5 juin 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont à Jean Monin de 3 arpents x 10 de profondeur (5 juin 1699).

Conc. Charles Couillard de Beaumont, à Pierre Bourgeois dit Lavallée de 3 arpents x 40 de profondeur (5 juin 1699).

Ratif. Marguerite Vallée, épouse de Jean de Rinville, de la vente de terr efaite par son mari à Mathieu Lagrange (9 juin 1699) (Voir le 8 octobre 1696).

Déclaration de Jacques Pinguet de Vaucour, cessionnaire d'un terrain à la paroisse de Notre-Dame de Foy, à l'effet d'affirmer que bien que le nom de son frère, Nicolas Pinguet de Tarsis, ne soit pas mentionné en la dite cession il s'y trouve intéressé pour la moitié avec le dit cessionnaire et doive partager avec lui les clauses d'échanges et de privilèges énoncées au dit contrat (10 juin 1699) (Voir le 26 mars 1699).

V. Charles Jobin, tailleur d'habits de Charlebourg, à François Provost, de Québec, savoir: 4 pieds 4 pouces de terrain à détacher d'un plus grand emplacement situé rue de Buade, devant la petite porte du séminaire et le petit cimetière de la paroisse (16 juin 1699).

Quit. finale pour vente de terre par Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot, à Magdeleine Bouchard, veuve de Pierre Dancosse (22 juin 1699) (Voir le 10 juin 1697).

Conc. d'un banc en l'église de Beauport par les marguilliers à Jacques Avisse et Geneviève Parent, à titre de rente viagère et annuelle (22 juin 1699).

Prolongation de bail à loyer accordée pour 7 ans à Antoine Lecomte par les héritiers de feu Pierre Duquet et Anne de Lamarre (27 juin 1699) (Voir le 29 août 1698).

Cess. Jean François Liénard dit Durbois, de Neuville à Nicolas Dupont de Neuville, d'une obligation due au dit Liénard par Michel Lepaillieur et Catherine Jérémye (8 juillet 1699).

Ratif. Genevieve Cloutier, épouse de Joseph Guion, de la donation faite par son père Zacarie Cloutier à ses frères Charles et Pierre (9 juillet 1699) (Voir le 31 mars 1699).

Ratif. Genevieve Cloutier de la vente de ses droits successifs faite à ses frères Charles et Pierre Cloutier, par Jacob Guyon, son mari (9 juillet 1699) (Voir le 6 avril 1699).

B. à f. pour 5 ans par Nicolas Dupont de Neuville à Claude Panneton dit Le fifre, de Québec, d'un moulin à vent avec la maison qui est à côté, au lieu appelé Mont Carmel, à Québec (11 juillet 1699).

Oblig. Charles Parent, de Beauport, à Françoise Jachée, veuve d'Antoine Gourdeau de Beaulieu, pour prêt d'argent (14 juillet 1699).

V. Jeanne Badeaux, veuve de Pierre Parent, de Beauport, à Charles Parant, son fils, d'un arpent de terre sur 16 de profondeur ou environ, à Beauport (14 juillet 1699).

Ratif. Jean-Baptiste Morandeau, de la prolongation de bail à loyer accordée pour 7 ans à Antoine Lecomte par les héritiers de feu Pierre Duquet (15 juillet 1699) (Voir le 29 août 1698).

Quit. respecitve entre Jacques Guion dit Fresné, maître de barque et Joseph Guion, son frère, pour compte de tutelle (15 juillet 1699).

Oblig. François Sauvin et Marie Barif, de Québec, à Jean Bouchard dit Dorval de St-Pierre, I.O., pour argent à eux prêté (16 juillet 1699).

Conc. Charles Aubert de la Chenaye à Antoine Jean, fils de Pierre, de l'Ile aux Oyes, de 6 arpents sur 40 de profondeur en la seigneurie du Port Joly (17 juillet 1699).

Ratif. Marie-Anne Carrier, épouse de Pierre Turgeon, de la donation faite par son mari à ses beaux-frères (17 juillet 1699) (Voir le 15 juillet 1698).

Marché de construction entre Jean et Joseph Parant, frères, maçons de Beauport, et Guillaume LeDuc, de la côte de Lauzon (20 juillet 1699).

Vente de terre par Pierre Blanchet et Marie-Anne Fournier, de la Pointe-à-la-Caille, à Pierre Alphonse Blanchet, leur fils (21 juillet 1699).

Inv. des biens d'Antoine Legendre, de Bélair, et d'Anne Guion Després, sa veuve (27 juillet 1699).

Société entre Pierre Du Roy, marchand, et Guillaume Hébert dit Lecompte, habitants, tous deux de Québec, pour faire venir de France des marchandises diverses au montant de 2000 livres (27 juillet 1699).

Eng. pour 3 ans d'Angélique-Félix Fleury, fille de feu François Fleury et de Jeanne Gille, de Québec, à Guillaume Gaillard, marchand de Québec, comme servante-domestique (27 juillet 1699).

Conc. Mgr de Laval, ancien évêque de Québec, à François Bouchard, de 6 arpents de terre à la côte de la petite Rivière, proche la baie St-Paul (28 juillet 1699).

Oblig. Pierre Tondereau, de Bonsecours, à Vital Caron de Québec pour solde de compte (28 juillet 1699).

Ratif. Marie-Magdelenne Cloutier, épouse de Jean Bouchard dit Dorval, de la donation faite par son père, Zacarie Cloutier à ses frères, Charles et Pierre (1er août 1699) (Voir le 31 mars 1699).

C. de m. Jean Bouron, veuf d'Anne Binet, et Françoise Chaqueneau, veuve de Nicolas Georget (2 août 1699).

Donation de terre entre vifs de Guillaume Fournier et Françoise Hébert de la Pointe-à-la-Caille, à Charles Fournier, leur fils (2 août 1699).

Quit. Paul Dupuy, procureur de Geneviefve Couillard, veuve du sieur Dutertre, héritière pour 1-5 de feu Charles Aubert, son cousin, avec Jacques, Jean-Baptiste, Louis et Jeanne Couillard, ses frères et soeur, représentant feu Louis Couillard, leur père, à Charles Aubert de la Chenaye, veuf en 1ères noces de Gertrude Couillard, et père du dit feu Charles Aubert (4 août 1699).

Testament d'Elizabeth Barbe, épouse de François Hazeur (5 août 1699).

Dec. Françoise Morineau, veuve de Louis Marchand à l'effet d'affirmer que bien qu'elle ait consenti une obligation de 450 livres, son fils, elle ne lui doit vraiment que 180 livres, elle annule la dite obligation pour réparer le tort qu'elle a fait à ses autres enfants (6 août 1699).

Const. de r. par les Jésuites au montant de 20 livres payées annuellement pour l'entretien de la lampe qui est devant l'autel de la Congrégation établie au Collège des dits RR. PP. (6 août 1699).

Quit. Jean-Baptiste de Peiras à Antoine Samson, de la côte St-Michel, d'une part d'une vache à lait et des

clauses d'un contrat de vente passé entre eux devant Genaple le 21 août 1695 (7 août 1699).

Compromis entre Louis Baussay, époux d'Angélique Bouchard, fille et héritière pour 1-6 de feu Nicolas Bouchard, et Claude Guimont, époux d'Anne Leroy, veuve en 1ères noces du dit feu Nicolas Bouchard et mère de la dite Angélique Bouchard, pour régler à l'amiable les droits respectifs des parties dans la succession de feu Nicolas Bouchard (7 août 1699).

Vente de terre par Jacques Pinguet de Vaucour et Nicolas Pinguet de Tarsis, à Mathurin Moreau (11 août 1699).

Testament de Jean-Baptiste Soullard, arquebusier (11 août 1699).

Oblig. Françoise Morineau, veuve de Louis Marchand, à François Marchand, son fils, pour argent prêté (11 août 1699).

B. à l. pour 1 an par Jacques Cayla, à Hyacinthe Audra, marchand de Lyon, d'une chambre basse, rue St-Pierre, chez le dit bailleur, à raison de 180 livres pour l'année (12 août 1699).

Déc. Nicolas Pelletier, commis de MM. de l'ancienne compagnie des fermiers de Tadoussac au sujet des marchandises acquises, vendues, ou appartenant encore aux dit fermiers, et obligation des MM. de la nouvelle compagnie à ceux de l'ancienne pour valeur des marchandises qui leur sont livrées (14 août 1699).

Renom. d'Anne Guion Desprez, veuve d'Antoine Legendre sieur de Belair, à la communauté de biens qui a été entre elle et son mari (18 août 1699).

Ratif. Barbe Cloutier, veuve de Charles Bélanger, de la donation faite par Zacarie Cloutier et Madeleine Hay-

mard, ses père et mère, à ses frères Charles et Pierre (19 août 1699) (Voir le 31 mars 1699).

Consentement de Jean Gibault, marchand de Québec, à la vente de sa maison, située au détour de la rue Notre-Dame (28 septembre 1699).

Vente de terre par Joseph Guion à Jacques Guion dit Frené, en la seigneurie de Lauzon (2 octobre 1699).

C. de m. d'Antoine Lemarié, fils de Jacques Lemarié et de Marie Maurin; et Jeanne-Angélique Doré, fille de feu Louis Doré et de feu Jeanne Dufossé (3 octobre 1699).

Oblig. pour prêt d'argent par Charles Aubert de la Chenaye et Jean Gobin, marchands de Québec, au marquis de Crisafy (5 octobre 1699).

V. Charles Aubert de la Chenaye, à Charles de Couagne, marchand de Montréal, savoir: le fief et seigneurie de la Chenaye, de 2 lieues de terre sur le fleuve, faisant moitié de la dite seigneurie qui appartient pour l'autre part à Jean-Baptiste Legardeur de Repentigny, sur 6 de profondeur, avec le manoir, moulin à vent, grange et autre bâtiments dessus construits, joignant à la rivière de l'Assomption, moitié de la dite rivière comprise, et d'autre côté à Terrebonne, appartenant aux représentants du Sr Deslandes (6 octobre 1699).

V. Jean Bussière et Ursule Rondeau, de St-Pierre et St-Paul, I.O., à M. Augustin Dauric, curé de la dite paroisse, de ce qui reste d'un demi arpent de large sur moitié de l'Ile à prendre et détacher de l'habitation des vendeurs, contenant 2 arpents et demi de large, sur la dite profondeur, joignant à Michel Morandeau, au delà des 5 arpents qui ont été pris de long pour être

vendus par le père du vendeur pour construire l'église et le presbytère de la paroisse (6 octobre 1699).

Donation par M. Augustin Dauric, curé de St-Pierre et de St-Paul, I.O., à l'oeuvre et fabrique de l'église de la dite paroisse, de ce qui reste d'un demi arpent de large sur moitié de l'Ile, acquis par le contrat ci-haut indiqué de Jean Bussière et d'Ursule Rondeau, joignant à Michel Morandeau et à Jean Bussière (6 octobre 1699).

Quit. pour vente de terre par Margueritte Belanger à son neveu Charles Belanger (6 octobre 1699) (Voir le 24 avril 1698).

Oblig. pour solde de compte de marchandises par Bernard Huret dit Rochefort, de la rivière du Sud, à Jean Sébille, marchand de Québec (9 octobre 1699).

Quit. d'obligation par M. de la Chenaye à Pierre Nicquet (10 octobre 1699) (Voir le 7 octobre 1697).

Abandon de Pierre Noël Legardeur à Charles Aubert de la Chenaye des terres, fief, justice et dépendance de la Chenaye, déjà cédées au même dès l'année 1683 ou 1684, et que le dit Legardeur avait acquises, du dit de la Chenaye par contrat devant Duquet le 13 août 1680 (10 octobre 1699).

Accord entre M. d'Aubenton de Villebois, envoyé spécial en Canada des fermiers généraux du domaine d'Occident et messieurs les députés de ce pays pour le commerce du castor (10 octobre 1699).

Vente de terre par Jean Nadeau de St-Laurent, I.O., à Jean Sonroy, son beau-frère, du même lieu (10 octobre 1699).

Donation de terre entre vifs par Pierre Niquet et Françoise Lemoine, de la seigneurie St-François proche le lac St-Pierre, à Alexis Niquet, leur fils (10 octobre 1699).

Inventaire des papiers de la succession de feu François Garconnet de Bois Rondet, bourgeois d'Orléans (11 octobre 1699).

Quit. et décharge respective entre Jean Cloüet, de Québec, Jean Lefebvre, charpentier de Beauport et Joseph Maillou, architecte, en rapport avec l'exécution du testament de feu Marie Chateigne, veuve de Pierre Lefebvre, père et mère du dit Cloüet (11 octobre 1699).

Quit. François de Chavigny de la Chevrotière, du douaire à lui payé par François Guion Desprez, selon les clauses du contrat de mariage de Geneviève Guion, leur fille, avec le dit de Chavigny (11 octobre 1699) (Voir le 18 avril 1699).

Sentence arbitrale entre Claude Pauperet, marchand, et Pierre Rey Gaillard, commissaire d'artillerie, pour régler leurs contestations à propos d'une lettre de change (12 octobre 1699).

Vente de terre par Jean Migneron, à Noël Simard dit Lombrette, tous deux de St-Joachim (12 octobre 1699).

Déclaration de Estienne Tibierge et Pierre Reopel, tonneliers de Québec, à propos de la visite d'une barrique de vin de Bordeaux, adressée aux Jésuites de Québec et qui était presque vide à son arrivée au port (17 octobre 1699).

Acc. entre Nicolas Belain, graveur, de Québec, et Bonaventure Apoil, fils de Geneviefve Poisson, veuve de Nicolas Apoil, de Paris, qui annule l'engagement fait sous seing privé par la dite veuve, de son fils, Bonaventure au service du dit Belain pour 4 ans (17 octobre 1699).

Oblig. Marguerite Côté, veuve d'André Parent, de Beauport, à François Hazeur (17 octobre 1699).

Donation entre vifs de Charles Maugé, fils de feu Claude et de Françoise Lebon, de Sens, à Hesme Maugé, écolier étudiant au dit lieu de Sens, de tous ses biens successifs et autres, en vue de sa profession religieuse chez les Récollets de Québec (18 octobre 1699).

Procès verbal d'Assemblée des Trois Etats etc, que députent MM. D'Auteuil, Juchereau et Pascaud sur le castor (18 octobre 1699) (Manque).

Reconnaissance par Pierre Du Roy de la remise à lui faite par Pierre Millet, habitant, de Québec, de plusieurs billets en rapport avec la vente des castors, et obligation par le dit Du Roy (18 octobre 1699).

Quit. Louis Roüer de Villeray, procureur d'Anne Gautier, épouse de Jacques Ragueneau, à François Hazeur, à la décharge de la succession de feu Pierre Soumande, son beau père (18 octobre 1699).

Oblig. François David, tapissier, de St-Etienne de Toulouse à André Jorriand, tonnelier, pour le prix de sa pension et nourriture et argent prêté (18 octobre 1699).

Quit. pour vente de maison par Jean Gosselin à Pierre Haymard (19 octobre 1699) (Voir le 16 mars 1699).

C. de m. Jean-Baptiste Balan dit Lacombe, fils de feu Pierre Balan dit Lacombe et de Renée Biret; et Jeanne Maillou, fille de Michel Maillou et de Jeanne Mercier (20 octobre 1699).

Marché de construction entre M. de Ramezay, de Trois-Rivières, et Guillaume Duboc dit Saint Godard, couvreur de Québec (21 octobre 1699).

Apprentissage de Laurent Roy chez André Joriand, maître tonnelier, durant 4 ans (21 octobre 1699).

Oblig. Pierre-Jean Forgues dit Maurougeau, de Beaumont, à Guillaume Cillard, marchand de Québec (23 octobre 1699).

Conc. de terre d'Olivier Morel de la Durantaye à Pierre Elie, de la dite seigneurie (24 octobre 1699).

Procuration de Paul Barry, marchand de Larochelle, à Jacques Leclerc pour gérer toutes ses affaires en Canada (25 octobre 1699).

Oblig. pour solde de compte de marchandises de Marie-Magdeleine Phillipes, épouse de Pierre Tousignant, de Lotbinière, à Charles Chartier, marchand de Québec (25 octobre 1699).

Quit. Raymond Martel, de Québec, procureur de Jean Dorat, marchand de Bordeaux, à Pierre Plassan, marchand de Québec (27 octobre 1699).

Oblig. Gabriel Bouchard de la Rivière-Ouelle à Jean Gobin, marchand de Québec, pour marchandises à lui vendues et livrées (27 octobre 1699).

Oblig. François Bouchard, de la Rivière-Ouelle, à Jean Gobin, pour marchandises livrées (27 octobre 1699).

Oblig. Mathieu Sauton, voyageur, à Pierre-François Fromage, marchand de Québec, pour argent à lui prêté et marchandises vendues et livrées (27 octobre 1699).

Quit. de droits d'héritage par Marie-Françoise Amyot, à Jean Huart et Jean Lepicart (29 octobre 1699) (Voir le 8 mars 1699).

Oblig. Michel Gorron dit Petit Bois, du Cap à L'arbre, près la petite rivière Duchesne, à Dominique Bergeron, marchand de Québec, pour marchandises vendues et livrées (29 octobre 1699).

Oblig. Robert Ouy dit Saint-Laurent, du Cap à L'arbre, près la petite rivière du Chesne, à Dominique Bergeron, marchand de Québec, pour solde de compte de marchandises (29 octobre 1699).

Oblig. Jean Beaudet, de Lotbinière, à Dominique Bergeron, pour solde de compte de marchandises (29 octobre 1699).

Marché entre Dominique Bergeron, marchand de Québec et Jean Beaudet, de Lotbinière, à l'effet de fournir par le dit Baudet le fruit de sa pêche à l'anguille (29 octobre 1699).

Quit. de douaire par Nicolas Feuilleteau à ses parents (31 octobre 1699) (Voir le 10 février 1699).

Acc. Pierre Mourier, de St-Jean, I.O., au nom de Suzanne Le Valet, sa femme, et Nicolas Feuilleteau, pour régler à l'amiable les prétentions des parties en la succession de feu Suzanne Mourier, fille du dit Pierre Mourier et de la dite LeVallet, épouse du dit Feuilleteau, à cause de leur contrat de mariage, devant Chambalon, le 10 février 1699 (31 octobre 1699).

Eng. pour 4 ans de Nicolas Bridé, âgé de 17 ans, fils de feu Jean Bridé, tailleur de pierre, et de Nicole Magdeleine, du faubourg de Montmartre, à Hipolite Tibierge, marchand tanneur de Québec, en qualité d'apprenti et de serviteur-domestique (2 novembre 1699).

C. de m. Charles Rognon, fils de feu Michel Rognon et de Marguerite Lemain; et Marie-Anne Martel, fille d'Honoré Martel et de Marguerite Lamirault (2 novembre 1699).

C. de m. Pierre Perrot, fils de Jacques Perrot et de Michelle Leflau; et Anne Jourdain, fille de Guillaume Jourdain et de Jeanne Constantin (2 novembre 1699).

Société entre Pierre Babin dit Lacroix, aubergiste de Québec, et Louis du Coudray, boulanger, pour faire le métier de boulangerie pour 3 ans, à frais et profits communs (3 novembre 1699).

Vente et convention entre Elisabeth Couillard, veuve de Jean Guion et Guillaume Guion, son fils, au sujet d'une

terre et habitation au Château Richer (3 novembre 1699).

Vente de terre par Joseph Meneu, de Ste-Famille, I.O., Mathurin Meusnier et Marie Meneu de Ste Anne de Beaupré à René Meneu, aussi de Ste-Famille, I.O. (3 novembre 1699).

Oblig. pour prêt d'argent par Anne Lepetit, veuve de Joachim Martin et d'Antoine Juchereau, à Louis Martin, son fils (3 novembre 1699).

Cess. Jean Houde et Anne Rouleau, de Villieu, à Joseph Riverin, de Québec, de 1000 livres avec les intérêts (4 novembre 1699).

Donation de terre de Charlotte Lepetit, veuve en 1ères noces de Joachim Martin et en 2èmes d'Antoine Juchereau, de St-Pierre, I.O., à Louis Martin, son fils (4 novembre 1699).

Oblig. pour solde de compte de marchandises de Joseph Lemay dit Delorme, de Lotbinière, à Dominique Bergeron, marchand de Québec (4 novembre 1699).

Ratif. par Suzanne Le Valet, de l'accord passé entre Pierre Mourier, son mari, et Nicolas Feuilleteau, leur gendre (5 novembre 1699) (Voir le 31 octobre 1699).

Oblig. Jacques Bernier dit La Jeunesse, maître de barque, et Elizabeth Derome, de Québec, à Charles Chartier, marchand, pour marchandises à eux vendues et livrées (5 novembre 1699).

V. de terrain par Marie Sevestre, épouse de Louis De Niort de la Noraye, de Ste-Famille, I.O., à Robert Voyer, aubergiste, et Marie-Magdeleine Trepagny, de Québec (6 novembre 1699).

Oblig. Thomas Lefebvre à Jean Sébille pour solde de compte (6 novembre 1699).

Oblig. de Jean Auriau et Gabriel Samson, de la côte de Lauzon, à Jean Léger de La Grange, marchand, pour marchandises à eux vendues et livrées (6 novembre 1699).

Quit. de Charles Charetier, marchand de Québec, à Louis Ginchereau, de l'Ile St-Laurent, de 600 livres (12 novembre 1699).

Réformation d'une donation de terre et habitation à Ste-Famille par M. Lamy, curé, aux RR. SS. de la Congrégation (16 novembre 1699) (Voir le 5 septembre 1692).

Oblig. Pierre Jean, et Françoise Favreau, de l'Ile aux Oies, à Pierre Du Roy, marchand, pour 200 livres que le dit Du Roy a payées à Paul Dupuy (16 novembre 1699).

Oblig. Pierre Jean et Françoise Favreau, de l'Ile aux Oies, à Jean Gobin, pour marchandises à eux vendues et livrées (16 novembre 1699).

C. de m. Pierre-François Fromage, fils de Laurent Fromage et de feu Benoiste de Chazelle; et Marguerite Fortin, fille de feu Jullien Fortin et de Geneviefve Gamache (21 novembre 1699).

Oblig. Mathieu Guay à Jacques Pinguet de Vaucour, à l'acquit de Vincent Poirier, et quittance respective (30 novembre 1699).

V. Pierre Tondereau et Marie-Anne Frichet, de Bonsecours, à Antoine Buteau et Anne Cloutier, veuve en 1ères noces de Pasqual Lemercier, de Beaupré, d'une part de terre (9 décembre 1699).

Quit. d'oblig. Jean Boucher au sieur Reiche (9 décembre 1699) (Voir le 21 novembre 1695).

Quit. d'oblig. Marguerite Gagnon, épouse de Vital Caron, à Pierre Tondereau, des deniers d'Antoine Bu-

teau, de Beaupré (9 décembre 1699) (Voir le 28 juillet 1699).

V. Jean Martel, à Jacques Danguel dit Lamarche, tailleur de pierre, tous deux de Québec, de 2 arpents x 40 de profondeur en la seigneurie de Neuville (10 décembre 1699).

Vente par Charles et par François Aubert de la Chenaye, père et fils, à Jean Gobin leur associé, d'un fond de magasin avec le navire, **La Ste Ursule,** la barque nommée **Le St-François,** et tous les effets mentionnés en l'inventaire passé en 1691 et arrêté par les dits de la Chenaye le 28 novembre 1699 (14 décembre 1699).

Oblig. Pierre Tondereau à Vital Caron et Marguerite Gagnon pour marchandises à lui vendues et livrées (16 décembre 1699).

C. de m. Pierre Aubert de Gaspé, fils de Charles Aubert de la Chenaye et de feu Louise Juchereau, et Jacqueline-Catherine Juchereau, fille de feu Nicolas Juchereau de St-Denis et de Marie Giffard (19 décembre 1699).

Inventaire des biens de la communauté de feu Marguerite Noblet et Claude Pauperet, marchand de la ville de Chateauroux (Barry), établi à Québec (23 décembre 1699).

Quit. pour vente de terre par Pierre Canard et Marie Pelletier à Pierre Regnaud (28 décembre 1699) (Voir le 21 octobre 1694).

Eng. pour 3 ans de Joseph-Lucien Poitras, fils de Jean, menuisier de Lorette, à Philippe Létourneau, meunier de Québec (30 décembre 1699).

Annulation de vente entre Jean Migneron, vendeur et Noël Simard acquéreur (2 janvier 1700) (Voir le 12 octobre 1699).

Abandon par Pierre Migneron à Jean, son frère, d'une portion de terre à St-Joachim (3 janvier 1700).

Ech. par Jean Migneron d'un demi arpent de front sur une lieue et demie de profondeur à St-Joachim, à lui par droits successifs de Laurent Migneron et Anne Saint-Denis, ses père et mère, à Noël Simard dit Lombrette qui cède un demi arpent sur une lieue et demie de profondeur à la petite Rivière, en deçà de la Baie St-Paul (3 janvier 1700).

C. de m. d'Alexandre Pauvret de Gaudarville, fils de feu Jean-Baptiste Pauvret de Gaudarville et feu Marie-Catherine Nau; et Marie-Anne Gautier de Comporté, fille de feu Philippe Gautier de Comporté et feu Marie Bazire (5 janvier 1700).

Etat des meubles et immeubles appartenant à Alexandre Pauvret de Gaudarville, se trouvant tant à Québec qu'à ses maisons et fermes de Gaudarville le 24 décembre 1699 (5 janvier 1700).

C. de m. Denis Roignon, fils de feu Michel Roignon et Marguerite Lamain; et Marie Chyron, fille de Louis Chyron et de Marie Vauguier (9 janvier 1700).

Validation de vente par Catherine Gautier, épouse de Jean-Baptiste Lacoudray à son frère, Jean Gautier (13 janvier 1700) (Voir le 14 mars 1699).

Vente et convention au sujet d'une terre à St-Joachim par Laurent Migneron veuf d'Anne St-Denis, et Marie Guillaume, à Robert Dufour (15 janvier 1700).

Société pour 3 ans entre Louis Deniort, fils, marchand de Ste-Famille, I.O., et Joseph Deblois, de St-François, pour le partage des frais nécessaires à l'organisation de leur négoce (20 janvier 1700).

Quit. pour vente de terre par Marc Tessier à Jean Courtois dit Bertrand (21 janvier 1700) (Voir le 26 janvier 1699).

Oblig. pour solde de compte de Jacques Glinel à Pierre Duroy, absent, Marguerite Levasseur, sa femme, stipulant pour lui (25 janvier 1700).

Oblig. Jean Gibault à Jean Sébille, tous deux marchands de Québec comme solde d'obligation (25 janvier 1700).

Ratif. Anne Migneron, femme de Robert Dufour, d'une vente de terre au dit Dufour par Laurent Migneron (29 janvier 1700) (Voir le 15 janvier 1700).

Quit. Jacques Gaudry dit Bourbonière à Ignace Bonhomme pour ce qui lui revient de la succession de feu Nicolas Gaudry et feu Agnès Morin, ses père et mère (2 février 1700).

Ratif. de donation par Aymée Roux, femme de Emard Tinon de Loriers à son fils Charles (4 février 1700) (Voir le 24 octobre 1697).

Ratif. par François Bissot d'une vente de terre et quittance au sieur Dumay (6 février 1700). (Voir le 2 janvier 1696).

V. d'un emplacement par Joseph Riverin, marchand de Québec, à Geneviève Lemaire, épouse de Nicolas Blin, aubergiste de Québec (20 février 1700).

Cess. et trans. Mathieu Lagrange et Marie-Gabrielle Danneville, de Beauport, à Joseph Riverin de Québec, de 945 livres, à eux dues par François Frichet et Anne Lureux (22 février 1700).

Acte de réparation de Michel Parant et sa femme, de Beauport, de la calomnie faite par eux à l'égard de Catherine Larchevesque, nièce de Jean Larchevesque Grand Pré, demeurant à La Briqueterie (24 février 1700).

Oblig. Noël Charland dit Francoeur, de St-Jean, I.O., à Joseph Riverin, pour marchandises livrées au dit Charlant (25 février 1700).

Oblig. Hilaire Bureau dit Blondin, charretier de Québec, à Charles Aubert de la Chesnaye pour la vente d'un cheval (25 février 1700).

B. à f. pour 5 ans par Pierre Constantin à Pierre Paluchon, d'une terre et habitation en la côte de Maure (27 février 1700).

V. Jean Bradel sieur du Chenay, du Château Richer, à Louis Deniort fils, de St-François I.O., de 1/5 d'une terre située entre les terres du sieur De Dautré, entre les Trois-Rivières et le Lac St Pierre (27 février 1700).

V. Charles Amiot dit Villeneuve, de Québec, à André Harnois, de la côte de Maure, d'une terre et habitation de 3 arpents x 30 de profondeur, en la seigneurie de Maure (28 février 1700).

Ratif. de cess. par François Frichet à Joseph Riverin (1er mars 1700) (Voir le 22 février 1700).

Annulation de donation passée entre Charlotte Lepetit, veuve en 1ères noces de Joachim Martin et en 2èmes d'Antoine Juchereau, et son fils, Louis Martin (1er mars 1700) (Voir le 4 novembre 1699).

Donation par Charlotte Lepetit, de St-Pierre I.O., à Louis Martin, son fils (1er mars 1700).

Oblig. d'Antoine Mandin et Jeanne Baillargeon, de St-Pierre, I.O., à Jacques Gourdeau, marchand de Québec, pour fournitures et avances d'argent reçues (1er mars 1700).

Remise par Pierre Dumesnil dit la musique de la terre à lui cédée par le sieur Doric (1er mars 1700) (Voir le 12 juillet 1695).

Oblig. Marie-Madeleine Pinel, veuve de François Vandal, de Neuville, à Pierre Du Roy, boucher de Québec, absent, Marguerite Levasseur, sa femme, acceptant pour lui, pour solde de compte de marchandises (2 mars 1700).

Ratif. Rosalie Duquet, épouse de Charles Amiot Villeneuve, pour vente de terre à André Harnois (5 mars 1700) (Voir le 28 février 1700).

V. et éch. de terre par Ignace Pepin dit Lachance et Marie Lefort, à Jean-Baptiste Coté, tous de l'Ile d'Orléans (6 mars 1700).

Cons. de r. annuelle par Mathieu Delino, marchand de Québec à la grande Congrégation de Québec, dirigée par les Jésuites et leurs officiers (8 mars 1700).

Quit. par le R.P. Augustin Leblanc, jésuite, au R.P. Vaillant, de la même société, pour 400 livres en payement de la constitution de rente qui assure perpétuellement l'entretien de la lampe de l'autel de la Congrégation du collège des Jésuites (8 mars 1700) (Voir le 6 août 1699).

Oblig. Joseph Delestre Beaujour, de Québec, pour le prix de vente d'une barque nommé **Le St-François**, appartenant à Jean Gobin, marchand de Québec (8 mars 1700).

V. François Billeret et Marie Tessier, de St-Jérôme de Charlebourg, à Claude Dubreuil de Saint-Romain de Charlesbourg, d'une terre et habitation au lieu dit de l'Auvergne (10 mars 1700).

V. Henry Chaillé et Françoise Grimault, à François Hillairet, d'une terre et habitation de 3 arpents x 20 de profondeur au village St-Romain de Charlesbourg (10 mars 1700).

Acc. et cess. entre Robert Choret, charpentier de Québec, et Joseph Normand et Marie Choret, habitants de la Canardière (11 mars 1700).

Quit. Robert Choret, charpentier de Québec, veuf de Marie-Magdeleine Paradis, à Guillaume Paradis de l'Ile d'Orléans (11 mars 1700).

Quit. Pierre Boucher au nom d'Hélène Gaudry, sa femme, à Ignace Bonhomme, veuf d'Agnès Morin, épouse en 1ères noces de Nicolas Gaudry, père et mère de la dite Hélaine Gaudry, pour le bon et loyal compte rendu par le dit Ignace Bonhomme dans le règlement de leur succession (13 mars 1700).

V. Pierre Loüineau, fils, et Pauline Bisson, de Québec, à Jacques Pinguet de Vaucour, d'une terre et habitation de 2 arpents x 30 de profondeur à la petite rivière St-Charles (14 mars 1700).

V. Paul Denis de St-Simon, de Québec, à Thomas Doyon et François Trefflé dit Rotot, habitants de la Canardière, d'une terre et habitation de 5 arpents sur 40 de profondeur, à St-Simon de Beauport (15 mars 1700).

V. Denis Riverin à François Hazeur, marchand de Québec, du fief et seigneurie de la Rivière de la Magdeleine, située au dessous des Monts Notre-Dame, côté sud, contenant une demi lieue au dessus et une demi lieue au dessous de la dite rivière sur 3 lieues de profondeur (15 mars 1700).

V. François Paris, cordonnier de Québec, et Marie Raboüin et tuteur de Louis Mercier, leur fils, le dit Mercier se portant fort de Pierre Desrochers et Suzanne Rabouin, de Champlain; Louis Campagna et Magdeleine Rabouin, de la seigneurie de Gaudarville, tous les dits vendeurs se portant fort des mineurs de feu Nicolas Poirier et Anne Radoüin, de la rivière Saint-Pierre

en l'Ile de Montréal, à Jean Bouchart dit Dorval de St-Pierre, I.O., de la moitié franche d'une terre et habitation du dit lieu (16 mars 1700).

Oblig. Michel Moreau, de la côte St-Michel, pour avances faites tant à lui qu'à Mathurin Moreau, son père, par Jacques Pinguet de Vaucour (16 mars 1700).

Oblig. de Louis Jolliet et Claire Bissot à Jean Gobin pour vente et livraison de marchandises et argent à eux prêté pour leur commerce à Mingan (18 mars 1700).

Ratif. Magdeleine Rabouin, épouse de Louis Campagna, d'un contrat de vente passé entre ses co-héritiers et Jean Bouchart dit Dorval (18 mars 1700) (Voir le 16 mars 1700).

Abandon par Jean Vaillancour, de l'Ile d'Orléans, à Charles Aubert de la Chesnaye, d'une terre et habitation en la seigneurie du grand Kamouraska (18 mars 1700).

Quit. Georges Marion, de Lauzon, tant pour lui qu'au nom d'une de ses soeurs, à Pierre Lefebvre, tonnelier de Québec, d'une somme d'argent à eux due (20 mars 1700).

Quit. Thimothée Roussel, chirurgien, à Pierre Lefebvre, tonnelier, tous deux de Québec, pour remise d'une somme d'argent à lui due que le dit Lefebvre reconnaît avoir reçu de Nicolas Dupont de Neuville (20 mars 1700).

Conc. de terre en la seig. de Vincennes par Charles Bissot de Vincennes à Charles Trépagny, aubergiste de Québec (21 mars 1700).

Ratif. Marie Cloutier, veuve de Jean Gravel, de la donation faite par son père, Zacarie Cloutier, à ses frères,

Charles et Pierre (22 mars 1700) (Voir le 31 mars 1699).

Cess. et trans. Jean et Denis Nadeau, frères, de l'Il ed'Orléans, à Jean Leroy, du même lieu, leur beau-frère, de la moitié de la rente annuelle à eux due par Antoine Dionne (23 mars 1700).

V. Marin-Michel Patenoste, de Ste-Famille, I.O., à Pierre Mercier, de la côte de Beaupré, d'une terre de 3 arpents et demi de large sur une lieue et demi de large sur une lieue et demie de profondeur, à Ste-Anne de Beaupré (23 mars 1700).

Quit. pour 120 livres de Marin Patenostre à Pierre Mercier, son beau-frère (23 mars 1700) (Voir le 29 octobre 1698).

Oblig. Charles Boucher et Margueritte Pelletier, à Guillaume Jourdain, marchand de Québec, pour 105 livres (24 mars 1700).

Oblig. Jean Beaudet, de Lotbinière, à Dominique Bergeron, marchand de Québec, pour 107 livres, 10 sols, comme solde du compte arrêté entre eux devant Chambalon, le 29 octobre dernier (25 mars 1700).

Conc. Charles Aubert de la Chenaye, à Guillaume Paradis, fils de feu Jacques Paradis, de 4 arpents x 40 de profondeur en la seigneurie du grand Kamouraska (26 mars 1700).

Oblig. Pierre Lefebvre, tonnelier de Québec, et Marie Savard, à Nicolas Dupont, seigneur de Neuville, pour 880 livres (26 mars 1700).

Echange de terre entre Martin Leclair de St-Pierre, I.O., et Clément Ruel, de St-Laurent, I.O., (26 mars 1700).

Marché de construction entre Joseph et Jean Maillou, frère, entrepreneurs maçons, de Québec, et Charles Campagna, de St-François, I.O. (28 mars 1700).

Oblig. d'Hélène Lemieux, veuve de René Pasquet, de Québec, à Charles Chartier, marchand de la même ville, pour marchandises livrées (31 mars 1700).

Quit. René Hubert, huissier de Québec, à Pierre Lefebvre, tonnelier, pour 223 livres portant obligation du dit Lefebvre et Marie Savard, sa femme, à Nicolas Dupont (1er avril 1700).

Ratif. d'arpentage fait par Le Rouge d'une terre appartenant à T. Bertrand, déposée pour minute par M. de la Martinière (1er avril 1700).

Oblig Pierre Amiot dit Villeneuve, navigateur de la côte de Maure, à François Hazeur, marchand, de Québec, pour avances d'argent faites à sa femme et marchandises à lui livrées (1er avril 1700).

B. à l. pour 3 ans fait par Nicolas Dupont de Neuville, au nom des mineurs de feu François Marie Renaud D'Aveine Desmeloize et Thérèse Dupont, de la propriété appartenant aux dits mineurs, rue St-Louis, à Claude-Charles Le Roy de la Poterie (3 avril 1700).

Partage des biens mobiliers et immobiliers de feu Jean Bégin, I.O., entre Madeleine Leblanc, sa veuve, ses enfants mineurs, et Gabriel Gosselin, son beau fils, tous héritiers pour 1/5 des biens du dit Bégin (3 avril 1700).

Déclaration de Louis de Niort fils, qui reconnaît que l'acquisition d'une terre apparemment faite à son profit ne l'a été réellement qu'à celui de Louis de Niort de la Noraye et Marie Sevestre, ses père et mère (7 avril 1700) (Voir le 27 février 1700).

Quit. Claude Panneton, meunier de Québec, et Marguerite Donzon à Pierre Racine et Louise Guion, de Québec, pour 750 livres prix d'un emplacement et maison, rue St-Louis (7 avril 1700).

Quit. Louis et Pierre de Niort, frères, de l'Ile d'Orléans, à Louis de Niort de la Noraye et Marie Sevestre, leur mère, pour 1000 livres respectivement reçue de leurs dits père et mère en avancement d'hoirie à leur succession future (7 avril 1700).

V. Marie Aubert, veuve de Jean Prémont, de Ste-Famille, I.O., à Hipolite Tibierge fils, du même lieu, d'une terre et habitation de 3 arpents et 8 perches de largeur, sur moitié de l'Ile (8 avril 1700).

Oblig. de Marie-Magdeleine Tremblay, veuve de Nicolas Roussin, de l'Ange-Gardien, à Guillaume Gaillard, marchand de Québec, pour la valeur des marchandises à elle fournies et livrées tant pour son service que pour celui de ses enfants mineurs (8 avril 1700).

Ratif. par Joseph Gagnon de la cession d'obligation faite par Jean Houde et sa femme à Joseph Riverin (9 avril 1700) (Voir le 4 novembre 1699).

Ratif. par Hilaire Gaudry, épouse de Pierre Boucher, d'une quittance donnée à Ignace Bonhomme (15 avril 1700) (Voir le 13 mars 1700).

B. à f. pour 4 ans par Jacques Pinguet de Vaucour, de Québec à François Provost, de la côte St-Michel, d'une terre et habitation à la petite Rivière (15 avril 1700).

C. de m. Charles Tinon, fils de feu Emard Tinon et Emé Roux; et Marie-Anne Bonnodeau, fille de feu Louis Bonnodeau et Claudine Laval (17 avril 1700).

Eng. pour 9 ans de Joseph Varin, mineur de 8 ans, à François Hazeur, marchand de Québec, comme serviteur-domestique (17 avril 1700).

Eng. pour 8 ans de Thérèse Varin, mineure de 10 ans, à Joseph Couture, de la côte de Lauzon, comme domestique (19 avril 1700).

Eng. pour 3 mois, de Marie-Antoine Chapelin, volontaire, de Québec, à Laurent Levasseur, de la côte de Lauzon, comme serviteur domestique (20 avril 1700).

Quittances respectives de Jean Chapeau, de Gaudarville, veuf de Marie Chapeleau, au nom de Marie-Anne Chapeau, leur fille, à Noël Marcou, veuf de Marguerite Chapeleau, de Beauport, pour la remise des biens de cette dernière décédée sans enfants, et du dit Marcou au dit Chapeau pour remboursement par ce dernier des frais funéraires encourus lors du décès de la dite Marguerite Chapeleau (20 avril 1700).

V. par Jean David dit Pontife et Marianne Provault, du Château-Richer, à Mathieu Tessier dit Ringuet, de Beauport, de leur part de succession (21 avril 1700).

Cess. par Jean Labbé et Marie Marchand, de la côte St-Jean, à Jean Le Compte de la rivière St-Charles, d'une terre et habitation à la petite rivière St-Charles (21 avril 1700).

Eng. pour 3 ans de Mathieu Cottin, volontaire, fils de Tugal Cottin, du Cap Rouge, à François Hazeur, marchand de Québec, comme domestique (28 avril 1700).

Donation mutuelle et réciproque entre Jean Gobin, marchand de Québec, et Gabrielle Bécasseau, sa femme (28 avril 1700).

Ratif. de don mutuel entre Charles Marquis et Agnès Gigeure, et déclaration de cette dernière (28 avril 1700) (Voir le 23 mai 1699).

Ratif. de vente faite par Michel Hébert dit Laverdure et Anne Gallet, de Québec, à Marin Richard, de la seigneurie de St-Charles (29 avril 1700).

Quit. Jacques Barbel, procureur de Simon-Pierre Denis, sieur de Bonnaventure, et Jeanne Jeannière, veuve en 1ères noces de Jean-François Bourdon de Dombourg,

et tutrice de ses enfants mineurs, à François Hazeur, marchand de Québec, d'une somme d'argent à l'acquit de Pierre Nolan et de Catherine Houart (30 avril 1700).

V. de terrain à la Côte St-Paul par Jean-Estienne Dubreuil, comme exécuteur testamentaire de feu Jean-Baptiste Legardeur, autrefois domestique des religieuses de l'Hôpital Général, et en exécution de son testament passé par Genaple, le 24 février 1700, à Jacques Pinguet de Vaucour (1er mai 1700).

B. à f. pour 7 ans à Ignace Samson, de St-Ignace, par Jacques Pinguet de Vaucour, de Québec, d'une terre et habitation en la côte St-Paul (1er mai 1700).

C. de m. François Marie Boüat, fils d'Abraham Bouat et de Marguerite de Nevelet, de Montréal; et Magdeleine Lambert, fille de feu Eustache Lambert Dumon et de Marie Vennec (3 mai 1700).

Vente des minutes de feu Pierre Duquet et feu Guillaume Audouart, notaires, par les héritiers du dit feu Duquet, à Guillaume Gaillard, marchand de Québec (3 mai 1700).

V. d'une terre par Jean-Etienne Dubreuil, cordonnier de Québec, et Marguerite Legardeur, au nom de Michel Chabot dit Lamare et Marie-Madeleine Legardeur, et comme tuteur de Michel et Marguerite Legardeur, à Antoine Samson de la Côte St-Ignace, Jacques Pinguet de Vaucour stipulant pour lui (3 mai 1700).

Ratif. par Marie-Anne Friquet, de la vente faite par elle et Pierre Tondreau, son mari, à Antoine Buteau, et quittance s'y rapportant (4 mai 1700) (Voir le 9 décembre 1699).

Oblig. par Meleine Bonnet, de Charlebourg, et Marie Buisson, à Guillaume Gaillard, pour la valeur des mar-

chandises à eux livrées par le dit Gaillard (5 mai 1700.

Ratif. par Suzanne Raboüin, épouse de Pierre de Rochers, de Batiscan, d'un contrat de vente passé entre ses co-héritiers et Jean Bouchart dit Dorval. Quittance par la dite Rabouin au dit acquéreur de la somme qui lui revient dans la dite vente (6 mai 1700) (Voir le 16 mars 1700).

Proc. de Vincent Guillot, habitant du Mont Louis, à Joseph Riverin, pour recevoir de Louis Jolliet, père ou fils, la somme de 300 livres à lui (7 mai 1700).

V. par Marie Sevestre, épouse et au nom de Louis de Niort de la Noraye, de Ste-Famille, I.O., absent, à Louis Deniort, leurs fils, des 4/5èmes d'une terre de 2 lieues de front et de profondeur située entre les terres du sieur Dautré et celle de M. de la Valtrie ou ses héritiers (9 mai 1700).

Oblig. Joseph Deblois, de St-François, I.O., à Louis Deniort, pour les avances faites par ce dernier dans l'exécution d'un contrat de société (9 mai 1700).

V. par Etienne Burel, pâtissier de Québec, et Margueritte Roussel, veuve de Mathurin du Cheron, à Pierre Jean fils, de l'Ile aux Oyes, d'une terre et habitation à l'Ile aux Oies (10 mai 1700).

Société à profits égaux pour la pêche à la morue entre Jean Léger de la Grange, marchand de Québec, et Jacques Cochu navigateur de Québec (12 mai 1700).

Ratif de v. de terre par Marie Leguay, épouse de François Dubois (21 mai 1700) (Voir le 12 octobre 1696).

Proc. donnée à Jean Gobin par Jean Jung pour gérer ses biens et affaires en tout le Canada durant son absence (24 mai 1700).

Inv. des biens de feu Izaac Hervieux, cloutier de Québec, veuf de Marie-Anne Pinguet, et Geneviefve Gariépy, sa seconde femme (25 mai 1700).

Quit. pour vente d'emplacement et maison, par Louise Sevestre, épouse de Louis de Niort de la Noraye, à Robert Voyer et sa femme, acquéreurs (25 mai 1700) (Voir le 6 novembre 1699).

V. par Alexandre Peuvret de Gaudarville et Marie-Anne Gautier de Comporté, comme procureur des mineurs de feu Philippe Gautier de Comporté et Marie Bazire, à Jean Gobin, d'un emplacement en la basse ville de Québec (27 mai 1700).

V. par licitation en vue d'un partage faite à François Hazeur, veuf en 1ères noces d'Anne Soumande, des fiefs, terres et seigneurie de la Malbaie, par le chanoine Louis Soumande, et Guillaume Jung, marchand de Bordeaux, époux de Marie Soumande, co-héritiers de feu Pierre Soumande-Delorme, seigneur de la Malbaie, et aussi par Jean Grignon, père, marchand de Larochelle, associé du dit feu Pierre Soumande-Delorme, représenté à la dite vente par Jean de Lestaige, marchand de Québec (28 mai 1700).

Compte et quit. de succ. rendus par François Hazeur, aux héritiers de feu Pierre Soumande (Delorme) et feu Simonne Coté, sa femme (29 mai 1700).

Ratif. par Geneviefve Audebout, de la vente faite par Joseph Cagnard, son mari, à Simon Chambrelan (31 mai 1700) (Voir le 28 mai 1697).

V. d'une terre au Château-Richer par Nicolas Thibault et Marie-Françoise Bouché, de la côte de Beaupré, à François Laberge, du même lieu (8 juin 1700).

V. par Jean-Baptiste Maillou, entrepreneur maçon, et Louise Phelipeau, à Thomas Barthelemy, maître tail-

leur, de Québec, d'un emplacement et maison à Québec (8 juin 1700).

Société entre Geneviefve Gariépy, veuve d'Isaac Hervieux, cloutier, et Jean Michelon, aussi cloutier, de Québec, pour faire valoir pendant un an le dit métier à moitié profits et pertes (9 juin 1700).

Conc. par François Magdeleine Ruette d'Auteuil à Pierre Bidard, de la rivière Jacques Cartier, d'une terre et concession de 3 arpents x 30 de profondeur en la seigneurie de la dite rivière (10 juin 1700).

Eng. pour 2 ans de Jean-François Vandale, à François Hazeur, comme domestique (11 juin 1700).

V. d'emplacement par François Ducarreau, de Québec, à Louis de Niort de la Noraye, de Ste-Famille, I.O., et Marie Sevestre (15 juin 1700).

V. par Jean de Lavoye et Barbe L'Homme, de la seigneurei de Villier, à Paul Martel de Saint-Pierre, I.O., d'une terre et habitation (15 juin 1700).

Inv. des biens de feu Jean Brusseau, meunier, époux d'Anne Greslon (18 juin 1700).

V. par Ange Guion, de Québec, à Guillaume Guion dit Dubuisson, son frère, de la côte de Beaupré, du 1/7è de 2 arpents et un quart de terre, sur 1 lieue et demie de profondeur, au Château Richer (5 juillet 1700).

C. de m. Jean-François, fils de feu Jean-François Bélanger et de Marie Cloutier; et Geneviève Tibaut, fille de François Tibaut et de Elisabeth Agnes Lefebvre. Passé le 15 novembre 1699, déposé le (6 juillet 1700).

Testament de Jean Toupin, volontaire, de Québec (6 juillet 1700).

Oblig. Marie-Thérèse Charon, veuve de Jacques Hubert dit Le Parisien, de Berthier, à Pierre Dupont et Char-

les Perthuis, marchands de Québec, pour solde de compte (7 juillet 1700).

Quit. par Guillaume Hébert, des intérêts qui lui sont dût par le contrat de société fait entre Pierre Du Roy et lui (7 juillet 1700) (Voir le 27 juillet 1699).

Marché d'apprentissage pour 3 ans, par Louis Gaborit et Nicole Souillard, de la Durantaye, pour leur fils Pierre, chez Nicolas Doyon, maître arquebusier et taillandier de Québec (7 juillet 1700).

Ratif. par Jean Soumande, marchand de Montréal, du compte que François Hazeur a rendu à Louis Soumande, chanoine de Québec, tant en son nom, comme fils de feu Pierre Soumande et feu Simone Coté, qu'au nom du dit Jean Soumande, son frère (18 juillet 1700).

V. d'emplacement, rue Sous le Fort par François Allaire et Margueritte Ducarreau, de Québec, à M. François Dupré, curé de N. D. de Québec, et aux marguilliers de N. D. des Victoires de la basse ville (27 juillet 1700).

Conc. par Charles Aubert de la Chenaye, de Québec à Joseph Paradis, fils, absent, Pierre Paradis, son père, acceptant pour lui, d'une terre de 5 arpents et demi et plus, sur 40 de profondeur en la seigneurie du Grand Kamouraska (28 juillet 1700).

Ratif. de v. de terre par Jacques Charet et Jeanne Dubois (28 juillet 1700) (Voir le 29 mai 1694).

Oblig. de Guillaume Hébert dit Lecomte à François Hazeur en montant que lui doit Magdeleine Tremblé, veuve de Nicolas Roussin (28 juillet 1700).

Oblig. Gabriel Bouchard, de Kamouraska, pour solde de compte de marchandises que Jean Gobin, marchand de Québec, lui a livrées et vendues (29 juillet 1700).

Ratif. par Agnès Grondin, d'une vente de maison faite par son mari, Pierre Desmon, à Pierre Bonniot (29 juillet 1700) (Voir le 19 octobre 1695).

C. de m. Jean Drapeau, fils d'Antoine Drapeau et de Charlotte Joly, et Marie-Ursule Boulduc, veuve d'Henry Brault dit Pommainville (31 juillet 1700).

Certificat de bornage des habitations de M. et madame Lambert et de M. et madame Leduc, situées en la côte de Lauzon (1er août 1700).

C. de m. Joseph-Alphonse Martel, fils d'Honoré Martel et de Margueritte Lamirault; et Marguerite Grougnier, fille de Nicolas Grougnier et de feu Marie Boüet (2 août 1700).

Ratif d'oblig. par Nicolas Jean, consentie par son frère, Joseph, à Claude Pothier (3 août 1700) (Voir le 13 octobre 1696).

Oblig. de Pierre Duchesne, de l'Ile d'Orléans, à François Ducareau, maçon de Québec, pour 275 livres, 12 sols (9 août 1700).

Eng. pour 13 ans de . . Chesnié, âgé de 5 ans, élevé et gouverné par le bureau des Pauvres de Québec, comme serviteur à Jean Jandras de Ste-Anne (9 août 1700).

Décl. de René Bisson, de St-Antoine de Charlesbourg, à l'effet de garantir la vente que Pierre Louineau fils a faite à Jacques Pinguet de Vaucour (9 août 1700) (Voir le 14 mars 1700).

Sommation de Jean Léger de la Grange, marchand de Québec, à Jean Jung de St-Laurent, marchand de Bordeaux (11 août 1700).

Cess. et abandon par Guillaume Hébert des droits et intérêts en la société qu'il a avec Pierre Du Roy (13 août 1700) (Voir le 27 juillet 1699).

Marché de construction entre Pierre Maufet, charetier, et Jean Minet, maçon, de Québec (14 août 1700).

Acc. pour surceoir jusqu'à l'an prochain l'exécution d'un marché entre les frères Joseph et Jean Maillou, maçons, et Charles Campagna (17 août 1700) (Voir le 28 mars 1700).

Quit. Jean-Baptiste Boutin et Jeanne Audebout, à Nicolas Catrin, notaire de Ste-Famille, I.O., pour la vente d'une hbaitation en la seigneurie de la Durantaye (19 août 1700).

Oblig. Nicolas Catrin, notaire et Françoise Pinguet, de Ste-Famille, I.O., à Louis de Niort de la Noraye et Marie Sevestre pour prêt d'argent (19 août 1700).

Cess. et trans. par Maurice Arrivé, de St-François, I.O., tant en son nom qu'en celui de Simon Arrivé, son frère, à Françoise Sauvin, de Québec, de 140 livres, à recevoir de Michel Charetier de la seigneurie de Bellechasse (19 août 1700).

V. par Sébastien Liénard dit Durebois et Françoise Pelletier de St-François-Xavier, à Jean-Baptiste Boutin de Québec, d'une moitié d'emplacement avec maison au quai du cul de sac (20 août 1700).

Acc. et v. servant de partage entre Michel Thibault, de la rivière des Roches, veuf de Jeanne Soyer, et Jean Rollandeau et Marie Tibault, de la rivière du Sud; René Grand-Alary et Louise Tibault; Estienne Gilbert et Marguerite Tibault, aussi de la Rivière des Roches, tous héritiers pour 1/5 avec Jean-Baptiste et Jeanne Tibault, des dits Thibault et Soyer, leurs père et mère (21 août 1700).

Décl. d'Etienne Gilbert qui reconnaît que Michel Tibault, son beau-père, doit prendre à son profit les gains et

fruits qui se trouvent sur sa portion d'héritage (22 août 1700) (Voir le 21 août 1700).

Cess. par Pierre Bouchard, de la seigneurie des Aulnets, à Estienne Bouchard, son frère, de 7 perches et demie de terre sur la Rivière Ouelle en allant vers le fleuve (24 août 1700).

C. de m. Simon Soupirant, chirurgien, fils de feu Antoine Soupiran et Catherine Laborde; et Marthe Belanger, veuve d'Estienne Souet (25 août 1700).

Résiliation de vente de terre entre François Dubois, acquéreur, et Clément, son frère, vendeur (26 août 1700) (Voir le 8 avril 1696).

Quit. Mathurin Palin dit Dabonville et Louise Ragnault, de Gros Pin, à Pierre Normand de la Brière, taillandier, et Catherine Normand, de Québec (27 août 1700).

Eng. pour 5 ans, de Marguerite, âgée de 9 ans et demi, fille d'Aymé Jollyvet, maçon de Lorette, à Jean Minet, maçon de Québec (27 août 1700).

Marché entre Louis Mersier, serrurier de Québec, et André Coutron, maçon, au sujet d'un vieux corps de logis situé devant l'Hôtel épiscopal de Québec (28 août 1700).

Echange d'emplacements entre Pierre Brunet, menuisier, et Angélique Lefebvre, veuve de Jean Gautier dit Larouche, et François Gautier dit Larouche, taillandiers, tous de Québec (28 août 1700).

Cons. de r. par Jean Bussière, de St-Pierre, I.O., en son nom et en celui d'Ursule Rondeau sa femme, absente, à M. Augustin Lauric, prêtre, curé de St-Pierre et de St-Paul, I.O. (30 août 1700).

V. par Jacques Bernier, navigateur, à René Leduc, de Lauzon, d'une portion d'emplacement et maison, sur

le quai du cul de sac, en la basse ville de Québec (30 août 1700).

V. par Michel Leneuf de la Valière, gouverneur de Montréal, au nom et comme procureur de Claude-Sébastien de Villieu, commandant en Acadie, à Pierre-Noël Legardeur, de Québec, de la terre et seigneurie de Villieu (31 août 1700).

Oblig. Jacques Cachelièvre, boulanger, et Marie-Magdelaine Papin, de Québec, pour 300 livres que leur a prêtée Jeanne Amiot dite Lafontaine, de Trois-Rivières (2 septembre 1700).

Quit. de Marie-Magdeleine Jobin, de Berthier, au nom de François Fafard, son mari, absent, à Pierre Peire, marchand de Québec, de 225 livres (8 septembre 1700).

Ratif. par François Fafard dit Delorme, de Berthier, d'une quittance donnée par Marie-Magdeleine Jobin, sa femme, à Charles Jobin, son père, et à Pierre Peire (20 septembre 1700) (Voir le 8 septembre 1700).

Cess. de rente par Jean Molinier, marchand de Larochelle, tant en son nom qu'en celui de Marie-Magdeleine Hurault, sa femme, absente, et comme procureur de Marie Languille, veuve de François Hurault; de Pierre Laurent, marchand de Larochelle et Elizabeth Hurault; à Nicolas Rousselot de la Prairie, de Québec et Marie Hurault (26 septembre 1700).

Acte de dernière volonté d'Antoine Metrau, jardinier des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Qu(bec (27 septembre 1700).

V. de terre en la seig. de Ladurantaye par Gabriel Davaine, cordonnier de Québec, à Pierre Rondault, de St-Jean, I.O. (30 septembre 1700).

Proc. de Louis Niort, fils, à Marie Sevestre, sa mère, pour gérer ses biens et affaires durant le voyage qu'il projette de faire en France (2 octobre 1700).

Conf. de v. de terre faite par François Chabot à Clément Dubois (4 octobre 1700) (Voir le 3 novembre 1696).

Quit. de Pierre Roberge et Marie Lefrançois de St-Paul, I.O., à Nicolas et Pierre Lefrançois, leurs frères et beaux-frères, pour leur part de succession (5 octobre 1700).

V. de terre à N.-D. des Anges par Jean Coté et Françoise Choret, de St-Pierre et St-Paul, I.O., à Robert Choret, charpentier de Québec (5 octobre 1700).

Ratif. de v. de terre par Jean Méric (5 octobre 1700) (Voir le 9 juin 1694).

Protet de Pierre Peire, marchand de Larochelle, à Jean Léger de Lagrange, au sujet d'un billet de 736 livres dû au sieur Grignon (6 octobre 1700).

Quit. de droits successifs de Jacques Genet et Marie-Françoise Huot, de la Durantaye à Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot dit St-Laurent (6 octobre 1700).

Conf. par Louis de Niort de la Noraye, de la vente faite en son nom par Marie Sevestre, sa femme, à Robert Voyer, et de la quittance s'y rapportant (7 octobre 1700) (Voir le 6 novembre 1699).

Ratif. par Louis de Niort de Lanoraye, père, du contrat de vente passé par Marie Sevestre, sa femme, à Louis de Niort, leur fils (7 octobre 1700) (Voir le 9 mai 1700).

Marché de fourniture de matériaux entre François Aubert et Joseph Crevier de St-François, tous deux de Québec (8 octobre 1700).

C. de m. Martin Rousseau et Elizabeth Tibault, veuve de Jacques Bélanger passé le 2 mai 1700, déposé le (8 octobre 1700).

Consentement de Michel et Charles Vallée à ce que Marie-Thérèse Leblanc, veuve de Pierre Vallée, leur mère, dispose de son bien en faveur de Pierre Vallée, leur frère aîné (9 octobre 1700).

Désistement par Jacques Dumesny de ses prétentions dans le procès intenté au Sr Garbuzard, marchand de Larochelle (12 octobre 1700) (Voir le 22 octobre 1697).

Atermoîment accordé à Gabriel Duprat, marchand de Larochelle, pour satisfaire à toutes ses créances dans 3 ans (13 octobre 1700).

Quit. pour vente de terre par Nicolas Roussellot de la Prerie et Marie Hurault, de Québec, à Jean Molinié, marchand de Larochelle, et Marie-Magdellene Hurault, tant pour eux que pour Pierre Lorans, marchand de Larochelle, et Elisabet Hurault (13 octobre 1700).

B. à l. pour 3 ans de Magdeleine Loignon, au nom de Nicolas Drouin, absent, de Sainte-Famille, I.O., à Marie-Anne Métru, veuve de Jacques Samson, de Québec, d'une maison sur le quai du cul de sac (14 octobre 1700).

Oblig. pour 600 livres de Marguerite Dizy, veuve de Jean Debrieux, de Batiscan, à Jean Crespin, marchand de Québec, pour solde de compte (15 octobre 1700).

V. de Jean Noël et Anne Blanver, du Cap Rouge, à Jean Routier du même lieu, d'une terre et habitation de 2 arpents x 50 de profondeur (16 octobre 1700).

V. d'une terre et habitation par Yves Leber, de Lauzon, à Gabriel Lamber, absent, Marie-Renée Roussel sa femme stipulant pour lui (17 octobre 1700).

V. de terre et habitation par Jean Foucher et Marianne Marchand, de Lauzon, à Gabriel Lambert, absent, Marie-Renée Roussel, sa femme, stipulant pour lui (17 octobre 1700).

Abandon par Jean Foucher, de Lauzon, à Gabriel Lambert et Marie-Renée Roussel, d'une terre de 4 arpents x 40 de profondeur (17 octobre 1700).

Oblig. pour 10000 livres de François Aubert de Millevache, Jean Gobin et Gabrielle Bécasseau, sa femme, aux mineurs de Nicolas Daneau Demuy et de feu Marguerite Boucher (17 octobre 1700).

Donation par Marie Magdeleine Leblanc, veuve de Jean Pégin, à Jean-Baptiste et Pierre Pégin, ses fils (18 octobre 1700).

Procuration générale de Charles Aubert de la Chesnaye à Jean Gobin, marchand de Québec pour gérer ses affaires en son absence (18 octobre 1700).

Trans. en vue d'un règlement de succession entre Charles Aubert de Lachesnaye, veuf de Marie-Louise Juchereau, et Pierre Aubert de Gaspé, leur fils (18-24 octobre 1700).

Trans. en vue d'un règlement de succession entre Chs Aubert de Lachesnaye et Marie-Angélique Denis, et François et Louis Aubert fils, issus du second mariage du dit Chs. Aubert avec Marie-Louise Juchereau de Laferté (18 octobre 1700).

Marché entre François Aubert de Mille Vaches et René Hertel de Chambly, Hertel s'engage à fournir et livrer au dit Aubert à la fin de Juin prograin 20 gros mats de navire pourvu qu'Aubert fournisse tout ce qui est nécessaire pour amener les mats dans la rivière St-Charles au lieu de la Briqueterie (18 octobre 1700).

Quit. pour vente de terre par François et Pierre-Noël Morin, frères, à Noël Gagnon (19 octobre 1700) (Voir le 22 juillet 1700).

Conf. de v. de terre par Marie-Anne Fafard, femme de Julien Laniel dit Derosier, cordonnier, de Villieu, à Alexis Marchand de Batiscan (19 octobre 1700).

B. à f. pour 5 ans par Michel Deserre, de Neuville, tant en son nom qu'en celui de ses frères et soeurs mineurs, à Jean Delisle, d'une terre et habitation en la seigneurie de Neuville (19 octobre 1700).

Oblig. de Pierre Noël Legardeur de Vilieu et Magdeleine Boucher, à Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, pour 1000 livres (19 octobre 1700).

Quit. et décharge respectives de Louis de Niort et Joseph Deblois qui reconnaissent avoir séparé entre eux les profits de la société contractée devant Chambalon le 20 janvier 1700 (19 octobre 1700).

Quit. pour vente de terre de François et Pierre Noël, frères à Noël Gagnon (19 octobre 1700) (Voir le 22 juillet 1700).

C. de m. Jean-Baptiste Pégin, fils de feu Jean Pégin et Marie-Magdeleine Leblanc; et Geneviefve Crepeau, fille de Maurice Crépeau et de Marguerite Verdure (20 octobre 1700).

Compte de tutelle rendu le 2 mai 1698 par Simon Lefebvre dit Angers aux mineurs de Antoine Deserre et Maturine Bélanger (20 octobre 1700).

Oblig. pour solde de compte de Marie-Magdeleine Pinel, veuve de François Vandal, épouse de Pierre Allard, à François Foucault, marchand de Québec (21 octobre 1700).

Oblig. pour solde de compte de Jean-Baptiste Beauvais de Saincte Geme, marchand de Montréal, à Pierre Peire, marchand de Québec (22 octobre 1700).

Oblig. de Guillaume Gaillard, à Marie Vannech, épouse de Louis de Niort, aussi marchand, pour valeur des ef-

fets que le dit Gaillard a reçus de Marie Sevestre, épouse de Louis de Niort de la Noraye (22 octobre 1700).

Donation mutuelle en cas de mort entre Jacques Trépagny et Anne Raté, sa femme, de Château Richer (22 octobre 1700).

Quit. d'obligation par Joseph Blondeau, à Dominique Bergeron époux de Marianne Millot, veuve de François Poisset (22 octobre 1700) (Voir le 17 décembre 1695).

Oblig. de Pierre Du Roy à Jean-Baptiste Blondeau, tuteur des mineurs de feu Pierre Haut et Marie Girard, pour 600 livres (23 octobre 1700).

Oblig. pour solde de compte de Bernard Huret dit Rochefort à Jean-Baptiste Couillard de Lépinay (23 octobre 1700).

C. de m. Michel Lemieux, fils de Gabriel Lemieux et de Marie-Marthe Beauregard; et Marguerite Samson, fille de feu Jacques Samson et de Marie-Anne Maintru (23 octobre 1700).

V. d'emplacement et maison à Québec de Jean Thomas, charpentier de navire, et Anne Duquet, à Pierre Duroy, marchand de Québec (23 octobre 1700).

Quit. d'oblig. par Jean-Baptiste Blondeau, tuteur élu à la place de feu Pierre Canard aux mineurs de feu Pierre Haut et Marie Girard, à Pierre Du Roy (23 octobre 1700) (Voir le 26 novembre 1696).

Quit. de Jean Minault (Mimault) à Gillette Savard, veuve de Pierre Feuilleteau, sa belle-mère, pour obligation des clauses de son contrat de mariage avec Suzanne Feuilleteau (23 octobre 1700) (Voir le 28 octobre 1698).

Oblig. pour solde de compte d'Etienne Jeanneau et Catherine Perrot, de la Rivière Ouelle, à Augustin Trehet, marchand de Larochelle (24 octobre 1700).

Quit. de cession passée entre Louis de Niort, fils et Louis Gautier de la Pigeonnière (25 octobre 1700) (Voir le 24 mars 1698).

Annulation d'une vente faite par Jean Thomas à Pierre Duroy (26 octobre 1700) (Voir le 23 octobre 1700).

Proc. par Mathurin Grégoire, de Lotbinière, à Michel Lepalieur, huissier de Québec, pour vendre une habitation à Lotbinière (26 octobre 1700).

V. d'emplacement par Jean Thomas, charpentier de navire, et Anne Duquet, à Pierre Duroy, de Québec (26 octobre 1700).

Conc. de Frontenac, à Pierre Duquet de la Chesnaye, de 3 lieues de front x 2 de profondeur à commencer à la moitié des Montapelles jusqu'à 10 arpents au dessous de la Rivière aux Mouches en descendant le fleuve. Passé le 3 juin 1675, déposé le (26 octobre 1700).

Oblig. par Louis Descary, marchand de Montréal, à Jean Crespin, marchand de Bordeaux, pour solde du compte (26 octobre 1700).

V. d'emplacement à la basse-ville de Québec par Jean-Baptiste Duquet à Pierre Duroy (27 octobre 1700).

B. à f. pour 3 ans par Louis Marchand, de Québec, à Eustache Couture, de Beaumont, d'une terre et habitation à Beaumont (28 octobre 1700).

Oblig. de Nicolas Lebel, du petit Kamourasca, à Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, pour solde de compte de marchandises (30 octobre 1700).

Quit. de Joseph Riverin, procureur de Vincent Guillot à Louis Jolliet fils, d'une obligation (30 octobre 1700).

Ratif. de décharge de François-Magdelaine Ruette d'Auteuil de Monceaux à Angélique Dusaussay (31 octobre 1700).

Quit. par Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot à Thomas de Niort et sa femme (31 octobre 1700) (Voir le 7 février 1693).

Eng. de Louis Gilbert, âgé de 22 ans, natif d'Orléans, à Louis Aramy, capitaine de navire, pour le servir 3 ans aux îles françaises de l'Amérique (2 novembre 1700).

Quit. d'oblig. par Jean Gobin, procureur de Jean Jung, à Jacques Boutillet et Jean-Baptiste Dupré (2 novembre 1700) (Voir le 11 mai 1699).

Quit. par les religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, au nom des Pauvres, de la terre et seigneurie d'Argentenay, en l'Ile d'Orléans, depuis la pointe de l'Ile, au nord-est, jusqu'à la rivière Desphins comprise, à Joseph Perrault (3 novembre 1700).

Quit. de Charle Rageot à Pierre-Alphonse Blanchet, fils, pour argent par lui prêté. (3 nov. 1700) (Voir le 21 juillet 1699).

Protêt à propos d'une lettre de change de Claude Pauperet, marchand de Québec, à Claude-Charles Solimart de Beaulieu (4 novembre 1700).

Ratif. par Louise Thibault ,épouse de René Grand Alary, de l'accord passé entre ses co-héritiers et Michel Thibault son père (4 novembre 1700) (Voir le 21 août 1700).

Proc. des directeurs de la compagnie de la Colonie de la Nouvelle-France, à Aubert de la Chesnaye et Mathieu-Martin de Lino pour gérer les affaires de la dite compagnie (5 novembre 1700).

Oblig. de François Dumas et Louis Marceau son gendre, de St-Jean, I.O., à Nicolas Vollant, marchand de Québec, pour fournitures de marchandises (5 nov. 1700).

V. d'emplacement et maison à la basse-ville de Québec par Jean-Baptiste Morandeau et Angélique Duquet de St-Laurent, I.O., à Pierre Duroy, marchand de Québec (6 novembre 1700).

Oblig. de François Dumas, Marguerite Foy, sa femme, et Louis Marceau, leur gendre, de St-Jean, I.O., à Françoise Zachée, veuve d'Antoine Gourdeau de Beaulieu, au montant de 600 livres (6 novembre 1700).

V. par Michel Maillou et Jeanne Mercier, de la Durantaye et Beaumont, à Pierre Courteaux, de la Ste-Famille, I.O., d'une terre et habitation de 6 arpents x 40 de profondeur dans les seigneuries de Beaumont et Ladurantaye (8 novembre 1700).

Société entre Charles Chartier, marchand de Québec, et Augustin Trehet, marchand de Larochelle (8 novembre 1700).

C. de m. Jacques Genet dit Labarre, fils de Jacques Genet et de Catherine Dauribault; et Marie-Françoise Huot, fille de feu Nicolas Huot et de Marie Foy (8 novembre 1700).

Quit. pour vente de terre par Jean Portelance, à Laurant Toreau (Tareau) (9 novembre 1700) (Voir le 26 mai 1697).

Quit. pour vente de terre par Louis Ginchereau, père à Jean-Baptiste Ginchereau, son fils (10 novembre 1700) (Voir le 4 août 1698).

Oblig. pour solde de compte de Marie-Reine Charpentier, épouse d'Etienne Tomingo dit Caraby, absent, à Pierre Peire, marchand de Québec (10 novembre 1700).

Oblig. pour solde de compte de Nicolas Janvrin Dufresne,

marchand de Montréal, à Antoine de La Motte de Cadillac (13 novembre 1700).

B. à f. pour 3 ans par Marguerite Provost, veuve de Martin Poisson, de St-Jean, I.O., à Marc Jouanne son gendre, de St-Laurent I.O., d'une terre et habitation de 3 arpents sur la profondeur ordinaire de la dite Ile d'Orléans (14 novembre 1700).

Marché de navigation entre Pierre-François Fromage, marchand de Québec et Denis Boucher, navigateur de St-Nicolas, pour toute l'année 1701 (16 nov. 1700).

Oblig. de Jean Morandeau de St-Pierre, I.O., à Pierre Du Roy, marchand de Québec, pour vente de 2 boeufs au dit Morandeau (17 novembre 1700).

C. de m., Henry Chaillé, fils de Mathurin Chaillé et Catherine Barré; et Marie-Renée Derry, fille de Jacques Derry et de Marguerite Vitry, passé le 2 novembre 1700, déposé le (18 novembre 1700).

Marché entre MM. les directeurs généraux de la compagnie de la colonie de la Nouvelle France et Moyse Hillairet, charpentier de navire, pour la construction d'une barque (19 novembre 1700).

Conc. de Louis Belanger à Jean-Baptiste Cloutier d'une terre de 6 arpents sur 1 lieue de profondeur, à N.-D. de Bon Secours (L'Islet). Fait le 22 novembre 1699, déposé le (20 novembre 1700).

Conc. par Louis Belanger à Louis Cloutier d'une terre de 6 arpents sur 1 lieue de profondeur, à N. D. de Bon-Secours (L'Islet). Passé le 15 août 1699, déposé le (20 novembre 1700).

B. à f. pour 5 ans, à moitié de tous fruits et profits, de Pierre Bécard de Grandville à Charles Saussier, de l'Ile aux Oies, des terres du domaine seigneurial de l'Ile aux Oies (20 novembre 1700).

C. de m. Pierre Corbin, fils de feu David Corbin et de Marie Parent; et Françoise Brassard, fille de Jean-Baptiste Brassard et Jeanne Quelevé (21 novembre 1700).

Ratif. de donation mutuelle entre Jean Gobin et Gabrielle Bécasseau, sa femme (10 décembre 1700) (Voir le 28 avril 1700).

Annulation d'un marché de construction entre Louis Mersier et André Coutron, à la réserve d'une cheminée à faire par le dit Coutron (17 décembre 1700) (Voir le 28 août 1700).

Oblig. de Jacques Cachelièvre, de Québec, à Augustin Douaire, marchand de Québec, pour solde de compte de fournitures et payements (18 décembre 1700).

V. par Jean Gobin, procureur de Charles Aubert de la Chenaye à Raymond Martel, marchand de Québec, acquéreur en son nom comme en celui d'Augustin Legardeur Courtemanche, absent, de la moitié de la seigneurie de Lachenaye, de 2 lieues sur 6 de profondeur, avec le manoir, moulin à vent, et autres bâtiments (22 décembre 1700).

Quit. pour solde de compte sur une vente faite par François Hillairet et Marie Tessier à Claude Dubreuil (23 décembre 1700) (Voir le 10 mars 1700).

Inv. des biens de feu Charles Marquis, époux de Marie-Agnès Giguière (24 décembre 1700).

Oblig. de Pierre Lezeau, navigateur, et Geneviève Lemaistre, à Jean Gobin, pour marchandises à eux livrées et vendues (30 décembre 1700).

V. par Pierre Picher et Catherine Durand, de Neuville, à Joseph Riverin, d'une terre et habitation en la dite seigneurie (30 décembre 1700).

Marché entre Piere Peire, marchand de Québec, et Joseph et Jean-Baptiste Maillou, architecte, qui s'engagent à

faire la maçonnerie d'un corps de logis sur la rue de Buade, à la haute ville de Québec, de 38 x 32 pieds, que le dit Peire payera à raison de 2 livres par toise superficielle (4 janvier 1701).

Donation entre vifs de Jean Métais aux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec (4 janvier 1701).

Marché de construction entre Pierre Peire, marchand de Québec, et Robert Leclerc, charpentier, pour faire le comble d'une maison sur la rue Buade (5 janvier 1701).

Quit. d'obligation par Guillaume Jourdain à Pierre Picher (8 janvier 1701) (Voir le 29 octobre 1694).

Renonciation par Nicolas Dupont, seigneur de Neuville, à toutes les hypothèques qu'il peut avoir au nom de feu Gédéon Petit sur un emplacement au cul de sac de la basse ville de Québec, que Petit a vendu à Louis Bouché (12 janvier 1701)

Testament de Jean Gibault, marchand de Québec (13 janvier 1701).

C. de m. Nicolas Martin, fils de Nicolas Martin et de Catherine Ouaringot, et Anne Jean, fille de feu Gilles Jean dit La Forest et de Jeanne Massé (16 janvier 1701).

Inv. des biens, titres et papiers de feu Jean Gibault (19 janvier 1701).

V. de terre à Ste-Famille par Pierre Laireau, de Charlesbourg, à Sixte Laireau, son frère, de Ste-Famille, I.O. (19 janvier 1701).

B. à l. pour 7 ans par Joseph Maillou, à François Hazeur, d'une place nue, sur le quai de la fontaine Champlain, de 80 pieds par 50 (21 janvier 1701).

Quit. par Louis Morel de la Durantaye à Pierre Rondeau pour 8 livres (23 janvier 1701) (Voir le 30 septembre 1700).

Quit. pour vente d'emplacement de Jean-Baptiste Morandeau et Angéline Duquet, à Pierre Duroy (27 janvier 1701) (Voir le 6 novembre 1700).

Ratif. d'une cess. par Charles Amiot et Rosalie Duquet, Jean-Baptiste Tibault et Marie-Françoise Amiot (1er février 1701) (Voir le 5 avril 1693).

Annulation de la vente faite par Jacques Pinguet de Vaucour et Nicolas Pinguet de Tarsis à Mathurin Moreau (3 février 1701) (Voir le 11 août 1699).

Marché pour vente de foin entre Jacques Duret, de la Petite Rivière St-Charles, et Pierre Rey-Gaillard, de Québec (12 février 1701).

V. d'emplacement au Château Richer par François Banliac dit La Montagne, père et fils, de la rivière du Loup, près le lac St-Pierre, à Antoine Doyon, du Château-Richer (16 février 1701).

Quit. pour lots et ventes de Nicolas Dupont de Neuville à Jean Léveillé, de Neuville, qui a acquis l'habitation de Jacques Marcot et d'Elisabeth Sallé, de Portneuf (17 février 1701).

Marché de construction pour une barque entre Pierre-François Fromage, marchand de Québec, et Joseph Rancour et Fabien Badaux, charpentier de navires (19 février 1701).

V. d'emplacement par Joseph Graton et Anne Perron de La Chenaye, près Montréal, à Antoine Perron de L'Ange Gardien (22 février 1701).

Oblig. pour 450 livres par Catherine Houart, veuve de Pierre Nolan, à François Hazeur, gérant des affaires de Jean Grignon, héritier de son frère, feu Ange Grignon, et ce, à l'acquit de Jean-Baptiste Nolan, fils de la dite Houart (25 février 1701).

V. par Marie Cloutier, veuve de Jean Gravel, du Cap Tourmente, des droits successifs de Zacharie Cloutier et Magdeleine Haymard, ses père et mère, à Charles et Pierre Cloutier, ses frères (26 février 1701).

Quit. de Guillaume Hébert à Pierre Du Roy re l'acte de société conclu entre eux (26 février 1701) (Voir le 27 juillet 1699).

Marché de construction entre Marie Sevestre, épouse de Louis de Niort, de la Noraye, de Ste-Famille, I.O., et Pierre Ménage, charpentier de Québec (28 fév. 1701).

Ech. et acc. entre Anne-Charlotte Le Petit, veuve 1° de Joachim Martin et 2° d'Antoine Juchereau, et Pierre Chantal de St-Pierre, I.O. (1er mars 1701).

Acc. et cess. entre Louis Martin et Anne Charlotte Lepetit, sa mère, veuve 1° de Joachim Martin et 2° d'Antoine Juchereau, de St-Pierre, I.O. (1er mars 1701)

Cess. et trans. par Dominique Bergeron, marchand de Québec, à Michel Lemay, de Lotbinière, d'une obligation consentie à son profit par Joseph Lemay dit Delorme son frère (2 mars 1701).

V. par Jean Gauvin, de Notre-Dame de Lorette, à François Gely, de la même paroisse, d'une terre et habitation de 20 arpents sur 2 de large en la seigneurie de St-Gabriel (3 mars 1701).

Déclaration de Jeanne Choret, veuve de Jean Mauricet, de Ste-Famille, I.O., à Jean de L'Estage, secrétaire de la direction de la compagnie de la Colonie, au sujet de l'intérêt qu'elle a dans les affaires de la dite compagnie (3 mars 1701).

B. à l. pour 9 ans par le R. P. François Vaillant, procureur des Jésuites, à Pierre-François Fromage, marchand de Québec, d'une maison, rue St-Pierre (9 mars 1701).

Marché pour vente de bois par Jacques Bernier, de Québec, à M. de Vitré (9 mars 1701).

V. par Michel Chartier et Catherine Chambrelan, absente, de Berthier, à Charles Chartier de Québec, son frère, d'une demi-lieue de terre de front de chaque côté de la rivière Descoudet, en Acadie, sur 1 lieue et demie de profondeur avec les îles et îlets adjaçants (10 mars 1701).

Oblig. par Jean-Baptiste Morandeau, de St-Laurent, I.O., à Pierre Duroy, de Québec pour la vente de deux boeufs (12 mars 1701).

Oblig. pour prix de la moitié d'un charroi de Joseph Deblois de St-François, I.O., à Germain Deblois, son frère (12 mars 1701).

Ratif. pour vente de terre par Pierre Picher et Catherine Durand à Joseph Riverin (14 mars 1701 (Voir le 31 décembre 1700).

Accord et conventions entre Noel et Jean-Baptiste Côté, frères (15 mars 1701).

Echange de terre par Antoine Godebout et Marguerite Labrecque, de St-Laurent, I.O. avec Nicolas Godbout, fils, et Angélique Lemelin, et Marie Godbout, veuve de Jean Baillargeon (17 mars 1701).

Ratif. de donation faite par Magdeleine Haymard, épouse de Zacharie Cloutier, de Château Richer, devant Chambalon, le 31 mars 1699, à Charles et Pierre Cloutier, leurs enfants (17 mars 1701).

Dépôt d'une vente sous seing privé d'un arpent de terre avec les bâtiments dessus construits à Ste-Famille, I. O., par Nicolas Catrin, notaire à Nicolas de Launay et sa femme, ses beau-frère et belle-soeur (21 mars 1701).

Testament de Marie Varin, veuve en 1ères noces de René Branche et en secondes de Pierre Courroy, épouse d'Anicet Boyer dit Jolicoeur (21 mars 1701).

Eng. pour 4 ans de Marie-Jeanne Méline, fille de feu Louis Méline et de Marie Massard, comme servante domestique à Jean Pépin dit Lachance de St-Jean, I.O. (22 mars 1701).

Oblig. portant cession de Pierre Molin, de Champlain, à Jeanne Dandonneau, veuve de Jacques Babie, pour une somme d'argent que feu Adrien Neveu et Marie-Renée Dandonneau, sa veuve, à présent femme du dit Molin, devaient à la dite Jeanne Dandonneau pour solde de compte (22 mars 1701).

Proc. de Michel Cadet, tuteur des mineurs de feu Jean-Baptiste Toupin de Belair et feu Marie Gloria, sa première femme, à Antoine Toupin pour assister à l'inventaire des biens tant de la communauté des dits défunts que celle du dit feu Jean Baptiste Toupin et Marie Magdeleine Mezeray sa seconde femme (22 mars 1701)

Inv. des biens et état des tenanciers de la seigneurie de Bellair, de feu Jean-Baptiste Toupin, veuf en premières noces de Marie Gloria, et Marie Magdeleine Mezeray sa 2e femme (24 mars 1701).

V. par Jean Dubois, maçon de Champlain, Jacques Hupé dit Lacroix stipulant pour lui, à Jean Minet, et Perrette Pagnon, de la rivière St-Charles, d'un emplacement sur la rue St-Nicolas (28 mars 1701).

Eng. pour 3 ans de Hanry Picoron dit Décosteaux, âgé de 24 ans environ, garçon taillandier, à Pierre Peire, marchand de Québec, comme serviteur domestique (29 mars 1701).

Donation de Maurice Crespeau et Marguerite Verdure, de Saint-Pierre I.O., à Maurice Crespeau leur fils, d'un arpent de terre (31 mars 1701).

Acc. et cess. entre André Gautier, de Ste-Famille, I.O., et Jacques Jahan et Jeanne Trépagny, de la dite paroisse (1er avril 1701).

Quit. M. Louis Ango Demezerets, supérieur du Séminaire de Québec, et M. François Dupré curé de la paroisse de cette dite ville à la veuve de Noel Côté et à Jean-Baptiste Côté pour ce qu'ils devaient au Séminaire à cause d'une cession de rente à eux faite par leurs père et mère (1er avril 1701) (Voir le 15 octobre 1694).

Oblig. Louis Charié et Marie Brunet à Joseph Riverin pour solde de marchandises à eux fournies par feu Raymond Dubosc et Michelle Mars, à présent femme du dit Riverin (2 avril 1701.

V. Simon Plau et Jeanne Coutantineau, de Neuville, à Jean-Baptiste Hardy, de la dite seigneurie, d'une terre et habitation de 3 arpents sur 40 de profondeur (2 avril 1701).

Ratif. par Marie-Paulin Morin d'une vente de terre faite par le sieur Chartré son mari (5 avril 1701) (Voir le 9 février 1698).

Inv. des biens de Jacques Nolin, veuf de feu Françoise Chaillifoux (6 avril 1701).

C. de m. de Pierre Bouvier, fils de feu Pierre Bouvier et feu Catherine Baillier; et Marie Meunier, fille de Mathurin Meunier et de Marie-Magdeleine Meneu (7 avril 1701).

B. à l. pour trois ans par Olivier Guillemot à Louis Loizel, d'une petite maison sur la rue du Sault au Matelot (8 avril 1701).

Ratif. par Marie Celle, veuve de Nicolas Guillemet, de St-Jean, I.O., d'une donation sous forme de testament faite par son mari et elle à l'église et fabrique de St-Jean (12 avril 1701).

Ratif. de vente par Anne Perron, épouse de Joseph Graton à Anthoine Perron (13 avril 1701) (Voir le 22 février 1701).

V. par Jacques Pinguet de Vaucour à René Baucher dit Morency d'une terre de 30 arpents en superficie au bas du côteau Ste-Geneviève (14 avril 1701).

Quit. respective entre François Guion et Magdeleine Marsolet, absente, de Beauport, et Jean Gautier et Marie Guion Deprez; Anne Guion Deprez veuve de Antoine Legendre de Bellair (16 avril 1701).

Ech. Jean Guillemet et Joseph Blays, de la Durantaye, savoir: le dit Guillemet cède au d. Blais ses droits successifs à l'égard des immeubles qui sont échus à Marie-Anne Blayes sa femme, à cause de la mort de Pierre Blayes et d'Anne Perrault, ses père et mère aussi bien que la part d'habitation qu'elle peut avoir avec ses frères et soeurs, lesquelles parts ont été délaissées par surprise à Elizabeth Royé, veuve du dit feu Blayes, leur belle mère. En contre-échange de quoi le dit Blais cède au dit Guillemet une terre et habitation de 3 arpents sur 40 de profondeur à La Durantaye joignant à Jean Guillemet et à Jullien Dumon; par le dit Blais acquise verbalement du dit Guillemet, il y a environ quatre ans (17 avril 1701).

Ech. entre Pierre et Joseph Blais, savoir: le dit Pierre Blais cède à son dit frère Joseph ses parts et portions d'immeubles, seulement à lui par droits successifs de feu Pierre Blais et feu Anne Perreault, ses père et mère, aussi bien que la part d'habitation qu'il peut

avoir avec ses frères et soeurs; et le dit Joseph Blais contre-échange sa part dans les effets mobiliers et bestiaux des successions de ses dits père et mère (17 avril 1701).

Trans. entre Marie-Anne Dussaussy, veuve de Louis Rouer de Villeray; Augustin Rouer de la Cardonnière et Louis Rouer d'Artigny enfants majeurs et héritiers du dit feu Rouer de Villeray, au sujet du règlement des biens tant de la première communauté du dit de Villeray avec Catherine Sevestre, que de celle de sa seconde avec la dite Dusaussay (17 avril 1701).

Soc. entre Jean Larchevesque Grand Pré, demeurant à la Briqueterie, près Québec, et François Pain, de Québec, pour faire le métier et trafic de boucherie, de cette date au mardi gras de l'an prochain (17 avril 1701).

V. Louis Rouer d'Artigny, de l'Ile Verte, à François Magdeleine Ruette d'Auteuil et Marie-Anne Juchereau, savoir: un emplacement de deux arpents carrés, rue St-Louis, joignant Pierre-Noel Legardeur de Tilly, et le sieur Dartigny; par devant la rue St-Louis, derrière le Cap aux diamants. Au dit vendeur comme héritier pour une moitié de feu Louis Rouer de Villeray son père et des droits cédés de Marie-Anne Dussaussay, sa belle-mère; l'autre moitié étant des droits de Augustin Rouer de la Cardonnière, son frère, par transaction devant Chambalon, le 17 avril 1701 (18 avril 1701).

Ratif. par M. G. Coeur de Roy, prêtre, curé de St-Jean, I. O., de la donation faite à son église par feu Nicolas Guillemet et Marie Celle (22 avril 1701) (Voir le 12 avril 1701).

Oblig. de Jean Larchevesque dit Grand Pré et François Pain, associés, à Louis Rouer d'Artigny, pour valeur de bétail à eux fourni (25 avril 1701).

Inv. des biens meubles, dettes actives et passives, titres et papiers des communautés de Joseph Rancour, veuf de Marie-Anne Parant, épouse en premières noces de feu David Corbin (25 avril 1701).

Quit. d'obligation par Jean Bébille à Mathurin Huot et Marie Letarte, à l'acquit de Joseph Graton (27 avril 1701) (Voir le 22 février 1701).

Autorisation à Louis Rouer de Villeray de vendre ou échanger le lac Kesquabequiac à l'avantage de Louis Rouer, son fils mineur (27 février 1701).

Oblig. de 679 livres par Augustin Rouer de Villeray, à Charlotte Françoise Juchereau, pour pareille somme que la dite veuve Pachot a payée à l'acquit du dit de Villeray à Louis Rouer Dartigny, au désir d'une transaction passée entre eux et Marie-Anne Dusaussay, veuve de Louis Rouer de Villeray (28 avril 1701).

Quit. par Louis Rouer D'Artigny à Augustin Rouer de Villeray, pour partie d'une somme due au dit D'Artigny en règlement de succession et partage (28 avril 1701).

Oblig. par Anne Le Petit, veuve de Joachim Martin et d'Anthoine Juchereau, et Pierre Chantal, son gendre, à Augustin Douaire pour solde de compte des marchandises à eux vendues et livrées (28 avril 1701).

Proc. par Louis Rouer Dartigny à Augustin Rouer de Villeray son frère, pour recevoir de Nicolas Gastineau Duplessis, de sa veuve et de ses héritiers 2200 livres restant à payer à la succession de feu Louis Rouer de Villeray, duquel les dits frères sont héritiers chacun pour une moitié, par obligation de Thomas Frérot, notaire aux Trois-Rivières, le 30 mai 1677 (28 avril 1701).

Cess. par Jacques Gourdeau, marchand de Québec à Jean-Baptiste Couillard de Lépinay, de moitié du pignon de

la maison du dit Gourdeau, rue Sous le Fort à la basse ville (30 avril 1701).

Proc. de Marie-Anne Dusaussy veuve de Louis Rouer de Villeray et ses fils, Augustin Rouer de Villeray et Louis Rouer d'Artigny, à Guillaume Gaillard, marchand de Québec, pour régler les affaires de la succession du dit feu Louis Rouer de Villeray (30 avril 1701).

Donation à Pierre Deniord de la minotière par Marye Sevestre, chargée du pouvoir de Louis Deniord de la Norais, son mari absent de 4800 livres à constitution de rente payée par Robert Voyer et Marie-Madelleine Trépanier, à cause d'une vente à eux faite par le dit Deniord de La Norais et sa femme, d'une maison et emplacement rue du Sout au Matelot devant Chambalon, le 6 novembre 1699 (1er mai 1701).

Ech. entre Louis Rouer d'Artigny, de la seigneurie de l'Ile Verte, et Pierre Deniort de la Minotière de Ste-Famille, I.O., savoir: le sieur d'Artigny cède la terre et fief de la Rivière Verte, de 3 lieues de front sur 2 de profondeur au sud du fleuve, avec l'Ile verte et autres Ilets et basture, en contre-échange de quoi le sieur de la Minotière cède la somme de 240 livres de rente annuelle rachetable par celle de 4800 livres de principal à lui due comme donataire de Louis Deniort de la Noraye et Marie Sevestre ses père et mère (1er mai 1701).

Annulation par Louis Rouer d'Artigny de la close du contrat d'échange entre lui et Pierre Deniort de la Minotière, son fils, par laquelle il se réservait la liberté de rentrer en sa seigneurie de l'Ile Verte (3 mai 1701) (Voir le 1er mai 1701).

Acc. à propos d'alignement de terrain entre François Hazeur et Jean Sebille, tous deux marchands de Québec (7 mai 1701).

Oblig. Charles Jolliet, en son nom et en celui de François son frère absent, à Joseph Riverin, marchand de Québec, pour vente et livraison de marchandises (8 mai 1701).

Renonciation par Nicolas Dupont aux hypothèques qu'il a sur une terre de la grande allée, à Québec, acquise par MM. du Séminaire de Québec de Noël Legardeur de Tilly et dont il les décharge (9 mai 1701).

C. de m. René-Louis Chartier de Lotbinière, veuf de Marie-Magdeleine Lambert, et Françoise Jachée, veuve de Claude de Xaintes et d'Antoine Gourdeau de Beaulieu (14 mai 1701).

Conc. par François Madeleine Ruette Dauteuil de Mousseaux à André Ménier dit Lagassé, savoir: 4 arpents sur 42 de profondeur, dans la grande anse de la seigneurie Dauteuil, joignant au nord est à Pierre Sousy et au sud ouest à Philippe Bouché (16 mai 1701).

Bail pour un an d'André Morin, de St-Bernard de Charlesbourg, à Jean Bourron, du même lieu savoir: la terre et habitation du dit Morin au dit lieu de St-Bernard, joignant à Michel Verret et à Méleine Bonnet (18 mai 1701).

V. Robert Voyer, aubergiste de Québec et Marie-Magdeleine Trepagny, veuve de Henry Larchevesque et tutrice de Marie et Catherine Larchevesque, ses filles; Jacques Michelon, cordonnier de Québec, époux de la dite Marie Larchevesque; à Jean DeDieu et Jean Mouchière marchands de Québec, savoir: un arpent et demi sur 40 de profondeur en la côte Ste-Geneviève. Aux vendeurs la moitié par droits successifs de feu Henry Larchevesque, père des dites mineures, et moitié par acquisition du dit Robert Voyer de Jean Larchevesque de Grand Pré devant Gilles Rageot, le 24

août 1688, contre une habitation de 3 arpents en la côte de Champigny appartenant aux dites mineures de la même succession et que le dit Voyer a vendue à un nommé Drollet devant Genaple (19 mai 1701).

Ratif. par Louis Deniort de la Norraye et Marie Sevestre des échange et donation entre eux et Pierre Deniort de la Minotière, leur fils (21 mai 1701) (Voir le 1er mai 1701).

Vente par Jean Brisset et Geneviève Trud de Ste-Anne-de-Batiscan, à Jean-Baptiste Routier, de N.D. de Foy, savoir: le sixième de 2 arpents sur 40 de profondeur, en la côte de St-François joignant au dit acquéreur et à l'habitation du nommé Guillot. A la dite Trud par droits de succession de feu Mathurin Trud et feu Marguerite Garement, ses père et mère (21 mai 1701).

Quit. par Joseph Graton et Anthoine Perron (23 mai 1701) (Voir le 22 février 1701).

Cession et renon. pour 5 ans par Jacques Nolin, fils, de St-Pierre, I.O., de sa part de biens et revenus à lui par droits successifs de sa mère, feu Françoise Chalifou, épouse de Jacques Nolin, son père, à Gabriel Nolin son frère (24 mai 1701).

C. de m. de Louis Normand, fils de Pierre Normand de la Brière, et Catherine Normand; et Anne Bruneau, fille de feu Vincent Bruneau et de Marie Cordié (25 mai 1701).

Quit. par Louis Mersier, serrurier, Anne Jacquereau sa femme et Louis Jacquereau, chirurgien à Charles Trépagny, aubergiste de Québec, leur beau frère époux de Marguerite Jacquereau, au sujet du règlement de succession de feu Jean Jacquereau et feu Catherine Guiot, leurs père et mère (27 mai 1701).

Conc. de Jean-Baptiste Toupin de Bellair, à Bernard Gastineau, savoir: 3 arpents sur 40 de profondeur, à prendre au bout des premières habitations de la seigneurie de Bellair, joignant à Charles Brière et aux terres non concédées (27 mai 1701).

Quit. pour solde de compte par Alexandre Peuvret de Gaudarville et Marie-Anne Gautier de Comporté, à Jean Gobin, tuteur de la dite Gautier dans le règlement de la succession de feu Philippe Gautier de Comporté et feu Marie Bazire, leurs père et mère (31 mai 1701).

Décharge de Martin Delisle, marchand de Tours, procureur de Jacques et Jacques-Augustin Trehet, père et fils, marchands de La Rochelle, à Pierre François Fromage, marchand de Québec, pour divers billets à lui remis au montant de 46,369 livres 5 sols (6 juin 1701).

Inv. des biens, meubles, immeubles titres et papiers, dettes actives et passives de la communauté de Joseph Blondeau de la Franchise, veuf en 2ièmes noces de feu Marguerite Trudelle (7 juin 1701).

Don. par M. Augustin Dauric, prêtre, curé de St-Pierre et St-Paul, I.O., à la fabrique et oeuvre de la dite paroisse, savoir: ce qui reste d'un demi arpent de terre sur moitié de l'Ile, joignant l'habitation de Michel Morandeau et celle de Jean Bussière de laquelle le dit demi arp. est détaché. Remise de droits par François Barthelot, comte et seigneur de l'Ile et comté St-Laurent en Canada, concernant la dite donation. Passé le 6 octobre 1699, déposé le (10 juin 1701).

Ces. et abandon par Angélique Testu, veuve de Pierre Guion, autorisée de François Aubert, son second mari, absent, à Guillaume Guion dit Dubuisson, savoir: la part des droits successifs échus et à échoir tant à Ma-

rie Ayot, épouse de Jean Marchand, qu'à Louis et Françoise Ayot, par la mort de feu Jean Guion et Elizabeth Couillars, desquels ils sont héritiers pour un septième à cause de feu Marie-Magdeleine Guion, femme d'Adrien Ayot, leur mère (10 juin 1701).

Association par Marie Sevestre, épouse de Louis Deniort de la Norray, absent, de Jacques Langlois, boulanger de Québec, et Marie-Thérèse Lessard, sa femme comme intéressés en la compagnie de la Nouvelle-France pour la somme de 500 livres (11 juin 1701).

Inv. des biens meubles, argent monnayé, dettes actives et passives, titres papiers et enseignements, de René-Louis Chartier de Lotbinière, veuf de Marie-Magdeleine Lambert (13 juin 1701).

Oblig. pour solde de compte de marchandises, de Benoit Boucher, de la seigneurie de Tilly, à Joseph Riverin, marchand de Québec (13 juin 1701).

Autorisation de François Aubert à Angélique Testu, sa femme, à passer un acte de cession et donation de droits successifs à Guillaume Guion dit Dubuisson (15 juin 1701) (Voir le 10 juin 1701).

Quit. par Claude Gravel, tuteur de son neveu, Augustin Gravel, fils de Pierre et de Marie-Magdeleine Cloutier, à Marie-Anne Fortin, veuve de Jean Lepicart, de la somme de 1150 livres prises à constitution de rente par le dit feu Lepicart des mains de Joseph-Macé Gravel, tuteur du dit Augustin Gravel (15 juin 1701).

V. par Gilles Gautreau et Pierre Cahouet, de la seigneurie de Vincellotte, au nom d'Anne Pineau et Anne Gautreau, leurs femmes, absentes, à Augustin Gravel, de St-Pierre, I.O., savoir: une terre et habitation en la dite seigneurie de Vincelotte, de 3 arpents sur 40 de profondeur, joignant à l'habitation de Louis Baussay

et au dit Gautreau, l'un des vendeurs. Convention entre le dit Gravel, acquéreur et Joseph Amyot de Vincelotte qui assure à ce dernier le droit de retrait en cas de vente de la dite terre (15 juin 1701).

V. par Jean Guillemet et Marie Blays, de la Seigneurie de la Durantaye, à Gabriel Feuilleteau, savoir: une terre et habitation en la dite seigneurie de 3 arpents 4 perches sur 40 de profondeur, joignant le dit vendeur et Jullien Dumon (20 juin 1701).

Acc. servant de partage entre Joseph Blondeau de la Franchise, de Charlesbourg, et Pierre et Nicolas Trudel, frères, héritiers pour un huitième de feu Marguerite Trudel, leur soeur, femme en secondes noces du dit Blondeau (20 juin 1701).

Quit. finale pour vente de terre d'Anne Renault, veuve de Samuel Vignier, à Pierre Dorion, se rapportant à une quittance antérieure devant Rageot et Chambalon, le 14 février 1700 (20 juin 1701) (Voir le 16 février 1696).

Décl. de Jacques Nolin veuf de Françoise Chaillifoux au sujet de l'inventaire de leur succession (22 juin 1701) (Voir le 6 avril 1701).

Ces. et renonciation pour 5 ans de Martin Boullé et Françoise Nolin, sa femme; Pierre Joncas et Louise Nolin, sa femme, de la Pointe à la Caille, à Gabriel Nolin, leur frère et beau-frère, du revenu des droits successifs de leur mère feu Françoise Chalifou, femme de Jacques Nolin, leur père, pour permettre au dit Gabriel Nolin de loger, nourrir et entretenir leur dit père (22 juin 1701).

Partage de deux terres entre Jacques Nolin, veuf de Françoise Chaillifoux, et Fabien Presseau tuteur des mineurs du dit Nolin savoir: 1° une terre de 2 arpents

sur moitié de l'Ile, avec une vieille maison, une grange non terminée, joignant à la veuve et aux héritiers mineurs du dit Nolin savoir: 1o une terre de 2 arpents sur moitié de l'Ile, avec une vieille maison, une grange non terminée, joignant à la veuve de Jean Picher ou Pegin et au second lot; 2o 2 arpent sur moitié de l'Ile, joignant au premier lot et au nord est à l'habitation de René Pelletier (22 juin 1701).

Décl. de Magdeleine Mezeray, veuve de Jean-Baptiste Toupin, au sujet de l'inventaire du dit Toupin (23 juin 1701) (Voir le 24 mars 1701).

C. de m. de Jean Dauphin fils de feu Estienne Dauphin et de Marie Morin; Ursulle Jeanne Gely fille de feu Jean Gely et Ursule Magdeleine Turbar, portant donation par Pierre Chagnon, beau-père du dit Dauphin, aux futurs époux, de tous les biens qu'il a en ce pays, moyennant que la dite Morin, sa femme, jouira des usufruits sa vie durant (26 juin 1701).

Engagement pour 3 ans de 20 hommes au service de la compagnie de la Nouvelle-France, M. François Magdeleine Ruette de Mousseaux et Dauteuil René-Louis Chartier de Lotbinière, François Hazeur, Jean Gobin et autres directeurs de la dite compagnie acceptant leurs engagements (30 juin 1701).

Vente par Louise de Mousseaux, veuve de feu Pierre Pellerin de St-Amant, de Montréal, au nom et comme tutrice de Marie-Louise et Catherine-Angélique Becquet, filles mineures de feu Romain Becquet, notaire royal, et de feu Marie Pellerin; à Jean-Baptiste et Pierre Jinchereau frères, de St-François I.O., savoir: L'Ile Madame, située au sud de l'Ile d'Orléans, aux dites mineures par concessions de MM. De la Barre et Demeusle, le 27 avril 1683 (1er juillet 1701).

Vente par Jean Morandeau père, de St-Laurent, I.O., à son fils Jean et Marie Paradis, sa femme, savoir: 4 arpents de terre sur moitié de l'Ile, en la dite paroisse joignant Ignace Gosselin et Charles Morandeau. Au vendeur pour 3 arpents, des religieuses de l'Hôtel-Dieu de Québec, devant Becquet, le 18 novembre 1676; l'autre arpent de Jean Gosselin, devant Genaple le 21 septembre 1692 (1er juillet 1701).

Eng. et conventions entre Charles Jobin, tailleur, et Marie Rousseau de Charlesbourg, et René-Louis Jobin, leur fils (1er juillet 1701).

Don. en cas de mort de Joseph Gaborit de la seigneurie de la Durantaye, à Louis Gaborit et Nicolle Souillard, ses père et mère, de tous ses biens meubles et immeubles, tant au Canada qu'au pays du Nord (1er juillet 1701).

Don. en cas de mort de Guillaume Jinchereau, de l'Ile d'Orléans, à Pierre Ginchereau, son frère, de tous ses biens meubles et immeubles, tant en ce pays qu'en celui du Nord (1er juillet 1701).

Conc. par Olivier Morel de la Durantaye, à Jean Fradet, savoir: 6 arpents sur 40 de profondeur situés dans la seigneurie de la Durantaye, joignant Louis Boutin et Jacques Marchand (2 juillet 1701).

Oblig. pour prêt d'argent au montant de 700 livres par Louise de Mousseaux, veuve de Pierre Pellerin de Saint-Amant, de Montréal, aux pauvres de l'Hôtel-Dieu de Québec (3 juillet 1701).

Proc. de Pierre Billette aîné, de Bordeaux, à Jean Brousse, de la même ville, pour gérer ses affaires en Canada. Fait le 2 juin 1700 déposé le (3 juillet 1701).

Oblig. par Joseph Caborit, de la Durantaye, à Pierre Plassan, marchand de Québec pour la valeur des marchandises à lui vendues et livrées (8 juillet 1701).

Eng. pour 5 ans de Guillaume Roger, fils, et Jean-Jacques Bergeron, à la compagnie de la Colonie (8 juillet 1701).

Eng. pour 3 ans de Guillaume Alebert au service de la compagnie de la Colonie (8 juillet 1701) (Voir le 30 juin 1701).

V. par Jean Dumets, maçon de Québec, à Martin Cheron, garde-magasin du roi, savoir: un emplacement de 25 pieds de front, au bout de la rue Champlain à la basseville de Québec, joignant à l'ouest à l'acquéreur et à l'est, à Louis Deniort de la Norray, par devant le fleuve, par derrière la côte ou Cap. Au vendeur de Marin Varin dit Gaudriolle, devant Charles Rageot, le 28 décembre 1700 (8 juillet 1701).

Proc. de Jean Léger de la Grange à Louise Fauvel, sa femme, pour gérer et conduire leurs biens et affaires en son nom (8 juillet 1701).

Oblig. au montant de 104 livres de Pierre Bouchard, voyageur, à Jean David, de la côte de Beaupré (9 juillet 1701).

Echange de terres entre Charles de Sévigny, de la seigneurie de Neuville, et Joseph Lauriot du même lieu, savoir: le dit Sévigny cède 2 arpents, 3 perches et 9 pieds sur 40 de profondeur, en la dite seigneurie (10 juillet 1701).

Ratif. de vente de terre par Anne Pineau, femme de Gilles Gotreau (11 juillet 1701) (Voir le 15 juin 1701).

C. de m. de Jean Flibeau, fils de Charles Flibeau et de feu Marguerite Rousselot; et Marie Selle, veuve de

Nicolas Guillemet portant donation par la dite épouse d'une part d'enfant, au futur époux (12 juillet 1701).

Cession par Jacques Pegin, de St-Pierre, I.O., à Jean-Baptiste et Pierre, ses frères, savoir: 4 perches de terre sur moitié de l'Ile, par droits successifs de feu Jean Pegin, leur père (12 juillet 1701).

Ratif. par Marie-Magdeleine Pégin, veuve de Gabriel Gosselin, de la donation faite à ses frères par Marie-Magdeleine Leblanc, veuve de Jean Pégin, sa mère, et abandon de ses droits (12 juillet 1701). (Voir le 18 octobre 1701).

Conv. entre Jacques Marchand et Gilles Gautreau, savoir: ce dernier cède au dit Marchand 3 arpents de terre dans la seigneurie de Bon Secours, pourvu qu'il aide le dit Gautreau à faire autant de travail sur sa propre terre que sur celle qu'il lui concède. Fait le 23 juillet 1699, déposé le (12 juillet 1701).

Quit. de droits successifs par Marguerite Bellanger, veuve d'Antoine Berson et de Louis Levasseur, à Jacques Bernier, tuteur de son neveu feu Guillaume Ferté fils de feu Guillaume et de feu Geneviève Bélanger, tant en son nom qu'en celui de ses frères et soeurs, co-héritiers pour 1/9 de leur dit neveu, (14 juillet 1701).

Conc. de René-Louis Chartier de Lotbinière à Jean Barrabé, savoir: le terrain depuis la borne des arpents de large que Louis Amelin a en la seigneurie de Lotbinière, joignant la grande rivière Duchesne en remontant vers la petite, tout ce terrain, sur 40 arpents de profondeur; plus le reste du terrain qui se trouve du côté de la dite grande rivière Du Chesne, sur 30 arpents de profondeur (14 juillet 1701).

Quit. pour compte d'inventaire d'Estienne Gauvin et **Anne Bulté veuve de feu Jean Quercanivet, de l'ancien-**

ne Lorette, à Jacques Pinguet de Vaucour, tuteur des mineurs du dit feu Quercanivet et de la dite Bulté (16 juillet 1701).

Projet de bail entre Anne Le Clair veuve de Vincent Chrestien, de l'Ile d'Orléans, et Jean Chrestien, son fils, savoir: la dite Le Clair donne et lègue à son fils 2 arpents d'une habitation de 4 arpents. La dite Anne Leclair, Nicolas Grogné et Charles Legras, ses gendres, donnent et lèguent à Jean Chrestien, à titre de bail à ferme, pour 3 ans, les dits 4 arpents, moyennant que le dit Jean Chrestien vendra les produits de la ferme pour payer les dettes de son père, et venir en aide à sa mère, les dits Grogné et Legras s'engagent à aider leur dit beau-frère à rencontrer ses obligations. Fait le 6 avril 1701, déposé le (16 juillet 1701).

Marché pour la construction d'une barque entre MM. les directeurs généraux de la compagnie de la Colonie de Canada et Moyse Hilleret, charpentier de navire (16 juillet 1701).

V. par Pierre Garand, de St-Laurent, I.O., à Pierre Leclerc, savoir: 4 perches et 6 pouces de terrain en la dite paroisse joignant à Jean Chabot et au dit acquéreur (18 juillet 1701).

Oblig. pour prêt d'argent de Catherine Rivet, veuve de Pierre Duchesne de St-François, I. O., à Pierre Duchesne son fils (18 juillet 1701).

Ratif. de rente par Jean Le Roy et Catherine Nadeau à François Dubois (18 juillet 1701) (Voir le 20 octobre 1696).

V. par Jean Caujan, de St-François, I.O., à Pierre Garant, de St-Laurent, savoir: une terre et habitation de 3 arpents sur 40 de profondeur joignant à Pierre Vien et

à Pierre Dubois. Au vendeur de François Dubois devant Chambalon, le 6 avril 1698 (18 juillet 1701).

V. par Pierre Duroy et Marguerite Levasseur, de Québec, à Jacques Fournier, de St-Laurent, I.O., de 3 arpents, 3 perches et 12 pieds de terre sur 40 de profondeur en la seigneurie de Beaumont, joignant à Pierre Gourtault, veuve de Michel Mailloux, et à François Chabot. Au vendeur de Pierre Guenet, devant Chambalon, le 27 avril 1699 (18 juillet 1701).

Ces. de Claude Salouer, de St-Laurent, I.O., à Jean Salouer, son fils, de la dite paroisse, savoir: le quart d'une habitation à St-Paul, I.O., de 3 arpents sur moitié de l'Ile. Joignant à François Gosselin et au cédant. A lui de François Dubois, devant Chambalon, le 12 mars 1697 (19 juillet 1701).

V. par Jean Bouchard dit Dorval et Marie-Magdeleine Cloutier, à Charles et Pierre Cloutier, de la côte de Beaupré, savoir: tous les droits successifs à échoir à la dite Marie-Magdeleine Cloutier, en la succession de Zacarie Cloutier et Magdeleine Haymard, leurs père et mère (20 juillet 1701).

Quit. finale pour vente de terre par Jacques Turgeon à Jean Derinville (27 juillet 1701) (Voir le 3 octobre 1694).

Eng. pour 15 ans de Marie Charlotte Dannetz, âgée de 5 ans fille de Charles Danay de la côte St-Michel à Pierre Aubert de Gaspé comme servante (1er août 1701).

Quit. pour vente de terre par Ignace Pepin à Jean-Baptiste Costé (1er août 1701) (Voir le 6 mars 1700).

V. par Pierre Courtaux, de Ste-Famille, I.O., à Joseph Allaire du même lieu, savoir: une terre et habitation à Ste-Famille, I.O., de 2 arpents 3 perches sur moitié de l'Ile, joignant au dit acquéreur et aux représentants

de Jean Foucher. Au vendeur comme époux de Marie Saint-Denis, à qui la dite habitation est échue comme unique héritière de Pierre Saint-Denis et Magdeleine Tibierge (2 août 1701).

Oblig. pour prêt d'argent par Catherine Fièvre, veuve de Charles Alaire, de St-François, I.O., Joseph Allaire son fils, Pierre Normand dit La Brière et Catherine Normand, sa femme, à Jean Soullard (2 août 1701).

Promesse d'indemnité par Catherine Fievre, veuve de Charles Allaire, et Joseph Allaire son fils, à Pierre Normand dit Labrière et Catherine Normand sa femme, pour caution par eux fournie (2 août 1701).

B. à f. pour 5 ans par Anthoine Ollivier Quiniart dit Duplessis de St-François, I.O., à Louis Marsault, de St-Jean, I.O., savoir: un arpent et demi sur moitié de l'Ile, appartenant à Marie Louise Beaurepere, mère du dit Marsault (2 août 1701).

B. à r. foncière entre M. Georges Coeur de Roy, curé de St-Jean, I.O., et Joseph Roger, marguillier en charge de la dite paroisse; et François Lemoine, de la Durantaye, savoir: 2 arpents sur moitié de l'Ile, en la dite paroisse St-Jean (12 août 1701).

Quit. pour la somme de 330 livres par Jean Soullard à Pierre Courteaux (2 août 1701) (Voir le 8 novembre 1700).

Don. entre vifs par Robert Pepin et Elizabeth Royé, veuve en premières noces de Pierre Blais, à Marie-Magdeleine Tourneroche, absente, femme de Jullien Dumon, soeur de la dite Royé, savoir: tous les droits successifs échus à la dite donatrice de son père, Jean Royer (2 août 1701).

Quit. par Joseph Riverin, procureur de Vincent Guillot, à Louis Jolliet pour la somme de 300 livres (3 août 1701) (Voir le 7 mai 1700).

Marché entre Charles Bécart de Fonville et Hillaire Sureau dit Blondin, charetier de Québec, savoir: que le dit Sureau dit Blondin s'engage à nettoyer les rues de la basse ville moyennant 4 livres par jour (3 août 1701).

Fin de compte entre Jeanne Badeaux veuve de Pierre Parant, de Beauport, et Charles Parant, son fils (5 août 1701).

Marché entre Louis Michel, et Charles Normand, maître couvreur de Québec, qui s'engage à couvrir de bardeaux la maison du dit Michel, à Château-Richer, pour la somme de 200 livres (7 août 1701).

C. de m. de Louis Marchand, fils de François Marchand et Magdeleine Grollet; et Jeanne Bourasseau, fille de Jean Bourasseau et Catherine Poitevin (7 août 1701).

B. à f. pour 5 ans par Pierre Rey Gaillard, tuteur du fils de Richard Denis de Fronsac et de Françoise Cailteau, à Charles Chartier, marchand de Québec, savoir: les 3 fiefs, terres et seigneuries de Restigouche, Nipisguit et Miramichy (9 août 1701).

Marché entre Martin Cheron et Joseph et Jean-Baptiste Maillou, frères, entrepreneurs-maçons, savoir: les dits Maillou s'engagent à construire un mur sur le quai de Champlain, en la basse-ville de Québec, et de bâtir une maison, sur l'emplacement du dit Cheron, à raison de 22 livres la toise (10 août 1701).

Ratif. de mariage par Marie-Thérèse Dauphin, épouse de Toussaint Girou (13 août 1701) (Voir le 26 juin 1701).

Oblig. pour prêt de 5000 livres par Sixte Laireau à Nicolas Drouin (13 août 1701).

Conc. par Marie Marsollet veuve de Mathieu Damours Deschaufours, et Louis Damours, leur fils, à François Frichet, savoir: une terre de 12 arpents en la seigneurie de Matane, sur toute la profondeur de la dite seigneurie (13 août 1701).

Conc. par René-Louis Chartier de Lotbinière à Joseph Faucher, de la dite seigneurie, savoir: une habitation de 4 arpents sur 30 de profondeur (14 août 1701).

Quit. pour vente d'emplacement par Marin Varin dit Gaudriolle, à Jean Dumets. Le dit emplacement acquis devant Charles Rageot, le 28 décembre 1700 (17 août 1701).

Renonc. par Pierre Laireau, de St-Bernard de Charlesbourg, à Nicolas Leblond, de Ste-Famille, I.O., sur une terre de 3 arpents moins 2 perches en la dite paroisse de l'Ile, vendue par François Frichet et Anne Lereau beau-frère et soeur du renonçant, devant Charles Rageot, 7 mars 1701 (17 août 1701).

Oblig. pour solde de compte, par Jean Gobin, en son nom et en celui de ses associés, à Anthoine de la Motte de Cadillac, Thérèse Guion, son épouse stipulant pour lui (26 août 1701).

Proc. et substitution d'Anthoine de la Mothe de Cadillac, à Marie-Thérèse Guion, son épouse, pour recevoir en ses apointements et gratifications, pour les années 1702 et suivantes. Fait le 27 mai 1701, déposé le (27 août 1701).

C. de m. de Jean Veillancour, fils de feu Robert Veillancour et de Marie Gobeille; et Marie-Charlotte Huot, fille de feu Nicolas Huot dit Saint-Laurent et Marie Fayet (27 août 1701).

Oblig. Louis Damours de Chaufours, de Richibouctou, à Jean Sébille, pour marchandises de traittes à lui vendues (28 août 1701).

Quit. d'obligation de Mathurin Palin dit Dembonville, de Gros Pin, à Jean et Marin Courtois frères, de Charlesbourg, comme héritiers de feu Pierre Courtois, leur frère (28 août 1701).

Remise d'un procès verbal de toisé et estimation des emplacement et maison dépendant des communautés de Joseph Rancour, veuf de Marie-Anne Parent, épouse en 1ères noces de David Corbin (29 août 1701) (Voir le 25 avril 1701).

V. à constitution de rente, par Marie Paradis veuve de Guillaume Boucher dit Morency, de Ste-Famille, I.O., à Guillaume et Joseph Bauché, ses fils, savoir: la moitié franche d'une terre et habitation de 6 arpents, 3 perches, 6 pieds en la dite paroisse sur moitié de l'Ile, (29 août 1701).

Compromis entre Joseph Rancour, veuf de Marie Parent, épouse en 1ères noces de David Corbin tuteur de leurs enfants mineurs, et Jacques Parant, de Beauport, Fabien Badau, époux de M.-Anne Corbin, André et David Corbin, ses frères (30 août 1701).

Don. en avancement d'hoirie par Marie Sevestre épouse de Louis Denior de la Norraye, à Pierre Deniort de la Minotière, leur fils, savoir: un reste d'emplacement de 22 pieds de large en la basse ville de Québec (31 août 1701).

Vente par Jean Larchevesque de Grand Pré, de la Briquerie, à Jean-Baptiste Maillou, de Québec, savoir: un emplacement de 30 pieds de large là ou l'on monte de la basse à la haute ville, vis-à-vis Guillaume Pagé dit Carsy (1er septembre 1701).

Marché de construction entre Louis Prat de Québec et Pierre Jandron, de Ste-Famille, pour bâtir une maison de 40 pieds de large sur 27 de long, située sous le chemin du séminaire, sur le quai de la basse ville (3 septembre 1701).

C. de m. entre Pierre Paradis, fils de feu Jacques Paradis et de Jeanne-Françoise Milois; et Magdeleine Drouin, veuve de Noël Costé portant donation de la dite Drouin d'une part d'enfant au futur époux (3 septembre 1701).

Quit. pour vente d'emplacement et maison par Jacques Bernier à René Leduc (4 septembre 1701) (Voir le 30 août 1701).

Oblig. pour prêt d'argent de Jacques Langlois, boulanger de Québec, à Jacques Stilsons, anglais, de Montréal (5 septembre 1701).

Eng. pour 3 ans de Moyse Gosseaume, de Dieppe, comme commis au service de Claude Pauperet, marchand de Québec (5 septembre 1701).

Cess. de rente par Marie-Ursulle Bouché veuve de René Gautier de Varenne, demeurant au Cap Varenne, au RR. MM. Ursulines de Québec (6 septembre 1701).

Vente par Charles Aubert de la Chenaye et Jean Larchevesque de Grand-Pré, à Jean Primont de Ste Famille, I.O., savoir: la terre et habitation de la briquerie, de 6 arpents sur la rivière St-Charles, sur 40 de profondeur, joignant des deux côtés à la seigneurie de N.-D. des Anges (9 septembre 1701).

Acc. portant obligation respective entre Jean Larchevesque de Grand-Pré, de la Briquerie, et Jean Prémont, de l'Ile d'Orléans, en rapport avec la vente de la briquerie faite au dit Prémon par M. Aubert de la Chenaye (9 septembre 1701).

Conc. par Charles Aubert de la Chenaye, à Noël Durand, fils de Nicolas, absent, de Port Joly, savoir: tout le reste du terrain en la seigneurie du port Jolly entre l'habitation du dit Nicolas Durant et celle du nommé Francoeur, sur 40 de profondeur, joignant par le devant le fleuve St-Laurent (10 septembre 1701).

Titre clérical par Vital Caron au profit de Pierre Le Picard, son neveu, ecclésiastique au séminaire, fils de feu Jean Le Picard et de feu Marie-Magdeleine Gagnon (13 septembre 1701).

Titre clérical par François Hazeur au profit de Thiery Hazeur, son fils, ecclésiastique au séminaire (14 septembre 1701).

Echanges entre M. François Lamy, prêtre, curé de Ste-Famille, I.O., et soeur Marguerite Lemoine du St-Esprit, supérieure générale des SS. de la Congrégation de Montréal, savoir: le dit curé cède aux soeurs, un arpent en superficie à prendre sur la largeur depuis le domaine seigneurial jusques au cimetière et la côte jusqu'au chemin qui conduit de l'église à M. Berthelot. En contre--change, les RR. SS. cèdent au dit curé un arpent de terre ou environ, borné par le domaine seigneurial, les terres de la dite cure et le grand chemin, avec les bâtiments dessus construits, devant Duquet, le 24 septembre 1687 (14 septembre 1701).

Accord et conventions entre André Minier dit Lagassé et M. Aubert de Gaspé à propos de travail de ferme (10 septembre 1701).

Conc. par Charles Aubert de la Chenaye, à Jean de la Voye, de la Rivière Ouel savoir: 4 arpents sur 40 de profondeur, joignant les terres de la seigneurie de Port Jolly (10 septembre 1701).

Conc. par Charles Aubert de la Chenaye, à Charles Bélanger, fils, savoir: 6 arpents sur 30 de profondeur en la seigneurie de Port Joly (10 septembre 1701).

Inv. des biens meubles, linge, hardes, marchandises de magasin, bestiaux, dettes actives et passives; titres et papiers, enseignements de feu François Viennay Pachot (12 septembre 1701).

Ces. par Joseph Bonnet, de St-Bernard de Charlesbourg, de l'agrément de Mélaine Bonnet, taillandier, et Marie Buisson, ses père et mère, à François de la Joue, architecte, d'une terre et habitation, à Charlesbourg de 2 arpents sur 30 de profondeur, avec les bâtiments dessus construits (18 septembre 1701).

Acceptation par les RR. SS. de la Congrégation de la réformation des clauses d'une donation de titre et habitation à Ste Famille par le sieur Lamy (20 septembre 1701) (Voir le 5 septembre 1692).

Quit. pour vente de terre par Marie Magdeleine Bouchard, veuve de Pierre Dencosse, de la Rivière Ouelle, à Jean Gagnon, du même lieu (21 septembre 1701).

Eng. pour un an de Jacques Cochu; maître de barque, de Québec, pour naviguer au profit de Claude Pauperet, Guillaume Masse, Joseph Delestre, marchands de Québec (22 septembre 1701).

Quit. pour vente d'emplacement de Jean Larchevesque, à Jean-Baptiste Maillou. Remise des titres, savoir: 1° un contrat de vente de Pierre Pellerin de St-Amand et Louise de Mousseaux, à Charles Aubert de la Chenaye, devant Duquet, 31 octobre 1681, et, 2°, par le dit Sr de la Chenaye au dit Larchevesque, devant Duquet, le 23 septembre 1686 (23 septembre 1701) (Voir le 1er septembre 1701).

Décl. de Pierre Rivaux, matelot, de Québec, à l'emploi du Sr Mérot, commandant du navire **La Perle**, au sujet de la cargaison du dit navire (25 septembre 1701).

Cons. de r. par Charles Aubert de la Chenaye, à François de Gallifet (26 septembre 1701).

Décl. à Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, Benoist Feret, maître de barque, tant pour eux que pour M. de Vitré, à l'effet d'affirmer que la barque **Le St-François d'Assise** fut vendue à Denis Riverin pour la somme de 1500 livres (26 septembre 1701).

Autre déclaration de Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, au sujet de la vente de la barque **Le St-François d'Assise**, pour convaincre les sieurs de Vitré et Benoist Feret de fraude à son détriment, dans le dit marché (26 septembre 1701).

Décl. faite à la demande de Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, par Denis Riverin et Benoist Feret, maître de barque, au sujet de l'achat de la barque **Le St-François d'Assise**, par le dit Riverin, appartenant par moitié à la dite Pachot et M. de Vitré et au dit Feret pour chacun un quart obligation par celui-ci à la dite Pachot pour la somme de 50 livres (26 septembre 1701).

Oblig. par Antoine et Charles Morin, frères de Restigouche, à François Hazeur, marchand pour valeur de marchandises, vivres et argent à eux livrés (28 septembre 1701).

Transaction entre Marie-Anne Fortin, veuve de Jean Le Picard et les mineurs et autres héritiers du dit feu Le Picard, veuf en 1ères noces de Marie Caron et en 2ième de Marie-Magdeleine Gagnon en règlement de comptes de succession (29 septembre 1701).

Marché entre François De la Joüe, architecte de Québec, et Alexandre Biron couvreur, savoir: le dit Biron s'engage à couvrir de bardeaux de cèdre la maison du dit Delajoue, sur la rue St-Nicolas, au prix de 184 livres (29 septembre 1701).

Bail pour 8 ans par les directeurs de la compagnie de la Nouvelle-France, à Denis Riverin et François Hazeur, de la ferme et traite de Tadoussac, Chiqôtimy, Papinachoix et Rivière Moisy, moyennant la somme de 12700 livres annuellement (2 octobre 1701).

C. de m. entre Joseph Blondeau, veuf de Marie-Ursule Roy et de Marguerite Trudel, et Agnès Giguère, veuve de Charles Marquis (3 octobre 1701).

Donation pour cause de mort de Marie-Anne Dusaussay, veuve de Louis Rouer de Villeray, à Benjamin Dervilliers de la Boissière lieutenant, son cousin (4 octobre 1701).

Ratif. de donation par Louis Deniort de la Norraye à Pierre Deniort de la Minotière, son fils (5 octobre 1701) (Voir le 31 août 1701).

Ratif. par Louis Deniort de la Norraye, d'un acte d'association passé entre Marie Sevestre, sa femme, et Jacques Langlois et Marie Thérèse Lessard (5 octobre 1701) (Voir le 11 juin 1701).

Protestation de Joseph de Fresnel, sieur de la Pipardière, contre la procuration par lui donnée à son oncle, Anthoine de Fresnel de Saint Oüin, pour donner toutes quittances que le sieur Pipardière, son père, désirera (6 octobre 1701).

Société entre Claude Pauperet, Guillaume Masse, marchands de Québec, et Joseph Delestre de Beaujour de Québec pour faire valoir les terres, fief et seigneurie de Beaubassin par eux pris à ferme pour 5 ans, à raison

de chacun un tiers d'intérêt dans la dite exploitation (8 octobre 1701).

Quit. pour solde de compte par Denis Riverin, au nom d'Angélique Gautier, sa femme, à Jean Gobin, tuteur de la dite Riverin, dans le règlement de la succession de feu Philippe Gautier de Comporté et Marie Bazire, (8 octobre 1701).

Oblig. pour prêt d'argent de Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, à Gabriel Lambert (9 octobre 1701).

Proc. par Michel Le Neuf de La Vallière et de Beaubassin, à Claude Pauperet, Guillaume Masse et Joseph Delestre de Beaujour, marchand de Québec, pour gérer ses biens dans sa seigneurie de Beaubassin (10 octobre 1701).

Ann. par le R.P. Joseph Denis, récollet, de Québec, d'une donation faite aux RR. PP. Récollets par Claude Herlin et Marie Hude du Cap de la Magdeleine (12 octobre 1701).

Oblig. par Allexis Legay, marchand de Montréal, à Georges Estienne Brault, de Lachine, au montant de 400 livres pour pareille somme que le dit Brault s'engage à payer à Jean-Baptiste Huart au nom du dit Legay (14 octobre 1701).

Quit. pour vente de terre par Georges Beau à Jean Bourasseau (14 octobre 1701) (Voir le 10 juillet 1698).

Vente par Jean Bourasseau et Marie-Françoise Métot à Jean-Baptiste Huard, tous de la côte de Lauzon savoir: une terre et habitation en la dite côte, de 3 arpents 4 perches moins deux pieds sur 40 arpents de profondeur (14 octobre 1701).

Oblig. de Jean Proux, de la Pointe-à-la-Caille, à Marie-Anne Fortin, veuve de Jean Le Picard, pour marchandises à lui livrées (14 octobre 1701).

Conc. par Olivier Morel de la Durantaye à Jean Bissonnet et Marie-Charlotte Davene, savoir: une concession de 3 arpents sur 40 de profondeur en la dite seigneurie, (15 octobre 1701).

Vente par Jean Bissonnet et Marie-Charlotte Davene, de la Durantaye, à Pierre Crespeau de St-Pierre, I.O., savoir: une terre et habitation en la seigneurie de la Durantaye de 3 arpents sur 40 de profondeur (15 octobre 1701).

Acc. entre Pierre Michaud et Marie Anselin, de Camouraska, leurs enfants et gendre, savoir: que le survivant des deux jouira par usufruit des biens de la communauté sans que leurs enfants puissent en demander le partage de son vivant, que les enfants non mariés auront pareil avantage que ceux qui sont en communauté. Le dit survivant se remariant, le présent accord sera annulé (16 octobre 1701).

Vente par Jeanne Guillemet veuve de Pierre Guignard, de Berthier, à Jean Guillemet, son frère, savoir: 2 arpents sur 40 de profondeur en la dite seigneurie de Bertier (17 octobre 1701).

Vente par Charles Fournier et Elizabeth Bouchard, de la seigneurie de St-Luc, côte sud, à Claude Guimon, de la seigneurie de Vincelotte, savoir: le résidu de ce qui doit revenir à la dite Bouchard comme héritière de feu Nicolas Bouchard son père, pour un sixième, suivant l'inventaire devant Charles Rageot il y a environ 3 ans (17 octobre 1701).

Conc. par M. Ruette D'Auteuil, procureur général, au nom de Joseph Juchereau Dezonais, à Pierre Boucher,

savoir: 4 arpents de terre sur 40 de profondeur en la seigneurie Desonais au lieu dit L'ance à Fouquet (17 octobre 1701).

Vente par Joseph Riverin, marchand de Québec, à François Grégoire, marchand de Neuville, savoir: une terre et habitation de 2 arpents sur 40 de profondeur en la seigneurie de Neville (18 octobre 1701).

Fin de compte entre les enfants et héritiers de feu Henry Brault dit Pommainville, et Marie Bolduc, leur mère, épouse en secondes noces de Jean Drapeau (19 octobre 1701).

Révocation de donation mutuelle faite par contrat de mariage entre Pierre Soulard et Louise Prou (19 octobre 1701) (Voir le 25 juillet 1700).

Quit. pour vente de terre de Joseph Riverin à François Grégoire (19 octobre 1701) (Voir le 18 octobre 1701).

Quit. pour lots et vente par Nicolas Dupont, seigneur de Neuville à François Grégoire (19 octobre 1701) (Voir le 18 octobre 1701).

Vente par Pierre Quenel et Elizabeth Paquet à Antoine Paquet, de l'Ile d'Orléans, d'une perche et demie de terre de large sur moitié de l'Ile, à St-Laurent, I.O., joignant à l'acquéreur et à Blanc Fortier (19 octobre 1701).

B. à loyer pour 3 ans par Charles Aubert de la Chenaye à Elie Boucher, tailleur d'habits, savoir: une petite maison du côté de la place royale, joignant l'église de la basse ville de Québec (21 octobre 1701).

Vente par Magdeleine Langlois, femme de Jean Leclerc, de Port Joly, absente, à Pierre Langlois, son frère, de St-Pierre, I.O., savoir: 3 perches 11 pieds et demi de terre en la dite paroisse (21 octobre 1701).

Vente par Joseph Delestre Beaujour, comme tuteur des mineurs de Charles Roger des Colombiers et Louise Delestre, à Louis Rouer D'Artigny, savoir: le quart d'une terre située sur la grande allée, joignant aux RR. MM. Ursulines et à la veuve et aux héritiers de feu Noël Pinguet (22 octobre 1701).

Vente par Alexis Leguay et Catherine Legay, à Jean Boucher et Marie-Angélique Leguay tous de la côte de Lauzon, savoir: un arpent une perche et deux tiers de terre faisant les deux sixièmes d'une habitation de 7 arpents sur 40 de profondeur (22 octobre 1701).

Quit. de Pierre-François Fromage à Geneviève Gamache, sa belle-mère, pour satisfaire aux clauses de son contrat de mariage avec Marguerite Fortin (22 octobre 1701) (Voir le 21 novembre 1699).

Quit. de droits successifs de Jean Veillancour et Marie-Charlotte Huot, sa femme, absente, de Ste-Famille, I.O., à Marie Fayet, veuve de feu Nicolas Huot dit Saint-Laurent (22 octobre 1701).

Ratif. par Mgr de Laval d'une vente faite devant Duquet, le 20 mars 1683 par les RR. MM. de l'Hôtel Dieu à Jacques Aubert, de la terre, fief et seigneurie de St-Charles DesRoches (Grondines) (22 octobre 1701).

Quit. par Joseph Blondeau et Agnès Giguère, veuve de Charles Marquis, de Charlesbourg, en leurs noms et en ceux des mineurs et héritiers du dit feu Marquis, à François Hazeur, comme adjudicataire de l'emplacement et maison du dit feu Marquis et de feu Marguerite Baugran, sa première femme, située Place Royale, en la basse ville de Québec (22 octobre 1701).

Proc. par Joseph Delestre de Beaujour à Florent de la Cetière pour régler ses affaires particulières; celles des mineurs de feu Charles Roger des Colombiers et de

Louise de Lestre, épouse en 2ièmes noces de Arnault Doro, et celles des mineurs de feu Jean Lefebvre et Marie Savart, épouse en 2è noces de Pierre Lefebvre (22 octobre 1701).

Don. de 300 livres par Martin Guesdon, de la côte de Lauzon, à Catherine Leguay, sa belle fille (22 octobre 1701).

Oblig. pour prêt d'argent de Joseph Delestre de Beaujour à André Maufet (23 octobre 1701).

Vente par François Dubois et Marie Leguay de Beaumont, à Jean Boucher, de la seigneurie de Lauzon, savoir: le sixième d'une terre et habitation située en la dite seigneurie, de 7 arpents sur 40 de profondeur (24 octobre 1701).

Marché entre François de Chavigny de la Chevrotière, et Pierre Vallée, charpentier, de Beauport pour construire une maison au dit lieu de la Chevrotière moyennant le prix de 250 livres et une paire de souliers françois (25 octobre 1701).

Bail à loyer pour 3 ans entre Charles Perthuis, marchand, comme tuteur des mineurs de feu Eustache Lambert Dumont et Marie Vennech, épouse en 2è noces de Louis Deniort, à François Foucault, marchand de Québec d'une maison située rue Notre Dame, à Québec (26 octobre 1701).

Oblig. de Jean Masson, meunier, de Neuville, à Charles Perthuis, marchand de Québec, pour solde de compte des marchandises à lui livrées et vendues (26 octobre 1701).

Conc. de Charles Aubert de la Chenaye, à François Boucher, de la seigneurie du port Jolly, savoir: 4 arpents sur 40 de profondeur en la dite seigneurie (26 octobre 1701).

Marché de construction entre Marie Sevestre, au nom de Louis de Niort de la Norraye, son mari, absent, et Joseph et Jean Maillou, frères, pour faire un solage de maçonne de 24 pieds carrés, etc. sur un emplacement situé sur le bout du quai Champlain (27 octobre 1701).

Décl. de Nicolas Pinault, marchand, et Jean Marsolet, maître de barque, de Québec, à propos d'un chargement d'anguilles par le nommé Lagorse, fermier du sieur Deschambault (27 octobre 1701).

Vente par Jean Langlois, de la Pointe-à-la-Caille, côte du sud, à Pierre Langlois, son frère, de St-Pierre, I.O., savoir: 3 perches et plus de terre sur moitié de l'Ile, joignant au dit acquéreur et à René Pelletier (29 octobre 1701).

Oblig. d'Estienne de Miré de Largenterie, à Jean Sébille, marchand de Québec, pour marchandises vendues et livrées au dit De Miré (29 octobre 1701).

Don. entre vifs par André Gautier de Borre en Saintonge près Charente à Jean Gautier, son frère, de tous ses biens échus et à échoir (29 octobre 1701).

Transaction entre M. de Callières, gouverneur, de Champigny, intendant de la Nouvelle-France, et les directeurs de la Compagnie de la Colonie, à l'effet de céder à la dite compagnie les postes de Détroit et de Frontenac (31 octobre 1701.

Vente par Nicolas Binet et Geneviefve Brisson, de Beauport, à François Vézinat et Nicolas Julien, de l'Ange Gardien, savoir: 4 perches, 13 pieds sur une lieue et demie de profondeur en la dite paroisse de L'Ange Gardien (31 octobre 1701).

Ces. par Anne Leclerc, veuve de Vincent Chrétien de St-François, I.O., à Thomas Chrétien son fils, savoir:

2 arpents de large faisant moitié d'une terre de 4 arpents sur moitié de l'Ile, dans la dite paroisse (2 novembre 1701).

Eng. pour 3 ans par Bertrand Giraudeau, chaudronnier, de Pierre-Romain, son fils, âgé de 10 à 11 ans, à Joseph Gaulin de St-François, I.O., comme serviteur-domestique (2 novembre 1701).

Oblig. par Thomas Chrestien, de St-François, I.O., à Pierre Martineau, du même lieu, pour argent prêté tant à ses parents qu'à lui-même (2 novembre 1701).

Apprentissage de Joseph Badeau, fils de Jean, charpentier de maison, à Québec, avec Fabien Badeau, charpentier de navire, son frère (2 novembre 1701).

Reconnaissance portant cession de Pierre Boucher fils, de la Rivière Ouelle, à Jean Boucher, son frère, savoir: que l'habitation acquise de Nicolas Durant par Pierre Boucher, père, de 16 arpents de large en la seigneurie de la Bouteillerie, l'a été que pour être partagée entre les deux frères (2 novembre 1701).

Remise de titres et papiers concernant les échange et donation fait entre Louis Deniort de la Norraye et Marie Sevestre, et Pierre Deniort de la Minotière, leur fils (3 novembre 1701) (Voir le 1er mai 1701).

Oblig. d'Antoine Lepellé dit Demaretz, des Trois-Rivières, à Claude Pauperet, marchand de Québec, pour marchandises fournies (4 novembre 1701).

Quit. finale d'obligation de Pierre Gratis à Jacques Michelon (4 novembre 1701) (Voir le 15 avril 1698).

Protêt d'une lettre de change par Augustin Trehet, marchand de La Rochelle, à Claude Pauperet, marchand de Québec (5 novmbre 1701).

Vente par Joseph Duquet, de Québec, à Louis Deniort fils, absent, Marie Sevestre sa mère agissant pour lui,

savoir: le cinquième d'une terre et seigneurie entre la seigneurie de la Valtrye et celle de Dautré (6 novembre 1701).

Quit. de Guillaume Gaillard, comme procureur de Marie-Anne Dusaussay, veuve de Louis Roüer de Villeray, d'Augustin Roüer de Villeray, de Louis Rouer d'Artigny, à Louis Deniort de la Norraye, pour reddition de comptes (6 novembre 1701).

Quit. de Charles Fontaine et Marie-Marguerite Legardeur, de Québec, à Antoine Samson, pour la part qui revient à la dite Legardeur dans le montant de la vente faite par les héritiers Legardeur au dit Samson (6 novembre 1701) (Voir le 3 mai 1700).

Vente par Michel Guion de Rouvray et Geneviefve Marsollet, de St-Augustin, à Claude Pauperet, marchand de Québec, savoir: une moitié d'emplacement sur le quai du cul de sac, à Québec, de 25 pieds de large sur toute la profondeur de la côte (7 novembre 1701).

Quit. de Jeanne Hébert, épouse de François Labadie, de Neuville, absent, à Guillaume Hébert, son frère, pour règlement de la succession de Louis et Jacques Hébert, leurs frères, et de François Hébert et Anne Fauconnier, leurs père et mère (7 novembre 1701).

Vente par François Delajoue, architecte, à Pierre Auclerc, de St-Bernard de Charlesbourg, savoir: une terre et habitation en la dite paroisse de 2 arpents sur trente de profondeur, avec bâtiments dessus construits, (7 novembre 1701).

Don. entre vifs par Louis Aubert du Forillon à Barbe Leneuf de la Valière, sa fiancée (7 novembre 1701).

Quit. d'obligation par Marguerite Levasseur, épouse de Pierre Du Roy, à Adrien Leclerc, à l'acquit de Jean

Morandeau (8 novembre 1701) (Voir le 17 novembre 1701).

Conc. par Olivier Morel de la Durantaye, à Charles Deveine, de la dite seigneurie, savoir: 3 arpents sur 40 de profondeur, en la dite seigneurie (9 novembre 1701).

Ratif. par Guillaume Lemieux et Louise Lepicart de la transaction entre Marie-Anne Fortin, veuve de Jean Le Picard et les héritiers de la succession (10 novembre 1801) (Voir le 29 septembre 1701).

Ratif. de vente par Geneviève Trut, épouse de Jean Brisset, à Jean-Baptiste Routier (11 novembre 1701) (Voir le 21 mai 1701).

Conv. entre MM. les directeurs de la Compagnie de la Colonie et Joseph Fleury de la Gorgendière, de Montréal qui s'engage à demeurer 5 ans au Fort Frontenac comme commis pour y faire la traite des fourrures (12 novembre 1701).

Quit. pour vente d'emplacement par Geneviefve Marsolet, épouse de Michel Guion de Rouvray, à Claude Pauperet (12 novembre 1701) (Voir le 7 novembre 1701).

Vente par Marie Fayet, veuve de Nicolas Huot dit Saint Laurent, de Québec, à Laurent Huot, son fils, de la côte de Lauzon, savoir: une terre et habitation en la dite seigneurie, de 4 arpents sur 42 de profondeur (12 novembre 1701).

Quit. de François Regnault, époux de Françoise Duval, à la dame Lambert (12 novembre 1701) (Voir le 25 novembre 1695).

Quit. pour vente de terre par Jacques Hupé dit Lacroix, procureur de Jean Dubois, vendeur, à Jean Minet, acquéreur (13 novembre 1701) (Voir le 28 mars 1701).

Oblig. pour solde de compte de Robert Ouy dit Saint Laurent, demeurant au Cap à l'Arbre au dessus de la

petite rivière Duchesne, à Dominique Bergeron, marchand de Québec, comprenant une autre obligation devant Chambalon, le 29 octobre 1699 (16 novembre 1701).

Quit. pour vente de terre par François Dubois à Jean Boucher (16 novembre 1701) (Voir le 24 octobre 1701).

Oblig. pour solde de compte de Michel Goron dit Petit bois, du Cap à l'Arbre, à Dominique Bergeron, marchand de Québec (16 novembre 1701).

Echange entre Simon Chambrelan, de St-Jean, I.O., et Ignace Chambrelan, son frère, de la seigneurie de la Durantaye, savoir: Simon Chambrelan cède une terre et habitation de 3 arpents sur 40 de profondeur, en la dite seigneurie. En contre-échange Ignace Chambrelan cède un demi arpent sur moitié de l'Ile, à St-Jean (17 novembre 1701).

Quit. d'obligation par Guillaume Gaillard, au nom de Louis Gautier de la Pigonnière, cessionnaire de Louis Deniort et de Marie Vennech, à Jean Foucher (17 novembre 1701) (Voir le 21 avril 1798).

Eng. pour 3 ans de Jean-Baptiste Côté de l'Ile d'Orléans, sa femme, ses enfants une servante et un petit sauvage, pour aller demeurer en la seigneurie de la Malbaie au service de François Hazeur, marchand de Québec (18 novembre 1701).

Cession par Robert Hémon propriétaire en partie de la Grosse Ile avec Ollivier Gagné, absent, au nom duquel il agit, du consentement de Pierre Bécard de Grandville, seigneur de la dite Ile, à Pierre Pelletier dit Antaya savoir: une portion de la dite Ile depuis l'ance à l'ail, au nord'est, jusque l'ance du sorouest, faisant tout le côté de l'île, au sud, avec le tiers de l'Ilet qui est attenant (19 novembre 1701).

Quit. de Louis Dupuy, de Québec, à Toussaint Dubau, cordonnier, son beau père, pour la valeur de 20 pieds de front sur 43 de profondeur, sur la rue Ste Anne, à prendre sur l'emplacement du dit Dubau et qu'il a donné à Barbe Dubau, sa fille, par contrat de mariage avec le dit Dupuy, devant Genaple, le 6 janvier 1688. Fait le 16 septembre 1692, déposé le (27 novembre 1701).

Oblig. pour solde de compte par Sébastien Héruet et François Phillipeau, à Jean Sébille, marchand de Québec (1er décembre 1701).

Quit. par Alexandre Peuvret de Gaudarville et Marie-Anne Gautier de Comporté, comme tuteur de leurs beaux frères et frères de Louis et Charles Gautier de Comporté, à Jean Gobin, tuteur des mineurs de feu Philippe Gautier de Comporté et de Marie Bazire, qui leur a remis tous les papiers concernant les biens et droits des dits mineurs (2 décembre 1701).

Oblig. pour solde de compte par Thomas Ferret à Jean Gobin (13 décembre 1701).

Quit. d'intérêts par Robert Leclerc, charpentier de Québec, à Jean Vergeat de Prénouveau, à l'acquit de Pierre Janson dit Lapalme (18 décembre 1701).

Compromis entre Charles Aubert de la Chenaye et Charles Cadieu de Courville au sujet des sommes que le dit de la Chenaye prétend lui être dues par le dit de Courville; les parties ont pris pour arbitres MM. de la Martinière et D'Auteuil (20 décembre 1701).

Vente par Nicolas Brosseau, à Joseph Brosseau, son frère, tous deux de Charlesbourg, savoir: une terre et habitation de 2 arpents sur 50 de profondeur, au fief St-Ignace (28 décembre 1701).

Marché entre Claude Pauperet, marchand de Québec, et Jacques Bayard et Antoine Bourg dit La Chapelle,

scieurs de long de Charlesbourg, savoir: les dits Bourg et Bayard s'engagent à fournir 4000 pieds de bordage plus 250 madriers de bois de pin au prix de 14 deniers le pied de long (28 décembre 1701).

Reconnaissance portant obligation d'Alexandre Biron couvreur, de Québec, héritier pour un tiers de feu Pierre Biron, son père, comme étant aux droits cédés de ses frères Pierre et François Biron, de 150 livres dues à la confrérie de Ste-Anne, établie en la cathédrale de Québec, par le dit feu Pierre Biron (30 décembre 1701).

C. de m. d'Estienne Mirambeau, fils de Salomon Mirambeau et d'Elisabeth VilleLéger; et Marie-Anne Fortin, veuve de Jean Lepicart portant donation par la future épouse d'une part d'enfant au futur époux (31 décembre 1701).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Nicolas Matte de la dite seigneurie, savoir: une habitation de 3 arpents, sur 20 de profondeur (12 janvier 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Noël Pelletier, de la dite seigneurie, savoir: 3 arpents, sur 20 de profondeur (12 janvier 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Pierre Pelletier, de la dite seigneurie, savoir: 3 arpents sur 20 de profondeur (12 janvier 1702).

Règlement entre M. de Repentigny et M. Volant, curé du dit lieu, touchant l'emplacement de l'église paroissiale fait le 13 janvier 1702 déposé le (16 janvier 1702).

Quit. de Hillaire Bernard de la Rivière, architecte, à Pierre-François Fromage, pour solde de compte (18 janvier 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Michel Magné, savoir: 3 arpents sur 20 de profondeur en la dite seigneurie de Neuville (19 janvier 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Mathurin Beslan, savoir: 3 arpents sur 20 de profondeur en la seigneurie de Neuville (19 janvier 1702).

Don. par Jacques Nolin de St-Pierre, I.O., à Gabriel Nolin, son fils, de la moitié Franche de tous les effets de la communauté qui a été entre le dit Nolin et feu Françoise Chaillifoux d'après l'inventaire fait devant Chambalon le 6 avril 1701 et aussi par leur contrat de mariage devant Duquet, le 21 septembre 1671 (24 janvier 1702).

Eng. pour sept ans de Jacques Georges, âgé de neuf ans, fils de Nicolas et de Françoise (blanc) à Jean Gobin comme serviteur domestique (27 janvier 1702).

Marché entre M. Dauteuil et Pierre Serrat, maçon, qui s'engage à faire la maçonne que le dit Dauteuil voudra lui faire faire au cours du printemps et de l'été prochaine, à raison de 45 sols par jour et sa nourriture (27 janvier 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à René D'Héry, de la dite seigneurie, savoir: une habitation de 3 arpents sur 20 de profondeur (28 janvier 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à René D'Héry, de la dite seigneurie d'une habitation de 3 arpents sur 20 de profondeur (28 janvier 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à François Labranche de la dite seigneurie, de 3 arpents sur 20 de profondeur (28 janvier 1702).

Conv. entre François Hazeur et Jean Sébille, marchands de Québec, à l'effet de poursuivre solidairement leurs créanciers et de donner une procuration à Jacques Brisset et à Jeanne Dandonneau, veuve du sieur Babie, de Champlain, pour poursuivre le payement de toutes les sommes dont François Fafard dit Delorme, de Berthier,

peut être tenu à l'égard des dits Hazeur et Sébille (31 janvier 1702).

Renonc. de Marie-Anne Roberge veuve de feu François Guion, capitaine de navire, de Québec, à la communauté de biens entre elle et son mari (1er février 1702).

Quit. finale de Guillaume Hébert à Pierre Duroy, re l'acte de société conclue entre eux (3 février 1702) (Voir le 27 juillet 1699).

Cession pour règlement de comptes de Vincent Brunet et Jacques Avisse, à Charles Aubert de la Chenaye, savoir: 800 livres au constitution de rente à eux due par Pierre Vachon des Fourchettes et Marie-Catherine Soulard pour vente de terre devant Duprat le 22 mai 1698 (7 février 1702).

Société pour 5 ans entre Charles Aubert de la Chenaye, Jean Larchevesque, propriétaire pour une moitié de la terre et habitation de la briqueterie, près Québec, et Jean Mouchère, tanneur et corroyeur de Québec, pour l'établissement et la construction d'une tannerie et corroyerie à la briqueterie (8 février 1702).

Cession de rente par Jean Choret et Marie Bourdon, veuve en 1ères noces de Jean Gloria et en 2èmes de Toussaint Toupin, de Ste-Famille, I.O., à Guillaume Guion dit Dubuisson, du Château Richer (8 février 1702).

Echange de terre entre Anne Lepetit, veuve en 1ères noces de Jouachim Martin et en 2èmes d'Anthoine Juchereau de St-Pierre, I.O., et Louis Martin, son fils; de la seigneurie du grand Camourasca, savoir: la dite Lepetit cède à son fils une terre et habitation de 4 arpents sur 30 de profondeur en la dite seigneurie. En contre-échange, le dit Louis Martin cède la moitié d'un

arpent à St-Pierre, I.O., à lui par donation de sa mère, devant Chambalon, le 1er mars 1700 (8 février 1702).

Quit. d'obligation de Louis Martin, du grand Camourasca, à Anne Lepetit, veuve en 1ères noces de Joachim Martin et en 2èmes noces d'Anthoine Juchereau (8 février 1702) (Voir le 3 novembre 1699).

Eng. pour 1 an de Jean-François Raminstiny, anglais, à Charles Chartier, marchand de Québec, comme serviteur-domestique (9 février 1702).

C. de m. entre André Bissonet, fils de feu Pierre Bissonet et de Marie Delorme; et Françoise Guillemet, fille de feu Nicolas Guillemet et de Marie Celle (10 février 1702).

Quit. de Charles Aubert de la Chenaye à François Vézinat et Nicolas Jullien, à l'acquit de feu René Brisson (11 février 1702).

Vente et abandon de Marie Poussin, veuve de Jean Larchevesque l'aîné, de leurs héritiers, à Charles Aubert de la Chenaye, savoir: un arpent et demi sur 40 de profondeur en la côte Ste-Geneviève, près Québec (16 février 1702).

Ann. d'une cession de rente entre Jean Charet et Guillaume Guion dit Dubuisson (16 février 1702) (Voir le 8 février 1702).

Oblig. de Jeanne Badaux, veuve de Pierre Parant, de Beauport, Pierre Du Roy, marchand de Québec (17 février 1702).

Marché pour la construction d'une barque entre Pierre-François Fromage, marchand de Québec, Jean Badeau et Joseph Rancourt, maîtres charpentiers de navire (17 février 1702).

Marché entre François de Lajoüe, architecte et Estienne Parant, tailleur de pierres, qui s'engage à fournir toute la pierre de taille nécessaire au dit Lajoüe (17 février 1702).

Quit. pour vente de terre par Jean-Baptiste Duquet à Pierre Duroy (18 février 1702) (Voir le 27 octobre 1700).

Quit. de vente par Paul Chaillifour et Jeanne Phillipeau à Thomas Berthelemy (18 février 1702) (Voir le 2 juin 1697).

Ratif. de vente et quit. par Jean-Baptiste Morandeau et Angélique Duquet à Pierre Duroy (18 février 1702) (Voir le 6 novembre 1700).

Marché entre Pierre-François Fromage, marchand de Québec, et Fabien Badaux, charpentier de navire, qui s'engage à fournir tout le bois nécessaire à la construction d'une barque, pour le prix de 465 livres (18 février 1702).

Marché de construction entre Charles Aubert de la Chenaye, Jean Larchevesque de Grand-Pré, propriétaires par moitié de la terre appelée la briqueterie, et François Bédard, charpentier de Charlesbourg, savoir: le dit Bédard s'engage à construire un bâtiment à usage de tannerie de 50 pieds par 25, au lieu dit de la Briqueterie, et un autre de 25 pieds à usage de moulin à écorce pour la somme de 500 livres (21 février 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Jean Arbour, de la dite seigneurie, savoir: 3 arpents sur 20 de profondeur, joignant au nord aux terres non concédées, au sud, à l'habitation de Denis Rognon, au sorouest à la route

St-Nicolas et au nord est aux terres non concédées (21 février 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Denis Rognon, de la dite seigneurie, savoir: 3 arpents sur 20 de profondeur, joignant au nord à l'habitation de Jean Arbour, au sud à Alexandre Chiron, au sorouest à la route St-Nicolas et au nord est aux terres non concédées (21 février 1702).

Compte servant de partage des effets mobiliers et immobiliers des communautés de feu Jean-Baptiste Toupin et Marie Gloria, sa première femme, et de Marie-Magdeleine Mazeray, sa veuve, et des enfants et héritiers de la dite Gloria et du dit Toupin (23 février 1702).

Renonciation de Marie-Magdelaine Mezeray, veuve de Jean-Baptiste Toupin de Bellair, tant en son nom qu'en celui de ses enfants mineurs, aux droits des deux communautés et successions du dit feu Toupin, avec Marie Gloria et avec la dite Mezeray (23 février 1702).

Vente par Joseph Cochon et Marguerite Toupin, fille mineure de feu Jean-Baptiste Toupin sieur du Sault et de Bellair et de Marie Gloria absente, à Jean Toupin de Bellair, de la Pointe aux Ecureuils, savoir: la part de droits successifs de la dite Toupin, s'élevant à la somme de 1606 livres, 16 sols, 6 deniers, qui lui revient (23 février 1702).

Quit. de Guillaume Guion dit Dubuisson, de la Côte Beaupré, étant aux droits de Jean Charet et Marie Bourdon, de l'Ile St-Laurent, à Marin Patenostre, de Ste-Famille, I.O., pour vente faite par Barthelemy Verreau et Marie Quintal à feu Nicolas Patenostre et Marguerite Lebreton, ses père et mère, devant Vachon, le 10 novembre 1676 (25 février 1702).

Eng. de François Dupré, Charles Cochon, Charles Taillon, Pierre Texier Ambroise Migneron et Jean Beaufour à Charles Juchereau de Saint-Denis, de Montréal, pour le voyage du Missisipy qui devra durer 5 ans (27 février 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Pierre Pinel de la dite seigneurie, de 3 arpents sur 20 de profondeur (28 février 1702).

Rat. d'engagement par Michel Lacombe à Charles Juchereau de St-Denis (2 mars 1702) (Voir le 27 fév. 1702).

Quit. de Pierre, Nicolas, Jean et Joseph Trudel, à Philippe Trudel, leur frère, des 5/8 de la succession de feu Marguerite Trudel, leur soeur, épouse en secondes noces de Joseph Blondeau, comme étant leur part d'héritage (3 mars 1702) (Voir le 20 juin 1701).

Décl. de Jean Toupin de Bellair qui reconnaît avoir reçu de Marie-Madeleine Meseret, sa belle-mère, tout ce qui lui revient dans le règlement des comptes de la succession de feu Jean-Baptiste Toupin, son père (3 mars 1702) (Voir le 23 février 1702).

Oblig. par Pierre Tessier du Cap Tourmente, à . . . Testu Sr de Tilly du Château Richer pour marchandises à lui vendues (3 mars 1702).

Quit. des frères Joseph et Jean-Baptiste Maillou, maçons, de Québec, à Joseph Riverin, pour solde de compte à l'acquit de Charles Campagna (4 mars 1702) (Voir le 28 mars 1700).

Marché entre François Hazeur, marchand de Québec, et Jean Lefebvre, maître charpentier, de Beauport, lequel s'engage à construire un moulin à bled pour faire farine au ruisseau nommé La Rivière Maillou en la seigneurie de La Malbaye pour le prix de 400 livres (4 mars 1702).

Con. de François de Chavigny de la Chevrotière, à Simon Arcan, du même lieu, savoir: 3 arpents sur 40 de profondeur, joignant aux terres du nommé Lasonde, et au nord-est à Claude Jaudoüin, devant le fleuve, et derrière, les terres non concédées (6 mars 1702).

Con. de François de Chavigny de la Chevrotière à Simon Arcan, savoir: 6 arpents sur 40 de profondeur, joignant Henri Germin dit Bellisle au sorouest, et aux terres non concédées par le bout de la profondeur et au nord est (6 mars 1702).

Marché entre François de Chavigny de la Chevrotière à François Gariépy, menuisier de Ste-Anne près Batiscan, qui s'engage à poser tout le lambris de l'église du dit lieu de la Chevrotière qui doit avoir 25 pieds de long par 25 de large et autres travaux de construction, moyennant 100 livres (6 mars 1702).

Rat. d'engagement de Pierre Nolin à Charles Juchereau de St-Denis (8 mars 1702) (Voir le 27 février 1702).

Quit. pour vente de terre par Pierre Labreque et Jeanne Chotard à Pierre Labreque leur fils (8 mars 1702) (Voir le 6 mai 1695).

Rat. d'engagement de Guillaume Costé et Charles Goullet de St-Pierre, I.O., à Charles Juchereau de St-Denis (8 mars 1702) (Voir le 27 février 1702).

Eng. de Jean Dubrocas, natif de Bordeaux, pour toute la saison de la navigation, comme charpentier et navigateur, à Joseph Riverin, marchand de Québec (10 mars 1702).

Rat. par Pierre Tondereau, de la vente faite par lui et sa femme, M.-Anne Frichet, à Antoine Buteau, et de la quittance s'y apportant (11 mars 1702) (Voir le 9 décembre 1699).

Décl. de Pierre Tondereau à l'effet d'affirmer que, dans la vente faite par lui et sa femme à Antoine Buteau, il entend comprendre tous les droits échus et à échoir à sa femme, Marie-Anne Frichet (12 mars 1702) (Voir le 9 décembre 1699).

Marché entre Denis Bouché de St-Nicolas, et Pierre-François Fromage de Québec, savoir: le dit Bouché s'engage à fournir 30 cordes de bois de chauffage moyennant 4 livres la corde (12 mars 1702).

Accord entre François Hazeur, Jean Sébille, marchands de Québec et Marie-Magdelaine Jobin, épouse de François Fafard dit Delorme, habitant de la seigneurie de Berthier, leur servant de règlement de comptes (15 mars 1702).

Quit. d'obligation de Claude Pauperet au nom de Jeanne Dandonneau, veuve de Jacques Babie, de Champlain, aux droits cédés de Pierre Nolin, habitant du dit Champlain, comme époux de Marie Dandonneau, veuve en 1ères noces d'Adrien Nepveu, la dite obligation portant cession devant Chambalon, le 22 mars 1701 (17 mars 1702).

Oblig. de René Cochon de Lauverdière à Joseph Riverin pour solde de compte entre le dit Cochon et feu Raymond Dubocs, marchand de Québec, et Michelle Mars, sa veuve, épouse en secondes noces du dit Riverin (18 mars 1702).

B. à f. pour 3 ans de Nicolas Pinguet de Tarsis et Jacques Pinguet de Vaucour à Charles Lemarié de la seigneurie de Gaudarville, savoir: une terre et habitation de 6 arpents sur 30 de profondeur en la côte St-Michel, joignant à la veuve Dannetz et à la veuve Crespin. Les dits bailleurs se réservant du dit terrain baillé que ce

qu'ils ont donné pour la bâtisse du presbytère et de l'église de N. D. de Foy (20 mars 1702).

Conc. de Nicolas Dupont de Neuville à Alexandre Chiron, savoir: 3 arpents sur 20 arpents ou environ de profondeur joignant à Denis Rognon, au nord, et au terrain réservé par le dit concédant, au sud. Par un bout, au sorouest, la route St-Nicolas et de l'autre, au nord-est, aux terres non concédées (21 mars 1702).

Con. de Nicolas Dupont de Neuville à Jean-Baptiste Boutin de la dite seigneurie, savoir: 6 arpents sur 20 de profondeur, joignant au nord aux terres non concédées, au sud à René D'Héry, au nord est, à la route St-Jean et au sorouest aux terres non concédées (21 mars 1702).

Oblig. de Marie-Magdeleine Philippe, femme de Pierre Tousignan, de la seigneurie de Lotbinière à Claude Pauperet, marchand, pour solde de compte de marchandises à eux fournies (21 mars 1702).

Oblig. de Charles Trépagny, boulanger de Québec, à Joseph Riverin pour vente d'une chaloupe (23 mars 1702).

Echange entre Pierre Constantin, de Québec, et François Dolbec, de la seigneurie de Maure, savoir: le dit Constantin cède au dit Dolbec une terre et habitation en la dite seigneurie, de 3 arpents sur trente de profondeur joignant à François Savary et au dit Dolbec, avec une charpente de maison élevée sur la dite terre. En contre-échange, le dit Dolbec cède au dit Constantin une terre et habitation en la dite seigneurie de Maure, de 3 arpents sur 30 de profondeur (23 mars 1702).

Oblig. portant cession de Pierre Normand dit Labrière, maître taillandier de Québec et Catherine Normand, à Claude Pauperet, marchand de Québec pour argent à eux prêté (24 mars 1702).

Oblig. de Mathurin Arnault et Barbe Regnault, de la côte de Lauzon, à Jean Sébille, marchand de Québec, pour solde de compte des marchandises à eux vendues et livrées (26 mars 1702).

Vente de droits successifs de Louis Guiet et Suzanne Samson, de la côte de Lauzon, à Michel Guiet, leur frère et beau frère (27 mars 1702).

Quit. de gages par Marie Morin, épouse de Jacques Cochu, à Claude Pauperet et ses associés. Obligation par la dite Morin aux mêmes pour avances faites à son mari sur le montant de son salaire (29 mars 1702) (Voir le 22 septembre 1701).

Eng. pour l'année durant de Nicolas Panis, sauvage, à Joseph Fleury de la Gorgendière de Montréal, comme serviteur-domestique (29 mars 1702).

Eng. pour un an de Geneviefve Gignard, âgée de 20 ans, fille de feu Laurent et de Marie Morin,à Jean Larchevesque Grand Pré, comme servante-domestique (29 mars 1702).

Eng. pour un an de Marie Gignard âgée de 22 ans, fille de feu Laurent et de Marie Morin, à Augustin Douaire, marchand de Québec, comme servante-domestique (29 mars 1702).

Vente par Jean-Baptiste et François Dupré, François Thibault, de la côte de Beaupré, au nom de Marie-Anne Dupré, sa femme absente; Nicolas Légaré et Anne Dupré, sa femme, de la côte de Lauzon; se faisant fort de Louis Charié et de Marie Brunet, sa femme, veuve en 1ères noces d'Antoine Dupré, demeurant en la dite côte de Beaupré, à Joseph Riverin, savoir: une terre et habitation en la côte de Lauzon, de 4 arpents x 20 de profondeur (1er avril 1702).

Oblig. de Jean Lefebvre, Mathieu Texier dit Ringuet et Charles Garnier, marguilliers de la paroisse de Beauport, à François Hazeur, pour le reste du prix d'une cloche que le dit Hazeur a fait venir de France (1er avril 1702).

Vente de barque portant cession et obligation par Pierre Perrot de Rezy à Joseph Riverin, tous deux de Québec (1er avril 1702).

Quit. pour vente de terre par Jacques Hupé dit Lagroix procureur de Jean Dubois, à Jean Minet et Perrette Pagnon (2 avril 1702) (Voir le 28 mars 1701).

Quit. par Claude Gravel, tuteur à la place de feu Macé Gravel, son père, à Augustin Gravel, son neveu, fils de Pierre et Magdeleine Cloutier; à Charles Cloutier; à Charles Gariépy, de Beaupré, en règlement d'un contrat de constitution de rente entre François Gariépy, père du dit Charles, et feu Macé Gravel (3 avril 1702).

C. de m. entre Jacques Dehorné dit Laneuville, fils de Jacques Dehorné dit Laneuville et de Catherine Duval; et Marie Savadier, fille de Louis Savadier et d'Agnès Olivier fait le 23 janvier 1702, déposé le (3 avril 1702).

Vente par Pierre Bédard, à Louis Richard, de la seigneurie de Neuville, savoir: une terre et habitation en la seigneurie de la rivière Jacques-Cartier, de 3 arpents sur 30 de profondeur, joignant à Michel Frenet et à Jean Brière, par un bout la dite rivière et par l'autre les terres non concédées. Au vendeur par concession de François-Madeleine Ruette Dauteuil devant Chambalon 10 juin 1700 (4 avril 1702).

Vente par Anne Cottancineau, veuve Nicolas Pinet, de la seigneurie de Neuville, comme tutrice de son fils Ni-

colas, à René Proust, de la dite seigneurie, savoir: une terre et habitation de 3 arpents 3 perches de large sur le fleuve sur 40 de profondeur, joignant au sorouest à Nicolas Faucher et au nord est à Pierre Auger, avec une charpente de maison élevée sur la dite terre. A la venderesse à qui la dite terre avait été concédée par Nicolas Dupont de Neuville, le 1er mai 1696 par billet sous seing privé (4 avril 1702).

Partage entre Vincent et Pierre Gagnon, frères, du Château Richer, qui ayant acquis à frais communs et par moitié de leur frères Mathurin et Joseph, certaines parts de terre en la dite paroisse, ils désirent en jouir chacun séparément (5 avril 1702).

Cession par Pierre Perrot de Resy à Pierre Peire, savoir: 800 livres à lui cédées par Joseph Riverin devant Chambalon, le 1er avril 1702, à prendre et recevoir de Charles Trepagny, en vertu d'une obligation consentie par le dit Trépagny au dit Riverin devant Chambalon le 23 mars 1702 (5 avril 1702).

Vente par Antoine Gaudebout et Marguerite Labrecque de St-Laurent, I.O., François Gosselin et Françoise Labrecque, du dit lieu, à Jacques Labrecque, leur frère et beau frère, savoir: les parts de ses dites soeurs en une terre et habitation situées en la dite île et paroisse de 2 arpents sur moitié de l'Ile (5 avril 1702).

Vente de terre (faite verbalement il y a 3 ans) par Joseph Gagnon de Ste-Famille, I.O., à Vincent et Pierre Gagnon, ses frères, du Château Richer, savoir: 8 perches, 10 pieds et 3 pouces de large en la dite paroisse du Château Richer, sur une lieue et demie de profondeur (5 avril 1702).

Vente et donation d'Antoine Guionne et Catherine Ivory de Ste-Famille, I.O., à Berthelemy Gobeille et Anne

Guyonne, leurs gendre et fille savoir: une terre et habitation en la dite paroisse de 5 arpents sur moitié de l'Ile, joignant au nord est à Nicolas Paquin, au sorouest à la veuve et aux héritiers de Michel Montauban, avec bâtiments dessus construits (5 avril 1702).

Don. par Pierre Paquet de St-Jean, I.O., à Robert Rivière et Marie Paquet, ses gendre et fille, savoir: un arpent et demi sur moitié de l'Ile, en la dite paroisse, à la rivière Delphine, faisant moitié d'une habitation de 3 arpents à la communauté du dit Pâquet et de feu Marie Caillet sa femme, joignant au nord-est à Bernard Laisné dit Laliberté et à Antoine Pâquet, fils du donateur (7 avril 1702).

Quit. pour solde de compte de Jeanne Cotannineau au nom de Simon Pleau, son mari, à Jean-Baptiste Hardy (7 avril 1702) (Voir le 2 avril 1701).

Quit. pour lots et ventes de Nicolas Dupont de Neuville à Jean Baptiste Hardy (7 avril 1702) (Voir le 2 avril 1701).

Vente de charoy par Louise Fauvel, femme et procuratrice de Jean Léger de la Grange, à Pierre Perrot de Resy, de Québec (7 avril 1702).

Oblig. pour prêt d'argent de Nicolas Laberge, de la côte de Beaupré, à Etienne Landron (7 avril 1702).

B. à loyer pour 3 ans de François Magdeleine Ruette Dauteil à messieurs les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie savoir: une maison à Ville Marie sur le bord du fleuve, sur la rue qui règne du corps de garde à la petite porte, joignant par derrière la maison et établissement de la veuve et des héritiers Jean-Baptiste Mignon de Bransat (8 avril 1702).

Rat. par Marie Duval, veuve de Pierre Mauffet d'une donation par elle faite à Joseph Buisson son gendre et

Marie-Magdeleine Mauffet sa femme (8 avril 1702) (Voir le 31 mai 1694).

Ren. d'Hélène Lemieux, veuve de René Pâquet, fille et héritière de feu Gabriel Lemieux et de Marguerite Leboeuf, à l'héritage de ses dits père et mère (10 avril 1702).

Ratif. de la donation faite par Gabriel Lemieux et Marthe Beauregard à leur fils Michel et à Marguerite Samson, sa femme, par leur contrat de mariage devant Chambalon, le 23 octobre 1700 (10 avril 1702).

Inv. des biens, bestiaux, dettes passives, titres et papiers de feu Gabriel Lemieux et de Marie-Marthe Beauregard (10 avril 1702).

Cession de douaire par Hélène Lemieux, veuve de feu René Paquet; Pierre Martin et Marie-Magdeleine Lemieux, à Michel Lemieux leur frère et Marguerite Samson (12 avril 1702).

Ren. de Pierre Martin et Marie-Magdeleine Lemieux aux successions de feu Gabriel Lemieux et feu Marguerite Leboeuf leur père et mère (12 avril 1702).

Ann. de certaines convention passées entre MM. les directeurs de la compagnie de la colonie et Joseph Fleury de la Gorgendière (17 avril 1702) (Voir le 12 novembre 1701).

Cession par Jean-Baptiste Morandeau et Angélique Duquet, sa femme, à Guillaume Gaillard, marchand de Québec, savoir: 600 livres de principal à eux dues par Pierre Duroy, avec la rente de la susdite somme (18 avril 1702).

Cession par Jean-Baptiste, sieur de la Chenaye, à Guillaume Gaillard, savoir: 350 livres de principal dues par Pierre Duroy, marchand de Québec (18 avril 1702).

C. de m. de Pierre Trudel, veuf de Françoise Lefrançois; et Margueritte Jacob fille d'Estienne Jacob et Jeanne Fresel portant donation par le futur époux d'une part d'enfant à sa future épouse (28 avril 1702).

Sentence arbitraire rendue entre Pierre Peire, marchand de Québec, et Jean Filteau, menuisier, pour régler le différend survenu entre eux à propos des ouvrages du dit Filteau. Fait le 25 avril 1702, déposé le (3 mai 1702).

Compromis entre Pierre Peire, marchand de Québec, et Jean Filteau, menuisier, à propos d'ouvrages de menuiserie faits par ce dernier (Fait le 25 avril 1702, déposé le 3 mai 1702).

Vente par Jean Boismé et Marie Hué, sa femme, agissant pour lui, à Thomas Blondeau, de Charlesbourg, absent, représenté par Jean-Baptiste Blondeau, son frère, savoir: 80 arpents en deux concessions de 40 arpents chacune, séparées par un chemin de 18 pieds, pour aller du village St-Claude au bourg de Charlesbourg, joignant à l'habitation de Guillaume Vallade, (4 mai 1702).

Eng. pour la saison de la navigation de Denis Boucher, de la côte de Lauzon, à Pierre François Fromage, en qualité de pilote (8 mai 1702).

Oblig. pour prêt d'argent de Robert Choret aux messieurs du Séminaire de Québec (10 mai 1702).

Proc. de Joseph Fleury de la Gorgendière, à Pierre Peire, marchand de Québec, pour gérer ses affaires durant son séjour au Fort Frontenac comme commis de MM. de la Compagnie de Colonie (13 mai 1702).

Eng. pour un an de Jean-Baptiste Durebois, de Bordeaux, à MM. de la compagnie de la Colonie, Joseph Fleury de la Gorgendière étant leur commis principal, pour le commerce et traite du Fort Frontenac (15 mai 1702).

Echange entre Pierre Duroy, Clément Guérin et Perinne Courriere, savoir: le dit Duroy cède au dit Guérin et sa femme une habitation au village de St-Antoine de Charlesbourg, de 3 arpents sur 20 de profondeur (21 mai 1702).

Vente par Geneviefve Gaudin, veuve d'Anthoine Boutin, épouse en 2èmes noces de Jean Beslan, absent de la seigneurie de Neuville; et Marguerite Gaudin, femme de Robert Pagé, de la seigneurie de Bellair dite la Pointe aux Ecureuils; à Guillaume Pagé dit Carcy de Québec, savoir: 50 arpents en superficie, proche les terres de la maison de St-Michel, au lieu appelé Coulonge, joignant au sorouest aux dites terres de St-Michel, autrefois appartenant au sieur Ollivier Letardif, d'autre côté aux terres de la veuve et héritière de Jean Brosseau, meunier, venue de Vincent Poirier et anciennement à Nicolas Bourbonnière; d'un bout le fleuve, d'autre le chemin qui va de Québec au Cap Rouge. Aux venderesses par droits d'héritage de feu Barthelemy Gandin, leur père, qui avait acquis la dite terre de Jean Bonnart dit Lafortune devant Bermen, le 21 mars 1649 (27 mai 1702).

Ratif. de vente et donation que feu Charles Lefrançois et Marie Trio ont fait à leurs fils, Nicolas et Pierre, devant Jacob le 20 janvier 1699, par Barbe Bellanger, veuve de Charles Lefrançois, épouse en 2èmes noces de Denis Constantin, quittance par le dit Constantin aux dits Lefrançois, frères, de la part d'héritage de la dite Bellanger, veuve Lefrançois, dans la succession des dits feu Lefrançois et Trio, ses beau-père et belle-mère (28 mai 1702).

Vente de Jean Le Rouge, architecte, et Jeanne Potage, à Hillaire Bernard de la Rivière, savoir: une terre et habitation au Gros Pin de Charlesbourg, de 2 arpents sur 22 de profondeur, joignant au sud au nommé Bernier et au nord à la veuve et héritière de Toussaint Dubau, au vendeur des RR. PP. Jésuites, devant Vachon, le 23 juin 1672 (31 mai 1702).

Quit. finale pour vente de bois de Jacques Bayard et Antoine Bourg dit Lachapelle à Claude Pauperet (6 juin 1702) (Voir le 28 décembre 1701).

Vente par Geneviefve Faux, femme de François Hubert, absent, à Franoçis Tinon, savoir: une terre et habitation en la seigneurie de Maure, de 3 arpents sur 30 de profondeur, joignant à Pierre de la Voye et à Jacques Rousseau. Aux vendeur par succession de feu François Tirant, oncle du dit Hubert (8 juin 1702).

Quit. pour vente de terre par Geneviefve Faux à François Tinon (8 juin 1702) (Voir le 8 juin 1702).

Ratif. de vente de terre par Jean Beslan et Robert Pagé, à Guillaume Pagé dit Carey (10 juin 1702) (Voir le 27 mai 1702).

B. à loyer pour un an de Nicolas Pinault, de Québec, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie, savoir: une maison sur la rue Porche, en la basse ville de Québec pour la somme de 275 livres (12 juin 1702).

Inv. des biens, meubles et ustensiles, etc. de feu François Provost et de Geneviève Macart (13 juin 1702).

Eng. de François Lhivernois, Antoine Thuré dit Dufresne, de Batiscan; Jean-Bte Vennier de Charlesbourg; Toussaint Pothier dit Laverdure, de Montréal, Pierre Collet de Ste-Anne-de-Batiscan; François Blot, de Montréal, Pierre Laflèche, Jean Récard, Antoine Jan-

dron, René Laperle et Louis Masson tous de Ste-Anne; à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour aller à Détroti et en revenir l'automne prochain (14 juin 1702).

Eng. pour un an de Claude Crevier et René Bourjolly à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour aller à Détroit (14 juin 1702).

C. de m. de François Gauvin, fils de Jean Gauvin et de Marie-Madeleine Bédard; et Marie-Madellenne Bouchard, fille de Michel Bouchard, veuve de Pierre Dancosse. (Fait le 25 mai 1702, déposé le 15 juin 1702)

Eng. de Jean-Baptiste Monmolian dit St-Germain et Louis Leduc à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour aller à Détroit (16 juin 1702) (Voir le 14 juin 1702).

Oblig. de Jeanne Labbé, veuve de Jean Hélie dit Lebreton, et Jean Hélie, son fils, à Joseph Riverin, marchand, pour solde de compte (17 juin 1702).

Eng. pour 3 ans de Charles Janvrin, de Québec, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour aller au fort Bourbon en qualité de commis (17 juin 1702).

Eng. pour 5 ans de Denis Roberge fils, comme pilote au service de MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie (18 juin 1702).

Eng. de Ignace Guion, Jacques Bercier, Joseph Couturier et Joseph Sarazin à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour aller au Détroit (19 juin 1702) (Voir le 14 juin 1702).

Eng. pour un an de Louis Clémenceau dit Laliberté, comme matelot au service de MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie (20 juin 1702).

Eng. de Gervais-Etienne Bourgmont à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie, pour aller à Détroit (20 juin 1702) (Voir le 14 juin 1702).

Oblig. pour solde de compte de Charles Trépagny, aubergiste, à François Hazeur (20 juin 1702).

Quit. de Jean-Michel Messier de Saint-Michel à Jean de Lestaige pour 14 mois et demi de gages dus par le dit de Lestaige au dit Messier (20 juin 1702).

Eng. de Estienne Jardinier, Denis Gagnon et Jean Carrier à MM. de la Compagnie de la Colonie, pour aller au Détroit (22 juin 1702) (Voir le 14 juin 1702).

Eng. de René Leduc, Pierre Toupin de Beauport et Louis Laplante, de Montréal, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie, pour aller au Détroit 23 juin 1702) (Voir le 14 juin 1702).

Eng. pour un an de Jean-Baptiste Nolan, marchand, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie, comme second commis au Détroit (24 juin 1702).

Eng. pour un an de Betrrand Arnaud, de Montréal, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie, comme commis au Détroit (25 juin 1702).

Marché entre René Leduc de la côte de Lauzon et Guillaume Jourdin qui s'engage à faire d'ici au 8 août prochain toute la maçonne que le dit Leduc veut faire faire pour une bâtisse au cul de Sac de la basse ville de Québec à raison de 20 livres la toise (25 juin 1702).

Eng. de Jean Touzignan dit Lapointe, du Cap à l'Arbre, seigneurie de St-Ours à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour aller au Détroit (26 juin 1702) (Voir le 14 juin 1702).

Eng. de Jouachim Girard, de Québec, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour aller au Détroit (27 juin 1702) (Voir le 14 juin 1702).

Eng. pour 5 ans de Claude Roberge, de Québec, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie pour apprendre le métier de pilote (27 juin 1702).

Eng. de Jean et François Niel, frères, pour un an, comme contre-maître et matelot, à MM. les directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie (28 juin 1702).

Quit. pour vente de terre de Robert Pagé et Geneviefve Gaudin, femme de Jean Beslan, à Guillaume Pagé (29 juin 1702) (Voir le 27 mai 1702).

Acte de foy et hommage de Joseph Perrot d'Argentenay, seigneur du dit lieu à Mgr François de Laval et à MM. du Séminaire (30 juin 1702).

Eng. pour un an de Pierre Bidard comme charpentier et matelot au service de la Compagnie de la Colonie (3 juillet 1702).

Echange entre Guillaume Jourdain et Jeanne Constantin de Québec, et René Leduc, de la côte de Lauzon, savoir: le dit Jourdain cède un emplacement de 18 pieds de large, sur le quai au Cul de Sac, avec maison dessus construite, à lui de Philippe Gautier de Comporté, devant Becquet, le 14 décembre 1681. En contre-échange, le dit Leduc cède au dit Jourdain et à sa femme une portion d'emplacement et maison sur le quai du Cul de Sac, joignant Pierre Lezeau, l'autre portion de maison occupée par François Allaire, devant le quai et derrière la rue Champlain, à lui de Jacques Bernier, devant Chambalon, le 30 août 1700 (3 juillet 1702).

Sentence arbitrale pour régler les différends et prétentions entre les Srs Pierre Peire, Pierre Du Roy et Pierre Millet (4 juillet 1702).

Eng. pour 10 ans d'un garçon de neuf ans, fils de Jean Chanié à Guillaume de Nevers, notaire de Ste-Croix, par M. Ruette D'Auteuil (5 juillet 1702).

Eng. pour un an de Charles Fauvel, de Québec, à Messieurs de la Compagnie de la Colonie, comme matelot (7 juillet 1702).

Quit. pour solde d'obligation par Joseph Riverin à Charles et François Jolliet (8 juillet 1702) (Voir le 8 mai 1701).

Rat. de vente de terre par Henry Chaillé et Françoise Grimault à Jean Courtois dit Bertrand (9 juillet 1702) (Voir le 26 janvier 1699).

Eng. de Mathieu Tugal de St-Augustin, à Pierre-François Fromage, marchand de Québec, comme matelot (10 juillet 1702).

Eng. pour un an de Jean Marchand de la Côte de Lauzon, comme matelot à MM. de la Compagnie de la Colonie (10 juillet 1702).

C. de m. d'Alexis Gagnié fils de Louis Gagnié et de Louise le Picart; et Marie-Catherine Cloutier, fille de René Cloutier et de Marie le Blan portant donation mutuelle Fait le 23 avril 1702, déposé le (10 juillet 1702).

C. de m. de Mathurin Beslan fils de Jean Beslan et Geneviève Gaudin; et Anne Cottancineau, veuve de Nicolas Pinel (11 juillet 1702).

Fin de compte portant obligation entre Jean Léger de la Grange et Jean Bouclier, d'Archay, proche Barbezieux, son domestique (11 juillet 1702).

Reconnaissance de société dans l'achat de la barque, **Le St-Louis**, entre Jean Léger, capitaine de l'**Attalante**, et Pierre François Fromage, marchand de Québec (11 juillet 1702).

Cession et obligation par Pierre François Fromage, marchand de Québec, à Jean Léger de la Grange, capitaine de l'**Attalante**, en rapport avec ce que la Compagnie de la Baye du Nord doit au dit Fromage (11 juillet 1702).

Proc. de Charles Jenvrin Dufresne, commis de la Compagnie de la Colonie, au fort Bourbon, au Sieur Fornel, marchand de Québec, pour gérer ses affaires en son absence (13 juillet 1702).

Eng. de Jean Navie, Irlandais, comme matelot au service de la Compagnie de la Colonie, pour un temps indéterminé (14 juillet 1702).

C. de m. entre René-Louis Jobin, fils de Charles Jobin et de Marie Rousseau; et Jeanne Rose, fille de feu Noël Roze et de Marie de Montmegnier, portant donation de deux arpents par 50 de profondeur sis au village de St-Bernard de Charlesbourg, joignant au nord-est au grand chemin qui sépare les seigneuries de St-Joseph et St-Bernard, à l'ouest, l'habitation de Jean Turcot, devant au grand chemin et par l'autre bout aux habitations de la rivière St-Charles (16 juillet 1702)

Procuration par les créanciers de Charles Chartier, marchand de Québec, à Michel Lepalieur, notaire royal, pour former opposition en leurs noms à la vente des meubles et biens du dit Chartier (17 juillet 1702).

C. de m. entre François Ducarreau, veuf de Gillette Blanchart, et Marie Renoir veuve de Nicolas Duvault portant donation entre vifs (17 juillet 1702).

Eng. pour un an de Jean-François Vandal, comme garçon et matelot à la Compagnie de la Colonie (19 juillet 1702).

Convention entre les directeurs de la Compagnie de la Colonie et Pierre Haymard au sujet de Jacques Rafoy dit Latrimouille, déserteur (20 juillet 1702).

Eng. pour un an de Jacques de la Foy dit Latrimouille de Rochefor, comme matelot au service de la Compagnie de la Colonie (20 juillet 1702).

Compromis entre André Jorriand, tonnelier de Québec, et Thomas Berthelemy, tailleur de Québec, au sujet de leurs emplacement et maison respectifs (21 juil. 1702).

Convention entre Pierre Beaulieu, marchand de Nantes, et Charles Dudouet au sujet de la vente de la cargaison du navire **Le Henry** (30 juillet 1702).

Accord servant de partage entre Gabriel Roger, chirurgien, de Larochelle, et Joseph Roger, son frère, de St-Jean, I.O., d'une terre et habitation de 3 arpents sur moitié de l'Ile, dans la susdite paroisse, joignant à Jean Brochu dit La Fontaine et à Jacque Bidet dit Deroussel, à leur père par concession de Mgr de Laval devant Vachon, le 21 juin 1667; et une autre terre de 3 arpents sur même profondeur joignant au dit Bidet et à Louis Terrien, avec maisons dessus construites, dans la même paroisse (2 août 1702).

Ratif. de vente de concession par Jean Boismé et Marie Hué à Thomas Blondeau, et quittance des vendeurs au dit acquéreur (2 août 1702) (Voir le 4 mai 1702).

C. de m. de Joseph Brodier, fils de feu Louis Brodier et Estiennette Noël; et Marie David, veuve de Noël Favron, épouse séparée de Jacques Boutré, à cause du mariage de ce dernier en l'Ancienne France, portant donation mutuelle entre les époux (10 août 1702).

Oblig. pour solde de compte de Jean Bellan à François de la Joue (10 août 1702).

Oblig. de Pierre Deniort de la Minotière et de l'Isle Verte, à Louis Rouer Dartigny pour marchandises vendues et livrées (12 août 1702).

Oblig. de Noël Pelletier à Jean Gobin, marchand, pour marchandises fournies et vendues (14 août 1702).

Vente par Jean Corneau, habitant de la seigneurie de Bon Secours à Robert Vaillancour, savoir: 3 arpents une lieue de profondeur, faisant le bout du sud-ouest de la concession que le vendeur a reçu de feu Jacques Bélanger. Fait le 2 5décembre 1701, déposé le (25 août 1702).

Donation d'Antoine Cassé et Françoise Pillois, de Beaumont, à Charles Cassé, leur fils, savoir: les bestiaux, instruments d'agriculture, ustenciles de ménage et la moitié de la terre et habitation en la seigneurie de Beaumont, de 4 arpents x 40 de profondeur, joignant à Joseph Cassé, leur autre fils, et à Gabriel Roulleau (26 août 1702).

Vente par Nicolas Drouin à Pierre Drouin, son fils, savoir: 18 perches de front sur moitié de l'Ile, à Ste-Famille. I.O., joignant au nord-est à Pierre Roberge, venue de Pierre Rognon, et à l'ouest, à la veuve et aux héritiers de Jean Moricet. Plus un arpent et demi de large sur pareille profondeur, joignant au nord-est à l'habitation de la veuve et des héritiers du dit Mauricet et au sorouest à Pierre Gagnon. Au vendeur pour une partie par droits de succession de feu Pierre Lognon et Françoise Roussin, ses beau-père et belle-mère, et pour une partie par acquisition de Jean Gagnon, son beau-frère, devant Genaple, il y a 9 à 10 ans (2 sept. 1702).

Quit. d'obligation par Jean Boucher, à Louise Fauvel, procuratrice de Jean Léger de la Grange (3 septembre 1702) (Voir le 11 juillet 1702).

Quit. par Guillaume Caillard, marchand, à François de la Joue, architecte, tous deux de Québec, pour la som-

me de 183 livres reçues à l'acquit de Mélaine Bonnet et Marie Buisson par le dit Caillard (9 septembre 1702) (Voir le 5 mai 1700).

Cession pour solde d'obligation par Jean Morandeau père, de Québec à Guillaume Gaillard, marchand (9 septembre 1702).

Con. Olivier Morel de la Durantaye, à Gilles Boissel, de la dite seigneurie, savoir: 3 arpents x 40 de profondeur, joignant à l'est à Martin Leblon et à l'ouest au nommé Saint-Hilaire (11 septembre 1702).

B. à ferme pour 9 années par Pierre Rey Gaillard, tuteur du fils mineur de feu Richard Denis de Fronsac à Joseph Riverin savoir: les 3 terres fiefs et seigneuries de Ristigouche, Nipisiguit et Miramichy (11 sept. 1702).

Oblig. par Pierre Deniort de la Minotière et de l'Isle Verte à Louis Deniort de la Norraye, son père, pour argent à lui prêté (12 septembre 1702).

Société pour le Détroit entre MM. les directeurs-généraux et M. de La Mothe Cadillac (13 septembre 1702) (Manque).

Eng. pour un an de Jean-Baptiste Giguère, Louis Gautier, Pierre Toupin, aux directeurs de la Compagnie de la Colonie en qualité de voyageurs (14 sept. 1702).

Eng. pour un an de Nicolas Durand aux directeurs de la Compagnie de la Colonie (15 septembre 1702) (Voir le 14 septembre 1702).

Vente par Philippe Anselin, du Grand Camourasca, et Madeleine de Saint-Pierre, à Pierre Fournier de Beleval, de St-Jean, I.O., savoir: un arpent et un quart sur moitié de l'Ile, paroisse St-Jean, joignant à l'est à René Béchard et à l'ouest à Gervais Le Chanse. Aux ven-

deurs par droits de succession de feu René Anselin et Marie Jouin (15 septembre 1702).

Oblig. d'Antoine et Charles Morins frères, de la Baie des Chaleurs à François Hazeur, marchand de Québec, pour avances d'argent (15 septembre 1702).

Oblig. de Jacques Gourdeau, marchand de Québec, et Marie Bisset, à Jean Grignon, marchand de Larochelle, pour valeur de marchandises (16 septembre 1702).

Jugement arbitral au sujet d'un mur mitoyen entre les maisons de Thomas Berthelemy et André Jorriand et ratification du dit Jugement par les parties. Fait le 20 août 1702, déposé le (17 septembre 1702).

Quit. pour vente de barque de Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Pachot, à Benoist Ferret (18 septembre 1702) (Voir le 26 septembre 1701).

Oblig. pour solde de compte par Moyse Gousseaume, de Dieppe, commis de Claude Pauperet, marchand de Québec, à Nicolas Bourlet et Magueux banquiers de Paris (19 septembre 1702).

Oblig. pour prêt d'argent par François Hazeur, marchand de Québec à Antoine de la Motte de Cadillac (23 septembre 1702).

Oblig. pour marchandises reçues par Pierre Peire, marchand de Québec, à Antoine de la Motte de Cadillac (26 septembre 1702).

Conc. par Louis Auber Du Forillon et des Camouraska à Pierre Biort, de Camouraska, savoir: 4 arpents x 30 de profondeur, joignant au sud-ouest à François Autin et au nord-est aux terres non concédées d'un bout le fleuve et d'autre aux terres non concédées (27 septembre 1702).

Procuration d'Antoine de la Motte de Cadillac, à Anthoine Lagarde, marchand de Québec, pour recevoir ses ap-

pointements de Capitaine durant son service à Détroit (27 septembre 1702).

Décl. de Joseph Blondeau et Agnès Giguière à propos des clauses de leur contrat de mariage (3 octobre 1702) Voir le 3 octobre 1701).

C. de m. de Alexandre Bertier de Villemur, fils d'Alexandre Bertier, seigneur de Bertier et de Villemur, et Marie Legardeur; et Marie-Françoise Viennay Pachot, fille de François Viennay Pachot, et de Charlotte-Françoise Juchereau, comtesse de St-Laurent (4 octobre 1702).

Décl. de François Larue, charpentier du Cap Rouge et Charles-François Boivin, charpentier de Champigny, au sujet d'une habitation qu'ils ont visitée à Tadoussac et Papinachois, avec les bâtiments des dits postes, à la demande de François Hazeur, marchand (4 octobre 1702).

Cession par Jacques Rondeau des Trois-Rivières, des intérêts qu'il a dans la Compagnie de la Colonie en faveur de Pierre Peire, marchand de Québec (5 octobre 1702).

Oblig. pour solde de compte par Jacques Rondeau, des Trois-Rivières, à Pierre Peire, de Québec (5 oct. 1702).

Vente de droits successifs par M. Paul Vachon, Curé du Cap de la Madeleine, Vincent Vachon, Raphael Girou et Pierre Vallée tous trois de Beauport à Pierre Vachon des Fourchettes leur frère et beau-frère (6 octobre 1702).

Renonciation par Marie-Magdeleine Tremblay veuve de Nicolas Roussin, de l'Ange Gardien, d'un droit de retrait qu'elle s'est réservé pour 3 ans sur sa terre, en faveur de Guillaume Hébert, son gendre, et obligation

pour la somme de 100 livres de la même au même (10 octobre 1702).

Quit. pour solde de comptes de Guillaume Guion à Marin Patenoste (11 octobre 1702) (Voir le 25 février 1702).

Concordat entre Anthoine Pacault et Pierre Peire, de Montréal; Charles Dudouit et Paul Leberton, de La Rochelle, créanciers de feu Charles Aubert de la Chenaye et de Jean Gobin, à l'effet de choisir Pierre Haymard, marchand de Québec pour leur procureur (14 octobre 1702).

Proc. d'Alexandre Berthier à son fils Alexandre Bertier de Villemur pour gérer toutes ses affaires (14 octobre 1702).

B. à f. pour deux ans de Marie-Angélique Denis, veuve de Charles Aubert de la Chenaye et François Aubert, son fils, en son nom et en celui de ses frères Pierre et Louis, à Jacques Fafard de Lonval fils, des terres, fief et seigneurie de Madouesca (14 octobre 1702).

Sentence arbitrale rendue par François Hazeur, Jean Gobin et Louis Chambalon, au sujet des droits que Geneviève Macart, veuve de M. Provost des Trois-Rivières, et Raymond Martel, marchand de Québec, peuvent avoir dans la société faite entre eux et M. de Courtemanche le 23 octobre 1697 (15 octobre 1702).

Donation entre vifs par François, Jean-Baptiste, et Ignace Larchevesque, à Jacques Larchevesque, leur père, veuf de Marie-Magdeleine Leguay, des droits successifs de leur frère Charles Larchevesque qu'ils possèdent avec Joseph, Philippe et Marie-Magdeleine Larchevesque, leurs frères et soeur (15 octobre 1702).

Con. d'Ollivier Morel de la Durantaye à Joseph Lacroix, de la dite seigneurie, savoir: 3 arpents x 40 de profon-

deur, joignant au sorouest à l'habitation de St-Julien et au nord-est au nommé Moricet (15 octobre 1702).

Cession de droits successifs par Pierre Daillebouts D'Argenteuil, Nicolas Daillebouts de Mantet, Jean-Baptiste Daillebouts de Musseaux et Nicolas D'Anneau de Muy, époux de Catherine Daillebouts, Louis Daillebouts de Coulonge, Paul Daillebouts Legardeur, veuve de Charles-Joseph Daillebouts, leur mère (16 octobre 1702).

Oblig. conditionnelle équivalent à une vente de terre entre Marie-Magdeleine Tremblay, veuve de Nicolas Roussin, de l'Ange Gardien, et Guillaume Hébert dit Lecompte, savoir: que le dit Roussin a prêté une somme d'argent à la dite Tremblay qui s'engage à le lui remettre en février prochain, faute de quoi elle lui cèdera une perche de terre x 1 lieue de profondeur joignant une perche de terre ci-devant cédée devant Chambalon, le 10 octobre dernier (17 octobre 1702).

Protestation par Pierre Peire contre Charles de Couagne à propos d'une somme d'argent prêtée (17 oct. 1702).

C. de m. entre Jean-Baptiste Cardinet dit Chevalier fils de François Cardinet dit Chevalier et de Françoise Sébastien; et Madeleine Stilsons (18 octobre 1702).

Marché entre François Lemoine dit Jasmin, tonnelier, et MM. de Vitré, François Hazeur et Pierre Peire, pour la fabrication de 100 bariques et 100 tiersons pour les huiles (18 octobre 1702).

Quit. pour solde de compte entre François Trépagny et Anne Le François, du Château Richer, et Nicolas et Pierre Lefrançois, leurs frères et beaux-frères (18 octobre 1702).

Quit. de Nicolas Dupont à Geneviefve Macart, veuve de François Provost, pour la vente, par Jean Jobin, à Jo-

seph Vendandeigne, créancier du dit Provost, d'un emplacement et maison sis rue Ste-Anne à Québec, joignant à l'ouest à Jean Lerouge, à l'est à Toussaint Dubau, devant la rue Ste-Anne et derrière, l'emplacement et maison de Pierre Peire, venue de Charles Jobin devant Genaple, le 22 mars 1683 (20 octobre 1702).

Quit. par Estienne Mirambeau époux de Marie-Anne Fortin, veuve en 1ères noces de Jean Lepicart, à Claude Guimon (21 octobre 1702) (Voir le 15 octobre 1692).

Proc. par François Aubert à Ursulle Denis, sa femme, pour gérer ses affaires en son absence (21 oct. 1702).

Vente de Joseph Morin et Agnès Bouchard, de la seigneurie de St-Luc, à Claude Guimon, savoir: 2½ perches x 40 en la seigneurie Vincelotte, étant le 1-6 d'un arpent ½ à séparer entre la dite Agnès Bouchard et ses frères et soeurs, joignant à l'ouest et à l'est à l'acquéreur, d'un bout, le fleuve, et de l'autre les terres non concédées (21 octobre 1702).

Acquiescement par Geneviève Macart, veuve de François Provost, et Raymond Martel, à la sentence arbitrale prononcée à leur sujet (21 octobre 1702) (Voir le 15 octobre 1702).

Vente de droits successifs par Joseph Petit Bruneau, marchand de Trois-Rivières, et Marie-Magdeleine Chesnay, à Louis Bellanger, de la seigneurie de Bon Secours. A la dite venderesse par droits successifs de feu Frs Bélanger et Marie Guion ses ayeux, et feu Marie Magdeleine Bellanger, sa mère, épouse de Bertrand Chenay de la Garenne (23 octobre 1702).

Rat. de contrat de mariage d'Alexis Gagnier et Marie-Catherine Cloutier par Guillaume Lemieux et Louis Lepicart, veuve Louis Gagnier et autres parents des dites parties (23 octobre 1702) (Voir le 10 juillet 1702).

Vente par Jean Rabouin de St-Pierre, I.O., à Jean Bouchard dit Dorval savoir: la moitié d'une terre et habitation au même lieu du total de 3 arpents sur moitié de l'Ile — l'autre moitié ayant été acquise par le dit Bouchard, des héritiers du dit vendeur, devant Chambalon, le 16 mars 1700 (23 octobre 1702).

Bail à ferme pour un an de Honoré Martel, scieur de long, à René Fournier, habitant, savoir: une terre et habitation en la seigneurie de Neuville, de 2 arpents 3 perches, joignant à Pierre Mercier et à Joseph Lauriou (23 octobre 1702).

Conc. de Louis Bellanger, seigneur en partie de la seigneurie de Bon Secours, à Jean-Baptiste Cloutier, du même lieu, savoir, 6 arpents x 1 lieue de profondeur, dans la dite seigneurie, joignant à l'ouest à Louis Cloutier et d'autre côté et par la profondeur aux terres non concédées, d'autre bout le fleuve (24 octobre 1702).

Conc. de Louis Bellanger, de la seigneurie de Bonsecours, à Louis Cloutier habitant de la côte du Sud, savoir: 6 arpents x 1 lieue en la dite seigneurie, joignant à l'ouest à Michel Godero ou Gautreau, d'autre côté et derrière aux terres non concédées, devant le fleuve (24 octobre 1702).

Règlement de compte de succession et échange entre Denis Riverin et Angélique Gautier de Comporté, curateur de Charles Gautier de Comporté, son beau-frère, Alexandre Peuvret de Gaudarville et Marie-Anne Gautier de Comporté, curateurs conjoints du dit Charles Gautier et tuteur de Louis Gautier de Comporté; et François Hazeur, marchand de Québec, procureur de Jacques Gautier de Comporté demeurant en la Seigneurie de Comporté en Poitou (24 octobre 1702).

Obligation pour argent prêté de Pierre Soucy à Louis Rouer d'Artigny et procuration à ce dernier, par Pierre Soucy, pour recevoir une somme d'argent à lui due par la veuve de Pierre Dancosse, de la rivière Ouelle, et remettre le surplus de la dite somme à Guillaume Gaillard, créancier du dit Soucy (24 octobre 1702).

Quit. de Louis Bardet, boucher de Québec, à Jeanne Dandonneau, veuve de Jacques Babie (25 octobre 1702).

C. de m. entre Joseph Simar, fils de Noël Simart et de Marie-Magdeleine Racine; et Marie Boivin, fille de Pierre Boivin et d'Estiennette Fafard (25 oct. 1702).

Oblig. de Jean Gosselin et Marie Cadieu de l'Ile aux Grues à Guillaume Gaillard, marchand de Québec, pour valeur de marchandises à eux fournies et livrées (25 octobre 1702).

Oblig. de Marie Bonhomme, veuve de Jean Neau dit St-Crespin, à Pierre Peire, marchand de Québec, pour solde de compte des marchandises à elle fournies (25 octobre 1702).

Vente par Pierre Lemaistre, marchand des Trois-Rivières et Marie-Anne Chesnay, sa femme, à Louis Bellanger, de la seigneurie de Bon Secours savoir: tous les droits successifs échus à la dite Chesnaye par la mort de François Bellanger et Marie Guion, ses grands-parents (25 octobrt 1702).

Quit. d'obligation par Ange Dodier, de St-Joachim, à Jean Paré son beau-père, touchant les clauses de son contrat de mariage avec Marguerite Paré, devant Jacob (25 octobre 1702).

Oblig. pour prêt d'argent, de Ange Dodier, de St-Joachim, à Jean Paré de Ste-Anne, son beau-père (25 oct. 1702).

Quit. et échange de François Lemieux à Guillaume Lemieux, son père de l'Ile aux Grues, pour sa part de

droits successifs à lui échue par la mort de sa mère Elisabeth Langlais, première femme du dit Lemieux (25 octobre 1702).

Quit. pour vente de terre par Pierre Dupré et sa femme à Ange Dodier (25 octobre 1702) (Voir le 22 oct. 1694).

C. de m. de Pierre-Jacques de Joibert de Soulange et de Marson, fils de feu Pierre Joibert de Soulange et de Marie-Françoise Chartier; et Marie-Anne Bécard de Grandville, fille de Pierre Bécard de Grandville et Anne Macard (26 octobre 1702).

Ren. de Pierre Aubert de Gaspay et Jacqueline-Catherine Juchereau, de la rivière St-Jean, aux hypothèques qu'ils pourraient avoir en l'ancienne France, appartenant à Ignace Juchereau du Chenay et de Beauport et Marie-Catherine Peuvret en vertu d'un contrat de constitution consenti par Joseph Giffard au profit de feu Charles Aubert de la Chenay devant Becquet le 25 février 1679, cédé au Sr de Gaspé devant Chambalon, le 18 octobre 1700 (27 octobre 1702).

Engagement pour 5 ans de Jacques Bissonnet, mineur de 13 ans, à Dominique et Denys Constantin, de l'Ange Gardien, comme serviteur (28 octobre 1702).

Ratif. par Ursule Denis, épouse de François Aubert, de l'obligation consentie par le dit Aubert, Jean Gobin et sa femme, à l'égard des enfants mineurs de Nicolas Daneau Demuy (28 octobre 1702) (Voir le 17 octobre 1700).

Ann. de vente et donation par Barthelemy Gobaille et Charles Normand, porteur du pouvoir d'Antoine Guionne (28 octobre 1702) (Voir le 5 avril 1702).

Marché pour 12 cordes de bois entre Nicolas Légaré, de la côte de Lauzon vendeur, et Charles Rageot, gref-

fier et notaire royal, acheteur, à 50 sols la corde (28 octobre 1702).

Vente par Michel Lepalieur, notaire, à Noël Jérémie sieur Dugré, savoir: un emplacement de 56 à 57 pieds de large sur le fleuve le long du Cap aux Diamants, sur la profondeur qui se trouve entre le fleuve et le haut du côteau du dit cap, joignant à Pierre Quartier et à la veuve et héritiers de Jacques Langlois. Au vendeur de Louis Damours De Chaufours, devant Charles Rageot, le 13 mai 1700 (29 octobre 1702).

Oblig. pour solde de compte entre François Lemaistre de la Morille et Jean Quesnot marchand de la ville de La Rochelle (30 octobre 1702).

Eng. pour un an de Jean Beaufour, volontaire, à Louis Prat, boulanger, comme garçon boulanger et scribe (31 octobre 1702) .

Renonc. de Marie-Catherine Peuvret, de Beauport, aux hypothèques que son marie Ignace Juchereau du Chenay pourrait avoir en l'ancienne France (31 octobre 1702).

Dépôt de vingt pièces contenant plusieurs déclarations, ordonnances, billets, requêtes, et autres actes concernant la monnaie de cartes (novembre 1702).

Ratif. d'un contrat de constitution de rente par Ignace Juchereau du Chenay et Marie-Catherine Peuvret au profit de M. Esdme Presty, de Paris (2 novembre 1702).

B. à ferme pour 5 ans par René-Louis Chartier de Lotbinière à Joseph-Charles Hamel, savoir: les terres du domaine seigneurial de Lotbinière et maisons dessus construites (3 novembre 1702).

Rat. par Augustin Rouer de Villeray et Louis Rouer d'Artigny de la vente faite par feu Louis Rouer de

Villeray, leur père de tous les droits de propriété que les cédants ont sur les terres et fiefs de Villeray, à Paul de Caen, d'Emboise (3 novembre 1702).

Ratif. de quittance par Barbe Bélanger, épouse de Denis Constantin, à Nicolas et Pierre Lefrançois, pour sa part d'héritage (17 nov. 1702) (Voir le 28 mai 1702).

Oblig. pour solde de comptes par Claude Loranger, de Ste-Anne de Batiscan, à François Lemaistre de Lamorille, marchand de Montréal (4 novembre 1702).

Quit. pour lettre de changes par Pierre Peire, marchand de Québec, au nom de Samuel Bernon, de Poitiers, à Denis Riverin (4 novembre 1702).

Oblig. de Bernard Corne, de St-Etienne d'Agen, à Jean Crespin, son cousin germain, pour fournitures et prêt d'argent (5 novembre 1702).

Accord entre Joseph Prieur, huissier, et Guillaume Valois et Françoise Asselin, savoir: le dit Prieur s'engage à poursuivre à ses frais les droits du dit Valade et sa femme à la succession de Jacques Valade leur fils, décédé au Port Nelson, Baie du Nord, à condition que les dits Valade donnent la moitié de tout ce qui pourra leur revenir de la dite poursuite (3 nov. 1702).

Quit. de Jean-Baptiste Cardinet à Jean Bochard de Champigny et Madeleine Chassepoux, pour solde de dot à Madeleine Stilsons, sa fiancée (6 novembre 1702) (Voir le 18 octobre 1702).

Vente à constitution de rente par Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Viennay Pachot, de Québec, à Michel Dagneaux, sieur de Douville, savoir: L'Ile nommée St-Ignace, en la seigneurie de Saurel, à la venderesse de Catherine Legardeur, veuve de Pierre de Saurel, de vant Adhémar, le 19 mai 1699 (6 novembre 1702).

Oblig. pour solde de compte de marchandises par Jacques Hertel de Cournoyers, de Trois-Rivières, à Claude Pauperet, marchand de Québec (6 nov. 1702).

Marché entre M. de Ramezay et Joseph Roussin, Jean et Alexis Godin, frères, de l'Ange Gardien, savoir: les dits Roussin et Godin s'engagent à fournier au dit M. de Ramezay 79 mats au prix de 500 livres à condition que le dit de Ramezay leur assure le service de 6 hommes et que s'ils ne perdent que 2 mats en tout en ne leur en chargera pas la valeur (6 novembre 1702).

C. de m. entre Pierre Millet, veuf de Marie Magdeleine Pelletier, et Marie Salouer, fille de Claude Salouer et de feu Marie-Anne Mabille (6 novembre 1702).

Rat. de partage entre Charles Jobin, tailleur de Charlesbourg, et Marie Rousseau, en la succession de feu Jeanne Rousseau veuve de Gabriel Rouildron cousine germaine de la dite Marie Rousseau et son héritière pour 1-12 (7 novembre 1702).

C. de m. entre Louis-Aubert du Forillon, fille de Charles Aubert de la Chenaye et de feu Louise Juchereau de la Ferté, et Barbe Leneuf de la Vallière, fille de Michel et de feu Marie Denis (7 novembre 1702).

Quit. de rente annuelle par René Hubert, procureur de Marie Marsollet, veuve de Mathieu Damours Deschaufours, et Louis Damours, leur fils, à Jacques Barbel, procureur de François Frichet (7 novembre 1702) (Voir le 13 août 1701).

Oblig. de Noël Pelletier, de la Grande Anse, à la société de MM. de Vitré, François Hazeur et Pierre Peire, pour marchandises reçues (7 novembre 1702).

Oblig. de Grégoire Ouellet, de la Grande Anse, à Charlotte Françoise Juchereau, veuve de François Viennay

Pachot, pour marchandises à lui vendues (8 novembre 1702).

Oblig. de Jean Pillot, père, de la Côte de Lauzon, à Jacques Testard de Montigny, de Montréal, au montant de 180 livres, en avances et payements faits à Jean Pillot, fils (8 novembre 1702).

Renon. par Geneviève Macart, veuve de François Provost, à sa communauté de biens avec feu son mari (8 novembre 1702).

Oblig. de Charles Pelletier, de la Grande Anse, à Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Viennay Pachot, pour valeur des marchandises à lui vendues (8 novembre 1702).

Marché entre M. de Ramezay, François et Nicolas Rousset, Jacques Vermet, Richard Aussan, savoir: ces quatre derniers s'engagent à fournir au dit Ramezay 740 pièces de bois à plancher, livrées au moulin à scie de la Baie St-Paul, au prix de 350 livres et 2 pots d'eau de vie (8 novembre 1702).

Reconnaissance, par François Aubert de la Chenaye, fils, de l'obligation consentie par son père, Charles Aubert de la Chenaye et Jean Gobin, au Marquis de Crisafy (8 novembre 1702) (Voir le 5 octobr e1699).

Ann. de marché et engagement entre Moyse Gosseaume et Claude Pauperet (9 novembre 1702) (Voir le 5 septembre 1701).

C. de m. entre Charlotte-Françoise Juchereau, veuve de François Viennay Pachot; et François de Laforest, fille de feu Gabriel de Laforest et de Jeanne Nereau (9 novembre 1702).

Procuration de Mathieu Martin de Lino, René-Louis Chartier de Lotbinière, Nicolas Pinault, Claude Pauperet, Charles Perthuis, Nicolas Volant, marchands de

Québec et directeurs généraux de la Compagnie de la Colonie, à MM. Denis Riverin et Charles Macart pour gérer de toutes les affaires de la dite Compagnie (10 novembre 1702).

Marché d'affrettement entre MM. de la Compagnie de Mathieu Martin de Lino, agissant pour le Sr Gitton de la Rochelle, à l'effet de céder aux dits MM. de la Compagnie toute la consignation de castor que porte l'**Amitié de Hambourg** du port de Québec à Hambourg ou à Altena pour la somme de 5500 livres (10 nov. 1702).

Obligation de MM. de la Compagnie au Roi, représenté par MM. de Callières et de Beauharnois, respectivement gouverneur et intendant de la Nouvelle-France, pour une somme d'argent prêtée à la dite compagnie par M. de Champigny, au nom du Roi (11 nov. 1702).

Décharge par MM. de Callières et de Beauharnois à Monseigneur de Champigny, cy-devant intendant de la Colonie, pour la valeur d'une émission de monnaie de cartes (11 novembre 1702).

Convention entre MM. de Callières, de Beauharnois et de Champigny, à l'effet de décharger M. Georges Renaud Duplessis, trésorier de la marine, de toute responsabilité à l'égard de la monnaie de cartes qu'il a signé (12 novembre 1702).

B. à ferme pour 3 ans par Charlotte-Françoise Juchereau, épouse de François de Laforest, gouverneur de la Louisiane, à François Marquet, meunier, du moulin à scie de la Rivière Desphine, I.O., (12 novembre 1702).

Oblig. de François Aubert de la Chenaye et Jean Gobin, pour la somme de 18,300 livres qu'ils doivent à Georges Renard Duplessis, trésorier (13 novembre 1702).

Marché entre Joseph Riverin, marchand de Québec, et François Pillet, de la Rochelle, qui s'engage à venir à

Québec le printemps prochain se mettre aux ordres du dit Riverin pour commander la caiche nommée **La Prospérité,** moyennant son entretien et nourriture et 60 livres par mois (14 novembre 1702).

Oblig. de François Morin, de la Rivière du Sud, à Marie-Magdeleine Morin, veuve de Gilles Rageot, pour solde de marchandises à lui vendues (17 novembre 1702).

Conc. de banc de M. François Dupré, curé de N. D. de Québec, Nicolas Pinault, Nicolas Volant, marguilliers de la dite paroisse, à Jérôme Corda et Anne Normand, à raison de 14 livres par an (22 novembre 1702).

Quit. de Claude Bermain de la Martinière, procureur de Michel Leneuf de la Vallière et de Beaubasin, au nom de Claude Sébastien de Villieu à Pierre-Noël Legardeur, acquéreur de la terre et seigneurie de Villieu pour le pri xet somme de 3000 livres. Déclaration du dit Legardeur pour reconnaître qu'en dépit de la quittance de 2000 livres apparaissant au dit contrat de vente, la dite somme n'a pas été payée alors (24 novembre 1702) (Voir le 31 août 1700).

Décl. de Pierre Testu de Tilly portant obligation pour la somme de 1000 livres à l'égard de la Compagnie de la Colonie (25 novembre 1702).

Décl. de Mathieu Gay affirmant que dans l'acquisition du 1-5 de la terre de Jean Minet et Anne Bonhomme, située à St-Jean, devant Guillaume Roger, 14 mars 1700, il a agit au nom de François Boivin (27 nov. 1702).

Oblig. de Martine Tauret, épouse de Nicolas Marcot, à Pierre Du Roy pour solde de compte (27 nov. 1702).

Don. mutuelle entre François Levasseur et Marie-Magdeleine Larue sa femme, de la Côte St-Michel (28 novembre 1702).

Protestation de Louis Coulongne, capitaine de **La Terrible**, au sujet d'un chargement de poisson appartenant à Joseph Riverin (28 novembre 1702).

Protestation de Louis Coulongue, capitaine de **La Terrible**, au sujet du renflouement de son navire, allant au contraire des dires de M. de Lino (28 novembre 1702).

Protestation de Louis Coulongue, capitaine de **La Terrible**, contre Michel Cod, capitaine de **L'Amitié de Hambourg**, relativement à l'échouement du navire (28 novembre 1702).

Marché entre François Magdeleine Ruette D'Auteuil, et Michel Contantineau et Innocent Laroche, de la seigneurie de Neuville, savoir : ces derniers s'engagent à fournir 14 milliers de bordilles propres au merrin moyennant 11 livres le cent (29 novembre 1702).

Marché entre François Magdeleine Ruette D'Auteuil et Jean Arbour qui s'engage à fournir 2 milliers de bordilles livrées à l'Ance aux mères ou à Québec, à raison de 11 livres le cent (29 novembre 1702).

Renonciation de Jean Huart et Marie Anne Amyot, de la Côte de Lauzon, et Marguerite Amyot, veuve de Jean Jolly, à leurs parts dans la succession de feu Mathieu Amyot et Marie Miville, leurs père et mère, en faveur de leurs autres frères et soeurs (29 novembre 1702).

Vente de meubles et bestiaux par Jean Duquet sieur Desrochers et Catherine-Ursulle Amyot, de la Côte de Lauzon, à Estienne Amiot, de la seigneurie de Maure, leur frère et beau-frre, venant de feu Mathieu Amiot et Marie Miville leurs père et mère (29 nov. 1702).

Marché entre Françoise-Charlotte Juchereau de la Forest et Louis Houde, savoir: ce dernier s'engage à fournir 3 milliers de bredilles propres au merrin, rendues

sur la grève de la basse-ville à 12 livres le cent (1er décembre 1702).

Ratif. d'une vente de terre et augmentation de son prix de vente par Nicolas Dupont de Neuville tuteur des mineurs de feu sieur de Demeloize et feu Françoise-Thérèse Dupont (1er déc. 1702) (Voir le 29 juillet 1693).

Oblig. de Louis Houde pour valeur de marchandises à lui fournies et argent à lui prêté par Charlotte-Françoise Juchereau de la Forest (1er décembre 1702).

Vente par Guillaume Jourdain à la Fabrique de N. D. de Québec, d'une portion d'emplacement et maison sur le quai du Cul de Sac, joignant à la veuve et héritiers Pierre Lezeau, à François Allaire, par devant le quai, par derrière à la rue Champlain. Au dit vendeur par échange avec René Leduc devant Chambalon, le 3 juillet 1702 (5 décembre 1702).

Quit. pour échange d'emplacement par Nicolas Pinault, procureur de Guillaume Jourdain, à René Leduc (6 décembre 1702) (Voir le 3 juillet 1702).

Oblig. de Pierre-Noël Legardeur de Tilly, à Charlotte Françoise Juchereau, épouse de François de la Forest, pour solde de comptes de diverses affaires (6 décembre 1702).

Eng. de Jean Scriber, de Hambourg, Allemagne, comme pilote pour le temps de la navigation, au service de Joseph Riverin à raison de 60 livres par mois (7 décembre 1702).

Vente par Joseph Riverin, marchand de Québec, à Jean Sainto, de Coutance, savoir: une terre et habitation en la côte de Lauzon de 4 arpents x 20, joignant au nordest à Jean Huart, au sorouest à Martin Guesdon, devant le fleuve, derrière les terres des Ursulines. Au

vendeur, de Jean-Baptiste et François Dupré, François Thibault, Nicolas Légaré et Anne Dupré, sa femme devant Chambalon, le 1er avril 1702 (9 déc. 1702).

Rat. de vente de terre par Jeanne Gaudais épouse de Nicolas Dupont de Neuville (13 décembre 1702) (Voir le 29 juillet 1693).

(SUITE ET INDEX AU VOLUME SUIVANT)

GUILLET DE CHAUMONT, Nicolas-Augustin. — Montréal (1727-1752). Vol. XVI, pp. 97-198.

GUITET, Jean. — Québec (1637-1638). Vol. I, pp. 9-10.

HERLIN, Claude. — Trois-Rivières (1659-1663). Vol. II, pp. 89-90.

JACOB, Etienne. — Québec (1680-1726). Vol. VII, pp. 193-300.

JANNEAU, Etienne. — Rivière du Loup (1691-1743). Vol. XIV, pp. 7-104.

JACOB, Joseph. — Québec (1726-1748). Vol. VIII, pp. 101-236.

LARIVIERE, Hilaire Bernard de. — Québec (1707-1725). Vol. VIII, pp. 237-274.

LECOMTE, Jean. — Québec (1668). Vol. VIII, pp. 275-281.

LECOUSTRE, Claude. — Québec (1647-1648). Vol. I, pp. 24-28.

LESPINASSE, Jean de. — Québec (1637). Vol. I, pp. 8-9.

LOUET, Jean-Claude. — Québec (1718-1737). Vol. X, pp. 153-180.

MAUGUE, Claude. — Montréal (1674-1696). Vol. IX, pp. 5-328.

METRU, Nicolas. — Québec (1678-1700). Vol. VIII, pp. 283-287.

MOREAU, Michel. — Montréal (1681-1698). Vol. X, pp. 99-151.

MONCHY, Nicolas de. — Québec et Montréal (1664-1667). Vol. II, pp. 249-252.

PEUVRET DE MESNU, Jean-Baptiste. — Québec (1653-1659). Vol. II, pp. 1-6.

PIRAUBE, Martial. — Québec (1639-1645). Vol. I, pp. 10-15.

POTTIER, Jean-Baptiste. — Montréal et T.-R. (1686-1711). Vol. XI, pp. 167-258.

POTTIER, Jean-Baptiste. -- Montréal et T.-R. (1686-1711) Vol. XI, pp. 167-258.

RAGEOT, Gilles. — Québec (1666-1692). Vol. III, pp. 197-300; vol. IV, pp. 3-254.

ROUER DE VILLERAY, Louis. — Québec (1653-1656). Vol. I, pp. 159-160.

SAINT-PERE, Jean de. — Montréal (1648-1657). Vol. I, pp. 29-32.

SANGUINET, Simon (père). — Montréal (1734-1747). Vol. XIII, pp. 43-212.

SENET, Nicolas, — Montréal (1704-1731). Vol. XVII.

TAILHANDIER, Marten. — Montréal (1688-1731). Vol. VIII, pp. 5-99.

TETRO, Jean-Baptiste. — Montréal (1712-1728). Vol. XIII, pp. 5-26.

TRONQUET, Guillaume. — Québec (1643-1648). Vol. I, pp. 15-19.

VACHON, Paul. — Québec (1658-1693). Vol. II. pp. 6-89.

GREFFES DES NOTAIRES DU RÉGIME FRANCAIS

LISTE DES RÉPERTOIRES PUBLIÉS DANS LES DIX-HUIT PREMIERS VOLUMES DE CETTE SÉRIE

ADHEMAR, Antoine. — Montréal (1687-1714). Vol. V, pp. 3-334; Vol. VI, pp. 3-312.
AMEAU, Severin. — Trois-Rivières (1651-1690). Vol. XI, pp. 49-164.
AUBER, Claude. — Québec (1652-1693). Vol. I, pp. 115-149.
AUDOUART, Guillaume. — Québec (1647-1663). Vol. I, pp. 33-115.
BADEAU, François. — Québec (1654-1657). Vol. I, pp. 157-159.
BANCHERON, Henry. — Québec (1646-1647). Vol. I, pp. 20-21.
BASSET, Béniqne. — Montréal (1657-1699). Vol. I, pp. 161-322.
BECQUET, Romain. — Québec (1663-1682). Vol. II, pp. 252-279, et Vol. III, pp. 3-195.
BERMEN, Laurent. — Québec (1647-1649). Vol. I, pp. 21-24.
BOURDON, Jacques. — Montréal (1677-1720). Vol. X, pp. 69-97.
BOURGINE, Hilaire. — Montréal (1685-1690). Vol. XI, pp. 5-46.
CABAZIE, Pierre. — Montréal (1673-1693). Vol. X, pp. 5-35.
CHAMBALON, Louis. — Québec (1692-1716). Première partie (1692-1702). Vol. XVIII.
CHOREL DE SAINT-ROMAIN, René. — Montréal (1731-1732). Vol. XVI, pp. 201-262.
CLOSSE, Raphaël-Lambert. — Montréal (1651-1656). Vol. I, pp. 152-154.
COMPARET, François. — Montréal (1736-1755). Vol. XIV, pp. 109-393.
DAVID, Jacques. — Montréal (1719-1726). Vol. XII, pp. 76-287.
DUQUET, Pierre. — Québec (1663-1687). Vol. II, pp. 109-248.
FILLION, Michel. — Québec (1660-1688). Vol. II, pp. 94-109.
FLEURICOURT, Jean-Baptiste. — Montréal (1676-1702). Vol XIII, pp. 29-41.
FREROT, Thomas. — Montréal (1669-1678). Vol. X, pp. 37-68.
GASCHET, René. — Montmagny (1711-1743). Vol. XVI, pp. 9-95.
GATINEAU, Nicolas. — Trois-Rivières et Montréal (1650-1653). Vol. I, pp. 150-162.
GAUDRON DE CHEVREMONT, Charles-René.—Montréal (1732-1739). Vol. XII, pp.6-74.
GENAPLE, François. — Québec (1682-1709). Vol. VII, pp. 1-192.
GLORIA, Jean. — Québec (1663-1664). Vol. II, pp. 92-94.
GODET, Rolland. — Québec (1652-1653). Vol. I, pp. 154-156.
GOURDEAU de BEAULIEU, Jacques. — Québec (1662-1663). Vol. II, p. 91.

(Suite à la page 3 de la couverture)

RELIURE
Claire Enrg.
BOOKBINDING

BAnQ
000 578 313